

**Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Commune d'Abobo
Commune de Yopougon
République de Côte d'Ivoire**

**PROJET DE RENFORCEMENT DES
COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS
LE GRAND ABIDJAN PHASE II
(COSAY2)**

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET

MAI 2023

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
(JICA)**

ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL CO., LTD.

GP
JR
23-020

**Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Commune d'Abobo
Commune de Yopougon
République de Côte d'Ivoire**

**PROJET DE RENFORCEMENT DES
COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS
LE GRAND ABIDJAN PHASE II
(COSAY2)**

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET

MAI 2023

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
(JICA)**

ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL CO., LTD.

Résumé narratif

(1) Aperçu du projet (Chapitre 1)

1) Contexte historique, justification et résumé du projet

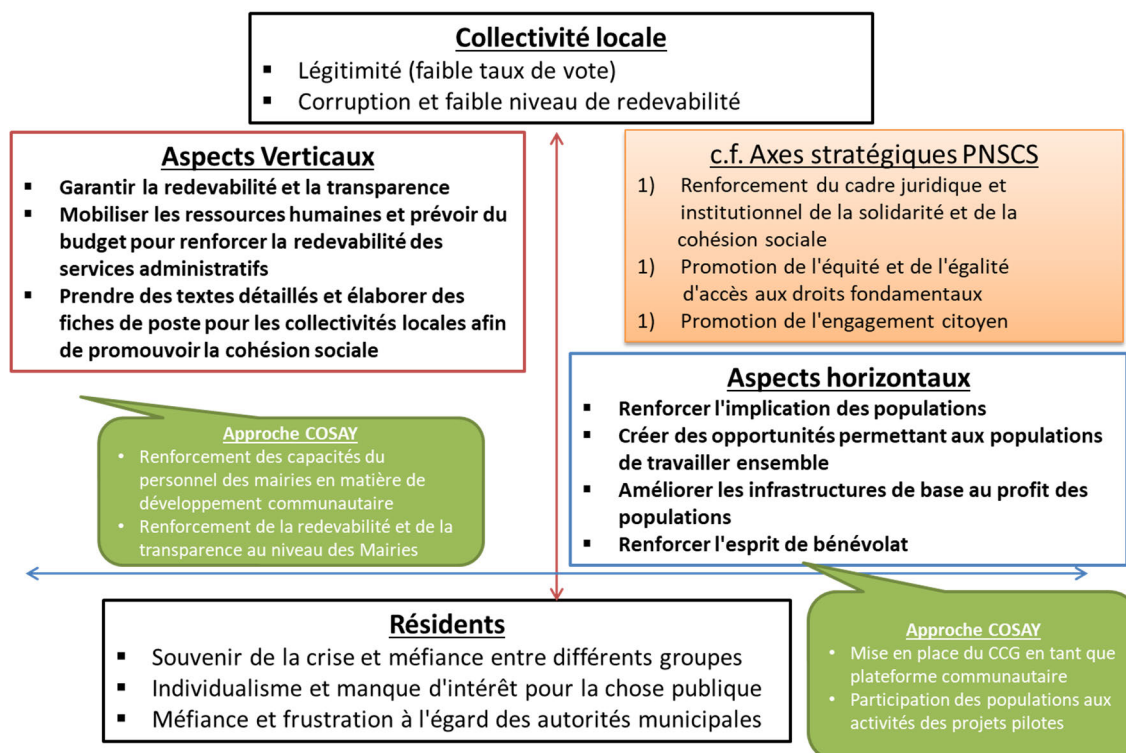
La Côte d'Ivoire a connu une stagnation socio-économique pendant plus d'une décennie en raison des turbulences résultant du coup d'état ou d'autres conflits. De plus, l'élection présidentielle de 2010 a engendré des violences post-électorales, en particulier dans les communes d'Abobo et de Yopougon du Grand Abidjan, en raison d'un niveau élevé de discorde sociale. C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a élaboré le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS 2012-2015) et la Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale (PNSCS 2016-2020). L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) s'en est fait l'écho et a décidé de mettre en œuvre, de juillet 2013 à juin 2016, le projet de coopération technique intitulé « Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan » (COSAY Phase 1) afin de promouvoir la cohésion sociale dans les deux communes susmentionnées.

Bien que l'élection présidentielle de 2015 se soit déroulée de manière pacifique, le niveau d'incohérence sociale reste élevé en raison de l'existence de méfiance sur le plan vertical entre les mairies d'Abobo et de Yopougon et leurs administrés, et du manque de respect mutuel sur le plan horizontal entre les populations issues de différentes couches sociales. Pour pallier à cette situation, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a fait appel à la JICA en vue de la réalisation d'un projet successeur visant à promouvoir davantage la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon à travers la fourniture d'une assistance en matière de la participation communautaire au processus de planification et de mise en œuvre des services et biens publics au niveau local.

Sur la base de cette requête, la JICA et le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) ont lancé depuis novembre 2017, le « Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II ».

La figure ci-dessous résume les défis liés à la cohésion sociale tant sur le plan vertical qu'horizontal, en ce qui concerne les relations entre l'État (les autorités municipales) et la société (les populations) dans le système d'administration territorial. Elle présente également les axes stratégiques que le projet COSAY met en exergue. Afin d'améliorer les relations horizontales

(entre les populations elles-mêmes), le projet COSAY a fourni un appui au développement des infrastructures sociales et à la mise en place de Comités Conjointes de Gestion (CCG) considérés comme des facteurs clés de la cohésion sociale. Le projet a également privilégié les interactions public-privé qui encouragent les populations à travailler ensemble et à renforcer la confiance mutuelle. Quant aux relations verticales (entre les autorités municipales et les populations), le projet a permis de réaliser des formations sur le tas en vue de renforcer les capacités en matière de fourniture de services publics au sein de l'administration locale.



Conformément au programme et à la politique nationale susmentionnés, le projet COSAY a mis l'accent sur le renforcement de la collaboration entre les populations des zones en proie à des conflits pour promouvoir la cohésion sociale. Les Communes d'Abobo et de Yopougon ont ensuite été choisies comme cibles du projet, car elles ont été les plus touchées par le conflit dans le Grand Abidjan durant la crise post-électorale. Les travaux de réhabilitation des infrastructures de base telles que les écoles ont été considérés comme un moyen utile de promouvoir la collaboration entre les populations en conflit. En effet, la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires peuvent susciter l'intérêt des populations confrontées non seulement à la détérioration de leur cadre de vie mais aussi au chômage grandissant. Ainsi, le projet COSAY a-t-il permis d'amener les populations à travailler ensemble dans leur intérêt commun et pour atteindre des objectifs communs.

Bien que le projet COSAY ait réalisé des travaux de réhabilitation et de construction qui constituent le service public le plus attendu par les populations, l'équipe du projet a souligné que

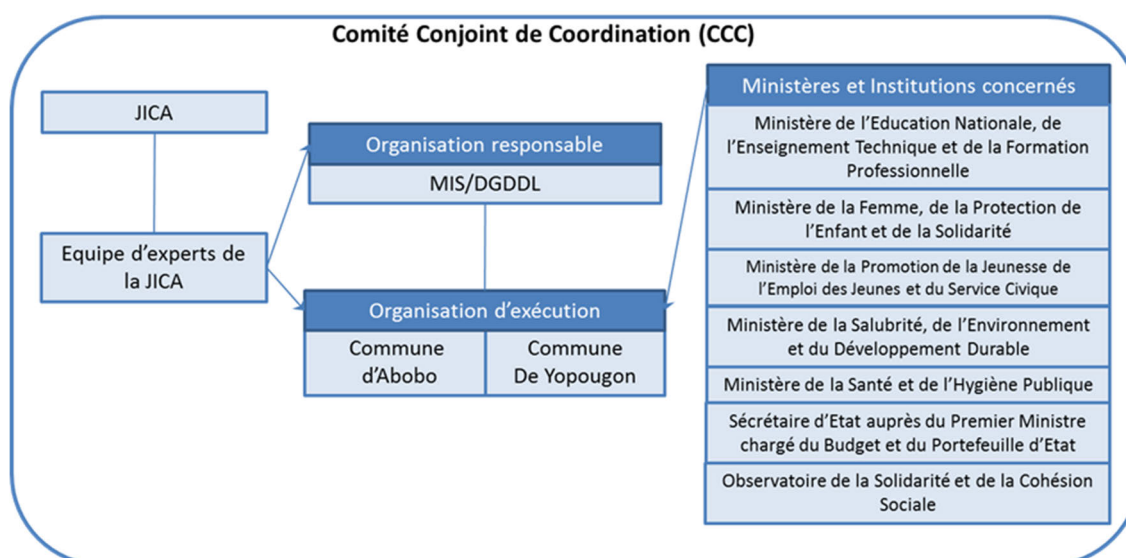
L'objectif du projet n'était pas le développement des infrastructures mais plutôt la promotion de la cohésion sociale. Le projet a également promu le développement participatif et le bénévolat au sein des communautés à travers le dialogue communautaire et les actions communautaires.

Les grandes lignes du projet sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Intitulé du projet	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II
Durée du Projet	Novembre 2017 – Juillet 2023 (5 années et 9 mois)
Zones cibles	Communes d'Abobo et de Yopougon dans le Grand Abidjan
Groupe cible	- Les personnes vivant dans les Communes d'Abobo et de Yopougon - Le personnel de communes d'Abobo et de Yopougon
Homologues	- Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) (structure responsable du Projet) - Communes d'Abobo et de Yopougon (structures d'exécution)
Objectif global	La cohésion sociale et l'harmonie sont promues dans les communes cibles.
Objectif du Projet	La méthodologie de fourniture du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles.
Extrants	1. Les programmes triennaux et autres projets des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale. 2. Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes.

2) Project Management Structure

Un Comité Conjoint de Coordination (CCC) a été créé afin de faciliter la coordination entre les différentes organisations présentées dans la figure ci-dessous. Dans la pratique, des Groupes de Travail ont été mis en place dans les communes d'Abobo et de Yopougon. Les homologues et l'Equipe d'Experts de la JICA ont participé aux réunions visant à faire le suivi des activités du projet.



(2) Activités du projet (Chapitre 2)

1) Activités relatives à la planification fondée sur des données probantes (Résultat 1)

Afin d'atteindre le Résultat 1 "Les programmes triennaux et autres projets des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale", les activités suivantes ont été réalisées.

- Activité 1-1 Elaborer des termes de référence pour l'enquête sociale ainsi que la base de données des infrastructures.
- Activité 1-2 Sur la base des termes de référence, mener une enquête sur la cohésion sociale dans les communes cibles.
- Activité 1-3 Sur la base des termes de référence, collecter et analyser les informations requises pour élaborer la base de données des infrastructures sociales.
- Activité 1-4 Prendre un texte portant utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets dans chaque commune cible.
- Activité 1-5 Modifier les attributions des services et les fiches de poste des agents de mairie en vue de l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets.
- Activité 1-6 Elaborer des programmes triennaux pour l'exercice 2020-2022 en tenant compte du texte pris.
- Activité 1-7 Définir des indicateurs pour mesurer le niveau de réalisation de la cohésion sociale.
- Activité 1-8 Faire un suivi périodique de la cohésion sociale.
- Activité 1-9 Effectuer une enquête d'état des lieux sur la cohésion sociale dans les zones du projet.
- Activité 1-10 Effectuer une enquête finale dans les zones du projet.

2) Activités relatives à la méthodologie de promotion de la cohésion sociale (Résultat 2)

Afin d'atteindre le Résultat 2 "La méthodologie de promotion de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles. Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes.", les activités énumérées ci-après ont été réalisées.

- Activité 2-1 Revoir les activités de la Phase 1.
- Activité 2-2 Faire le suivi des activités de la phase 1 si la zone d'intervention fait face à des problèmes de cohésion sociale.

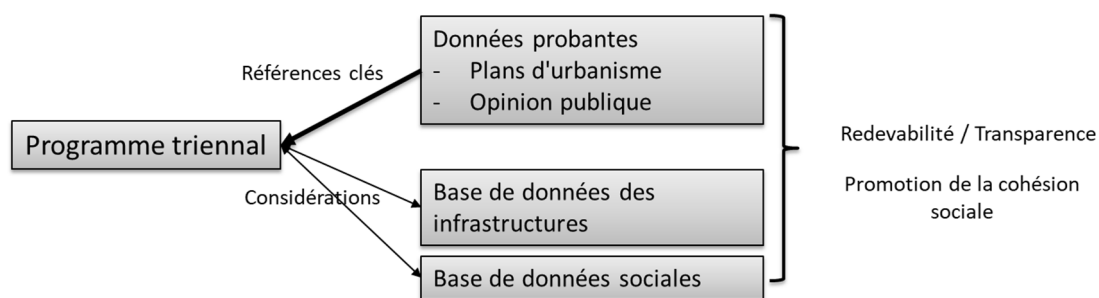
- Activité 2-3 Identifier les projets pilotes de type 1 à partir des programmes triennaux (Exercices 2018 et 2019), et les projets pilotes de type 2 sur la base des résultats de l'enquête sociale et de la base de données des infrastructures sociales
- Activité 2-4 Sélectionner 2 projets pilotes dans chaque commune cible au cours des exercices 2018 et 2019 (type 1), et 2 sites de projets pilotes (type 2) dans chaque commune cible à l'aide de critères de sélection.
- Activité 2-5 Organiser des séances de consultation avec les représentants de résidents pour améliorer leur compréhension du projet pilote.
- Activité 2-6 Faire le profilage des populations dans les zones ciblées par les projets pilotes.
- Activité 2-7 Mettre en place des CCG avec une plus grande représentativité des communautés pour servir de plateforme de collaboration.
- Activité 2-8 Fournir à des ex-CCGPP (ou leurs organisations successeurs) de la phase 1 du COSAY dans chaque commune cible un appui pour les accompagner dans leurs efforts continus.
- Activité 2-9 Effectuer les formations nécessaires (telles que la résolution de conflits, planification de projet, la recherche de financement) à l'endroit des CCG, ex-CCGPP et des homologues.
- Activité 2-10 Formuler et mettre en œuvre des actions communautaires visant la promotion de la cohésion sociale et le développement des zones cibles.
- Activité 2-11 Sélectionner un projet d'infrastructure et un projet non infrastructurel (dans le cadre des projets pilotes de type 2) dans chaque zone cible.
- Activité 2-12 Concevoir, préparer et exécuter les projets pilotes et faire le suivi conjointement.
- Activité 2-13 Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes de types 1 et de type 2.
- Activité 2-14 Prendre un texte portant création et suivi des CCG et leurs associations successeurs dans chaque commune cible.
- Activité 2-15 Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de prendre en compte la mise en place et le suivi des CCG et leurs associations successeurs.
- Activité 2-16 Prévoir un budget pour la mise en place de CCG pour 2 projets inscrits au programme triennal (Exercice 2020) dans chaque commune cible.
- Activité 2-17 Partager la méthodologie mise à jour du COSAY avec le personnel des autres communes du Grand Abidjan et les acteurs qui s'intéressent à la cohésion sociale.

3) Résumé des activités clés

Bien que les détails de chaque activité évoquée plus haut soient donnés dans le rapport principal, les activités clés sont résumées ci-après.

a) Bases de données sociales et des infrastructures

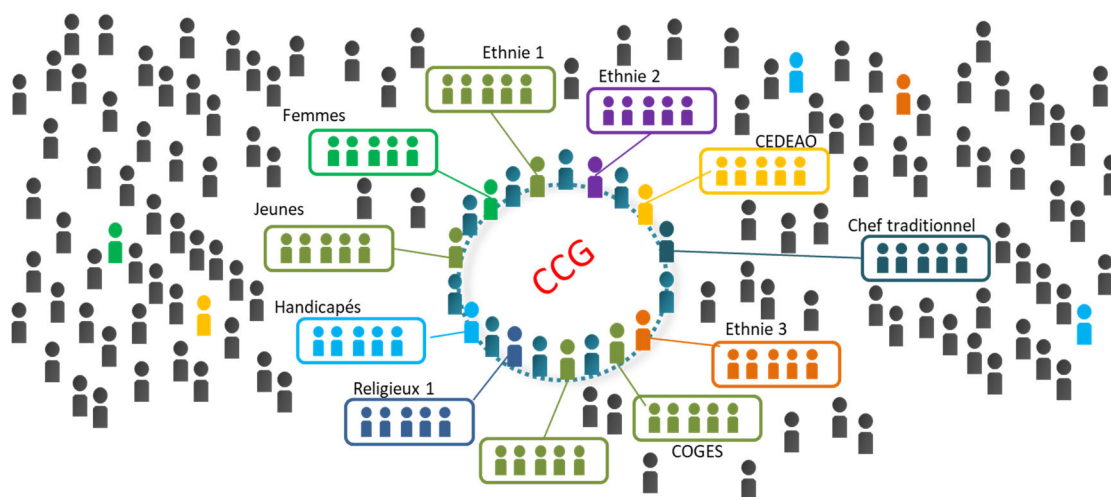
Il est vrai qu'un projet pour lequel un CCG doit être mis en place doit être sélectionné à partir du programme triennal. Cependant, il arrive qu'il n'y ait pas de projet approprié dans le programme triennal. Il y a eu un cas où il n'y avait pas de projet d'infrastructure dans une zone où le niveau de tension sociale était élevé. Par conséquent, il est nécessaire de tenir compte de plusieurs facteurs au cours du processus d'élaboration du programme triennal. Lors de l'élaboration du projet de programme triennal, il est nécessaire de répertorier les éventuels projets d'infrastructure situés dans des zones ayant un niveau de tension sociale élevé. C'est pour cette raison que l'inventaire des infrastructures (base de données des infrastructures) et les résultats des enquêtes sociales (base de données sociales) faits dans le cadre du projet COSAY ont été pris en compte par les communes lors de l'élaboration de leurs programmes triennaux.



Il est nécessaire de prendre en compte les données de l'inventaire des infrastructures telles que le niveau de dégradation des installations et le niveau de tension sociale dans les quartiers, même si le programme triennal est élaboré sur la base des priorités du plan d'urbanisme existant. Cela permet non seulement d'inscrire au programme triennal des projets appropriés qui contribuent à la promotion de la cohésion sociale, mais aussi de garantir la redevabilité de la mairie grâce à la planification fondée sur des données probantes.

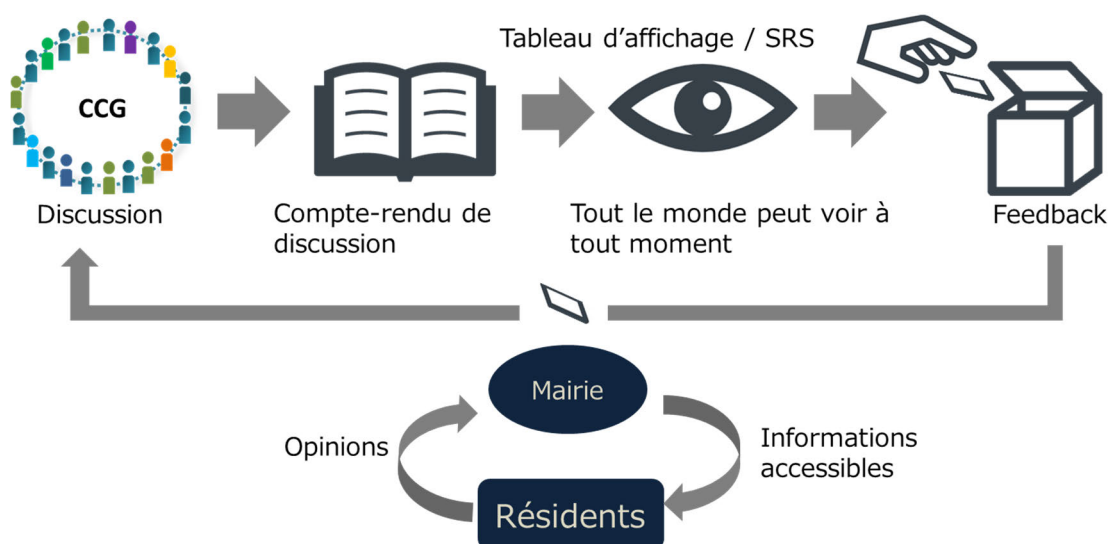
b) Renforcement de la participation communautaire grâce à la mise en place des CCG

Le projet COSAY a instauré un mécanisme de collaboration à travers la mise en place d'une interface entre les résidents et les mairies. Cette interface dénommée Comité Conjoint de Gestion (CCG) a facilité l'inclusion de la population locale issue de différents groupes/origines au sein des quartiers cibles. En tant que cadre d'échange, le CCG a permis à ses membres (représentants des résidents) de résoudre les problèmes de leur communauté par le dialogue et des actions. Le CCG leur a également permis de d'échanger des opinions avec les agents de mairie.



c) Amélioration de la redevabilité : Gagner la confiance des populations

La redevabilité et la transparence permettront aux autorités municipales de gagner la confiance des populations, car la plupart d'entre elles se méfient de leurs voisins et des autorités municipales en raison des conflits qu'elles ont vécus dans le passé. Il est demandé à la mairie de divulguer des informations publiques, notamment celles relatives à ses programmes, ses décisions et leur exécution. De même, le CCG doit rendre compte aux populations locales de ses discussions avec la mairie ainsi que des décisions prises avec celle-ci. Le projet COSAY a donc mis l'accent sur le renforcement des capacités des agents de la mairie et des membres du CCG en matière de redevabilité.



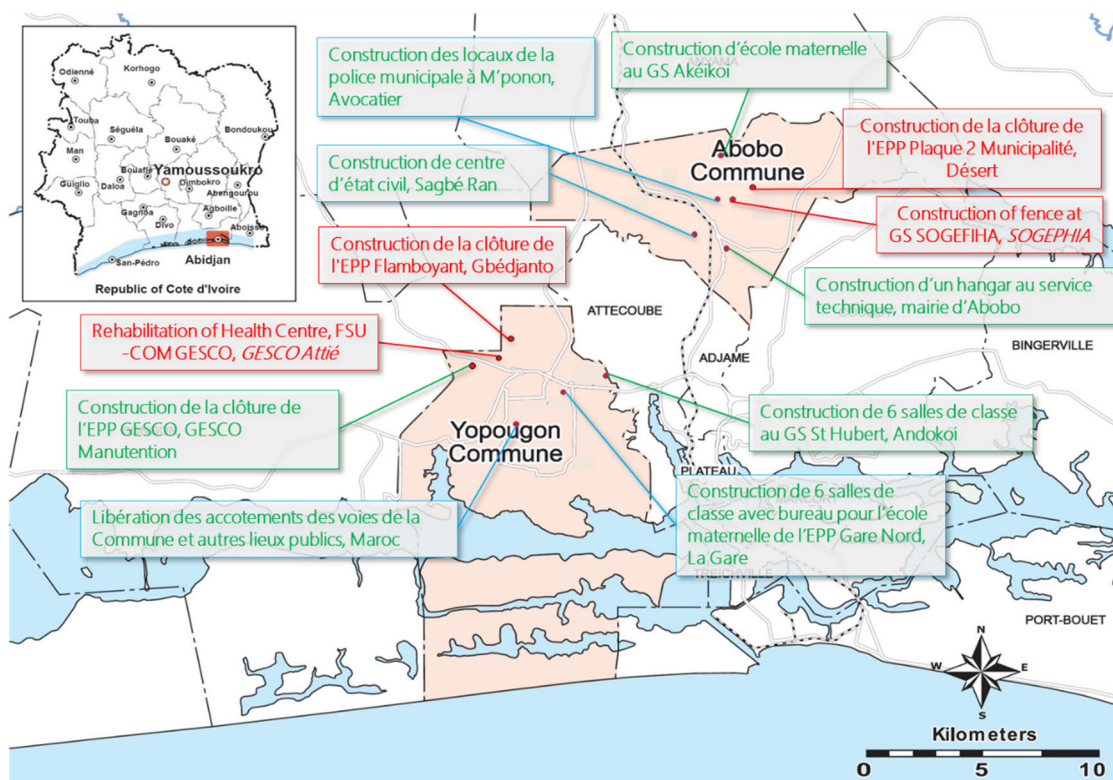
d) Renforcement des capacités des homologues et des membres des CCG

En plus du renforcement des capacités à travers les activités quotidiennes (formation sur le tas), au total, 1 632 homologues et membres des CCG ont participé aux programmes de formation résumés dans le tableau ci-dessous. Les homologues ont animé certaines séances de formation, notamment les formations sur le PPP en tant que formateurs.

Programme de formation	Nombre de participants (personne/jour)	Période
Atelier de lancement	20	Nov. 2017
L'expérience du Japon et le KAIZEN	17	Mars 2018
Base de données des infrastructures	17	Avril 2018
Formation complémentaire sur la base de données des infrastructures	14	Sept. 2018, Juillet 2019
Evaluation participative rapide (EPR)	83	Jan. 2019
Cycle de gestion de projet (CGP)	80	Mars 2019
Atelier sur la méthode COSAY	8	Mars 2019
Formation au Japon: Formation sur la promotion de la cohésion sociale	8	Juin 2019
Formation sur le partenariat public-privé (formation de formateurs)	28	Juin 2019
Formation sur le partenariat public-privé (PPP 1)	244	Juillet – août, Nov. 2019
Formation sur la gestion de la sécurité	5	Nov. 2019
Formation sur les relations publiques	42	Déc. 2019, Fév. 2020
Formation à l'entretien	55	Fév. 2020
Formation sur le partenariat public-privé 2 (PPP 2)	347	Juin-Juillet 2020
Sensibilisation sur la COVID19 et la cohésion sociale	234	Juin 2020
Formation sur la consolidation de la paix	121	Sept. 2020
Atelier sur la méthode COSAY 2-1	32	Fév. 2021
Atelier sur la méthode COSAY 2-2	13	Fév. 2021
Séminaire final	60	Juillet 2021
Atelier de synthèse	19	Mars 2023

e) Projets pilotes

Le projet COSAY a mis en œuvre 12 projets pilotes pour évaluer l'efficacité de la méthode COSAY sur le terrain. Comme indiqué dans la figure ci-dessous, les projets pilotes sont divisés en deux types : le type 1 (financé par les communes) et le type 2 (financé par la JICA).



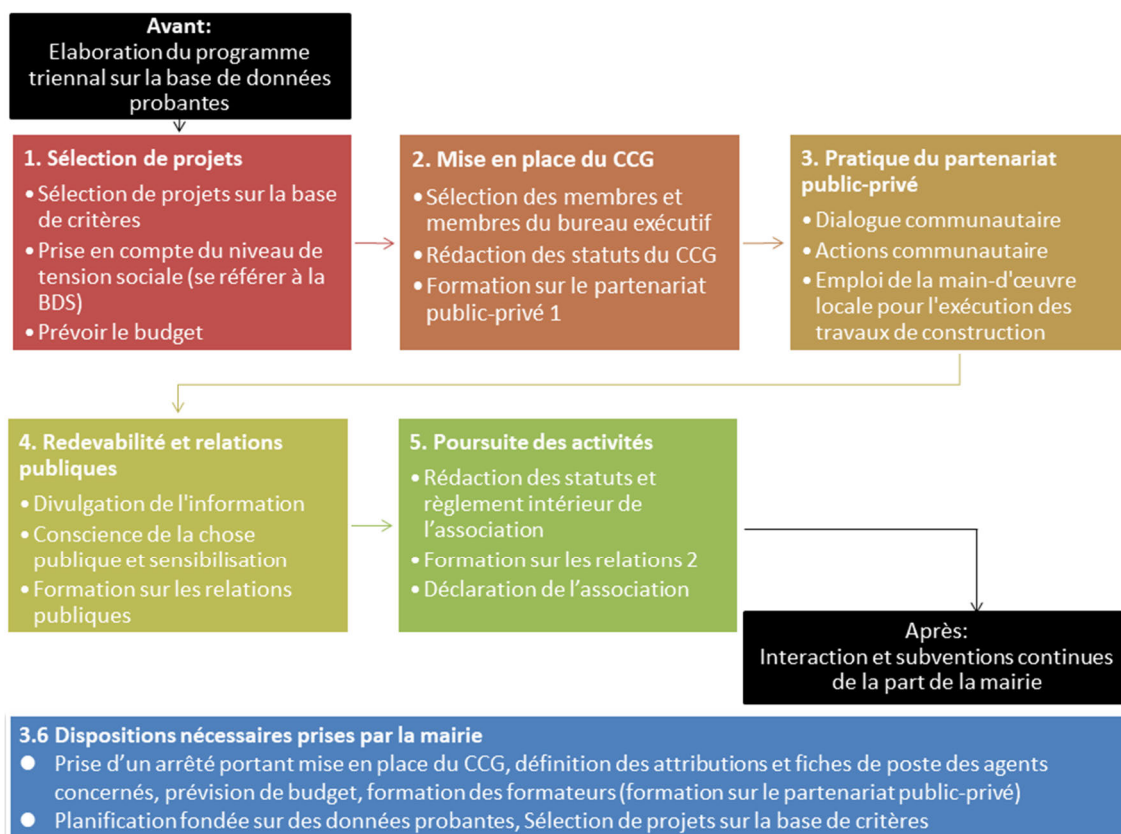
Case verte: (Type 1, financé par les Mairies d'Abobo et de Yopougon), Case rouge (Type 2, financé par la JICA)

f) Institutionnalisation

La mise en œuvre de la méthode COSAY nécessite que les communes disposent du budget et des ressources humaines nécessaires et qu'elles intègrent la méthode intégralement dans leurs activités administratives. Pour ce faire, le projet COSAY a aidé les communes à prendre les arrêtés relatifs à la mise en place des CCG et à l'élaboration des programmes triennaux sur la base de données probantes. Le projet les a également aidées à définir les attributions et fiches de poste des services/agents concernés (secrétariat général, service social/de développement humain, service de communication, services techniques et la trésorerie).

g) Méthode COSAY améliorée

Sur la base de l'approche et de l'expérience du projet COSAY, la méthode COSAY a été compilée en tant qu'une méthode de partenariat public (administration locale) privé (population) pour la promotion de la cohésion sociale. Elle comprend cinq étapes et une disposition institutionnelle résumées dans le schéma ci-après.



(3) Contraintes et défis (Chapitre 3)

Les contraintes et défis auxquels le projet a été confronté pendant sa mise en œuvre peuvent être résumés comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Contrainte / défis
<p>Gouvernance locale</p>	<p><u>Partage de l'information au sein de la mairie</u> Un faible niveau de communication entre les services des mairies a été fréquemment observé, notamment entre les services techniques et sociaux. La JET a essayé de renforcer la communication entre les services et entre les employés d'un même service. Afin de résoudre ce problème, les homologues se sont engagés à créer des plateformes de communication régulières (par exemple, des réunions mensuelles) et un groupe WhatsApp.</p> <p><u>Gestion des calendriers par les mairies</u> Le manque de ponctualité a constitué une contrainte majeure pour les activités du projet, notamment pour les réunions et les programmes de formation, bien que cette situation se soit progressivement améliorée au cours de la mise en œuvre des phases 1 et 2. En outre, Des insuffisances en matière de gestion des calendriers par les homologues ont également été observées dans le cadre des projets pilotes de type 1 financés par les mairies. En réponse à ces problèmes, la JET a demandé aux homologues de rendre compte régulièrement de leurs programmes, de l'avancement de la mise en place des CCG et de la mise en œuvre des travaux de construction. La JET leur a également demandé de définir un calendrier précis pour chacune des étapes de la méthode COSAY.</p> <p><u>Exécution du budget des mairies</u> Bien que les mairies aient pris l'engagement de mobiliser le budget nécessaire à l'application de la méthode COSAY lors de la réalisation de certains projets inscrits à leurs programmes triennaux, elles sont parfois confrontées des difficultés quant à l'utilisation de ce budget. L'on note que plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment la lenteur du processus de décaissement des fonds que le Ministère de l'Economie et des Finances supervise au sein des institutions publiques. Le calendrier des élections et les changements intervenus au niveau des hauts fonctionnaires sont autant de raisons qui ont affecté le décaissement des fonds au niveau des communes.</p>
<p>Développement communautaire</p>	<p><u>Partage de l'information au sein des communautés</u> Le partage de l'information entre les membres des CCG et leurs communautés était aussi un défi. Le projet a installé des tableaux d'affichage, créé des plateformes de réseaux sociaux et des programmes radio, et les membres du CCG ont fait du porte-à-porte pour partager l'information. Malgré tout cela, les résultats de l'enquête finale ont révélé que le partage de l'information avec la population générale des quartiers cibles n'a pas fonctionné de manière efficace. Pour résoudre ce problème, la JET, les homologues et les membres du CCG ont essayé d'introduire d'autres moyens efficaces pour atteindre une population plus large en utilisant les médias sociaux et des personnes influentes (" influenceurs ") ainsi que les méthodes conventionnelles telles que le partage d'informations lors de rassemblements religieux.</p> <p><u>Manque d'esprit de volontariat et de contribution aux activités communautaires</u> En raison du caractère individualiste des zones urbaines, du déclin de la solidarité et de la collaboration dû au conflit prolongé et à la complexité de la vie politique en Côte d'Ivoire, les populations des quartiers cibles avaient tendance à s'isoler et à se désintéresser de leurs voisins ainsi que des biens communs de la communauté. Il a donc été difficile d'impliquer les populations locales, y compris les jeunes, dans les activités du projet en tant que bénévoles. Il convient également de noter que les populations de ces communautés ne sont pas habituées à l'esprit de bénévolat.</p> <p><u>Abus d'autorité de la part du CCG</u> La JET et la Mairie d'Abobo ont rencontré des difficultés en ce qui concerne la convocation des réunions de CCG à Abobo SOGEFIHA. Seuls quelques membres participaient aux réunions du CCG. En effet, certains membres du CCG n'étaient pas satisfaits des procédures et conditions du projet pilote. A l'issue d'une réunion extraordinaire entre la Mairie d'Abobo et la JET, le CCG a été réformé. Le CCG réformé d'Abobo SOGEFIHA a bien fonctionné</p>

Catégorie	Contrainte / défis
<p>Paix et sécurité</p>	<p><u>Tensions sociales et politiques</u></p> <p>Plusieurs types de tensions au sein des populations des communes d'Abobo et de Yopougon se sont multipliées au moment du lancement du projet. Les populations avaient tendance à privilégier leurs intérêts personnels par l'intermédiaire de politiciens issus de leur groupe ethnique. C'est donc dans ce contexte que les autorités municipales ont essayé de garantir la neutralité politique et la redevabilité dans la fourniture des services publics. En outre, à l'issue de l'élection municipale d'octobre 2018, l'ex-ministre du MIS est devenu le Maire de la commune d'Abobo puis Premier Ministre en 2020 : cela a rendu difficile la communication entre les agents de mairie et le maire.</p> <p>Les luttes politiques au niveau national étaient devenues imprévisibles à l'approche de l'élection présidentielle de 2020. D'autre part, les décès des premiers ministres (Gon Coulibaly en juillet 2020 et Ahmed Bakayoko en mars 2021) intervenus au sein du parti au pouvoir ont constitué une autre préoccupation en ce qui concerne la succession éventuelle du président Alassane Ouattara pour la prochaine élection présidentielle de 2025.</p> <p><u>Pandémie de COVID-19</u></p> <p>En raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises par la JICA et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, les experts japonais n'ont pas pu se rendre en Côte d'Ivoire de mars 2020 à fin 2020. De plus, en raison des mesures de prévention de la pandémie COVID-19 prises par le gouvernement ivoirien, les autres actions communautaires non infrastructurelles qui devaient être réalisées après le 18 mars 2020 à Yopougon ont été reportées. La pandémie de COVID-19 était également susceptible de constituer un facteur important pouvant mettre à mal la cohésion sociale au sein des communautés d'Abidjan. La peur que suscite la pandémie et les frustrations liées aux mesures restrictives prises par le gouvernement pouvaient accentuer la stigmatisation sociale au sein des populations. C'est pourquoi la JET et les communes ont organisé des séances de formation sur la COVID-19 et la stigmatisation sociale à l'intention des membres des CCG afin de faire face à cette situation. Les membres des GCC qui ont reçu la formation ont partagé les connaissances acquises avec d'autres résidents en placardant des affiches sur les tableaux d'affichage et en utilisant les SRS.</p>

(4) Réalisations du projet (Chapitre 4)

1) Réalisation des résultats

a) Résultat 1: Planification fondée sur des données probantes

Tous les indicateurs du résultat 1 "Les programmes triennaux et autres projets des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale" ont été réalisés. Les résultats les plus importants du Résultat 1 étaient la création de la base de données d'infrastructure (BDI) et de la base de données sociale (BDS). Les deux bases de données, ainsi que d'autres informations et données, ont été utilisées pour l'élaboration du programme triennal et pour l'identification des projets d'infrastructure à mettre en œuvre. Ces deux bases de données créées par le projet sont particulièrement devenues des bases de données scientifiques qui permettent de justifier la validité du choix des projets. Tout au long du processus de création de la BDI et de la BDS, les capacités des homologues de chaque commune en matière de création et d'utilisation des bases de données ont été renforcées. En outre,

les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie chargés de l'élaboration des programmes triennaux et autres projets ont été définies.

b) Résultat 2: Méthodologie de promotion de la cohésion sociale

Tous les indicateurs du résultat 2 "Une méthodologie de promotion de la cohésion sociale est mise en place dans les communes cibles. Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes" ont été réalisés. Douze CCG composés de représentants issus de différents groupes ethniques, religieux, sexes et générations ont été constitués dans les deux communes cibles. Les CCG sont devenus les principales plateformes de collaboration et ont servi d'interface entre les communautés et les mairies. Les projets pilotes ont été réalisés sur 12 sites avec les CCG et les communes afin de promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés. Grâce aux discussions et aux communications intensives entre les membres des CCG issus de différents groupes, ils ont appris à se comprendre, même si la plupart d'entre eux étaient sceptiques les uns envers les autres avant le démarrage du projet. Les activités de relations publiques sur la cohésion sociale réalisées à travers les tableaux d'affichage, les réseaux sociaux, la radio, les activités culturelles et les affiches, ont généralement été utiles. Les avantages et inconvénients de ces outils ont également été identifiés. Certains CCG ont mené des activités de sensibilisation après la formation sur la consolidation de la paix en affichant par exemple des messages de paix sur le tableau d'affichage, en faisant appel à des leaders d'opinion parmi les femmes, les jeunes, les groupes religieux et autres pour expliquer la nécessité des élections pacifiques et leur demander de diffuser le message au sein de leurs communautés. Dans les 12 quartiers cibles où des CCG ont été mis en place, il n'y a eu aucun incident grave avant, pendant ou après l'élection. La formation de remise à niveau sur la thématique de la consolidation de la paix a été bénéfique. Cela prouve également que la cohésion sociale a été promue dans ces quartiers.

2) Réalisation de l'objectif du projet

Tous les indicateurs relatifs à l'objectif du projet « La méthodologie de fournitures du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles. » ont été réalisés. La prise d'arrêté municipal relatif à la méthode COSAY a été faite en avril 2021. En raison de l'impact de la COVID-19 et de l'élection présidentielle, les deux communes cibles ont eu du mal à mettre en place des CCG en dehors des projets pilotes, dans le cadre de la mise en œuvre de projets d'infrastructure inscrits aux budgets 2020 et 2021. Les communes ont finalement pu mettre en place les CCG en janvier 2022. Les résultats de l'enquête d'état des lieux et de l'enquête finale menées sur les relations entre les résidents ont révélé que le niveau de confiance entre les voisins a augmenté dans toutes les communautés cibles. En outre, le taux de satisfaction vis-à-vis des services publics s'est amélioré de manière significative par rapport à la

situation avant le projet. Ces deux résultats ont été atteints pendant la durée du projet, si l'on exclut le délai de garantie des travaux complémentaires réalisés sur les routes de la phase 1 de COSAY.

3) Recommandations pour l'atteinte de l'objectif global

Des facteurs de nature à affecter la réalisation de l'objectif global ("La cohésion sociale et l'harmonie sont promues dans les communes cibles"), qui devrait être atteint dans trois à cinq années après l'achèvement du projet, ont été observés pendant l'évaluation finale. En ce qui concerne les indicateurs de l'objectif global, les recommandations sont résumées ci-après.

a) Budget pour la mise en place et le suivi des CCG

Le projet conseille aux communes de maintenir la ligne budgétaire prévue pour la promotion de la cohésion sociale dans le programme triennal. La mise en œuvre de la méthode COSAY nécessite un budget pour, entre autres, la mobilisation des agents de mairie pour les consultations publiques et la participation des populations, la coordination et la formation des populations pour les activités publiques telles que la formation sur le partenariat public-privé, le renforcement des capacités des membres du CCG, notamment en matière de culture de la citoyenneté afin de renforcer leur esprit de bénévolat ; et le suivi des CCG transformés en associations à la fin du projet COSAY.

b) Consultation régulière des ex-CCG

Les mairies ont tissé de bonnes relations avec les CCG, comme le montrent les résultats de l'évaluation interne faite auprès des membres des CCG relativement à leur confiance envers les mairies. Etant donné que les CCG et leurs associations successeurs (ex-CCG) constituent une interface entre la mairie et les résidents, les mairies devraient maintenir cette relation avec eux en organisant des réunions régulières en vue de les écouter et de connaître leurs besoins en matière de services publics. En outre, les mairies doivent réagir lorsque les ex-CCG et les populations sont confrontées à des problèmes qui dépassent leurs compétences.

c) Subvention aux CCG et ex-CCG

Les CCG et leurs associations successeurs étant des organisations bénévoles, ils sont généralement confrontés à des problèmes de budget pour la mise en œuvre de leurs activités communautaires. Les mairies devraient donc octroyer des subventions et fournir l'équipement nécessaire pour permettre aux CCG et aux ex-CCG de mettre en œuvre leurs actions communautaires et d'accroître leurs activités de relations publiques.

d) Diffusion de l'information

Le renforcement de la diffusion de l'information publique et communautaire auprès de la population générale, au-delà des membres des CCG et de leurs groupes, reste un défi. Les mairies, les CCG et les ex-CCG doivent améliorer leurs activités de relations publiques et garantir plus de redevabilité.

e) Utilisation des bases de données

Les bases de données, notamment la base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS), constituent l'un des principaux éléments auxquels référence doit être faite lors de l'élaboration des programmes triennaux des mairies. Il va sans dire que les bases de données doivent être mises à jour pour permettre une programmation convenable des actions à inscrire au programme triennal. La BDI doit être mise à jour par les services techniques lorsque de nouvelles informations sont collectées chaque année. Quant à la BDS, le tableau récapitulatif des fiches d'informations sur les quartiers (QIS) doit être mis à jour par les services sociaux chaque année ou lorsqu'il y a un changement dans le niveau de tension sociale.

f) Collaboration entre les services

La bonne communication et le partage de l'information entre les services sont indispensables à la pratique de la méthode COSAY, car sa mise en œuvre nécessite une collaboration entre plusieurs services concernés. Il est donc nécessaire de renforcer les systèmes de partage d'informations et de collaboration au sein de la commune afin de continuer à promouvoir la cohésion sociale de manière efficace.

(5) Leçons tirées de la mise en œuvre du projet (Chapitre 5)

1) Leçons tirées

Les leçons tirées du projet sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Leçons tirées
Promotion de la cohésion sociale	<p><u>Collaboration entre différents groupes sociaux pour la promotion de la cohésion sociale</u></p> <p>La création des CCG est une bonne pratique qui constitue une forme de participation publique. Les CCG servent d'organe consultatif en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi des projets pilotes. Ils jouent un rôle clé dans le suivi des projets pilotes avec l'aide des homologues et de la JET. Les CCG sont composés de représentants de différents groupes tels que les groupes ethniques, religieux, les jeunes, les retraités et les femmes. Toutes ces entités contribuent aux activités communautaires en tant que bénévoles. Les réunions du CCG ont permis d'échanger des points de vue sur les activités communautaires visant à promouvoir la cohésion sociale et le développement des infrastructures de base. Le dialogue communautaire leur a également permis de discuter des problèmes de cohésion sociale. Grâce à ces activités, la confiance entre les groupes de résidents a été renforcée, ce qui a permis de renforcer les relations horizontales.</p>

Catégorie	Leçons tirées
	<p><u>Promotion durable de la cohésion sociale par les ex-CCG</u></p> <p>Les statuts et règlements intérieurs ont permis aux CCG de devenir une plateforme de promotion durable de la cohésion sociale. Des statuts et règlements intérieurs ont été rédigés lors de la création des CCG. Ce mécanisme a permis d'améliorer leur sens d'appropriation et a facilité leur transformation en associations successeurs. En 2021, la JET a mené une enquête sur l'élection présidentielle de 2020 et les cas de violence survenus à Abobo et Yopougon. Les résultats de ladite enquête révèlent qu'aucun cas de violence n'a été observé dans les zones ciblées par le projet COSAY au cours de cette période, alors que plusieurs cas de violence ont été observés dans les quartiers ciblés par d'autres projets de cohésion sociale. L'enquête a révélé que, à la différence des zones ciblées par le projet COSAY, la plupart des quartiers ayant connu des cas de violence n'avaient pas bénéficié d'efforts continus de la part de ceux qui avaient participé aux projets de cohésion sociale. Ainsi, la poursuite des activités des CCG par les associations successeurs a contribué à prévenir les conflits violents grâce à leurs actions de sensibilisation auprès de leurs voisins, même après la fin du projet pilote.</p> <p><u>Action communautaire</u></p> <p>Le projet a mis en œuvre des actions communautaires non infrastructurelles en plus des projets d'infrastructure prévus dans le cadre des projets pilotes de type 2. Grâce au processus de planification et de mise en œuvre des actions communautaires, à savoir les activités de sensibilisation sur la cohésion sociale et les événements sportifs et culturels transcendant les barrières ethniques et religieuses, les différents groupes impliqués dans les activités d'intérêt commun ont noué de bonnes relations entre eux et avec les membres du CCG.</p> <p><u>Participation des femmes</u></p> <p>Les femmes d'Abobo et de Yopougon ne sont pas perçues comme des acteurs du développement communautaire. Bien que le pourcentage de femmes membres des CCG soit faible, leur participation au projet a été remarquable et a contribué à changer les mentalités des populations et des hommes membres des CCG. Lors des réunions du CCG, les femmes suggéraient parfois des approches différentes de celles des hommes pour résoudre les problèmes existant dans les communautés. Les femmes membres du CCG contribuent également à mobiliser les femmes pour participer aux activités telles que les actions communautaires. Grâce aux activités du CCG, les femmes ont été reconnues comme des acteurs importants du développement communautaire et de la cohésion sociale.</p>
<p>Amélioration de la gouvernance locale</p>	<p><u>Le CCG comme une interface entre la mairie et les populations</u></p> <p>Les réunions du CCG ont été des occasions pour les homologues et les populations d'échanger leurs opinions sur les problèmes de cohésion sociale et les besoins en matière de développement d'infrastructures de base. Grâce au projet, les membres du CCG ont compris comment communiquer avec les mairies. Ils ont également compris leurs missions. Cela a contribué à renforcer la confiance entre eux. Les CCG et les associations qui leur ont succédé sont devenus une interface entre la mairie et les résidents. Ils ont pu renforcer les relations verticales.</p> <p><u>Garantir la redevabilité en utilisant des critères de sélection et des bases de données</u></p> <p>Les bases de données sociales et des infrastructures ont été utilisées tant pour l'élaboration des programmes triennaux que pour la sélection des projets du programme triennal auxquels la méthode COSAY a été appliquée. La planification et la sélection de projets sur la base de données probantes ont contribué non seulement à garantir la redevabilité des mairies, mais aussi à opérer un changement de comportement de la part des homologues. Cela a aussi permis d'éviter toute intervention non raisonnable des autorités politiques.</p> <p><u>Emploi de la main d'œuvre locale</u></p> <p>Les communes ont pris en compte l'emploi de la main d'œuvre locale lors de la mise en œuvre des projets pilotes de type 1. La promotion de l'emploi de la main d'œuvre locale a permis de non seulement renforcer la confiance des résidents à l'égard des communes, mais aussi de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes au chômage. Dans le cadre des projets pour lesquels la méthode COSAY a été adoptée, les communes ont constamment demandé aux entrepreneurs de promouvoir l'emploi de la main d'œuvre locale, sans toutefois évoquer cela dans les dossiers d'appel d'offres et marchés.</p>

Catégorie	Leçons tirées
Gestion de projet	<p><u>Leçons tirées des relations publiques</u></p> <p>Afin de transmettre des messages aux personnes qui préfèrent obtenir les informations par des moyens conventionnels, plusieurs affiches ont été confectionnées et placardées sur les tableaux d'affichage installés par le projet. Les méthodes traditionnelles de diffusion de l'information, telles que parcourir la communauté avec un mégaphone, avaient tendance à attirer l'attention des populations analphabètes et âgées. Afin de diffuser les informations relatives au projet auprès d'un plus grand nombre de personnes, des messages de paix ont été diffusés dans le cadre des programmes radio des communes, en particulier en période d'insécurité comme celle de la pandémie de COVID-19 et de l'élection présidentielle de 2020. Pour attirer un plus grand nombre de personnes, des influenceurs ont également été invités et ont contribué à diffuser des messages de paix et de cohésion sociale. Pour les plus jeunes générations, les SRS constituent un moyen efficace pour transmettre le "concept" de cohésion sociale aux personnes qui s'y connaissent en informatique, tandis que les méthodes traditionnelles sont utiles pour la diffusion d'informations spécifiques aux communautés auprès des résidents.</p> <p><u>Leçons tirées des projets d'infrastructure au titre des projets pilotes de type 2</u></p> <p>Des consultations complémentaires avec les parties prenantes ont encouragé la participation positive des usagers des installations et des membres du CCG au projet. Les occasions d'échange entre les parties prenantes a souvent donné lieu à des requêtes non raisonnables au-delà de la consistance des travaux. Cependant, les explications données par la mairie pour faire comprendre les contraintes ont fini par renforcer la confiance entre toutes les parties.</p> <p><u>Formation au Japon</u></p> <p>La possibilité de participer à des programmes de formation, notamment au Japon, a constitué pour les homologues une excellente source de motivation, car ils voulaient apprendre du projet Les nouvelles méthodes et idées qui leur ont été présentées par les experts de la JICA leur ont permis de renforcer leurs capacités et de mettre en œuvre les projets pilotes de manière fluide. Par ailleurs, la participation du Directeur Général du MIS/DGDDL et des Secrétaires Généraux des mairies a permis de renforcer considérablement leur compréhension et leur engagement pour le projet. Leur leadership a permis de rédiger les arrêtés municipaux et d'obtenir/exécuter le budget nécessaire à la mise en œuvre de la méthode COSAY.</p>

2) Recommandations

a) Développement des infrastructures sociales

The successor associations of the CCGs are a legacy for promoting social cohesion in Abobo and Yopougon. However, many of the populations in the communes are still living in poverty with deteriorated social infrastructure. Frustration of the residents is a potential risk for social disharmony in these areas. Thus, there is an immediate need to promote development of social infrastructure in the communes. Since the development budget under the three-year plans is limited, mobilising support from donors may have to be considered. In this sense, utilisation of the COSAY methodologies, including establishing a new CCG and utilising an ex-CCG, should be considered when the commune offices get financial support from a donor.

b) Coordination interministérielle pour la cohésion sociale

Après l'élection présidentielle d'octobre 2020, le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (MRNC) est devenu la première institution ministérielle chargée de promouvoir la

cohésion sociale au sein du gouvernement. Le ministère prévoit de publier une nouvelle politique nationale de cohésion sociale en mars 2022 suite à la fin du PNSCS (2016-2020). Les autres communes du Grand Abidjan ont, à leur tour, exprimé leur volonté et leur intérêt à adopter la méthode COSAY lors du séminaire final. À ce niveau, l'équipe du projet recommande au MIS de coordonner avec le MRNC ainsi que le MSPCS en vue de promouvoir la cohésion sociale, d'étendre la méthode COSAY au sein des communes d'Abobo et de Yopougon et au-delà, pour ainsi pérenniser la méthode.

Table des matières

Résumé narratif
Table des matières
Liste des abréviations

	Page
Chapitre 1 Introduction.....	1-1
1.1 Aperçu du projet	1-1
1.1.1 Contexte historique.....	1-1
1.1.2 Résumé du projet	1-2
1.1.3 Durée du projet	1-3
1.1.4 Zones cibles	1-3
1.1.5 Evaluation	1-3
1.2 Politiques de base du projet	1-4
1.2.1 Promotion de la cohésion sociale.....	1-4
1.2.2 Mobilisation des ressources locales.....	1-7
1.2.3 Considérations particulières dans une société en proie à des conflits.....	1-9
1.2.4 Evaluation de niveau de cohésion sociale.....	1-9
1.3 Système de gestion du projet	1-10
1.3.1 Joint Coordination Committee (JCC)	1-10
1.3.2 Structure générale de gestion du projet.....	1-12
1.3.3 Monitoring Sheets.....	1-13
1.3.4 Relations publiques (RP)	1-13
1.4 Intrants	1-17
1.4.1 Côté japonais	1-17
1.4.2 Côté ivoirien	1-17
Chapitre 2 Activités du projet.....	2-1
2.1 Activités du résultat 1	2-1
2.1.1 Activité 1-1 Elaborer des termes de référence pour l'enquête sociale ainsi que la base de données des infrastructures	2-1
2.1.2 Activité 1-2 Réalisation d'enquête sociale sur la cohésion sociale dans les communes cibles conformément aux termes de référence de l'enquête	2-6
2.1.3 Activité 1-3 Collecte et analyse des informations requises pour la base de données des infrastructures sociales conformément aux termes de référence	2-7
2.1.4 Activité 1-4 Prise d'un texte portant utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration du programme triennal et la formulation de projets au sein de chaque commune cible.....	2-9

2.1.5	Activité 1-5	Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets.....	2-11
2.1.6	Activité 1-6	Elaborer des programmes triennaux pour l'exercice 2020-2022 en tenant compte du texte pris	2-13
2.1.7	Activité 1-7	Elaborer des indicateurs pour mesurer le niveau de réalisation de la cohésion sociale	2-14
2.1.8	Activité 1-8	Réalisation d'un suivi périodique de la cohésion sociale	2-16
2.1.9	Activité 1-9	Réalisation de l'enquête de l'état des lieux sur la cohésion sociale sur les sites de projet.....	2-23
2.1.10	Activity 1-10	Réalisation d'enquête finale sur les sites de projet.....	2-25
2.2	Activités relatives au résultat 2		2-29
2.2.1	Activité 2-1	Révision des activités de la Phase 1	2-29
2.2.2	Activité 2-2	Suivi des activités de la phase 1 si les sites concernés sont confrontés à des défis en matière de cohésion sociale.....	2-39
2.2.3	Activité 2-3	Identification des projets pilotes de Type 1 candidats à partir des programmes triennaux (Exercices 2018 et 2019) et les projets pilotes de type 2 candidats sur la base du résultat de l'enquête sociale et la base de données des infrastructures sociales.....	2-50
2.2.4	Activité 2-4	Sélection de 2 projets pilotes dans chaque commune cible au cours des exercices 2018 et 2019 (Type 1), et de 2 sites de projets pilotes (Type 2) dans chaque commune cible sur la base de critères de sélection	2-52
2.2.5	Activité 2-5	Consultation avec les représentants des résidents en vue d'améliorer leur compréhension des projets pilotes	2-62
2.2.6	Activité 2-6	Réalisation du profilage des populations dans les zones ciblées par les projets pilotes	2-63
2.2.7	Activité 2-7	Mise en place de CCG, une plateforme de collaboration, avec une plus large représentativité des communautés.....	2-68
2.2.8	Activité 2-8	Soutenir les efforts continus d'un ex-CCGPP (ou à organisation qui lui a succédé) de la phase 1 du COSAY dans chaque commune cible.....	2-72
2.2.9	Activité 2-9	Effectuer les formations nécessaires (telles que la résolution de conflits, planification de projet, la recherche de financement) à l'endroit des CCG, ex-CCGPP et des homologues	2-76
2.2.10	Activité 2-10	Formuler et mettre en œuvre des actions communautaires visant la promotion de la cohésion sociale et le développement des zones cibles	2-86
2.2.11	Activité 2-11	Sélectionner un projet d'infrastructure et un projet non infrastructurel (dans le cadre des projets pilotes de type 2) dans chaque zone cible	2-88
2.2.12	Activité 2-12	Concevoir, préparer et exécuter les projets pilotes et faire le suivi conjointement	2-90

2.2.13	Activité 2-13 Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes de types 1 et de type 2.....	2-106
2.2.14	Activité 2-14 Prendre un texte portant création et suivi des CCG et leurs associations successeurs dans chaque commune cible	2-115
2.2.15	Activité 2-15 Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de prendre en compte la mise en place et du suivi des CCG et leurs associations successeurs associations	2-116
2.2.16	Activité 2-16 Prévoir un budget pour la mise en place de CCG pour 2 projets inscrits au programme triennal (Exercice 2020) dans chaque commune cible.....	2-118
2.2.17	Activité 2-17 Partager la méthodologie mise à jour du COSAY avec le personnel des autres communes du Grand Abidjan et les acteurs qui s'intéressent à la cohésion sociale	2-119
Chapitre 3	Contraintes et défis liés à la mise en œuvre	3-1
3.1	Gouvernance locale.....	3-1
3.1.1	Partage de l'information au sein de la mairie.....	3-1
3.1.2	Gestion des calendriers par les mairies.....	3-1
3.1.3	Exécution du budget des mairies	3-2
3.2	Développement communautaire	3-2
3.2.1	Partage de l'information au sein des communautés	3-2
3.2.2	Manque d'esprit de volontariat et de contribution aux activités communautaires	3-3
3.2.3	Abus d'autorité de la part du CCG	3-3
3.3	Paix et sécurité	3-4
3.3.1	Tensions sociales et politiques.....	3-4
3.3.2	Pandémie de COVID-19.....	3-5
Chapitre 4	Réalisations du projet.....	4-1
4.1	Résultats.....	4-1
4.1.1	Résultat 1: Planification fondée sur des données probantes	4-1
4.1.2	Résultat 2: Méthodologie de promotion de la cohésion sociale.....	4-1
4.2	Objectif du projet.....	4-2
4.3	Recommandations pour l'atteinte de l'objectif global	4-4
4.3.1	Budget pour la mise en place et le suivi des CCG.....	4-4
4.3.2	Consultation régulière des ex-CCG	4-5
4.3.3	Subvention aux CCG et ex-CCG	4-5
4.3.4	Diffusion de l'information.....	4-5
4.3.5	Utilisation des bases de données.....	4-5
4.3.6	Collaboration entre les services	4-6
Chapitre 5	Leçons tirées de la mise en œuvre du projet.....	5-1
5.1	Leçons pour la promotion de la cohésion sociale	5-1

5.1.1	Collaboration entre différents groupes sociaux pour la promotion de la cohésion sociale	5-1
5.1.2	Promotion durable de la cohésion sociale par les ex-CCG.....	5-2
5.1.3	Action communautaire.....	5-2
5.1.4	Participation des femmes	5-3
5.2	Leçons pour l'amélioration de la gouvernance locale	5-3
5.2.1	Le CCG comme une interface entre la mairie et les populations.....	5-3
5.2.2	Garantir la redevabilité en utilisant des critères de sélection et des bases de données ...	5-4
5.2.3	Emploi de la main d'œuvre locale	5-4
5.2.4	Leçons tirées des relations publiques.....	5-4
5.3	Leçons pour la gestion de projet	5-6
5.3.1	Leçons tirées des projets d'infrastructure au titre des projets pilotes de type 2	5-6
5.4	Formation au Japon.....	5-6
5.5	Recommandations.....	5-7
5.5.1	Développement des infrastructures sociales	5-7
5.5.2	Coordination interministérielle pour la cohésion sociale.....	5-7

Annexes

Annexe 1	Cadre logique du projet (CLP)	A1-1
Annexe 2	Plan d'opérations (PO)	A2-1
Annexe 3	Plan des intrants (PI).....	A3-1
Annexe 4	Liste des équipements.....	A4-1
Annexe 5	Liste des formations.....	A5-1
Annexe 6	Procès-verbaux des réunions du CCC	A6-1
Annexe 7	Manuel du COSAY	A7-1

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1.1.1	Résumé narratif du Cadre Logique du Projet (CLP)..... 1-2
Tableau 1.3.1	Réunions du CCC..... 1-11
Tableau 1.4.1	Liste des membres de l'Equipe d'Experts de la JICA..... 1-17
Tableau 1.4.2	Affectation des homologues clés (membres du CCC) 1-18
Tableau 2.1.1	Quartiers ciblés dans le cadre de l'enquête sociale2-2
Tableau 2.1.2	Cibles et cadre de l'enquête d'inventaire des infrastructures2-4
Tableau 2.1.3	Informations collectées lors de l'enquête d'inventaire des infrastructures2-8
Tableau 2.1.4	Détail des éléments d'enquête pour mesurer le niveau de réalisation des indicateurs2-16
Tableau 2.2.1	Planification et budgétisation prévues par la réglementation, leur application et les défis connexes.....2-31
Tableau 2.2.2	Processus d'élaboration du programme triennal (Abobo).....2-33
Tableau 2.2.3	Processus d'élaboration du programme triennal (Yopougon)2-34
Tableau 2.2.4	Etat des routes réhabilitées dans le cadre de la Phase 1 du COSAY2-37
Tableau 2.2.5	Etat des établissements scolaires réhabilités dans le cadre de la phase 1 du COSAY.....2-38
Tableau 2.2.6	Projets pilotes de type 1 lot 1 sélectionnés.....2-53
Tableau 2.2.7	Résultat de la sélection des projets pilotes de type 1 lot 2 (Abobo).....2-54
Tableau 2.2.8	Résultat de la sélection des projets pilotes de type 1 lot 2 (Yopougon)2-55
Tableau 2.2.9	Processus de sélection des zones cibles des projets pilotes de type 22-56
Tableau 2.2.10	Critères d'évaluation du niveau de tensions sociales2-57
Tableau 2.2.11	Sites retenus pour les projets pilotes de type 2.....2-57
Tableau 2.2.12	Résumé des projets de la mairie pour les exercices 2020 et 2021.....2-61
Tableau 2.2.13	Informations collectées lors du profilage des populations2-64
Tableau 2.2.14	Caractéristiques selon les résultats du profilage des populations.....2-65
Tableau 2.2.15	Informations collectées lors de l'enquête sur les visiteurs2-65
Tableau 2.2.16	Résultat de l'enquête à la Mairie d'Abobo.....2-66
Tableau 2.2.17	Éléments d'enquête de profilage des populations dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 2.....2-66
Tableau 2.2.18	Éléments d'enquête de profilage des populations dans le cadre des projets pilotes de type 22-67
Tableau 2.2.19	Mise en place des CCG des projets pilotes de type 1 Lot 22-70
Tableau 2.2.20	Réunions avec les ex-CCGPP et les résidents.....2-72
Tableau 2.2.21	Activités de la composante soft des travaux urgents d'entretien de routes2-74
Tableau 2.2.22	Résumé des activités de la composante soft des actions de suivi.....2-75
Tableau 2.2.23	Formation sur le partenariat public-privé 1 (PPP 1).....2-79
Tableau 2.2.24	Formation sur le partenariat public-privé 2 (PPP 2).....2-80

Tableau 2.2.25	Séances de formation sur le PPP 1 réalisées	2-80
Tableau 2.2.26	Participants à la formation au Japon	2-83
Tableau 2.2.27	Programme de la formation au Japon.....	2-83
Tableau 2.2.28	Actions communautaires des CCG / ex-CCGPP.....	2-87
Tableau 2.2.29	Contenu des projets d'infrastructure	2-88
Tableau 2.2.30	Liste des actions proposées et résultats des votes	2-89
Tableau 2.2.31	Travaux de construction au titre des projets pilotes de type 1 lot 1	2-91
Tableau 2.2.32	Travaux de construction au titre des projets pilotes de type 1 lot 2	2-92
Tableau 2.2.33	Aperçu des travaux de construction	2-95
Tableau 2.2.34	Schedule Planning d'exécution.....	2-96
Tableau 2.2.35	Résumé de l'inspection des malfaçons.....	2-99
Tableau 2.2.36	Processus de mise en œuvre des actions communautaires	2-100
Tableau 2.2.37	Calendrier d'exécution et l'état d'avancement des actions communautaires.....	2-102
Tableau 2.2.38	Noms et état d'avancement de la déclaration des nouvelles associations/ONG	2-105
Tableau 2.2.39	Résultats positifs des projets pilotes de type 1 lot 1	2-106
Tableau 2.2.40	Exemples d'effets positifs.....	2-107
Tableau 2.2.41	Difficultés rencontrées dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 1	2-107
Tableau 2.2.42	Conclusions de la mission d'évaluation de la JICA.....	2-108
Tableau 2.2.43	Les grandes lignes des ateliers du deuxième séminaire	2-112
Tableau 2.2.44	Défis identifiés	2-112
Tableau 2.2.45	Engagements pris par les mairies	2-113
Tableau 2.2.46	Engagements pris par les ex-CCG	2-113
Tableau 2.2.47	Eléments à divulguer.....	2-114
Tableau 4.1.1	Réalisation des indicateurs du résultat 1	4-1
Tableau 4.1.2	Réalisation des indicateurs du résultat 2	4-2
Tableau 4.2.1	Réalisation des indicateurs relatifs à l'objectif du projet	4-3
Tableau 4.3.1	Indicateurs relatifs à l'objectif global	4-4

Liste des figures

	Page
Figure 1.1.1	Communes cibles 1-3
Figure 1.2.1	Quels sont les défis du COSAY ? 1-5
Figure 1.2.2	Renforcement de la participation communautaire par la mise en place des CCG 1-6
Figure 1.2.3	Amélioration de la redevabilité : Gagner la confiance des résidents 1-7
Figure 1.2.4	Une idée du Comité Conjoint de Gestion (CCG)..... 1-8
Figure 1.3.1	Comité Conjoint de Coordination (CCC)..... 1-11
Figure 1.3.2	Structure générale de gestion du projet 1-12
Figure 1.3.3	Tableaux d’affichage 1-13
Figure 1.3.4	Programmes radiophoniques sur la cohésion sociale 1-14
Figure 1.3.5	Une scène tirée de la vidéo de relations publiques..... 1-16
Figure 2.1.1	Critères de sélection des sous-quartiers 2-2
Figure 2.1.2	Proposition de révision des indicateurs et clarifications nécessaires 2-15
Figure 2.1.3	Questions liées à la cohésion sociale à Abobo et Yopougon et l’approche du COSAY 2..... 2-18
Figure 2.1.4	Cartographie des bailleurs de fonds/acteurs intervenant dans le domaine de la cohésion sociale 2-20
Figure 2.1.5	Résultat d'un exemple d'indicateur permettant d'évaluer les relations horizontales.... 2-27
Figure 2.1.6	Résultat d'un exemple d'indicateur permettant d'évaluer les relations verticales 2-28
Figure 2.2.1	Résultats des travaux urgents d'entretien..... 2-42
Figure 2.2.2	Résultats des travaux complémentaires..... 2-46
Figure 2.2.3	Travaux de renforcement et études techniques 2-49
Figure 2.2.4	Différences entre les projets pilotes de type 1 et ceux de type 2..... 2-51
Figure 2.2.5	Critères de sélection des projets pilotes de type 1 2-53
Figure 2.2.6	Processus de sélection des projets pilotes de type 1 lot 2 2-54
Figure 2.2.7	Carte des projets pilotes de la phase 2 du projet COSAY 2-59
Figure 2.2.8	Sites de projets pour les exercices 2020 et 2021 2-62
Figure 2.2.9	Les activités de la composante soft..... 2-76
Figure 2.2.10	Processus de mise en œuvre des actions communautaires 2-89
Figure 2.2.11	Structure de mise en œuvre du projet pilote de type 1 2-90
Figure 2.2.12	Structure de mise en œuvre des projets pilotes de type 2..... 2-93
Figure 2.2.13	Installations construites 2-97
Figure 2.2.14	Inspection des malfaçons 2-99
Figure 2.2.15	Structure de mise en œuvre des actions communautaires 2-101
Figure 2.2.16	Actions communautaires mises en œuvre 2-105
Figure 2.2.17	Relations horizontales à Abobo..... 2-109
Figure 2.2.18	Relations horizontales à Yopougon 2-110
Figure 2.2.19	Relations verticales à Abobo 2-111
Figure 2.2.20	Relations verticales à Yopougon 2-111

ABBREVIATIONS

	Abbréviation	Signification
A	AFD	Agence Française de Développement
B	BDI	Base de Données des Infrastructures
	BDS	Base de Données Sociales
	BM	Banque Mondiale
C	CAR	Comité d'Amélioration de la Redevabilité
	CCC	Comité Conjoint de Coordination
	CCE	Comité Conjoint d'Evaluation
	CCG	Comité Conjoint de Gestion
	CCGPP	Comité Conjoint de Gestion de Projet Pilote
	CGQ	Comité de Gestion de Quartier
	CM	Gestion des Travaux
	COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
	COJO	Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres
	COSAY	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan
	C/P	Homologue
	CPL	Cadre Logique de Projet
	D	DDH
DGDDL		Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
DMP		Direction des Marchés Publics
DQE		Devis Quantitatif et Estimatif
DST		Direction des Services Techniques
E	EHF	Etablissement Halley and Family
	EPP	Ecole Primaire Publique
	EPR	Evaluation Participative Rapide
F	FCFA	Franc CFA
	FST	Formation Sur le Tas
G	GCP	Gestion du Cycle de Projet
	GRCI	Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire
	GS	Groupe Scolaire
	GT	Groupe de Travail
	GTF	Groupe de Travail pour la Formation
H	HIMO	Haute Intensité de Main d'Oeuvre
J	JET	Equipe d'Experts de la JICA
	JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
M	MENET	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
	MIS	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

	Abbréviation	Signification
O	OBC	Organisation à base communautaire
	ONG	Organisation Non Gouvernementale
	ONU	Organisation des Nations Unies
	OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
	O&M	Opérations et Maintenance
P	PDI	Personnes Déplacées Internes
	PNCS	Programme National de la Cohésion Sociale
	PNSCS	Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale
	PO	Plan d'Opération
	PPP	Partenariat Public-Privé
	PUIUR	Projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines
	PVD	Procès-Verbal des Discussions
Q	QIS	Fiche d'Informations sur les Quartiers
R	RP	Relations Publiques
S	SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
	SODECI	Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire
T	TDR	Termes De Référence
V	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Chapitre 1 Introduction

1.1 Aperçu du projet

1.1.1 Contexte historique

La Côte d'Ivoire a connu une stagnation socio-économique pendant plus d'une décennie en raison des turbulences résultant du coup d'état ou d'autres conflits. Dans le Grand Abidjan en particulier, le nombre de réfugiés et de déplacés a augmenté lorsque des violences se sont produites à la suite des élections présidentielles de 2010. Cette situation a engendré la formation de zones urbaines pauvres, notamment dans les communes d'Abobo et de Yopougon. Dans ces zones, en plus des infrastructures de base inadéquates dans le domaine de l'éducation, de la santé, des routes et de l'assainissement, le taux de chômage est élevé en raison de la capacité limitée du marché de l'emploi qui empêche l'insertion des jeunes, ainsi que des anciens combattants et déplacés, ce qui constitue un facteur d'instabilité sociale.

Pour faire face à ces problèmes, le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire (GRCI) a développé le Programme National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (PNSCS) (2016-2020). La JICA a également réalisé un projet de coopération technique intitulé « Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan » (dénommé ci-après par « COSAY Phase 1 ») entre juin 2013 et juillet 2016. La mission d'évaluation terminale sur le Projet COSAY Phase 1 a confirmé que la planification et la mise en œuvre du développement des infrastructures sociales avec la méthode participative ont contribué à la promotion du changement des comportements et renforcés les relations entre les résidents des zones affectées par les crises.

Bien que l'élection présidentielle en 2015 se soit déroulée de manière pacifique, les contraintes en matière de cohésion sociale telles que la méfiance entre les résidents eux-mêmes et la méfiance entre ceux-ci et les mairies d'Abobo et de Yopougon étaient toujours présentes. Pour pallier à cette situation, le GRCI a formulé une requête de coopération technique¹ visant à promouvoir la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon à travers la consolidation de la

¹ La coopération technique est un terme utilisé pour décrire l'assistance pratique de la JICA dans les pays en voie de développement. En fonction de la spécificité du projet, l'assistance technique peut inclure l'envoi d'experts de la JICA, la formation des agents locaux (par exemple : les homologues) pour le « renforcement des capacités », la fourniture des Equipements ou d'assistance financière.

méthode COSAY ² dans le processus de planification et de mise en œuvre des services publics au sein des mairies.

Sur la base de cette requête, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée la « JICA ») a tenu une série de discussions avec le GRCI relatives au plan détaillé du « Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II » (dénommé ci-après par « le Projet » ou « COSAY Phase II ») et a conclu le Procès-verbal des discussions (ci-après dénommé le « PVD ») le 26 juillet 2017 comme le montre l'Annexe 4. La JICA a ensuite conclu un contrat avec Oriental Consultants Global Co., Ltd. (ci-après dénommée l'« Equipe d'experts de la JICA ») pour réaliser ce projet de coopération technique.

1.1.2 Résumé du projet

Le résumé du projet qui a été adopté lors de la 1ère réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) a été modifié lors de la 3ème réunion du CCC en tenant compte des discussions qui ont eu lieu avec la mission de suivi envoyée par le siège de la JICA en septembre 2019. La durée du projet a ensuite été prolongée jusqu'en juillet 2023 conformément au procès-verbal de la réunion des parties prenantes relative aux travaux supplémentaires à Abobo et Yopougon. Ledit procès-verbal a été signé le 10 février 2020. La dernière version du Cadre Logique du Projet (CLP), qui définit les grandes lignes du projet, est présentée dans le Tableau 1.1.1.

Tableau 1.1.1 Résumé narratif du Cadre Logique du Projet (CLP)

Intitulé du projet	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II
Durée du Projet	Novembre 2017 – Juillet 2023 (5 années et 9 mois)
Zones cibles	Communes d'Abobo et de Yopougon dans le Grand Abidjan
Groupe cible	- Les personnes vivant dans les Communes d'Abobo et de Yopougon - Le personnel de communes d'Abobo et de Yopougon
Homologues	- Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) (structure responsable du Projet) - Communes d'Abobo et de Yopougon (structures d'exécution)
Objectif global	La cohésion sociale et l'harmonie sont promues dans les communes cibles.
Objectif du Projet	La méthodologie de fourniture du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles.
Extrants	1. Les programmes triennaux et autres projets des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale. 2. Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes.

Source: La version finale du CLP (version 2.2)

² La méthode COSAY couvre les étapes essentielles depuis la sélection du projet jusqu'à la phase post-exécution des projets d'amélioration d'infrastructures de base en tenant compte de la promotion de la cohésion sociale au niveau des communes, surtout dans un contexte urbain.

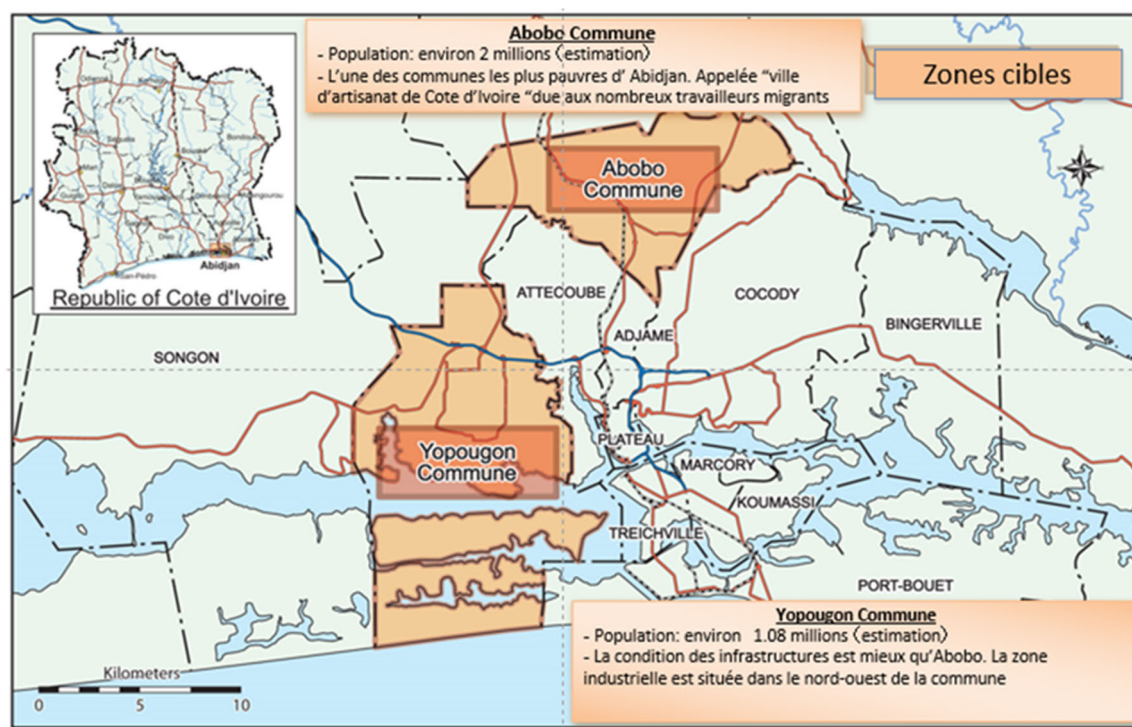
La version finale du CLP (version 2.2) est jointe en Annexe 1.

1.1.3 Durée du projet

Le projet a démarré en novembre 2017 et s'est achevé en en mars 2023³.

1.1.4 Zones cibles

Les zones cibles du projet sont les communes d'Abobo et de Yopougon dans le Grand Abidjan comme indiquées ci-dessous.



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.1.1 Communes cibles

1.1.5 Evaluation

La JICA et le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) ont conjointement procédé aux évaluations et révisions suivantes.

- Evaluation finale de juillet 2020 à février 2021

La JICA fera les évaluations et enquêtes suivantes, principalement pour vérifier la durabilité et l'impact du projet et en tirer des leçons. Le MIS devra fournir l'appui nécessaire.

- Evaluation ex-post, en principe trois (3) ans après l'achèvement du projet
- Etudes de suivi si cela s'avère nécessaire.

³ La durée du projet comprend le délai de garantie des travaux de suivi des routes de la phase 1. Cependant, toutes les activités ont été achevées jusqu'en mars 2022.

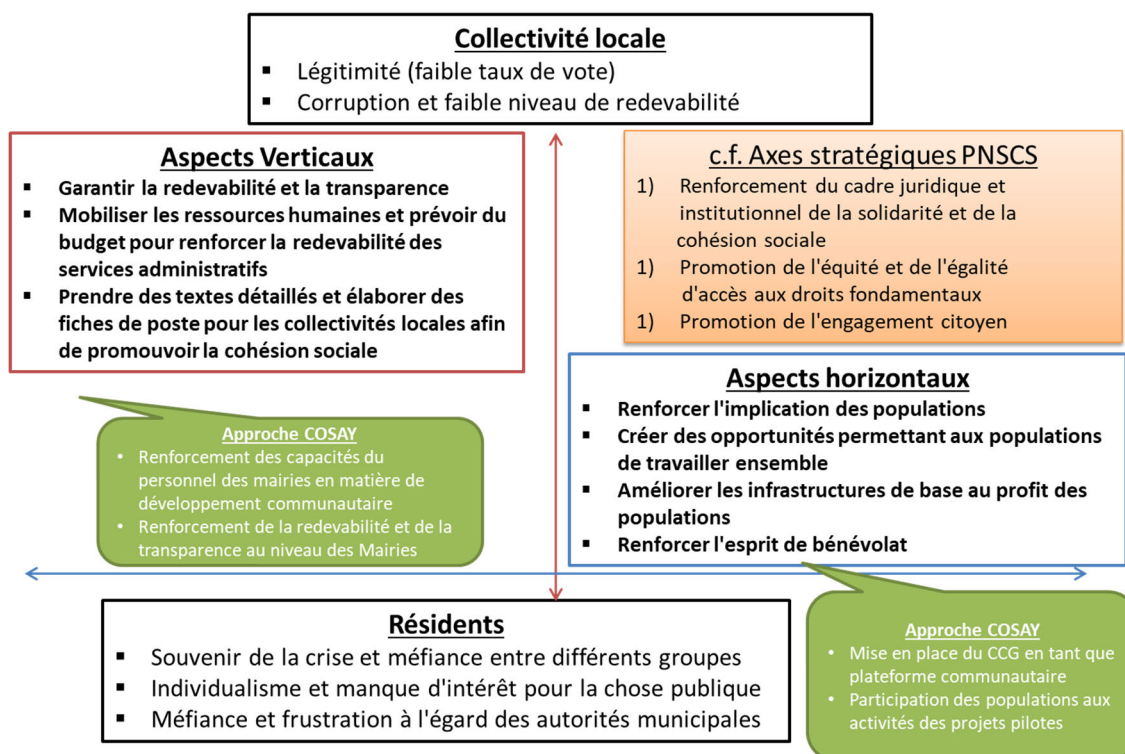
1.2 Politiques de base du projet

1.2.1 Promotion de la cohésion sociale

Le conflit civil prolongé et la crise post-électorale de 2010 ont accentué la fragmentation du tissu social et créé un climat d'antagonisme. Ils ont, de ce fait, rendu plus difficile pour l'Etat d'atteindre les communautés les plus démunies dans les zones touchées par le conflit. Une société cohésive permet aux communautés divisées d'exprimer leurs griefs. Elle permet également à l'Etat de fournir des biens et des services publics à ceux qui en ont besoin de manière plus efficace et efficiente. L'État a, par conséquent, élaboré le programme national de cohésion sociale (PNCS 2012 - 2015) et la politique nationale de solidarité et de cohésion sociale (PNSCS 2016 - 2020) en vue de promouvoir la cohésion sociale sur toute l'étendue du territoire national.

Quelle définition peut-on donner à la notion de "cohésion sociale" ? Bien que fortement contestée, elle est généralement associée à un consensus social et au consentement relatif à des divisions et différences sociales au sein des sociétés fortement divisées. Dans ce sens, le projet COSAY met en évidence, entre autres, deux consensus auxquels il faut parvenir au sein des communautés divisées à Abidjan : celui entre les autorités municipales et les populations, sur le plan vertical ; et celui entre les populations elles-mêmes, sur le plan horizontal. Par conséquent, le Projet estime qu'une société devient cohésive à mesure que les consentements sur les plans vertical et horizontal sont acquis et que les relations y afférentes sont renforcées. Dans cette optique, avant le lancement des activités du projet, l'équipe de projet COSAY a fait une analyse de la cohésion sociale et des défis qu'elle suscite au sein des communautés en proie à des conflits à Abidjan.

La figure ci-dessous résume les défis liés à la cohésion sociale tant sur le plan vertical qu'horizontal, en ce qui concerne les relations entre l'État (les autorités municipales) et la société (les populations) dans le système d'administration territorial. Elle présente également les axes stratégiques que le projet COSAY met en exergue. Afin d'améliorer les relations horizontales (entre les populations elles-mêmes), le projet COSAY a fourni un appui au développement des infrastructures sociales et à la mise en place de Comités Conjointes de Gestion (CCG) considérés comme des facteurs clés de la cohésion sociale. Le projet a également privilégié les interactions public-privé qui encouragent les populations à travailler ensemble et à renforcer la confiance mutuelle. Quant aux relations verticales (entre les autorités municipales et les populations), le projet a permis de réaliser des formations sur le tas en vue de renforcer les capacités en matière de fourniture de services publics au sein de l'administration locale.



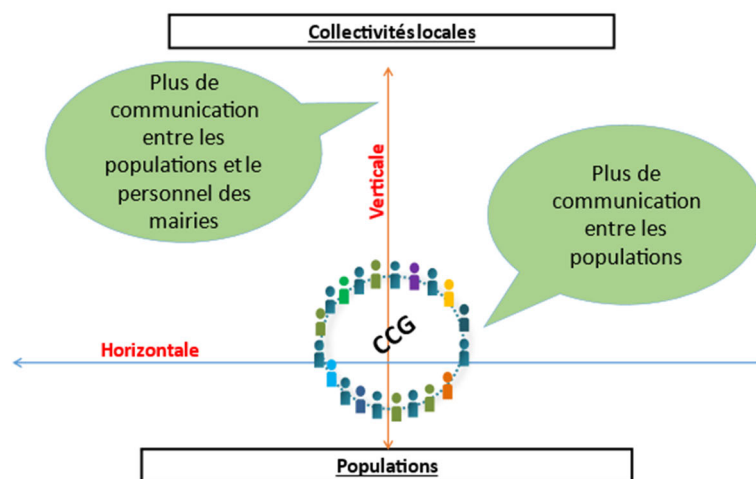
Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.2.1 Quels sont les défis du COSAY ?

Conformément au programme et à la politique nationale susmentionnés, le projet COSAY a mis l'accent sur le renforcement de la collaboration entre les populations des zones en proie à des conflits pour promouvoir la cohésion sociale. Les Communes d'Abobo et de Yopougon ont ensuite été choisies comme cibles du projet, car elles ont été les plus touchées par le conflit dans le Grand Abidjan durant la crise post-électorale. Les travaux de réhabilitation des infrastructures de base telles que les écoles ont été considérés comme un moyen utile de promouvoir la collaboration entre les populations en conflit. En effet, la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires peuvent susciter l'intérêt des populations confrontées non seulement à la détérioration de leur cadre de vie mais aussi au chômage grandissant. Ainsi, le projet COSAY a-t-il permis d'amener les populations à travailler ensemble dans leur intérêt commun et pour atteindre des objectifs communs. Bien que le projet COSAY ait réalisé des travaux de réhabilitation et de construction qui constituent le service public le plus attendu par les populations, l'équipe du projet a souligné que l'objectif du projet n'était pas le développement des infrastructures mais plutôt la promotion de la cohésion sociale. Le projet a également promu le développement participatif et le bénévolat au sein des communautés à travers le dialogue communautaire et les actions communautaires.

(1) Participation communautaire

La participation des populations contribue à promouvoir la cohésion sociale grâce à leurs interactions et à leurs actions en faveur d'objectifs communs tels que l'amélioration des infrastructures de base et/ou la résolution des problèmes auxquels est confrontée la communauté. Le projet COSAY a introduit un mécanisme de collaboration en créant une interface entre les populations et les mairies. L'interface dénommée comité conjoint de gestion (CCG) a facilité l'implication des populations locales issues de différent(e)s groupes / appartenances au sein des zones cibles. Le CCG, en tant que cadre de communication, permet à ses membres de résoudre les problèmes de leur communauté à travers des dialogues et actions, et d'échanger des opinions avec les agents de la mairie en qualité de représentants des populations. La participation communautaire a non seulement permis de promouvoir la bonne communication entre les populations elles-mêmes sur le plan horizontal, mais aussi entre les populations et la mairie, sur le plan vertical.



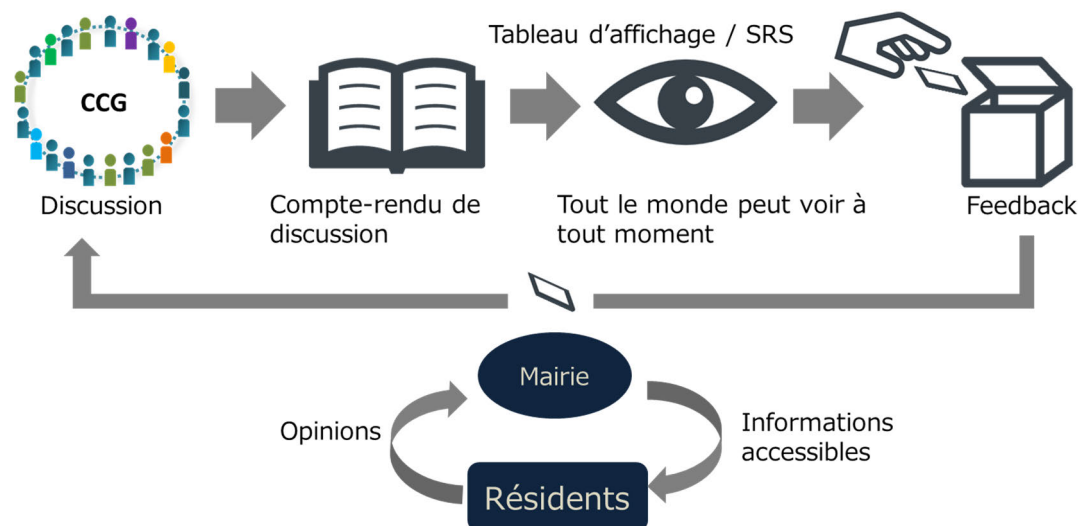
Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.2.2 Renforcement de la participation communautaire par la mise en place des CCG

(2) Accountability

La redevabilité et la transparence permettront aux autorités municipales de gagner la confiance des populations, car la plupart d'entre elles se méfient de leurs voisins et des autorités municipales en raison des conflits qu'elles ont vécus dans le passé.

Il est demandé à la mairie de divulguer des informations publiques, notamment celles relatives à ses programmes, ses décisions et leur exécution. De même, le CCG doit rendre compte aux populations locales de ses discussions avec la mairie ainsi que des décisions prises avec celle-ci. Le projet COSAY a donc mis l'accent sur le renforcement des capacités des agents de la mairie et des membres du CCG en matière de redevabilité.



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.2.3 Amélioration de la redevabilité : Gagner la confiance des résidents

1.2.2 Mobilisation des ressources locales

(1) Mairie

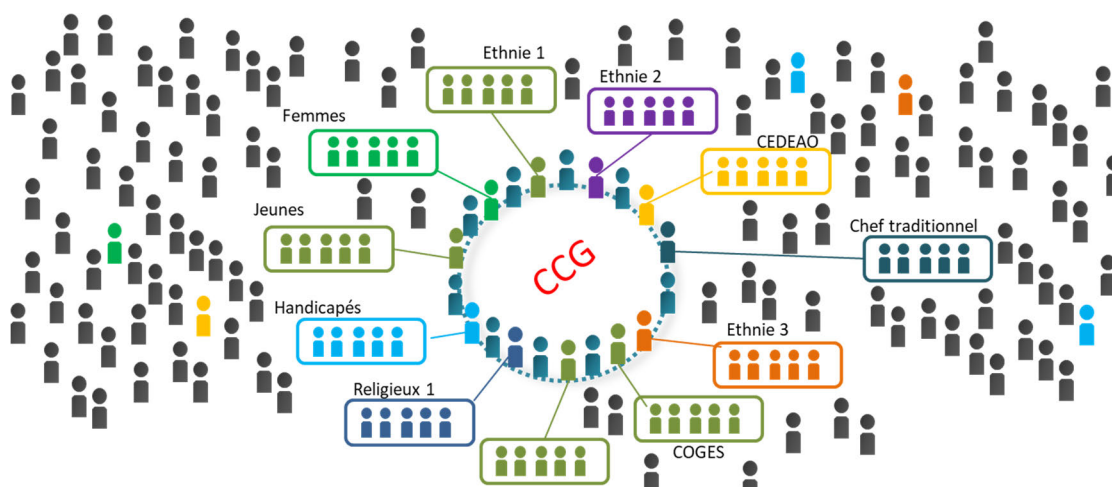
En milieu urbain, les mairies représentent les services de l'administration publique les plus proches des populations. En fonction des pouvoirs qui leur sont dévolus et de leurs capacités, les communes sont chargées de fournir des services administratifs de base aux populations et de gérer les infrastructures de base. En vue de garantir la stabilité de la vie des résidents et la cohésion sociale, il s'avère essentiel de disposer d'une mairie compétente ayant la confiance de ses administrés. Ainsi, le projet COSAY a sélectionné des homologues des services techniques, des services sociaux et de développement humain, et des services de communication de la mairie afin de renforcer leur capacité en matière de promotion de la cohésion sociale à travers le partenariat public-privé. Le choix de ces homologues se justifie par leur proximité avec les populations et les associations communautaires. Le projet COSAY a notamment mis l'accent sur les aspects de développement participatif, communication, redevabilité et de transparence. Les mairies ont par conséquent joué un rôle important dans la mobilisation et la coordination avec les populations dans le cadre de la fourniture de leurs services publics.

(2) Représentants issus de différentes communautés

Au sein de la communauté, l'animosité et la méfiance mutuelles entre les groupes ayant vécu le conflit violent constituent un véritable obstacle à la consolidation de la paix et à la promotion de la cohésion sociale.

Le projet COSAY a donc mis en place un comité sur chaque site du projet pilote afin d'impliquer différents groupes dans l'ensemble du processus de mise en œuvre du projet. Le comité a été dénommé CCG (Comité Conjoint de Gestion) et était composé de représentants de différents

groupes existant dans le quartier, à savoir les groupes ethniques (y compris les victimes de crises), les groupes religieux, les associations de jeunes, les associations de femmes, les COGES et les chefs traditionnels, sous la supervision du personnel de la mairie.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.2.4 Une idée du Comité Conjoint de Gestion (CCG)

Grâce au processus de planification et de mise en œuvre des projets pilotes, les membres du CCG sont parvenus à constituer une bonne équipe œuvrant pour les mêmes objectifs. La peur et la méfiance qui existaient entre eux se sont progressivement dissipées, alors qu'ils hésitaient à se parler au début du projet.

(3) Populations locales

Outre les leaders communautaires, des résidents sont frustrés en raison du manque d'opportunités d'emploi et de l'instabilité politique. Ces résidents, en particulier les jeunes, constituent un groupe à risque qui pourrait être mobilisé et utilisé par des entrepreneurs politiques en période de crise. Les opportunités d'emploi permettront à ces jeunes démunis d'avoir une autonomie financière et d'atténuer la cause économique liée à ce risque. Le projet COSAY a donc fait des efforts pour employer un certain nombre de jeunes pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de construction au titre des projets pilotes.

Les enquêtes sociales menées dans le cadre du projet dans les communes cibles ont révélé un lien entre l'indifférence et l'incompréhension à l'égard des voisins et de l'administration publique, et la peur et la méfiance qui existent non seulement entre les populations elles-mêmes mais aussi entre celles-ci et les mairies. Par conséquent, le projet COSAY a permis aux populations de communiquer entre elles et de se connaître grâce aux dialogues communautaires et aux actions communautaires telles que les matchs de football et les activités de sensibilisation.

1.2.3 Considérations particulières dans une société en proie à des conflits

En ce qui concerne les causes du conflit civil et de la crise post-électorale, il est important d'atténuer les divisions et la méfiance entre les résidents, provoquées par des divisions collectives, socioculturelles et identitaires. Le projet COSAY a par conséquent promu l'inclusion et l'égalité en accordant un intérêt particulier à la représentation de chacun dans le processus de prise de décision.

L'expérience et les dégâts causés par le conflit étant uniques à chaque site, le projet COSAY s'est servi des résultats de l'enquête sociale pour s'imprégner de l'expérience du conflit sur chaque site cible. Le projet a, sur cette base, aidé les populations à se remettre de leurs blessures sociales et à aller de l'avant.

Ayant ces éléments à l'esprit, le projet COSAY a fait deux enquêtes au niveau des sous-quartiers, à savoir une enquête sociale et un inventaire des infrastructures. L'enquête sociale a permis d'évaluer le niveau de (d') (in)cohésion sociale et les dynamiques sociales à partir d'entretiens faits avec les résidents. Quant à l'inventaire des infrastructures, elle a permis de faire état des infrastructures, y compris les installations et équipements clés des écoles et hôpitaux. Le projet a ensuite transformé les résultats de ces enquêtes en bases de données sociales et des infrastructures, lesquelles ont été remises aux communes. Ces bases de données leur permettront non seulement de programmer leurs actions de développement sur la base de données probantes, mais aussi de savoir "où" et "quel" type de projet contribue efficacement à promouvoir la cohésion sociale dans un contexte post-conflituel.

1.2.4 Evaluation de niveau de cohésion sociale

Evaluer le niveau de réalisation de la cohésion sociale demeure un défi. La notion de cohésion sociale semble être intangible et un peu ambiguë, même si le PNSCS a défini la cohésion sociale comme "la capacité d'une société à assurer un bien-être durable à tous ses membres, y compris un accès égal et équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective, et la participation responsable". Dans le cadre du projet COSAY et de son évaluation, certains indicateurs ont toutefois été examinés pour évaluer le niveau de réalisation de la cohésion sociale telle que perçue par le projet.

Comme l'indique le point 1.2.1, le projet COSAY évalue le niveau de réalisation de la cohésion sociale sous deux angles analytiques. Le premier porte sur les relations horizontales, tandis que le second concerne l'aspect vertical. La question fondamentale permettant d'évaluer les relations horizontales est la suivante : "Le nombre de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents dans les zones cibles sont cohésives a-t-il augmenté après l'intervention du projet ?". Quant aux relations verticales, la question est la suivante : "Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie dans les zones cibles a-t-il augmenté après

l'intervention du projet ?". Le projet considère que la cohésion sociale s'est renforcée en raison de l'amélioration du niveau de réalisation de ces deux indicateurs au fil du temps.

1.3 Système de gestion du projet

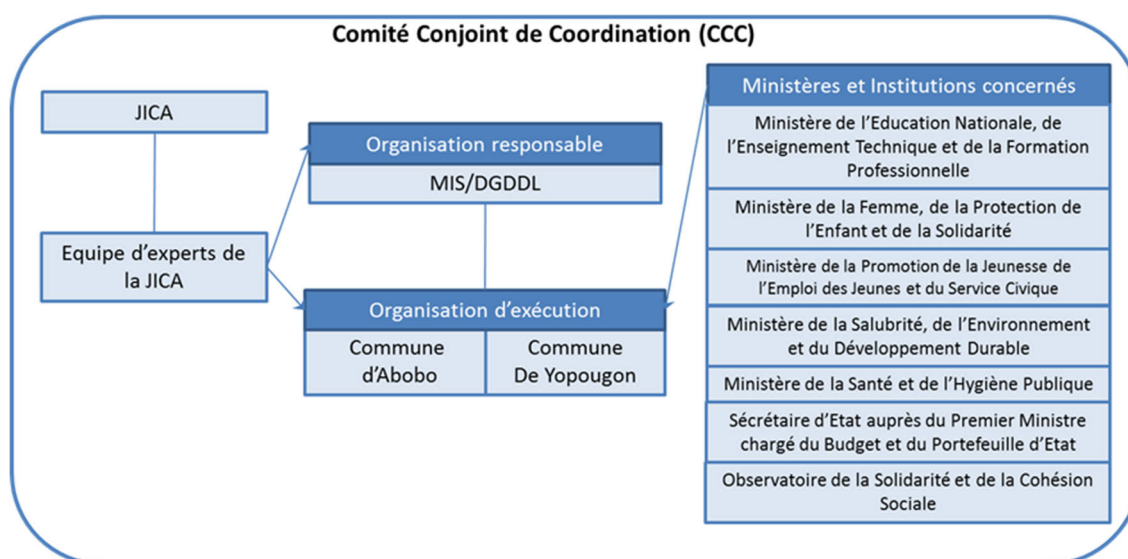
1.3.1 Joint Coordination Committee (JCC)

(1) Fonction

Le Comité Conjoint de Coordination (CCC) a été mis en place afin de faciliter la coordination inter-organisationnelle. Le CCC s'est réuni au moins une fois par an et autant de fois que nécessaire. Le CCC approuve le plan annuel de travail, révisé l'état d'avancement global, confirme le résultat du suivi du projet et donne son point de vue sur les problèmes majeurs rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet.

(2) Membres

Le CCC est présidé par le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local DGDDL/MIS. Il est composé des entités suivantes : au niveau du MIS, nous avons le Directeur Général du Développement et du Développement Local (DGDDL) qui est le Directeur de Projet. Pour la commune d'Abobo, l'Adjoint au Maire, le Secrétaire Général, le Directeur des Services Techniques, le Directeur des Services Socio-culturelles et du Développement Humain, le Directeur Financier, les agents affectés au projet et le Service de Communication. Pour la commune de Yopougon, l'Adjoint au Maire, le Secrétaire Général, le Directeur des Services Techniques, le Directeur du Développement Humain, le Trésorier, le Directeur Financier et le Directeur de la Communication. Ensuite, un représentant du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, un représentant du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, un représentant du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, un représentant du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, un représentant du Ministère de la Santé Publique et de l'Hygiène, un représentant du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille d'Etat, un représentant de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, un représentant du bureau de la JICA Côte d'Ivoire, et le Conseiller Principal de l'Equipe d'Experts de la JICA (JET). Le Président peut convoquer les représentants des ministères, des organismes et autres structures concernés. La structure du CCC se présente comme suit.



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.3.1 Comité Conjoint de Coordination (CCC)

(3) Réunions du CCC

Toutes les réunions du CCC organisées sont résumées dans le tableau ci-dessous et les procès-verbaux signés par les membres du CCC sont joints en Annexe 6.

Tableau 1.3.1 Réunions du CCC

Réunion du CCC	Ordre du jour	Date
1^{er} CCC	- Aperçu du projet COSAY - Adoption du plan de travail (CLP ver. 1)	20 Nov. 2017
2^{ème} CCC	- Etat d'avancement du projet COSAY - Validation des projets pilotes	16 Nov. 2018
3^{ème} CCC	- Etat d'avancement du projet COSAY - Compte rendu de la formation au Japon - Validation des modifications apportées au CLP (ver. 2)	20 Nov. 2019
4^{ème} CCC	- Etat d'avancement du projet COSAY - Validation des résultats de l'évaluation finale conjointe	24 Fév. 2021
5^{ème} CCC	- Réalisations et leçons tirées du projet COSAY	15 Mars 2022

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Lors de la 1^{ère} réunion du CCC, le Plan de Travail a été validé et adopté par les membres du CCC. Après le processus de sélection des projets pilotes, la deuxième réunion du CCC a eu lieu et les projets pilotes ont été validés et adoptés par les membres du CCC.

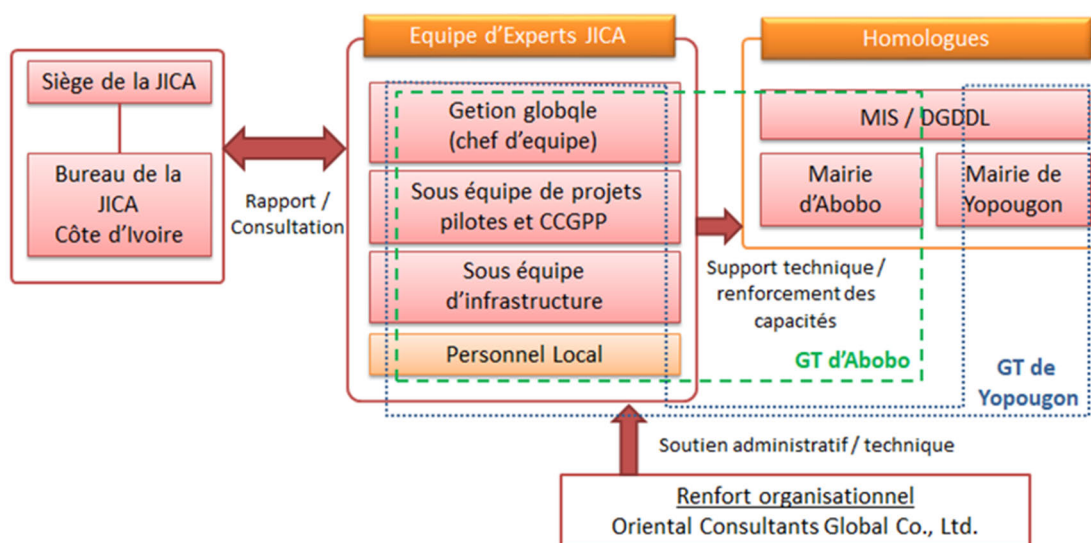
Lors du 3^{ème} CCC, les homologues ont fait un compte rendu de la formation qui a eu lieu au Japon en juin 2019. Ils ont également fait l'état d'avancement des activités du projet. En consultation avec la JICA et les homologues, la proposition de révision du CLP présentée par MIS lors du CCC a été validée. La version révisée du CLP (ver.2) a finalement été validée et signée par la JICA et le MIS en mars 2020.

Lors du 4^{ème} CCC, en plus du rapport d'avancement des activités du projet, la mission d'évaluation de la JICA a présenté les résultats de l'évaluation finale conjointe faite entre août 2020 et février 2021 à travers des entretiens qui ont été faits en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. La mission d'évaluation a conclu que le projet atteindrait son objectif pendant sa durée. Les résultats ont été partagés à tous les participants pour approbation.

Le 5^{ème} CCC a eu lieu le 15 mars 2022. Les résultats et les leçons tirées du projet ont été présentés par les homologues et la JET. Le rapport d'avancement du projet (projet de rapport d'achèvement du Projet) a été validé. Les listes d'équipements ainsi que les attestations de participation au projet de tous les homologues ont été remises au MIS/DGDDL et aux communes d'Abobo et de Yopougon lors de ladite réunion.

1.3.2 Structure générale de gestion du projet

En ce qui concerne la gestion quotidienne du projet, l'Equipe d'experts de la JICA a mis en place la structure de gestion de projet suivante pour assurer la réalisation des résultats du Cadre logique du Projet (CLP).



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.3.2 Structure générale de gestion du projet

Afin de rendre les activités du projet efficaces et efficientes, l'Equipe d'experts de la JICA et les homologues ont conjointement mis en place des comités pour discuter des détails des activités, de la répartition des tâches ainsi que des questions relatives à la cohésion sociale. Des Groupes de Travail (GT), un GT dans la commune d'Abobo et un GT dans la commune de Yopougon, ont été mis en place en incluant les homologues à un niveau pratique pour un transfert des compétences techniques de manière efficace et efficiente. Au total 39 réunions de GT ont été organisées pendant la durée du projet. En outre, d'autres comités tels que le Comité

d'Amélioration de la Redevabilité (CAR) ont été mis en place avec l'accord des homologues en fonction du rôle des mairies.

1.3.3 Monitoring Sheets

La JET et le MIS ont discuté et fait le suivi du projet en utilisant la fiche de suivi de la JICA pour évaluer l'état d'avancement du CLP et du PO tous les six mois. Et ont transmis la fiche de suivi à la JICA.

1.3.4 Relations publiques (RP)

(1) Tableaux d'affichage

Le projet a installé des tableaux d'affichage sur tous les sites de projet pilote (12) ainsi que sur les sites de suivi du projet routier de la phase 1 (2) afin de transmettre des messages aux populations des quartiers concernés. Les tableaux d'affichage étaient gérés par les membres du CCG avec l'appui de la mairie et de la JET. Le membre chargé de la gestion des tableaux d'affichage au niveau du CCG y a affiché plusieurs posters conçus pour le projet ainsi que d'autres informations souhaitées par les résidents après approbation par CCG. Les tableaux d'affichage ont également été utilisés pour recueillir les avis des résidents par le biais d'une boîte à suggestions intégrée au tableau d'affichage.



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.3.3 Tableaux d'affichage

(2) Programmes radiophoniques

Afin de communiquer sur le projet auprès d'un plus grand nombre de personnes, le projet a lancé des programmes radiophoniques en collaboration avec les deux communes depuis janvier 2020.

Etant donné que les deux communes ont leurs propres chaînes de radio, à savoir Abobo FM et Radio Yopougon, le projet et les communes ont décidé d'organiser des émissions radiophoniques toutes les deux semaines.

Cependant, les programmes sont diffusés sur une base hebdomadaire depuis le mois de mai pour Yopougon et le mois d'août pour Abobo. Le contenu varie de temps à autre : les sujets abordés incluent, par exemple, la présentation du CCG, de son rôle et ses activités ; la cohésion sociale dans chaque commune/site ; les avantages des plates-formes Facebook du CCG, les élections pacifiques ; et ainsi de suite. Il semble que les programmes radiophoniques donnent l'occasion aux membres du CCG d'échanger des opinions sur les activités du CCG et de partager directement les conditions de vie sur chaque site avec les agents de mairie. Les émissions radiophoniques semblent contribuer à la création de réseaux et à l'instauration d'un climat de confiance entre les agents de mairie et les membres du CCG.

Par ailleurs, le projet a invité des influenceurs, à savoir Tiesco Le Sultan, DJ Lewis, Defty, El Commandante, Le Magnific et Willy Dumbo à participer aux programmes radiophoniques d'avril à juin 2020. Ils ont permis de diffuser des messages de paix et de cohésion sociale, avec pour objectif d'attirer un plus grand nombre d'auditeurs.

Les programmes radiophoniques ont contribué à diffuser des messages de paix à un plus grand nombre de personnes, surtout en période d'insécurité telle que la pandémie de COVID-19 et les élections présidentielles de 2020.



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.3.4 Programmes radiophoniques sur la cohésion sociale

(3) Services de réseaux sociaux (SRS)

Lors de la deuxième formation sur les relations publiques qui a eu lieu le 26 février 2020, le projet a aidé tous les CCG à créer leurs pages Facebook et créé une plateforme Facebook par commune. A la fin de la formation, les CCG ont créé leurs pages Facebook respectives appartenant soit à "COSAY ABOBO⁴" soit à "COSAY YOPOUGON⁵". Chaque CCG est censé mettre en ligne sur Facebook ses activités récentes et celles à venir, afin que les autres CCG puissent également se faire une idée de ce qui se passe sur les autres sites.

Parallèlement à cela, les communes d'Abobo et de Yopougon publient également les informations relatives aux activités du COSAY sur leurs pages Facebook. La Mairie d'Abobo a publié sur Facebook la vidéo d'un programme radio ordinaire ainsi que la vidéo de la cérémonie d'ouverture des écoles réhabilitées dans le cadre des projets pilotes d'infrastructure. La Mairie de Yopougon a publié sur Facebook des informations relatives aux actions communautaires réalisées sur les sites des de projets pilotes de type 2.

(4) Outils de relations publiques

Le projet a permis de produire plusieurs courtes vidéos pour sensibiliser les populations sur plusieurs thématiques, à savoir la propreté, la prévention de la COVID-19 et la stigmatisation sociale. La première vidéo de sensibilisation a été réalisée avec des membres du personnel local, tandis que la dernière vidéo a été réalisée avec un membre du CCG et plusieurs célèbres comédiens ivoiriens qui ont gracieusement participé à notre initiative. Les deux vidéos ont été réalisées et montées par le personnel local et le matériel du COSAY2.

Parallèlement à cela, le projet a produit une chanson pour le COSAY2. Cette chanson véhicule des messages de paix et de cohésion sociale. Le projet a sollicité DEFTY, l'auteur et compositeur qui avait produit la chanson COSAY au cours de la phase 1, pour en faire une version pour la phase 2. La chanson est utilisée en fond sonore dans la vidéo de sensibilisation sur la prévention de la COVID-19 et la stigmatisation sociale qui a été mise en ligne sur les plateformes Facebook des CCG. Elle est également utilisée en fond sonore dans la vidéo de relations publiques du projet évoquée ci-dessous.

Avant les élections présidentielles d'octobre 2020, la JET a également entrepris de produire une vidéo visant à sensibiliser sur des élections pacifiques et la cohésion sociale, même en période électorale. La vidéo a été réalisée dans huit langues locales (Attié, Attié Citadin, Baoulé, Koyaka, Koulango, Malinké, Sénoufo, et Yacouba) dans le but d'atteindre un plus grand nombre de résidents. Ladite vidéo a été mise en ligne sur les plateformes Facebook.

⁴ <https://www.facebook.com/COSAY-ABOBO-111630387101239/>

⁵ <https://www.facebook.com/Cosay-yopougon-111778930420627/>

Afin de promouvoir et de diffuser les informations relatives aux activités, à la méthode et aux retombées positives du projet, la JET a produit une vidéo de promotion juste avant le séminaire final qui s'est tenu en juillet 2021. La vidéo est composée de plusieurs photos d'activités et d'interviews faits auprès des homologues et des membres des ex-CCG. Elle a été visualisée lors du séminaire final. La vidéo a aussi été transmise au MIS, aux communes et à la JICA afin qu'ils puissent l'utiliser pour promouvoir les activités du projet sur leurs sites internet et/ou leurs réseaux sociaux.



Source: Equipe d'Experts de la JICA

Figure 1.3.5 Une scène tirée de la vidéo de relations publiques

La vidéo a été mise en ligne sur la chaîne YouTube de la JICA, JICAChannel02 (Renforcer la confiance c'est aussi consolider la paix - un modèle de cohésion sociale en Côte d'Ivoire - : <https://www.youtube.com/watch?v=Rgt-P3EVToU&t=30s>), et sur les pages Facebook de la Mairie d'Abobo.

En plus de cela, la JET a produit des dépliants en anglais et en français pour communiquer sur les activités et la méthode du projet. Le dépliant est un résumé narratif du manuel COSAY contenant plus d'images ainsi que les avis des homologues et des membres de l'ex-CCG. Les dépliants ont également été distribués aux participants du séminaire final et remis au MIS et aux communes pour leurs futures activités de communication sur le projet.

1.4 Intrants

1.4.1 Côté japonais

(1) Experts de la JICA

Les experts de la JICA ont donné les orientations techniques, les conseils et les recommandations nécessaires aux homologues sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre du projet. Le Tableau 1.4.1 présente les membres de l'Equipe d'Experts de la JICA.

Tableau 1.4.1 Liste des membres de l'Equipe d'Experts de la JICA

Titre	Nom
Chef de Mission/ Consolidation de la paix	M. Masaya Sekiguchi
Adjoint au Chef de Mission / Passation de marchés	Mme. Keiko Otoguro
Adjoint au Chef de Mission / Gouvernance locale (Plan de développement/ budgétisation)	Dr. Yoshito Nakagawa
Gouvernance locale (Redevabilité / système juridique)	M. Keisuke Hattori
Développement communautaire	Mme. Chie Yoshimi
Enquête sociale	Mme. Yukiko Nishibari
Base de données des infrastructures / Passation de marchés	Mme. Hiroko Ishikawa M. Noboru Nara
Entretien des routes	M. Hiroshi Ueda M. Shinya Kameoka M. Hiroaki Kobayashi M. Hironobu Kuroe M. Takashi Matsubara
Coordonnatrice administrative / Formation / Relations	Mme. Mai Kataoka Mme. Ayano Nakazawa

Source : Equipe d'Experts de la JICA

L'affectation des experts de la JICA est présentée en Annexe 3.

(2) Autres intrants

La partie japonaise a fourni des véhicules et l'équipement nécessaire à la mise en œuvre du projet, y compris du matériel roulant et des équipements de bureau tels que des ordinateurs, des photocopieuses et des imprimantes. L'équipement fourni est présenté en Annexe 4, à l'exception des véhicules mis à disposition par le bureau de la JICA en Côte d'Ivoire. La partie japonaise a également offert des formations aux homologues tant en Côte d'Ivoire et qu'au Japon. Elle a aussi pris en charge les dépenses liées aux projets pilotes de type 2.

1.4.2 Côté ivoirien

La partie ivoirienne a fourni un directeur de projet, un coordinateur de projet, des gestionnaires de projet, des chefs de projet et d'autres homologues dont la liste suit.

Tableau 1.4.2 Affectation des homologues clés (membres du CCC)

Mission	Structure	Fonction
Directeur de projet	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, MIS	Directeur Général
Coordonnateur du projet	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, MIS	Conseiller du Directeur Général
Chef de projet	Mairie d'Abobo	Secrétaire Général
Chef de projet	Mairie de Yopougon	Secrétaire Général
Chef de projet	Mairie d'Abobo	Directeur des Services Techniques
Chef de projet	Mairie d'Abobo	Directeur des Services Socioculturels et du Développement Humains
Chef de projet	Mairie d'Abobo	Directeur de la communication
Chef de projet	Mairie de Yopougon	Directeur des Services Techniques
Chef de projet	Mairie de Yopougon	Directeur du Développement Humain
Chef de projet	Mairie de Yopougon	Responsable de la communication

Source : Equipe d'Experts de la JICA

La liste de tous les homologues affectés au projet en donnée en Annexe 3.

La partie ivoirienne a mis à disposition des locaux et équipements, y compris un bureau approprié sis au MIS pour la JET. Elle a également pris toutes les dispositions jugées nécessaires et alloué le budget nécessaire à la mise en œuvre efficace du projet, y compris les dépenses liées aux projets pilotes de type 1 inscrits au programme triennal de chaque zone cible, ainsi que les coûts de fonctionnement et d'entretien des équipements fournis et des installations construites dans le cadre du projet.

Chapitre 2 Activités du projet

Le présent chapitre résume les activités détaillées du projet en fonction de chaque résultat escompté prévu dans le cadre logique du projet.

2.1 Activités du résultat 1

Les programmes triennaux et autres projets des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale.

2.1.1 Activité 1-1 Elaborer des termes de référence pour l'enquête sociale ainsi que la base de données des infrastructures

(1) Termes de référence pour l'enquête sociale

L'enquête sociale menée dans le cadre du projet visait à collecter de manière objective des informations sur les quartiers en vue de la prise de décisions rationnelles et équitables relativement à la mise en œuvre des services publics. Etant donné que le délai imparti pour cette enquête sociale était court (approximativement un mois et demi), des discussions de groupes ont donc été privilégiées pour une collecte de données efficace et efficiente. Les détails des termes de référence de l'enquête sociale sont présentés ci-dessous :

1) Méthodologie

Des Discussions de Groupe (FDG) d'une durée de deux heures ont été organisées en vue de collecter les informations nécessaires dans les quartiers cibles. Des entretiens individuels ont suivi les FGD lorsque des informations supplémentaires s'avéraient nécessaires pour clarifier les informations recueillies au cours des FGD.

2) Sites ciblés par l'enquête

A l'exception des quartiers dans lesquels une autre enquête sociale avait été faite en février 2017, douze quartiers sur dix-neuf dans la commune d'ABOBO et quatorze quartiers sur vingt dans la commune de YOPOUGON ont été ciblés dans le cadre de cette enquête sociale.

Tableau 2.1.1 Quartiers ciblés dans le cadre de l'enquête sociale

Commune	No.	Nbre. de quartiers visités pendant l'enquête de 2017	Nbre. De Quartiers couverts par l'Enquête Sociale du COSAY 2
Abobo	19	7	12
Yopougon	20	6	14

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Cependant, puisque certains quartiers sont relativement vastes, les FDG ont été planifiées au niveau des sous-quartiers de plusieurs quartiers afin de s'assurer que les personnes interrogées partagent les mêmes réalités et que celles-ci pourraient discuter de leurs conditions de vie. La sélection des sous-quartiers ciblés a été faite sur la base des critères mentionnés ci-dessous. Après l'application de ces critères, des enquêtes ont été faites dans les sous-quartiers ayant obtenu les scores les plus élevés. Les aspects liés à la sécurité au niveau des critères ont été pris en compte sur la base des informations collectées auprès des mairies et/ou des organisations travaillant sur la cohésion sociale telles que Interpeace et Indigo.

Critère de Sélection des Sous-quartiers

- ① Sous-quartiers ou il y a eu un conflit ouvert entre les individus/ou entre les communautés pendant la guerre civile et la crise post-électorale.....3 points au maximum
 - 1) Plus d'un (01) conflit entre les individus/ou entre les communautés du fait de leur différence ethnique/ou appartenance politique et ou / religieux, provoqué par la guerre civile, et par la crise post-électorale ;
 - 2) Conflits ayant entraîné un (01) ou plusieurs blessés ;
 - 3) Conflit ayant entraîné un (01) ou plusieurs morts.
- ② Sous-quartiers qui connaissent des problèmes reconnus de cohésion sociale (points chauds).....2 points au maximum
Chacun de ces items fait un point, puis y ajouter les items correspondants
 - 1) Au moins une (01) communauté ou groupe associatif est reconnu stigmatisé par une ou d'autres communautés ;
 - 2) Au moins deux (02) communautés ou groupe associatifs refusent de se retrouver pour des activités communes ;
- ③ Sous-quartier ayant eu ses infrastructures détruites du fait de la crise post-électorale.....2 points au maximum
 - 1) Il n'y a aucun/une infrastructure socio-économique qui nécessite réhabilitation à cause de son état défectueux...0 point
 - 2) Il y a deux infrastructures socio-économique qui nécessitent réhabilitation à cause de leurs états défectueux ...1 point
 - 3) Il y a plus de trois infrastructures socio-économiques qui nécessitent réhabilitation à cause de leurs états défectueux...2 points
- ④ Sous-quartiers ayant été ciblés pour abriter des projets de la commune ...1 point
- ⑤ Habitants de sous-quartiers ayant initié un projet communautaire...1 point
- ⑥ Absence d'infrastructure JICA dans le sous-quartier.....1 point
- ⑦ Sous-quartiers fortement impactés par les attaques des enfants dits « microbes »...Devront être pris en considération

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.1.1 Critères de sélection des sous-quartiers

3) Equipe d'enquête

Social L'équipe des enquêteurs affectée à cette enquête sociale était composée d'un expert japonais, de facilitateurs et assistants locaux. Elle était composée de quatre personnes au total issues de la JET. Etant donné qu'Abobo et Yopougon sont des zones à forte densité démographique avec de fortes tensions sociales, l'équipe a prévu quitter ces communes avant 17h00 afin d'éviter d'être confrontée à des problèmes d'insécurité.

4) Lieux de réalisation de l'enquête

La préparation des lieux appropriés pour la tenue des réunions dans chaque quartier/sous-quartier a été faite par les communautés cibles à la demande de la mairie et de l'équipe des enquêteurs.

5) Calendrier de réalisation de l'enquête sociale

- Sélection des sites à l'aide des critères de sélection des sous-quartiers : à partir de fin janvier 2018
- Début de l'enquête sociale : à partir de début février 2018
- L'enquête sociale a été réalisée en deux jours à Abobo et deux autres jours à Yopougon sur une semaine. Un jour a été consacré à la documentation.

(2) Base de données des infrastructures

Avant la création d'une base de données appropriées des infrastructures sociales pour les communes cibles, la JET a fait des entretiens avec les agents de la Direction des Services Techniques (DST) de chaque mairie relativement aux données de l'inventaire des infrastructures sociales existantes dans les communes. Ces données d'inventaires incluent les données fournies par les ministères de tutelle et la DREN. En ce qui concerne la préparation de l'enquête, la JET et la mairie ont conjointement effectué des simulations d'enquête en vue d'analyser le contenu et les méthodes d'enquête.

La JET envisageait utiliser les données d'inventaire existantes archivées au niveau des Directions des Services Techniques de même que les inventaires d'infrastructures qui ont été compilés par la direction compétente des ministères de tutelle tels que la DREN pour ce qui concerne l'inventaire des infrastructures scolaires. Cependant, les deux Directions des Services Techniques ne disposaient pas d'inventaires complets de leurs infrastructures sociales. Par conséquent, il était nécessaire de faire des enquêtes d'inventaire supplémentaires pour collecter les données nécessaires à la constitution de la base de données des infrastructures.

La JET et les DST ont eu des échanges sur les infrastructures cibles qui devraient être prises en compte dans la base de données en tenant compte du rôle et des missions des mairies ainsi que de la politique du projet. L'enquête visait les infrastructures appartenant à chaque commune parmi les infrastructures sociales existantes. Pour ce qui concerne les autres infrastructures à caractère public qui n'appartiennent pas à la commune mais plutôt au District ou à l'Etat, seuls le nom et l'emplacement devraient être listés. L'étendue et les éléments spécifiques de l'enquête

ont été définis par secteur en tenant compte de la nature et des caractéristiques de chaque type d'infrastructure. Bien que les routes et les caniveaux aient été initialement proposés, ceux-ci ont finalement été écartés étant donné que la collecte des données et l'entretien d'un si grand nombre d'infrastructures seraient au-delà des capacités des DST. Les types d'infrastructures sociales et d'éléments ciblés par l'enquête ont été identifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.1.2 Cibles et cadre de l'enquête d'inventaire des infrastructures

N°	Secteur	Infrastructures Sociales gérées par la Commune. (Propriété de la Ville)	Etendue de l'Enquête	Ministères de tutelle	Situation actuelle des données d'inventaires disponibles au niveau des Communes (Novembre, 2017)	Politique de collecte d'information après le début de l'enquête.
1	Education	Ecoles Primaires Publiques (EPP), école maternelle	Municipale	Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN), Ministère de l'Education Nationale (MEN)	A: Partiellement existantes, obsolètes Y: Existantes, pas récentes	Acquisition de récentes informations auprès de la DREN
2	Santé	Centre de Santé (FSU) (CSU -) Formation sanitaire, guérite	Ministère, Municipale, Privée	District sanitaire, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)	A: Non Y: Non	Fondamentalement, les communes préfèrent faire l'enquête elles-mêmes plutôt que de faire la demande auprès du Ministère de la santé. Compléter les informations avec les rapports de la JICA et la Banque Mondiale. En ce qui concerne les infrastructures privées, elles se limitent uniquement aux grands hôpitaux généraux.
3	Culture	Foyer des Jeunes, Centre dédié aux femmes	Ministère, Municipale	Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Ministère de la Protection de la Femme et de l'Enfance (MPF)	A: Non Y: Non	Une enquête de terrain devrait être réalisée sur la base des connaissances des agents des DST.
4	Commerce	Marché, Allokodrôme (Restaurant public)	Ministère, Municipale	Ministère du Commerce (MC)	A: Non Y: Non	Une enquête de terrain devrait être réalisée sur la base des connaissances des agents des DST.

N°	Secteur	Infrastructures Sociales gérées par la Commune. (Propriété de la Ville)	Etendue de l'Enquête	Ministères de tutelle	Situation actuelle des données d'inventaires disponibles au niveau des Communes (Novembre, 2017)	Politique de collecte d'information après le début de l'enquête.
5	Sports	Aire de jeux	Ministère, Municipale	Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)	A: Non Y: Non	Une enquête de terrain devrait être réalisée sur la base des connaissances des agents des DST.
6	Administration, Sécurité	Bureaux annexes de mairies, commissariat de police, infrastructures des retraités	Ministère, Municipale	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS), SOGEPIE	A: Non Y: Non	Une enquête de terrain devrait être réalisée sur la base des connaissances des agents des DST. En ce qui concerne les équipements de sécurité, l'enquête a été menée dans la mesure du possible avec l'autorisation de l'Etat ivoirien.
7	Transport	Principales gares routières	Ministère, Privée	Ministère du Transport (MT), AGEROUTE	A: Non Y: Non	L'enquête sur les routes est au-delà des capacités de la présente enquête de base de données. Elle a donc été retiré des composantes de l'enquête. Ajouter l'enquête sur les grands bus, mini-bus et gares de taxis considérés comme faisant partie du transport public et à l'origine des embouteillages.
8	Environnement	Sites de décharge d'ordures, parc à bois	Public, Municipale Privée	Ministère de la Salubrité Urbaine (MSU)	A: Existantes Y: Non	Une enquête de terrain devrait être réalisée sur la base des connaissances des agents des DST.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Au cours de l'enquête, la JET a fait une formation sur le tas à l'endroit des agents de mairie sur les méthodes d'enquête et sur le positionnement du code GPS. La JET et les agents de chaque commune ont travaillé ensemble sur leur site de février à avril 2018, deux jours par semaine. La JET a acquis du matériel GPS aux fins de l'enquête et de la formation des agents de mairie.

L'enquête a abouti à des fiches d'inventaire d'infrastructures sous forme de fichiers excel ainsi qu'à la conception des données cartographiques QGIS des infrastructures. Le logiciel gratuit nommé QGIS a été utilisé comme logiciel SIG. La JET a fait une formation technique à l'endroit

des communes lors de la phase finale de cette enquête, laquelle formation portait sur l'utilisation des données d'inventaire et des données cartographiques en vue de la sélection des projets pilotes et des programmes triennaux ainsi que leur mise à jour et leur entretien.

2.1.2 Activité 1-2 Réalisation d'enquête sociale sur la cohésion sociale dans les communes cibles conformément aux termes de référence de l'enquête

(1) Enquête sociale

Bien que 90% des sites ciblés par l'enquête sociale aient été couverts à la fin du mois de mars 2018, l'enquête a été achevée en août 2018.

Lors de l'enquête sociale faite entre février et mars 2018, quelques points ont été modifiés en raison des réalités rencontrées sur le terrain par l'équipe d'enquête.

Dans un premier temps, les agents de mairie de chaque commune ont commencé à participer à l'enquête sociale. Afin de savoir ce que les enquêtés pensaient réellement, la présence des agents de mairie n'était pas exigée au départ, car l'on pensait que les enquêtés exprimeraient leurs émotions et leurs attentes à l'égard des communes. Cependant, ce sont les enquêtés qui ont souhaités que les agents de mairie assistent aux séances. Les enquêtés considéraient ces FGD comme l'un des moyens par lesquels leurs requêtes pourraient être transmises aux mairies. Par conséquent, l'équipe d'enquête a permis aux agents de mairie de participer à toutes les FGD.

Deuxièmement, le mode de réalisation de l'interview individuelle a également été modifié. L'équipe d'enquête a essayé de faire des interviews individuelles juste après chaque FGD, ce qui s'est avéré moins pratique puisque la plupart des participants aux discussions de groupe restaient plus longtemps (en général jusqu'à ce que la JET quitte l'endroit). Par conséquent, étant donné que certaines informations pourraient être d'ordre politique et/ou dangereuses pour d'autres participants aux FGD, l'équipe d'enquête a commencé à faire des interviews individuelles par téléphone en contactant directement les enquêtés. Lorsque cette approche d'appel téléphonique rencontre des difficultés dues à des raisons personnelles évoquées par les enquêtés, l'équipe d'enquête initie alors des interviews individuelles sur site à d'autres dates.

(2) Fiche d'informations sur les quartiers (QIS)

La première version de la fiche d'informations relative aux quartiers (QIS), avant l'achèvement de l'enquête sociale, a été partagée avec les mairies vers fin avril 2018. Les QIS contiennent des informations de base et sociales collectées lors de l'enquête sociale. Bien que plus de 95% de l'enquête ait été réalisé avant la mi-mai, celle-ci s'est achevée en juillet. Deux raisons expliquent les retards accusés, à savoir le démarrage tardif de l'enquête sociale en raison de contraintes budgétaires au niveau de la mairie d'Abobo, et les incompréhensions quant à l'objectif de l'enquête sociale de la part des mairies qui ont reporté plusieurs séances de discussions de groupe qui devaient permettre de collecter les informations nécessaires sur les sites. Cette situation a évidemment affecté le déroulement de l'enquête sociale.

De plus, deux autres situations ont retardé le déroulement de l'enquête sociale ;

- Des FGD complémentaires ont été réalisées pour réduire les écarts entre les informations collectées sur les sites d'enquêtes.
- Un nouveau quartier a été ajouté en juin 2018. Lors des séances organisées par la JET pour confirmer les informations contenues dans les QIS avec les agents de mairie, il a été constaté que le quartier Niangon Nord 2ème Tranche à Yopougon n'avait pas été pris en compte par l'enquête de collecte de données faite à Niangon Nord (l'ancien nom du quartier qui correspond à l'actuel Niangon Nord 1ère Tranche et Niangon Nord 2ème Tranche) en 2017.

Pour finaliser le contenu, plusieurs préoccupations ont été soulevées et ont fait l'objet de discussions. Certaines de ces préoccupations ont été prises en compte dans le rapport final.

- Les observations des mairies et des rapporteurs des FGD ont été prises en compte.
- Etant donné que les QIS ont été élaborées de manière narrative, il n'a pas été facile d'identifier les quartiers nécessitant plus d'attention en termes de cohésion sociale ou de sécurité. Cette situation a conduit à la création d'un tableau récapitulatif des QIS indiquant les notes attribuées aux des éléments relatifs, entre autres, à l'histoire, la relation entre les résidents, la sécurité, etc. La fiche récapitulative QIS devrait servir à facilement identifier les quartiers considérés comme de zones de fortes tensions. Le tableau et les notes ont été partagés et discutés lors de la 8ème réunion du groupe de travail puis mis à jour.
- Les points sensibles, en particulier ceux qui mettent en évidence les distinctions ethniques, ont été modifiés. De plus, la "Confiance/méfiance à l'égard de la Mairie" a été remplacé par "Perception et requête auprès de la Mairie".

Le premier rapport est donc composé de trois parties notamment le rapport narratif, les QIS et les tableaux récapitulatifs des QIS.

2.1.3 Activité 1-3 Collecte et analyse des informations requises pour la base de données des infrastructures sociales conformément aux termes de référence

La collecte d'informations et l'enquête de terrain relativement aux infrastructures ciblées dans le cadre du projet ont été achevées en avril 2018.

Le renforcement des capacités des agents de mairie s'est axé sur : 1) la lecture des informations provenant des rapports existants ou des données des ministères de tutelle et la conversion des données, 2) l'accompagnement pour l'enquête de terrain (localisation, prise de rendez-vous, explication de l'objet de l'enquête et des éléments d'enquête) 3) collecte d'informations supplémentaires par téléphone, et 4) identification et localisation des écoles primaires publiques (EPP: École primaire publique) à partir de la carte scolaire de la DREN (Direction Régionale de l'Education Nationale). Ces formations sur le tas (FST) se sont déroulées dans les mois de février et mars. La saisie des données, la conversion au format requis et la cartographie à l'aide du système d'information géographique (SIG) ont été faites par la JET puis finalisées en tenant

compte des observations faites par les agents des services techniques de mairies (DTS : Direction des Services Techniques), notamment la facilité de visualisation et d'utilisation.

Il était initialement prévu que le secteur de l'éducation ne fasse pas l'objet d'enquête de terrain car l'on prévoyait d'utiliser les informations de la carte scolaire de la DREN. Les agents de mairie et les ingénieurs de la JET ont ensemble identifié l'emplacement de chaque EPP à partir du nom attribuer au quartier sur la carte scolaire et le nom de l'école en se référant à la carte existante, aux données de d'autres projets, à Google map, etc., et ont pu obtenir les code GPS des écoles. Cependant, il y a des écoles qui n'ont pas pu être localisées. La situation géographique du quartier donnée par la DREN ne correspondait pas au nom du quartier et aux limites définies par les agents de mairie. Ils pourront avoir les codes GPS lors de leurs visites dans ces quartiers, dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Pour ce faire, la JET a réalisé la formation sur la base de données plus tôt que prévu, a acquis des équipements GPS et les a mis à la disposition de chaque commune.

Le tableau ci-dessous résume les informations collectées lors de l'inventaire des infrastructures.

Tableau 2.1.3 Informations collectées lors de l'enquête d'inventaire des infrastructures

N°	Secteur	Situation de la collecte d'informations par les DST	Enquête de terrain complémentaire (DST + JET)	Observations, Restrictions liées à l'acquisition de données
1	Education	✓	-	✓
2	Santé	✓	✓	✓
3	Culture	-	✓	✓
4	Commerce	-	✓	✓
5	Sport	-	✓	✓
6	Administration/ Sécurité	✓	✓	L'autorisation pour accéder à l'installation de sécurité n'a pas été obtenue
7	Transport	-	✓	L'enquête sur les gares de taxis et woro woro a été annulé pour des raisons de sécurité
8	Environnement	✓	✓	✓
1	Education	✓	-	✓
2	Santé	✓	✓	✓
3	Culture	-	✓	✓
4	Commerce	-	✓	✓
5	Sport	-	✓	✓
6	Administration/ Sécurité	✓	✓	L'autorisation pour accéder à l'installation de sécurité n'a pas été obtenue
7	Transport	-	✓	✓
8	Environnement	✓	✓	Difficulté à obtenir la liste des exploitants d'installations auprès des autres services de la commune

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2.1.4 Activité 1-4 Prise d'un texte portant utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration du programme triennal et la formulation de projets au sein de chaque commune cible

(1) Utilisation des bases de données sociales et des infrastructures

La JET a continué d'assister les homologues pour l'utilisation de la base de données dans la sélection des projets pilotes, l'élaboration et la révision du programme triennal. Cependant, la JET a également identifié les contraintes administratives et institutionnelles qui empêchent les homologues d'utiliser effectivement la base de données. Bien qu'il faille constamment remédier aux insuffisances des homologues, la contrainte institutionnelle réside dans l'absence d'instructions et de réglementations ministérielles ou municipales visant à intégrer l'utilisation des bases de données dans la planification des actions de développement des collectivités.

La JET a partagé cette préoccupation avec les homologues et a conseillé au MIS de prendre des mesures en vue d'instruire les mairies d'utiliser la base de données dans la planification de leurs actions de développement et dans les prestations de services, à travers un protocole d'accord avec les homologues, une instruction/réglementation ministérielle, etc. Suite à la présentation faite par la JET en novembre 2018 relativement au projet de protocole d'accord visant à promouvoir l'utilisation de la base de données dans le cadre de la méthode COSAY, M. Dago Djahi Lazare, Directeur Général de la décentralisation et du développement local, Directeur du projet COSAY, a accepté de prendre les mesures institutionnelles nécessaires en décembre 2018. Le MIS a demandé à la JET d'organiser une réunion avec les maires d'Abobo et de Yopougon en vue de traiter cette question dans les meilleurs délais.

(2) Arrêtés municipaux

En début septembre 2019, la JET a rédigé une ligne directrice pour l'institutionnalisation de la méthodologie du COSAY. La ligne directrice présente les actions requises pour institutionnaliser les différentes composantes de la méthodologie du COSAY. La JET a eu une série de réunions avec les secrétaires généraux de chaque Commune et le MIS séparément en vue de discuter du contenu de la ligne directrice proposée.

Les discussions avec les C/P ont permis de conclure que l'utilisation des bases de données pour l'élaboration du programme triennal nécessite l'accord des maires. Le MIS et la JET ont donc décidé de rencontrer les maires pour discuter de la question.

En novembre 2019, le Conseiller Principal de la JET organiser lesdites rencontres. Le MIS et la JET ont expliqué les concepts et les actions nécessaires à l'institutionnalisation de méthode COSAY au Maire de Yopougon le 11 novembre et au Maire d'Abobo le 14 novembre 2019. Ils ont particulièrement mis l'accent sur la planification fondée sur des données probantes, l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration du programme triennal et la formulation des projets, ainsi que la mise en place et le suivi des CCG et des associations qui leur succéderont. Les deux Maires ont alors donné leur accord sur la question de

l'institutionnalisation et ont instruit les homologues de procéder à la rédaction des projets de textes.

Suite aux réunions avec les maires, le MIS a fait un projet de courrier en février 2020, lequel courrier préconise l'utilisation de bases de données, y compris les bases de données sociales et des infrastructures, dans l'élaboration du programme triennal dans les communes d'Abobo et de Yopougon en tant que partie intégrante de la méthode COSAY. Ayant donné son accord pour la prise en compte la suggestion faite par la JET de mettre l'accent sur la redevabilité dans l'élaboration du programme triennal au niveau des communes, ce qui n'avait pas été pris en compte dans le projet de courrier, le ministère en a confirmé la publication dès achèvement de l'examen juridique interne.

Conformément au projet de courrier du MIS, la commune de Yopougon a pris son texte en janvier 2020. Le texte en question prévoit l'utilisation des bases de données dans l'élaboration du programme triennal. De son côté, la commune d'Abobo a dû faire face à des défis dans la prise de son texte. En ce qui concerne [l'Activité 2-4] ci-dessous, les discussions et consultations internes ont retardé la publication du projet de texte. La mairie souhaitait également élaborer un projet de texte portant aussi bien sur l'utilisation des bases de données que sur la mise en place et le fonctionnement des CCG dans l'exécution de projets publics. La JET a donc conseillé à la mairie de rédiger un autre projet de texte en collaboration avec le MIS.

Compte tenu du retard accusé depuis lors, la JET a conseillé au MIS de faire pression sur la mairie d'Abobo pour qu'elle rédige un projet de texte. Le MIS a, en réponse, rédigé un projet d'arrêté portant utilisation des bases de données dans l'élaboration des programmes triennaux au niveau communal, lequel a été transmis à la mairie d'Abobo en mai 2020. Cependant, la survenue de la pandémie de COVID-19 a rendu difficile l'engagement de la mairie dans la prise dudit arrêté. Les réunions du conseil municipal ont été suspendues pendant des mois et le maire, qui occupe depuis juillet 2020 le poste de premier ministre en plus des fonctions de ministre de la défense, a considérablement réduit ses visites à la mairie depuis lors. Cependant, le ferme engagement du maire et des hauts fonctionnaires de la mairie dans le projet COSAY a permis à la mairie de soumettre un projet d'arrêté à la signature du maire le 30 septembre 2020⁶.

Par ailleurs, étant donné que l'arrêté pris par la mairie de Yopougon ne prévoyait pas la mise en place et le suivi des CCG et des associations qui leur succéderont comme indiqué au niveau de [l'Activité 2-14], le MIS a transmis le même projet d'arrêté qui avait été proposé à la mairie d'Abobo en mai 2020 à la mairie de Yopougon pour examen. Ledit projet d'arrêté prend en compte non seulement l'utilisation de bases de données, mais aussi la mise en place et le suivi des CCG. La Mairie de Yopougon a adopté ledit arrêté pour ainsi remplacer celui en date du 17 septembre 2020.

⁶ Les raisons de ce succès sont diverses. Avant tout, les réunions hebdomadaires et les réunions mensuelles du groupe de travail, qui se sont déroulées comme prévu malgré qu'ils soient faits à distance, ont renforcé les relations de travail entre la JET, le MIS et les mairies, ainsi que l'appropriation de ce dossier au niveau local, en plus du haut niveau d'engagement dont ont fait preuve les mairies.

La Mairie d'Abobo a pris un arrêté municipal portant utilisation des bases de données en date du 17 novembre 2020. Cependant cet arrêté ne prévoyait pas la création des CCG et leur transformation en association conformément à [l'Activité 2-14]. Par conséquent, la mairie a décidé d'ajouter les clauses concernées à l'arrêté déjà pris et de le remplacer. L'arrêté municipal portant utilisation des bases de données, mise en place et transformation des CCG en associations a finalement été pris en avril 2021.

Plusieurs raisons expliquent ce retard : la pandémie de COVID-19, les élections présidentielles et parlementaires qui ont eu lieu respectivement en octobre 2020 et en mars 2021, les soins médicaux du maire en Europe en février 2021, son décès inattendu le 10 mars 2021 et une série d'événements liés aux funérailles qui ont suivi, l'infection par la COVID-19 de hauts fonctionnaires, y compris le premier adjoint au maire qui a été désigné pour signer le projet d'arrêté, etc. En raison, entre autres, des préparatifs des élections et du décès inattendu du dernier maire, la mairie n'a pas pu mettre à disposition l'arrêté signé en temps voulu. La JET salue l'engagement ferme des homologues de la mairie à élaborer, coordonner et modifier le projet d'arrêté, lequel engagement a permis de soumettre ledit projet d'arrêté à la signature du maire.

2.1.5 Activité 1-5 Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets

En fin septembre 2019, la JET a entrepris des entretiens avec les cadres supérieurs du MIS et des deux mairies pour examiner la situation actuelle des attributions des différents services et des fiches de postes des agents des deux mairies. Ces entretiens ont permis à la JET de comprendre que ces attributions et fiches de postes, ou leurs équivalents, existaient au sein des communes, soit sous forme verbale, soit sous forme écrite, à la discrétion des maires.

Selon le Secrétaire Général, la Mairie de Yopougon a défini les attributions dans les feuilles de route des services respectifs et les fiches de poste sous la direction de la Direction des Ressources Humaines. De son côté, la Mairie d'Abobo s'est appuyée sur le règlement intérieur des ressources humaines qui définit les missions des fonctionnaires et des conseillers municipaux.

La JET, en étroite consultation avec le MIS, a présenté aux mairies d'Abobo et de Yopougon un projet d'attributions et de fiches de poste pour les services concernés des mairies afin de promouvoir l'utilisation des bases de données, y compris la base de données sociales et la base de données des infrastructures, dans l'élaboration des programmes triennaux au niveau communal.

Après une série de consultations avec le MIS et les mairies, en mai 2020, la JET a pu obtenir le "Guide pratique de l' élu" contenant des attributions et fiches de poste des principaux services des collectivités locales, publié par le MIS en 2008. Le MIS a donc demandé à la JET d'identifier les attributions et tâches liées au COSAY à y intégrer. Ce faisant, sur la base du projet de guide pratique d'adoption de la méthodologie du COSAY que le MIS a présenté aux mairies d'Abobo et de Yopougon en mai 2020, comme indiqué au niveau de [l'Activité 1.4], la JET a, en

collaboration avec le MIS, défini les responsabilités des différents services en matière d'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation des projets. La JET a ensuite défini les attributions et les fiches de poste des différents services, notamment le Secrétaire Général pour ce qui concerne la supervision générale et la coordination interne, le Service Social pour ce qui concerne la mise à jour de la base de données sociales et les Services Techniques pour ce qui concerne la mise à jour de la base de données des infrastructures et l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets. Cela a été fait en consultation avec le MIS. La JET a enfin proposé ledit document aux mairies d'Abobo et de Yopougon en septembre 2020.

Les attributions et fiches de poste relatives à l'utilisation des bases de données sont présentées ci-après (il convient de noter que le projet lui-même combine les attributions et fiches de poste relatives à la création des GCC) :

Pour le Secrétaire Général

- Attributions :
 1. Veiller à ce que la planification et l'exécution des projets financés par la mairie, l'Etat et les bailleurs de fonds sur le territoire de la commune soient faites sur la base de données probantes et suivant une approche participative.
- Fiche de poste :
 1. Assurer la coordination avec les services concernés, notamment les services techniques en vue de l'utilisation des bases de données lors de la formulation des projets à inscrire au programme triennal et de ceux qui pourraient être planifiés et exécutés au sein de la commune par d'autres organismes gouvernementaux et bailleurs de fonds.

Pour les Services Sociaux

- Attributions :
 1. Mettre à jour la base de données sociales en vue de son utilisation dans l'élaboration du programme triennal.
- Fiche de poste :
 1. Réaliser régulièrement des enquêtes sociales, mettre à jour la base de données sociales et la mettre à la disposition des services techniques en vue de l'élaboration des programmes triennaux et de la promotion de la cohésion sociale.

Pour les Services Techniques

- Attributions :
 1. Promouvoir et appliquer la planification basée sur des données probantes.
 2. Promouvoir la création d'emplois et l'emploi de la main d'œuvre locale pour les projets d'infrastructures.

- Fiche de poste :
 1. Utiliser les bases de données, y compris les bases de données sociales et des infrastructures, dans la formulation des projets à inscrire au programme triennal et de ceux qui pourraient être planifiés et exécutés au sein des communes par d'autres organismes gouvernementaux et bailleurs de fonds.
 2. Faire régulièrement l'inventaire des infrastructures et mettre à jour la base de données des infrastructures.
 3. Demandez conseil auprès des services sociaux en ce qui concerne la base de données sociales.
 4. En collaboration avec les services sociaux, employer la main-d'œuvre locale non qualifiée pour l'exécution des projets d'infrastructures.

Les deux communes ont donné leur accord concernant les dispositions susmentionnées et ont traduit lesdites dispositions en projets d'arrêtés municipaux.

Comme indiqué au niveau de [l'Activité 1.4], la Mairie d'Abobo a annexé les attributions et fiches de poste du personnel et des services concernés à son arrêté municipal. Quant à la Mairie de Yopougon, elle a décidé de prendre séparément un ensemble d'arrêtés municipaux relatifs aux attributions et fiches de poste des différents services concernés. Les communes d'Abobo et de Yopougon ont respectivement pris leurs arrêtés en avril et mars 2021. Cela permet aux communes de promouvoir et de justifier l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration du programme triennal ainsi que dans la formulation des projets municipaux.

2.1.6 Activité 1-6 Elaborer des programmes triennaux pour l'exercice 2020-2022 en tenant compte du texte pris

(1) Exercice 2020

Lors de l'élaboration des programmes triennaux, les deux communes ont identifié chacune deux projets en se référant aux bases de données sociales et des infrastructures, et en utilisant les critères de sélection⁷ des CCG, qui ont été utilisés pour la sélection des projets pilotes de type 1 Lot 2 de l'exercice 2019, pour la sélection des projets de l'exercice 2020 (appelés "Type 1 Lot 3").

La Mairie de Yopougon a sélectionné deux projets pour l'exercice 2020, à savoir les travaux de réhabilitation de l'école primaire et l'école maternelle du quartier Ananeraie et les travaux de rénovation de la clôture du terrain de sport public du sous-quartier SOGEFIHA dans le quartier Yopougon-Attié. La Mairie de Yopougon a justifié ce choix par le fait que la création de CCG est une chose nouvelle au quartier Ananeraie. Cependant, ce n'est pas nouveau à Yopougon-Attié où un CCG avait déjà été mis en place dans le sous-quartier Gare-Nord dans le cadre des projets

⁷ Les critères de sélection sont composés des deux principes suivants : 1) mettre en place un CCG dans de nouveaux quartiers afin que les bénéficiaires de la méthode COSAY puisse profiter à un plus grand nombre de résidents dans les deux communes, et 2) mettre en place un CCG dans des quartiers où le niveau de la cohésion sociale est jugé faible selon la base de données sociales.

pilotes de Type 1 lot2. Il faut cependant noter que le sous-quartier SOGEFIHA est éloigné du sous-quartier Gare-Nord. Par conséquent, la création d'un CCG n'engendre pas de chevauchement entre les deux sous-quartiers de Yopougon-Attié.

La Mairie d'Abobo a également sélectionné deux projets, à savoir les travaux de construction d'une école primaire dans le quartier de Banco-Bad et les travaux de construction d'un bureau annexe d'état civil de la Mairie dans le quartier Sagbé. Si le quartier Banco-Bad est nouveau en matière de création de CCG, le cas de Sagbé est une action de suivi car la mairie n'a pas réussi à obtenir le budget nécessaire à la mise en œuvre du projet programmé dans le cadre des Projets Pilotes de Type 1 et Lot 2 en 2019. Bien que la JET ait conseillé à la mairie d'envisager le choix d'un nouveau site pour la création du CCG, la mairie a souhaité poursuivre avec le CCG de Sagbé afin de restaurer la confiance des résidents envers la mairie⁸. Il convient aussi de noter qu'il n'y avait pas d'autres projets au programme triennal, mieux indiqués pour la création d'un nouveau CCG. Après consultation, la JET a convenu avec la mairie de continuer à fournir son appui au CCG de Sagbé, en mettant l'accent sur la transformation du CCG en association à la fin du projet.

(2) Exercice 2021

Au terme de l'exécution des programmes triennaux de l'exercice 2020-2022 dans les deux communes, la JET, en consultation avec le MIS, a conseillé aux communes d'élaborer les programmes triennaux de l'exercice 2021-2023 en mettant l'accent sur les points suivants : 1) utiliser les bases de données sociales et des infrastructure dans l'élaboration des programmes triennaux au niveau communal, conformément à [l'Activité 1-4] ; 2) sélectionner deux projets pour lesquels la méthode COSAY doit être utilisée, comme indiqué dans [l'Activité 2-4 et 2-16] ; et 3) prévoir le budget pour la mise en œuvre de la méthode COSAY.

Suite à l'achèvement des programmes triennaux de l'exercice 2020-2022, sur recommandation de la JET, les communes d'Abobo et de Yopougon ont fait approuver leurs programmes triennaux de l'exercice 2021-2023 respectivement en août 2021 et en mai 2021. La Mairie d'Abobo a connu un retard dans l'approbation de son programme triennal en raison de la désignation du nouveau maire en juillet 2021 après le décès inattendu de l'ancien maire en mars 2021.

2.1.7 Activité 1-7 Elaborer des indicateurs pour mesurer le niveau de réalisation de la cohésion sociale

Etant donné que cette activité nécessite une large consultation, le MIS et la JET ont convenu de se servir du 1er Dialogue pour la Cohésion Sociale qui a eu lieu le 7 février 2018 comme cadre pour développer ensemble les indicateurs. Toutes les institutions membres du CCC ont été conviées à cette rencontre. Au cours de la rencontre, la JET a fait une présentation sur le concept de cohésion sociale qui a mis en évidence les relations verticales (celles entre les communes et

⁸ Bien que la Mairie ait mis en place le CCG et organisé des réunions régulières à Sagbé en 2019 conformément au programme triennal, elle n'a pas pu réaliser le projet prévu. Cela a amené les résidents à critiquer la mairie pour la non exécution dudit projet. Par conséquent, la mairie a priorisé le projet de Sagbé en 2020 et a décidé de poursuivre son engagement avec les membres du CCG.

les résidents) et horizontales (celles entre les résidents eux-mêmes). La JET a par la suite invité le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité en charge des questions de cohésion sociale au sein du gouvernement, à partager sa vision officielle de la cohésion sociale avec les participants. Ces deux présentations ont permis d'enrichir les discussions très animées avec des interventions pertinentes parmi les participants.

Suite à cela, les participants ont proposé que la JET rationalise les indicateurs actuels relatifs à l'objet du projet et à l'objectif global, en fusionnant les quatre indicateurs en deux.

Cette révision des indicateurs relatifs à l'objectif global et à l'objet du projet a permis au projet de simplifier et d'éclaircir l'évaluation des acquis en termes de réalisation de la cohésion sociale dans le cadre de COSAY. Cependant, comme le résume la figure ci-dessous, il s'est avéré nécessaire de discuter davantage de la manière dont les indicateurs intégrés peuvent être mesurés de manière pratique et de la manière dont leur niveau de réalisation peut être évalué.

Version 1 du cadre logique		Modification proposée
Indicateurs liés à la relation horizontale		
Plus de XX% des résidents ont le sentiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives et harmonieuses (analyse faite par la population, en particulier les jeunes) dans les communes cibles /les zones du projet pilote	→	Plus de 50% des résidents <u>ont le sentiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives</u> (dans les communes cibles /zones des pp) -> Comment mesurer "cohésives"?
Plus de XX% des résidents ont le sentiment de vivre en sécurité dans les communes cibles/zones des projets pilotes		
Indicateurs liés à la relation verticale		
Plus de XX% des résidents sont satisfaits de la prestation du service public par la mairie dans les communes cibles. /Zones du p.p	→	Plus de 50% des résidents sont <u>satisfaits des services publics</u> fournis par la mairie dans les communes cibles. (dans les communes cibles /zones du p.p) -> Comment mesurer "satisfaits"?
Plus de XX% des résidents pensent que la prestation des services publics par les agents de la mairie respecte la cohésion sociale et l'équité. /Zones des p.p		

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.1.2 Proposition de révision des indicateurs et clarifications nécessaires

Les détails concernant les indicateurs de mesure ont été discutés lors de la 3^e Réunion du Groupe de travail tenue fin Février 2018. La JET a proposé des éléments de l'enquête d'état des lieux qui pourraient permettre de mesurer les indicateurs. Ces éléments ont été utilisés lors de l'enquête de base. Lesdits éléments ont fait l'objet de discussions avec les homologues lors du Groupe de Travail et de d'autres réunions. Ils ont ensuite été finalisés et pris en compte dans le questionnaire utilisé pour l'enquête.

En consultation avec les homologues, la JET a diligenté une enquête de base qui a été menée avant le début des projets pilotes. Des questions structurées ont été posées pour mesurer le niveau de cohésion sociale, en mettant l'accent sur les relations horizontales (entre les résidents) et

verticales (mairie-résidents) qui reflètent les indicateurs objectivement vérifiables définis par le CLP du projet, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.1.4 Détail des éléments d'enquête pour mesurer le niveau de réalisation des indicateurs

Indicateurs	Détail du questionnaire de l'enquête
<p>Les résidents estiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives. (Relations horizontales)</p>	<p><u>Question clé:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Quel est votre niveau de confiance en vos voisins ? <p><u>Détail des questions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faites-vous confiance à vos voisins qui ne sont pas de la même origine que vous ? ● Faites-vous confiance à vos voisins qui ne sont pas de la même ethnie que vous ? ● Faites-vous confiance à vos voisins qui ne sont pas de la même religion que vous ? ● Faites-vous confiance à vos voisins qui ne sont pas du même parti politique que vous ? ● Faites-vous confiance à vos voisins qui ne sont pas de la même génération que vous ? ● Faites-vous confiance à vos voisins qui appartiennent à l'autre sexe ? ● Quelles sont les occasions ou types d'activités qui favorisent la confiance entre vous et vos voisins ? ● Si vous avez besoin de l'aide de quelqu'un dans votre voisinage, à qui demanderez-vous de l'aide, à l'exception des membres de votre famille ? ● Serez-vous disposé à venir en aide à vos voisins si ces derniers ont besoin d'aide ? ● Avez-vous récemment participé à des activités communautaires dans votre quartier ? ● Avez-vous le sentiment d'appartenir à votre quartier ? ● Communiquez-vous avec vos voisins sans égard à leurs segments démographiques (ethnie, opinion politique, religion, sexe, âge, etc.) ? ● Y a-t-il des litiges ou problèmes entre les résidents de votre quartier ?
<p>Les résidents sont satisfaits des services publics. (Relations verticales)</p>	<p><u>Question clé:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etes-vous satisfaits des services publics fournis par la mairie ? <p><u>Détail des questions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pensez-vous que la mairie fournit les services de manière équitable à tous les résidents ? ● Pensez-vous que tous les résidents, y compris les populations minoritaires et les personnes vulnérables, ont accès aux services publics fournis par la mairie ? (Inclusivité) ● Pensez-vous que la mairie est corrompue ? ● Êtes-vous suffisamment informé par la mairie ? ● Pensez-vous que la mairie respecte les opinions des résidents ? ● Que savez-vous des programmes de la mairie ? (Ex. ; programme de développement triennal de la commune)

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2.1.8 Activité 1-8 Réalisation d'un suivi périodique de la cohésion sociale

(1) Cohésion Sociale dans le Grand Abidjan

Bien que les dernières élections présidentielles de 2015 aient été largement faites sans aucun heurt au niveau sécuritaire, la confiance accordée par les citoyens au gouvernement reste faible

dans certaines zones. Par exemple, le taux de participation au scrutin n'a atteint que 37% dans la commune de Yopougon qui reste un fief important de l'opposition. La phase 1 du COSAY a relevé des défis verticaux (autorités communales-résidents) et horizontaux (entre les résidents eux-mêmes) dans les communes d'Abobo et de Yopougon, notamment le: 1) faible niveau de redevabilité et de la transparence de l'Etat, 2) insuffisance des capacités des services publics et du budget pour l'établissement de l'état de droit 3) manque de cadre légal pour de renforcement de la structure organique et du code des services publics au niveau vertical, ainsi que le 4) faible niveau de la participation citoyenne dans l'administration publique, 5) le manque de d'opportunités pour les résidents collaborer ensemble sur le plan horizontal. Alors que le gouvernement est confronté à un faible niveau de légitimité et à la question de patrimonialisme, les habitants luttent contre les souvenirs du conflit : ce qui amplifie la méfiance mutuelle, le manque d'intérêt, l'individualisme, et la méfiance et l'insatisfaction vis-à-vis de l'Etat. Cela indique que le niveau de cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon reste faible.

(2) Etude d'Interpeace

L'étude d'Interpeace⁹ a permis de dégager des implications notables afin de comprendre les défis liés à la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon. Cela a aussi permis de réexaminer les approches verticales et horizontales adoptées par le projet COSAY.

Sur le plan vertical, l'étude a souligné des préoccupations relatives entre autres, à 1) la discrimination et l'inégalité observées dans la fourniture des services publics, 2) le manque de retombées économiques, 3) la non-participation des citoyens aux choses d'intérêt public, et 4) le désengagement de l'État vis-à-vis des communautés. Les communautés incriminent fortement le favoritisme politique qui entrave la répartition équitable des biens et services publics. Elles considèrent que les retombées de la croissance économique ne leur parviennent pas. Le défaut de participation citoyenne accentue cette perception de l'inégalité dans la fourniture des services publics. Les communautés estiment également que l'investissement de l'État dans les communautés reste insuffisant.

Sur le plan horizontal, l'étude a identifié, entre autres, 1) la perte de légitimité des chefs traditionnels, 2) la survenue de tensions intergénérationnelles, 3) la division grandissante entre vainqueurs et vaincus, et 4) le manque d'intérêt pour la chose publique. Le sentiment d'être exploité par les aînés exacerbe la colère des jeunes et engendre des tensions intergénérationnelles. Toutefois, il convient de souligner que la perte de légitimité ne remet pas en cause l'efficacité des approches traditionnelles. Les communautés restent largement favorables au rôle essentiel des chefs traditionnels dans la gestion et la résolution des conflits. De plus, la politique électorale crée une division entre les vainqueurs et les vaincus dans lesdites communautés. L'inégale répartition des retombées socio-économiques a créé des frustrations dans le camp des vaincus. Il

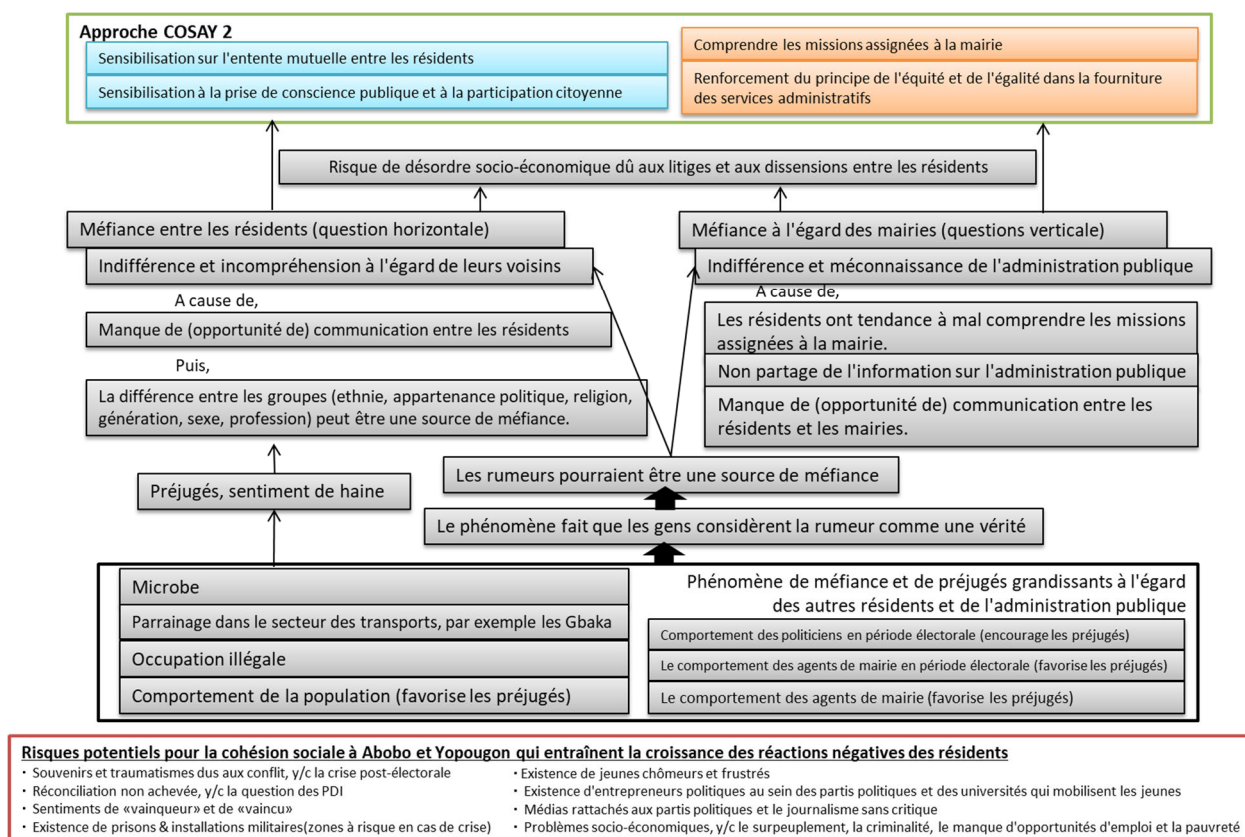
⁹ Avant le démarrage de la phase 2 du COSAY, le bureau de la JICA en Côte d'Ivoire a signé un contrat de sous-traitance avec Interpeace pour la réalisation d'une étude sur la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon.

est donc difficile pour une communauté fragilisée par la division de s'intéresser à la chose publique.

Ces défis indiquent que le niveau de cohésion sociale reste faible et que des tensions demeurent dans certaines zones des communes d'Abobo et de Yopougon. Toutefois, l'étude d'Interpeace relève l'effectivité de la participation citoyenne dans le renforcement de la cohésion sociale Elle révèle également que la participation citoyenne est efficace, en ce sens qu'elle contribue à empêcher les entrepreneurs politiques de manipuler les communautés divisées à des fins politiques.

(3) Cohésion sociale dans les zones cibles

Depuis le début du projet, la JET a réalisé l'enquête sociale dans tous les quartiers des communes d'Abobo et de Yopougon et s'est entretenue avec certains acteurs œuvrant à la promotion de la cohésion sociale, tels que le Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité, Interpeace/Indigo et d'autres ONG. En outre, l'enquête de l'état des lieux réalisée sur les sites des projets pilotes de type 1, lot 1, a révélé de manière quantitative des tensions au sein de la population tout en mettant en relief le niveau de confiance de celle-ci à l'égard de la Mairie. Sur la base de ces enquêtes et analyses, les questions liées à la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon peuvent être résumés tel que présenté sur la figure ci-dessous.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.1.3 Questions liées à la cohésion sociale à Abobo et Yopougon et l'approche du COSAY 2

Cela a permis de tirer des implications substantielles permettant de comprendre les défis liés à la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon, et de reconfirmer/revoir le cadre vertical (connaissance des missions assignées à la Mairie, Renforcement du principe de l'équité et de l'égalité dans la fourniture des services administratifs) et le cadre horizontal (promotion de l'entente mutuelle entre les résidents, promotion de la prise de conscience de la chose publique et de la participation citoyenne) adoptés par le projet COSAY.

(4) Cartographie des bailleurs de fonds

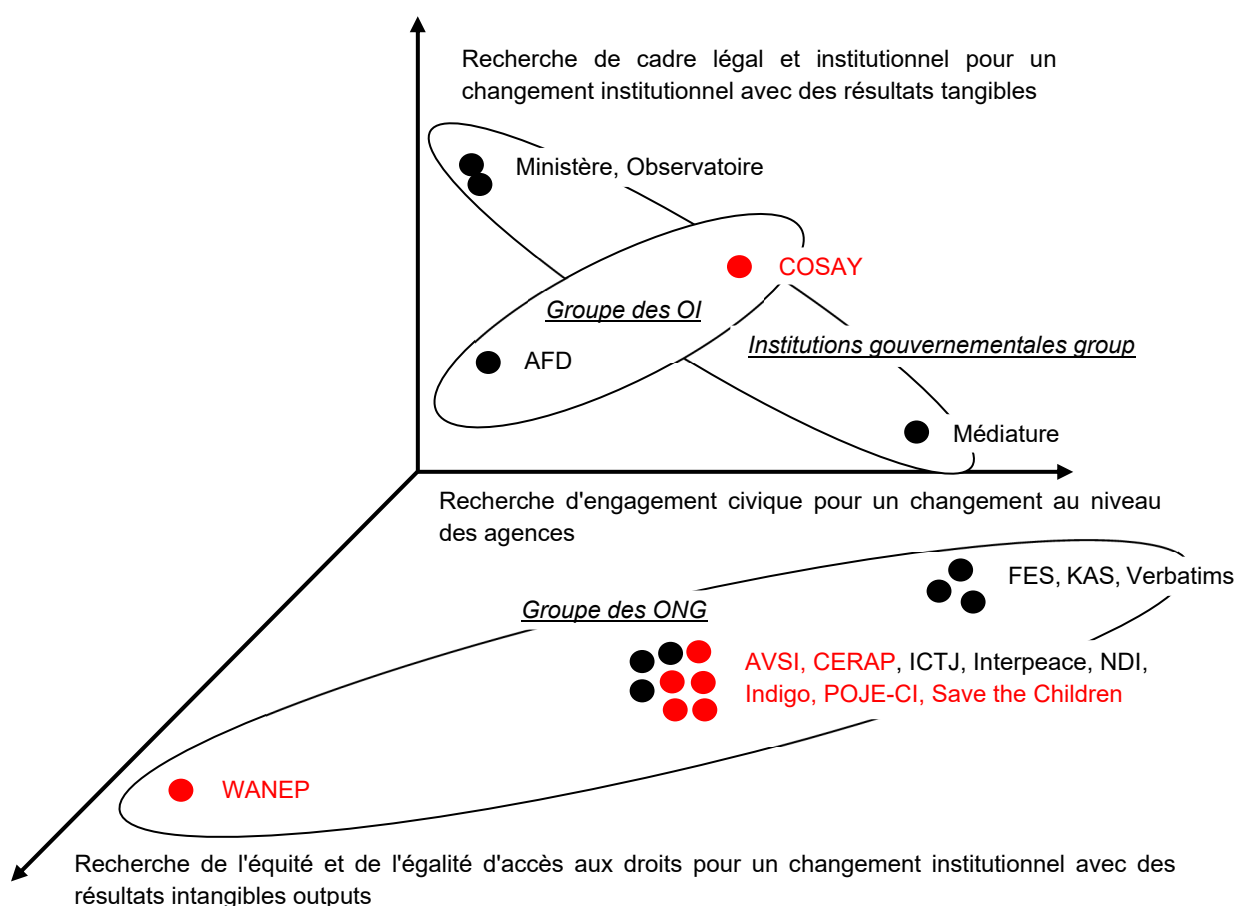
Suite au séminaire de lancement du projet de promotion de la cohésion sociale en juin 2018, la JET a entrepris de faire une cartographie des bailleurs de fonds en octobre 2018. L'objectif de cet exercice est de dresser la cartographie des activités des agences et organisations exerçant dans le domaine de la cohésion sociale. Cela permet au projet non seulement de tisser des relations de partenariat avec les acteurs clés et de comprendre les différentes conceptions et approches de la cohésion sociale, mais aussi de coordonner et de collaborer efficacement avec ces derniers de manière concertée. La JET a partagé les résultats de cet exercice de cartographie avec le MIS et le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité en novembre 2018.

L'analyse des activités des entités respectives a permis à la JET de définir le cadre analytique fondé sur la politique nationale de solidarité et de cohésion sociale (PNSCS). Aux fins de la cartographie des bailleurs de fonds, la JET a reformulé les trois axes stratégiques du PNSCS permettant de mesurer le niveau de réalisation de la cohésion sociale, à savoir : 1) renforcement du cadre légal et institutionnel de solidarité et de cohésion sociale, 2) promotion de l'équité et de l'accès égal aux droits fondamentaux et 3) promotion de l'engagement civique, pour aboutir aux trois axes suivants : 1) activités suscitant des changements au niveau institutionnel avec des résultats tangibles, 2) activités suscitant des changements au niveau institutionnel avec des résultats non tangibles, et 3) activités contribuant à former le bénéficiaire en vue de susciter un changement au niveau des agences.

La JET s'est servie de la liste des participants au séminaire de lancement pour identifier et contacter les organismes. La JET a fait des recherches sur Internet puis a procédé à des entretiens individuels lorsque cela était nécessaire pour collecter des données sur les activités et les approches de ces organismes. Bien que certaines agences n'aient pas répondu à notre demande d'audience, la JET a réussi à obtenir les données de 7 agences sur Internet et celle de 14 agences à travers les réunions individuelles. Au nombre de ces agences nous avons: 1) l'Union Africaine, 2) la CEDEAO, 3) l'AFD (Agence française de développement), 4) Banque mondiale, 5) AVSI, 6) la Fondation Friedrich-Ebert (FES), 7) ICTJ, 8) Internews, 9) Interpeace, 10) Konrad-Adenauer Stiftung (KAS), 11) National Democratic Institute (NDI), 12) Save the Children, 13) Terre des hommes, 14) WANEP, 15) Verbatims, 16) CERAP, 17) Indigo, 18) POJE-CI, 19) le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, 20) l'Observatoire de la cohésion sociale, et 21) la Médiature. La plupart des entretiens ont été faits par la JET en octobre 2018.

Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes. La JET a avant tout fait la cartographie des activités de ces agences dans le cadre analytique, comme le montre la figure ci-dessous. Elles peuvent être classifiées en trois catégories : 1) les organisations internationales, 2) les institutions gouvernementales et 3) les ONG.

Dans un premier temps, l'AFD respecte les trois dimensions. Elle se positionne entre les trois axes. Deuxièmement, les institutions gouvernementales se positionnent dans le quadrant supérieur droit entre les axes du cadre légal/institutionnel et de l'engagement civique. Cela s'explique par le fait que, pendant que le Ministère et l'Observatoire de la Cohésion Sociale se situent au niveau l'axe relatif au cadre légal/institutionnel du fait de leur orientation vers la politique, le changement institutionnel et légal en faveur de la cohésion sociale, la Médiature est proche de l'axe relatif à l'engagement citoyen en raison de son objectif qui est pacifier relations entre acteurs en conflit.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.1.4 Cartographie des bailleurs de fonds/acteurs intervenant dans le domaine de la cohésion sociale

Troisièmement, étant donné que les ONG se focalisent en grande partie sur le changement institutionnel dans la recherche de résultats intangibles (par exemple l'autonomisation sociale et l'accès à la justice) et/ou sur le changement au niveau des agences dans la recherche d'une amélioration du civisme (par exemple, formation des bénéficiaires), elles se retrouvent dans le

quadrant inférieur droit entre l'axe relatif à l'équité et l'égalité d'accès aux droits et celui relatif à l'engagement civique. Tandis que le WANEP se situe au niveau de l'axe relatif à l'équité et l'égalité d'accès aux droits en raison de ses efforts pour mettre en place un système d'alerte précoce en vue de prévenir les conflits sociaux, FES, KAS et Verbatims sont proches de l'axe relatifs à l'engagement civique compte tenu de leurs activités de formation visant le changement au niveau des agences. AVSI, CERAP, ICTJ, Interpeace, NDI, Indigo, POJE-CI, et Save the Children sont quant à eux placés entre eux en raison de leurs efforts combinés en matière d'autonomisation sociale et de formation. Par ailleurs, la figure ci-dessus met en gras et en rouge les 6 agences (COSAY, AVSI, CERAP, Indigo, POJE-CI, Save the Children, et WANEP) qui sont intervenues à Abobo et/ou à Yopougon.

Cette cartographie permet ainsi de voir le rapport entre le COSAY et d'autres agences et organisations. Etant donné que le COSAY n'est pas en compétition avec d'autres agences et organisations en matière de prestation de services, le COSAY occupe une position privilégiée lui permettant de créer des liens avec les institutions gouvernementales dont les activités sont divisées en deux catégories, à savoir les changements au niveau institutionnel (par exemple le ministère et l'Observatoire) et au niveau des agences (ex. la Médiature). Le COSAY occupe également une position privilégiée pour collaborer avec d'autres organisations internationales (comme l'AFD) afin de promouvoir la cohésion sociale dans le cadre d'un ensemble complexe d'interventions.

La cartographie indique également que le COSAY complète les ONG qui ont adopté une approche ascendante dans la promotion de la cohésion sociale. De plus, elle préconise que le COSAY puisse collaborer avec celles qui interviennent à Abobo et/ou à Yopougon, à savoir AVSI (dialogue sociopolitique et formation à Abobo), CERAP (formation des résidents à Abobo), Indigo (recherche et action sociales à Abobo et Yopougon), POJE-CI (partenaire clé d'AVSI à Abobo), Save the Children (protection de l'enfance à Abobo et Yopougon, et budget participatif (budget pour la jeunesse) à Yopougon) et WANEP (système d'alerte précoce à Abobo) dans la planification et la réalisation de la composante non infrastructurelle des projets pilotes de type 2 en fonction de l'expertise et de l'expérience de chacune de ces agences et organisations.

D'autre part, cette carte met en évidence le vide du quadrant gauche par rapport aux agences qui œuvrent pour le changement institutionnel dans la recherche des résultats tangibles et non tangibles.

En effet, dans le but d'apporter un changement structurel au niveau du cadre politique de la cohésion sociale, le projet COSAY a mis l'accent sur l'institutionnalisation de la méthode COSAY, y compris la création de bases de données et leur utilisation dans le cadre de la planification fondée sur des données probantes au niveau communal, la mise en place et la transformation des CCG en associations, la définition des attributions et fiches de poste des services et agents de mairie concernés, pendant la durée du projet. Ces mesures ont permis d'obtenir des résultats tangibles et intangibles en matière de fourniture de services publics. Par

exemple, les résultats des enquêtes finales indiquent que les populations des sites de projet saluent, dans leur majorité, l'initiative de la planification fondée sur des données probantes, de la réalisation de projets publics de manière participative qui, par conséquent, contribue à renforcer la cohésion sociale, comme indiqué dans le cadre de [l'Activité 1-10].

(5) Programme National de Cohésion Sociale

1) Séminaire organisé par le PNCS

Du 19 au 21 décembre 2018, la JET a participé à un séminaire organisé par le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) à Dabou, intitulé « Bilan 2018 des actions de solidarité, de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté ».

L'objectif dudit séminaire était de :

- Favoriser le partage d'expériences et évaluer les outils et actions dans le domaine de la cohésion sociale, de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté.
- Mesurer la redevabilité qui est au cœur de toute action et de toute politique publique.
- Partager les expériences relatives aux synergies existantes ou à créer pour capitaliser et améliorer les actions stratégiques.

En plus des institutions gouvernementales, différentes organisations ont également participé au séminaire; à savoir, les organisations gouvernementales (Ministère d'Etat, Ministère de la Défense, Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) / Cabinet ; Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'Alerte Précoce (CNCMR) ; Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, MSCSLP / Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), MSCSLP/Projet SWEED ; Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, MSCSLP/ Projet Filets Sociaux ; MSCSLP/ Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS) ; Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural /AFOR, Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDHCI)), les organisations internationales ou agences de coopération internationale, JICA/COSAY, UNICEF et les organisations de la société civile (Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH), la Confédération des Organisations des Victimes de la Crise Ivoirienne (COVICI), CARITAS Côte d'Ivoire et le Groupement des acteurs ivoiriens des droits humains (RAIDH)).

Chaque organisation, y compris la JET, a fait une présentation pour faire connaître ses principales missions, le bilan des activités de l'année 2018, ses succès et les difficultés rencontrées. En conséquence, les participants ont discuté et compilé un rapport qui inclut l'analyse de la situation sociale après 2011 et 17 recommandations pour les années à venir.

2) Révision du PNSCS (2016-2020)

Le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, en charge de la planification et de la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale depuis la récente restructuration des

fonctions ministérielles au sein du Gouvernement, a organisé un séminaire en date du 16 juillet 2021 pour informer le public de l'état d'avancement et des acquis de la Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale (PNSCS) de 2016 à 2020. Le ministère a invité la JET à cet événement qui a eu lieu le lendemain du séminaire final du projet COSAY qui s'est tenu le 15 juillet 2021 et auquel a participé le Directeur du Cabinet du Ministre en tant que représentant.

Sur la base des conclusions du PNSCS en 2020, le ministère a, au cours de l'événement, exprimé son intention de définir une nouvelle politique nationale de cohésion sociale entre 2021 et 2025. La stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale a finalement été élaborée en octobre 2022.

2.1.9 Activité 1-9 Réalisation de l'enquête de l'état des lieux sur la cohésion sociale sur les sites de projet

(1) Projets pilotes de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

En vue d'évaluer l'impact des projets pilotes sur la cohésion sociale dans les zones ciblées par les projets, une enquête d'état des lieux et une enquête finale ont été faites. En ce qui concerne les projets pilotes de type 1 lot 1, la JET a recruté une entreprise par appel d'offres pour les deux enquêtes. La mise en œuvre des deux différentes enquêtes par la même entreprise, avec les mêmes enquêteurs, a permis à la JET d'éviter toute duplication du processus de recrutement par appel d'offres et de transmission d'instructions.

Le 17 mai 2018, la JET a envoyé une demande de cotations à sept entreprises locales présélectionnées sur la base de leur expertise, de leurs expériences et de leurs capacités (effectif du personnel). Sur les cinq entreprises qui ont soumis leurs offres avant la date limite du 24 mai, une a été disqualifiée pour n'avoir pas fourni toute la documentation requise. La commission d'évaluation et de jugement des offres, composée de la JET et du MIS, a par conséquent procédé à l'ouverture des plis des quatre entreprises restantes le même jour. Cela a abouti à la sélection d'un cabinet d'enquête dénommé "Etablissement Halley and Family" dont l'offre financière était la moins disante comme sous-traitant.

Quatre cent deux (402) enquêtés sur chaque site ont été choisis de façon aléatoire par le sous-traitant en tenant compte de leur répartition géographique au niveau des sous-quartiers/villages et de l'équilibre démographique entre les genres et trois groupes d'âge. Au cours de l'enquête de l'état des lieux, le sous-traitant a demandé des informations relatives aux coordonnées personnelles (numéro de téléphone, etc.) des enquêtés en vue de pouvoir les contacter à nouveau lors de l'enquête finale. Cependant, plusieurs enquêtés n'ont pas voulu donner leurs contacts car leurs réponses aux questions contenaient des informations sensibles. Par conséquent, le sous-traitant a calculé le nombre d'enquêtés manquant par sous-quartier/village, sexe, tranche d'âge et

a choisi alors de manière aléatoire de nouveaux échantillons afin de maintenir autant que possible l'équilibre géographique et démographique des enquêtés lors de l'enquête finale.

L'enquête de l'état des lieux s'est achevée en juillet 2018. Toutefois, en raison de la quantité de données à traiter et analyser, le sous-traitant avait besoin d'un certain temps pour soumettre son rapport. La JET a donc accepté que la soumission du rapport soit renvoyée à la fin du mois de septembre, considérant que, bien que l'objectif principal de l'enquête de l'état des lieux soit de comparer ses résultats à ceux de l'enquête finale, les résultats de l'enquête de l'état des lieux qui contenaient les avis exprimés par les résidents, permettraient aux agents de mairie de mieux comprendre la situation des résidents de leurs communes.

2) Lot 2 (Exercice 2019)

La JET a recruté un cabinet d'études pour réaliser les deux enquêtes, à l'instar de ce qui a été fait pour les projets pilotes de type 1 lot 1 et de type 2.

Le 12 avril 2019, la JET a envoyé une demande de cotations à six entreprises locales présélectionnées sur la base de leur expertise, de leurs expériences et de leurs capacités (effectif du personnel). Sur les six entreprises ayant reçu la demande de cotations, trois ont soumis leurs offres avant la date limite du 19 avril 2019 prévue à cet effet. Après la soumission de offres, la commission d'évaluation et de jugement des offres, composée de la JET et du MIS, a procédé à l'ouverture des plis des trois entreprises le même jour. Deux entreprises ont été disqualifiées pour n'avoir pas fourni toute la documentation requise. A l'issue de l'appel d'offres, d'un cabinet d'enquête dénommé "Etablissement Halley and Family" a été sélectionné comme sous-traitant.

L'enquête de l'état des lieux au titre des projets pilotes de type 1 lot 2 s'est achevée en juin 2019. Le sous-traitant a transmis la première version du rapport d'enquête en mi-juillet. La JET a révisé le projet de rapport et a reçu la version finale en août 2019.

(2) Projets pilotes de type 2

La JET a recruté un cabinet d'études pour réaliser les deux enquêtes, à l'instar de ce qui a été fait pour les projets pilotes de type 1 lot 1.

Le 30 novembre 2018, la JET a envoyé une demande de cotations à sept entreprises locales présélectionnées sur la base de leur expertise, de leurs expériences et de leurs capacités (effectif du personnel). Sur les sept entreprises ayant reçu la demande de cotation, quatre ont soumis leurs offres avant la date limite du 11 décembre 2018 prévue à cet effet. Toutes les quatre entreprises ont présenté des offres conformes aux spécifications et n'ont par conséquent pas été disqualifiées. Après la soumission des offres, le comité d'évaluation et de jugement des offres, composée du MIS et de la JET, a donc procédé à l'ouverture des plis des quatre entreprises le même jour. Cela a abouti à la sélection d'un cabinet d'enquête dénommé "Etablissement Halley and Family" dont l'offre financière était la moins disante comme sous-traitant.

L'enquête de l'état des lieux au titre des projets pilotes de type 2 s'est achevée en janvier 2019. Toutefois, en raison de la quantité de données à traiter et analyser, le sous-traitant avait besoin d'un certain temps pour soumettre son rapport. La JET a donc accepté que la soumission du rapport soit renvoyée à la fin du mois de février 2019.

2.1.10 Activity 1-10 Réalisation d'enquête finale sur les sites de projet

(1) Projets pilotes de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

Des enquêtes finales ont été faites par le sous-traitant à la fin de chaque projet pilote. En plus de l'enquête quantitative effectuée sur la base du même questionnaire que celui utilisé pour l'enquête de l'état des lieux, la JET a fait des entretiens avec les membres CCG (CCGPP) en vue de recueillir des informations complémentaires qui permettraient à la JET d'évaluer l'impact du projet tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. En ce qui concerne les projets pilotes de type 1 lot 1, l'enquête finale faite sur la base d'un questionnaire était prévue être faite par le sous-traitant en octobre 2019.

a) Evaluation interne

Avant la réalisation de l'enquête sous-traitée, la JET a fait des entretiens avec les membres du CCG en août et septembre 2019.

Les résultats de ces entretiens ont permis de connaître les diverses expériences vécues et les points de vue des membres du CCG. Dans l'ensemble, les membres estiment que la qualité de leurs relations avec les autres résidents s'est améliorée. Les réunions du CCG leur ont permis de faire connaissance avec les membres de d'autres groupes. Cet aspect est valable pour tous les quatre sites. Au-delà du CCG, certains membres ont réussi à communiquer avec leurs groupes à travers le partage de l'information, alors que d'autres n'y sont pas parvenus.

Le niveau de confiance des membres du CCG vis-à-vis de la mairie s'est amélioré dans une certaine mesure. La majorité des membres du CCG n'avaient presque aucun contact avec la mairie ou se sentaient négligés par elle avant le début du projet. Les représentants de la mairie ont commencé à participer aux réunions du CCG et écoutent les avis des membres du CCG. Bien que certains membres du CCG se soient plaints de l'insuffisance de l'emploi de la main-d'œuvre locale pendant les travaux de construction, ils ont tout de même apprécié le fait d'avoir eu l'occasion d'exposer leurs préoccupations directement à la mairie. Cependant, l'entretien a également montré qu'à Gesco Manutention, la suspension des travaux de construction de clôture a eu un impact négatif sur les relations entre la mairie et les résidents. Suite à l'arrêt des travaux de construction en raison du défaut de paiement de l'entrepreneur par la mairie, plusieurs membres du CCG se sont sentis frustrés.

Quant aux difficultés rencontrées par le CCG, les membres ont évoqué le manque d'appui financier pour couvrir les frais de communication et de documentation. Par ailleurs, il était également difficile pour les membres du CCG, notamment le président ou le vice-président, de mobiliser les membres moins motivés du CCG. Les membres du CCG ont fait savoir que certaines personnes ne voulaient rien faire sur la base du bénévolat ou ne se sentaient pas concernées par les projets d'infrastructure choisis.

b) Enquête sous-traitée

En ce qui concerne les projets pilotes de type 1 lot 1, l'enquête finale réalisée à l'aide d'un questionnaire a été faite en octobre 2019 par le sous-traitant "Etablissement Halley and Family" qui avait engagé pour réaliser l'enquête d'état des lieux.

L'enquête s'est achevée en début novembre 2019. Le sous-traitant a transmis le premier projet de rapport en décembre 2019. La JET a examiné ledit projet de rapport et a réceptionné la version finale en mars 2020.

2) Projet pilotes de type 1 lot 2 (Exercice 2019) et projets pilotes de type 2

a) Evaluation interne

Parallèlement à l'enquête sous-traitée, la JET a fait des entretiens avec les membres des CCG des projets pilotes de type 1 lot 2 et de type 2 en juin et juillet 2020. Les résultats des entretiens révèlent des similarités avec les points de vue et l'expérience vécue par les membres des CCG des projets pilotes de type 1 lot 1.

b) Enquête sous-traitée

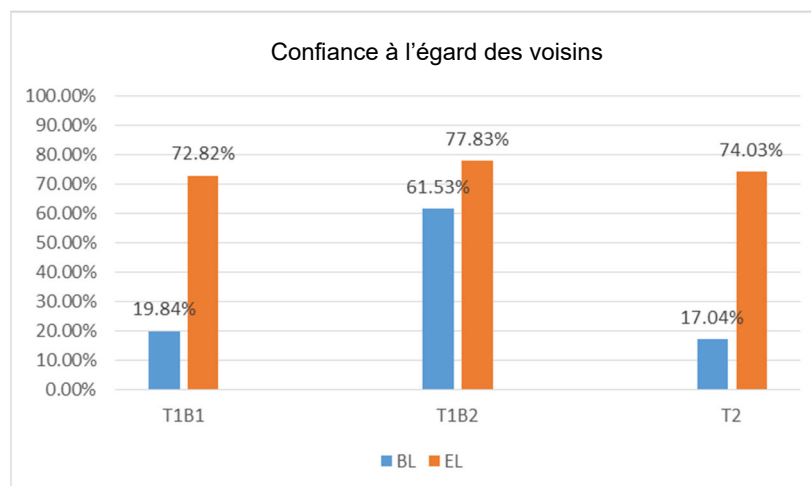
La JET a sous-traité les enquêtes qui restaient à faire sur les sites de projets pilotes de type 2 et de type 1 lot 2 à "Etablissement Halley and Family", le même cabinet qui avait réalisé les enquêtes d'état des lieux et les enquêtes finales. Ces enquêtes ont eu lieu entre mai et juin 2020. En ce qui concerne le questionnaire utilisé pour l'enquête finale réalisée sur les sites des projets pilotes de type 2, des questions relatives aux projets d'infrastructure et aux actions communautaires non infrastructurelles y ont été ajoutées afin d'évaluer leur efficacité et leur impact.

En juillet 2020, la JET a examiné et validé les projets de rapports. La JET a présenté les principales conclusions desdites enquêtes au MIS et aux communes d'Abobo et de Yopougon lors de la réunion du groupe de travail qui a eu lieu le 30 septembre 2020.

(2) Les principales conclusions de l'enquête finale

Les principales conclusions des enquêtes comprennent, entre autres, le fait que le projet ait pu avoir un impact positif sur la cohésion sociale tant sur le plan vertical (entre les mairies et les résidents) qu'horizontal (entre les résidents eux-mêmes). Il convient de noter que, bien que la présentation faite lors de la réunion du groupe de travail ait séparé les résultats des communes

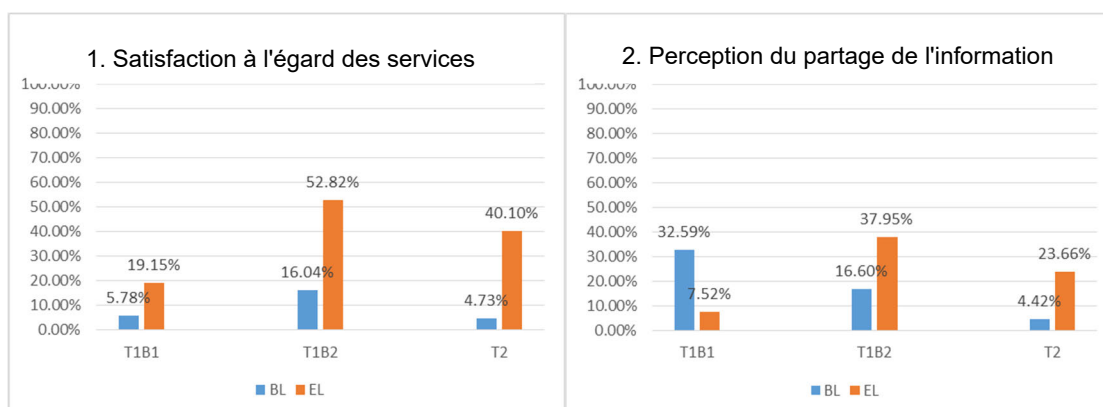
d'Abobo et de Yopougon, le rapport ci-dessous combine et résume les résultats des deux communes. Cela s'explique par le fait que les deux communes présentent une tendance similaire en ce qui concerne les résultats. Premièrement, la confiance entre les résidents et leurs voisins s'est améliorée pendant la durée du projet sur tous les sites. Par exemple, un indicateur permettant de mesurer la relation de confiance entre les résidents avant et après le projet s'est amélioré de 19,84 % à 72,82 % sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1, de 61,53 % à 77,83 % sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 2, et de 17,04 % à 74,03 % sur les sites de projets pilotes de type 2 (voir la figure ci-dessous). Une amélioration significative est notamment observée sur les sites de projets pilotes de type T2. Cela indique que les activités non infrastructurelles ont fortement contribué à l'amélioration des relations de confiance entre les résidents.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.1.5 Résultat d'un exemple d'indicateur permettant d'évaluer les relations horizontales

Deuxièmement, le niveau de satisfaction des résidents à l'égard des services publics et leur perception du partage de l'information se sont améliorés pendant la durée du projet, sauf sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1 où la perception du partage de l'information s'est détériorée. Par exemple, l'indicateur permettant d'évaluer le niveau de satisfaction vis-à-vis des services publics fournis est passé de 5,78% à 19,15% sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1, de 16,04% à 52,82% sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 2 et de 4,73% à 40,10% sur les sites de projets pilotes de type 2 sites. Quant à l'indicateur permettant d'évaluer la perception du partage de l'informations, il est passé de 32,59% à 7,52% sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1, de 16,60% à 37,95% sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 2 et de 4,42% à 23,66% sur les sites de projets pilotes de type 2 sites (voir les figures ci-dessous).



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.1.6 Résultat d'un exemple d'indicateur permettant d'évaluer les relations verticales

En revanche, deux observations peuvent être faites sur la cause de la détérioration de la perception du public sur le partage d'informations sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1 lorsqu'il s'agit d'analyser en détail les variables qui composent la perception du partage d'informations. Premièrement, on observe une contradiction entre l'augmentation significative du nombre de personnes "très informées" (de 2,12% à 5,85%) et la baisse significative du nombre de personnes "suffisamment informées" (de 30,47% à 1,68%). Les deux variables cumulées indiquent une perception positive du partage de l'information. Cela sous-entend une probable incohérence dans la technique d'entretien utilisée lors de l'enquête d'état des lieux et de l'enquête finale faites sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1. Deuxièmement, l'on observe également une contradiction au niveau de la baisse significative du nombre de personnes "NON informées" pour presque toutes les variables, y compris la création d'emplois (de 24,13 % à 5,41 %) et la budgétisation (de 14,12 % à 2,05 %), qui sont les plus importantes pour le projet. Cela signifie que le projet a eu un impact positif sur le partage d'informations sur les sites de projets. Compte tenu de ces contradictions, la JET estime qu'il est très probable que les enquêteurs ne soient pas habitués au questionnaire et à la méthode utilisée lors de la toute première enquête qui a eu lieu sur les sites de projets pilotes de type 1 lot 1 entre juin et juillet 2018¹⁰.

Toutefois, le niveau de satisfaction et la perception de la population vis-à-vis des services publics ainsi que du partage d'informations restent faibles. Cela est généralement inférieur à 50 %. Les résultats indiquent qu'en ce qui concerne ces deux indicateurs, la majorité des résidents est insatisfaite des mairies. A cet effet, lors du groupe de travail, la JET a recommandé aux mairies de faire des efforts continus pour adopter une approche participative et inclusive lors de la

¹⁰ Dans la pratique, les données concernées sont considérées comme des données "aberrantes". Les données collectées par les enquêteurs ne sont pas erronées. La JET a donc établi un tableau de contingence, analysé les contradictions entre les variables et conclu qu'une erreur a pu se glisser dans la technique et la méthode de collecte des données. La JET souligne cependant les deux points suivants : 1) ces données aberrantes ne devraient pas avoir un impact négatif sur le fait que le projet ait permis d'améliorer les relations verticales et horizontales, et 2) en général, l'analyse des corrélations en matière de changement social nécessite une interprétation souple de ses causes et effets.

planification et la mise en œuvre des projets, et de renforcer la cohésion sociale à travers les relations verticales.

2.2 Activités relatives au résultat 2

Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes

2.2.1 Activité 2-1 Révision des activités de la Phase 1

(1) Révision du mécanisme de fourniture des services publics par les mairies

1) Rôles et fonctions des mairies dans la fourniture de services publics

A ce niveau, la JET a entrepris une revue documentaire du cadre juridique de l'administration locale en novembre 2017. Entre autres, la loi 2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales prévoit seize domaines de compétence des communes en matière de prestation de services: 1) l'aménagement de territoire; 2) la planification du développement; 3) l'urbanisme et le logement; 4) la canalisation de l'information et des réseaux; 5) le transport; 6) la santé et l'hygiène publique; 7) la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles; 8) la sécurité et la protection civile; 9) l'éducation et la formation professionnelle; 10) la promotion sociale, culturelle et humaine; 11) les sports et loisirs; 12) la promotion du développement économique et l'emploi; 13) la promotion du tourisme; 14) la communication; 15) l'hydraulique, l'assainissement et l'électrification; et 16) la promotion de la protection de la famille, des jeunes, des femmes, des enfants, des handicapés et des personnes âgées.

Plus récemment, la loi 2014-451 du 5 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'administration territoriale définit six missions faisant partie des attributions des communes notamment : 1) l'organisation de la vie collective ; 2) la participation de la population à la gestion des affaires locales ; 3) la promotion et la réalisation du développement local ; 4) la modernisation du monde rural; 5) l'amélioration du cadre de vie; et 6) la gestion des terres et de l'environnement.

Cette revue documentaire sélective a permis de déterminer que certaines attributions des communes promeuvent la participation citoyenne à la planification et aux aspects socio-économiques des prestations de services. En d'autres termes, les communes sont tenues de répondre aux besoins locaux de manière participative tout en accordant une place de choix au développement économique et infrastructurel. Les textes ne précisent pas nécessairement la thématique de la cohésion sociale dans la planification et fourniture des services publics, bien que certaines politiques aient souligné le rôle de la cohésion sociale dans la consolidation de la paix (notamment la Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale, le Plan National de Développement, etc.). Cela indique que le défi majeur réside dans la mise en place d'un cadre légal de la cohésion sociale dans les services publics au niveau local.

2) **Planification et budgétisation au niveau des communes**

En ce qui concerne la planification et la budgétisation au niveau des communes, l'arrêté interministériel n° 123 du Ministère de l'Intérieur en date du 20 mai 1983 déterminant le modèle de la fiche d'opérations qui justifie les opérations du programme triennal des communes et de la ville d'Abidjan, et la loi n° 2003-489 du 26 décembre 2003 portant régime financier, fiscal et domanial des collectivités territoriales, précisent le calendrier, le processus et les relations intergouvernementales observables lorsque les communes élaborent leurs programmes triennaux et leurs budgets annuels. Cependant, l'on ignore dans quelle mesure les communes appliquent ces lois dans la pratique. C'est pour cette raison que la JET a mené des entretiens avec les fonctionnaires concernés en novembre et décembre 2017 aux fins d'évaluer l'écart entre les lois en vigueur et leur mise en application effective, le cas échéant, en matière de planification et de budgétisation.

Relativement au calendrier, la JET a pu constater les irrégularités suivantes. Les règlements stipulent que les communes doivent élaborer leurs programmes triennaux dans la période de janvier à avril, les soumettre par la suite aux Conseils Municipaux en mai pour approbation dans le mois de juillet, les doter d'un budget annuel dans la période de juillet à décembre et les exécuter de janvier à décembre l'année suivante. Dans la pratique, cependant, les communes élaborent souvent leurs programmes dans la période de mars à avril, les soumettent aux Conseils en mai pour discussion. Les communes les révisent et dotent d'un budget entre juillet et mars pour ensuite les exécuter entre mars et décembre l'année suivante. Il y a donc trois écarts entre les réglementations et leur application : 1) la planification et la budgétisation simultanées de juillet à mars (bien que le calendrier de la planification (de janvier à avril) et celui de la budgétisation (de juillet à décembre) soient clairement séparés au regard de la loi, leur séparation n'est pas évidente dans la pratique. En effet, les communes continuent de modifier et de réviser le programme triennal même pendant le processus de budgétisation qui commence en juillet ; 2) un budget exhaustif pour l'exercice financier de janvier à mars ; et 3) le raccourcissement de la période d'exécution du budget (de mars à décembre). La JET a tenu compte de cette réalité dans l'élaboration du calendrier et a conseillé aux communes de planifier et mettre en œuvre les projets pilotes en conséquence, notamment les projets pilotes de type 1.

Quant à la loi, celle-ci ne précise pas le contenu et le principe applicables à la planification et la budgétisation au niveau des communes. Par exemple, la loi ne spécifie pas les secteurs prioritaires. Un fait qui est de nature à permettre aux politiciens locaux, tels que les maires et les conseillers, de favoriser les zones considérées comme leur base socio-politique dans la planification et la budgétisation municipales et d'accroître le favoritisme politique ainsi que patrimonialisme. Ce qui aboutira à une injustice et une inégalité dans la prestation des services publics tout en entravant la cohésion sociale. A ce niveau, les communes sont plutôt confrontées à des défis d'ordre légal et institutionnel qui empêche de rendre la planification et la budgétisation participatives/inclusives, objectives / transparentes, et donc socialement légitimes au sein des communes.

En ce qui concerne les relations avec les institutions gouvernementales en matière de planification et de budgétisation au niveau communal, les communes sont tenues de collaborer avec diverses institutions de l'Etat, notamment les Ministères du Plan et du Développement, de l'intérieur, du budget et l'Inspection Générale de l'Etat. Premièrement, le Ministère du Plan et du Développement (MPD) avait l'habitude d'instruire les communes quant à la conformité de leurs programmes triennaux avec le Plan National de Développement. Cependant, cela n'est plus observé en raison de la politique de décentralisation de l'administration actuelle : ce qui renforce l'évidence d'un manque de coordination dans la planification des coûts des politiques de cohésion entre les institutions étatiques de niveau national et communautaire. Deuxièmement, les lois actuelles autorisent le Ministère de l'Intérieur à surveiller en grande partie la planification, la budgétisation et l'exécution des activités des communes. L'absence d'intervention ministérielle pourrait expliquer les irrégularités susmentionnées observées au niveau des communes. En rapport avec cela, l'on pourrait également mentionner le faible niveau d'exécution du budget dans les communes. Troisièmement, le Ministère du Budget (précisément le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat) contrôle les flux de trésorerie et de paiement de l'Etat. On pourra donc relever que la nécessité de l'approbation des ministères de tutelle crée en partie des retards dans les paiements à effectuer au niveau des communes. Quatrièmement, ni l'Inspection Générale ni les conseils municipaux n'ont procédé à un audit annuel au niveau des communes. Le manque d'audit augmente le risque de corruption dans les communes.

Tableau 2.2.1 Planification et budgétisation prévues par la réglementation, leur application et les défis connexes

Reglementations	Application
1. le calendrier de la planification municipale, de la budgétisation et de l'exécution municipales	
➤ Planification :De janvier à Avril	➤ Planification :De mars à avril
➤ Deliberation du conseil municipal :De mai à juillet	➤ Deliberation du conseil municipal :de mai à mars
➤ Bugetisation : De juillet à decembre	➤ Bugetisation :de juillet à mars
➤ Exécution :De janvier à decembre prochain	➤ Exécution :de mars à decembre prochain
2.Le contenu et le principe de la plannification municipale et de la budgetisation	
➤ Absence de reglementation relative au contenu et au principe de la plannification municipale et de la budgetisation	➤ Ceci pourrait favoriser le favortisme et le patrimonialisme,et porter un coup à la cohésion sociale
3. Les relations interministeriels et leur defis avec les communes	
➤ Le ministère de la plannification et du developpement n'a pas instruit les Mairies à conformer le programme triennal au plan national de developpement. Ceci pourrait compromettre la politique de cohésion entre le national et le local. ➤ le ministère de l'Intérieur s'est simplement contenté de contrôler la planification municipale, ce qui explique en partie que l'exécution des budgets semble faible au niveau des communes. ➤ le ministère du budget contrôle les flux de trésorerie de l'État, ce qui explique en partie les retards de paiement au niveau des communes. ➤ Ni le bureau de l'inspecteur général ni le conseil municipal n'ont effectué d'audit annuel dans les communes, ce qui augmente le risque de corruption dans les Mairies.	

Source : Equipe d'Experts de la JICA

3) Utilisation de la méthode COSAY et promotion de la cohésion sociale

En vue d'évaluer le niveau actuel d'utilisation de la méthode COSAY, la JET a fait des entretiens auprès des agents des mairies d'Abobo et de Yopougon en décembre 2017. La JET a présenté les résultats de ces entretiens lors de l'atelier sur le passage en revue de la phase 1 du COSAY qui a eu lieu à Abobo le 15 décembre 2017 et à Yopougon le 20 décembre 2017.

Les entretiens ont révélé que les deux communes concernées ont fait des efforts relativement à l'application de la méthode COSAY dans le cadre des prestations de services, notamment l'application de l'approche participative aux projets des mairies. Par exemple, la commune d'Abobo a appliqué la méthode COSAY à un projet d'extension d'un marché géré par la mairie. L'extension du marché a été l'occasion pour la commune de gérer et concilier des intérêts conflictuels entre les commerçants propriétaires de magasins dans le marché et les résidents qui vivent près de celui-ci. Les autorités communales ont adopté la méthode COSAY à travers l'organisation de rencontres participatives tout en assurant la médiation des conflits d'intérêts entre les populations affectées par le projet.

Aussi les deux communes ont-elles exprimés les défis auxquelles elles ont été confrontées. Compte tenu de la nouveauté de la méthode, les communes ont rencontré des difficultés dans la pratique, à savoir les difficultés liées à la prise en charge des coûts liés à l'organisation et la coordination des réunions participatives ainsi que la gestion des nombreuses parties prenantes issues de la communauté. Bien que les communes n'aient pas inclus ces dépenses dans le budget, elles ont été bien souvent confrontées au manque de collaboration de la part des participants. En outre, les communes ont bien souvent manqué de capacité à gérer les discussions passionnées lors des réunions participatives. Malgré ces défis, l'adjoint au maire de la commune d'Abobo et le secrétaire général de celle de Yopougon qui sont les hauts responsables parmi les participants à l'atelier, ont exprimé leur engagement à continuer l'expérimentation de la méthode COSAY dans la prestation de services.

4) Système existant

Afin de faire des propositions relatives à l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures pour l'élaboration des programmes triennaux des deux communes, la JET a collecté des informations sur les méthodes actuelles d'élaboration des programmes triennaux. Le résumé de ces méthodes est présenté dans les tableaux ci-dessous. Les informations sur le processus d'élaboration du programme triennal des communes d'Abobo et de Yopougon (processus sensiblement différent d'une commune à l'autre), ont été compilées après plusieurs réunions entre les mairies et la JET. Les étapes ont été présentées par les services techniques lors du 7ème groupe de travail, ce qui a permis aux services sociaux de connaître le processus. Il convient de noter que chaque commune a sa propre manière de collecter les informations de l'extérieur, à savoir le recrutement de consultants (Abobo) et la compilation des avis des habitants (Yopougon).

Tableau 2.2.2 Processus d'élaboration du programme triennal (Abobo)

DIFFERENTES ETAPES	ABOBO
<p>Etape 1 : Identification des questions à traiter</p>	<p>1. Orientation de l'action à partir de documents de référence : Etude diagnostique des besoins en infrastructures au moyen de :</p> <p>a. Documents actuellement utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'audit organisationnel, financier et urbain, ⇒ Réalisé par le PUIUR, financé par la Banque Mondiale en 2014 - Le Plan d'Action Concertée (PAC) ⇒ Réalisé par le Bnetd avec la contribution de la SODECI, la CIE et des résidents de la commune en Janvier 2014 - Le Plan d'Urgence de la Commune d'Abobo ⇒ Réalisé en référence à L'Audit Organisationnel et Urbain et le PAC en 2017, financé par la Présidence <p>b. Documents à utiliser (normalement) en plus de ceux mentionnés ci-dessus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan Stratégique de Développement (PSD), - Le Plan National de Développement (PND) ⇒ Les projets inscrits dans le Programme Triennal d'Abobo doivent être conformes à certains axes stratégiques du PND. - Le programme spécial de réhabilitation et d'équipement d'Abobo ⇒ Réalisé par le Bnetd - SDUGA <p>2. Collecte de données (besoins des populations):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recours à un cabinet d'études (Consultants) - La SODECI (société de distribution d'eau potable) et la CIE (compagnie d'électricité) donnent les informations sur les besoins des populations en termes d'adduction en eau potable et d'électrification - Les populations sont aussi consultées par des consultants en vue de recueillir leurs besoins.
<p>Etape 2 : Premier draft du programme triennal</p>	<p>1. Draft rédigé par la Direction des Services Techniques en considération de certains paramètres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paramètres techniques : Les exigences de la ville (urgences en termes d'infrastructures. Par exemple les voies en très mauvais état) - Paramètres de continuité : Projets glissants, continuité des actions engagées dans le précédent Programme Triennal - Paramètres politiques : Les projets du Maire <p>2. Priorisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence, coût, Priorité est aussi donnée aux projets qui peuvent être réalisés sur une courte période. Ces projets sont prioritaires aux autres plus longs. <p>3. Modification:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Maire peut ajouter, modifier ou annuler certains projets
<p>Etape 3 : Avis du Conseil Municipal (Approbation interne)</p>	<p>1. Analyse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services techniques transmettent le programme triennal au maire pour approbation interne (ou modification si nécessaire) - Une fois que le maire approuve le document, celui-ci est transmis à la municipalité (composée de 6 adjoints au maire et du maire) pour examen et approbation. - Le conseil municipal (50 personnes) décide des priorités à la "majorité" sur la base des critères de pertinence et de coût.
<p>Etape 4 : Deuxième draft (Finalisation au niveau de la Commune)</p>	<p>1. Adoption:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre (04) commissions spécialisées (commission des affaires économiques, financières et domaniales, commission de la planification urbaine, des travaux publics, de l'environnement et du cadre de vie, commission des affaires sociales et culturelles, commission de l'éducation, de la formation et de la santé) composées de conseillers municipaux analysent et modifient (si nécessaire) le programme triennal sur les plans économique, social et culturel - Adoption par le conseil municipal

DIFFERENTES ETAPES	ABOBO
Etape 5: Approbation et finalisation (Externe)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Transmission à la DGDDL pour examen <ul style="list-style-type: none"> - Les services de la DGDDL examinent la forme (si les étapes ont été respectées devant le Conseil Municipal) - Le document est transmis aux chargés d'études qui en vérifient le fond (les dépenses obligatoires, les subventions à la police, aux indigents etc.), la continuité des dépenses engagées, le plan d'apurement des dettes, la méthode d'analyse des documents budgétaires) 2. Consultation de la Commission de coordination du développement communal (composé des agents des services des ministères de l'économie, de la Fonction Publique, de la construction et de l'urbanisme et des autres ministères techniques concernés, du Bnetd et de la DGDDL) <ul style="list-style-type: none"> - La commission examine si le document respecte les règles de fond et de forme régissant l'élaboration du Programme Triennal (équilibre budgétaire, accroissement budgétaire (au maximum 20 %) - La commission délibère avec des corrections ou des recommandations 3. Transmission au MIS pour approbation <ul style="list-style-type: none"> - Le document est transmis au Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité pour signature (approbation)
Etape 6: Mise en œuvre / Exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Le document final est partagé aux services concernés par sa mise en œuvre - Les projets figurant dans le Programme Triennal sont mis en œuvre
Etape 7 : Divulgation de l'information	L'information est divulguée pendant la réunion du Conseil municipal

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Tableau 2.2.3 Processus d'élaboration du programme triennal (Yopougon)

DIFFERENTES ETAPES	YOPOUGON
Etape 1: Identification des questions à traiter	<ol style="list-style-type: none"> 1. Orientation stratégique des actions: <ul style="list-style-type: none"> - Les administrations publiques (directions de la santé et de l'éducation) soumettent leurs besoins (par courriers) - Le Plan National de Développement (PND) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Chaque opération doit être conforme à une orientation stratégique du PND - Programme de développement des bailleurs 2. Collecte de données : <ul style="list-style-type: none"> - Proposition du conseil municipal (le Maire, ses adjoints et le Conseil municipal) - Proposition de la Direction des Services Techniques <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les services techniques dressent une liste de toutes les requêtes des résidents - Les populations soumettent leurs requêtes par courrier à la Direction des Services Techniques ou en les interpellant directement lorsque les agents de la DST leur rendent visite - Les populations peuvent aussi exprimer leurs besoins lors des réunions du conseil municipal - Les adjoints au maire peuvent aussi lui faire des propositions. Celui qui termine ses propositions en premier lui soumet sa liste. Le Maire transmet toutes ces propositions à la Direction des Services Techniques
Etape 2 : Premier draft du Programme Triennal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration de la longue liste par la Direction des Services Techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Les services techniques dressent une longue liste des projets sur la base de leur faisabilité (projets budgétisés et non budgétisés) - Les services techniques font une estimation du coût des projets étant donné que certains projets sont budgétisés et d'autres ne le sont pas - Les services techniques les soumettent au maire et à ses adjoints

DIFFERENTES ETAPES	YOPOUGON
	2. Elaboration de la liste restreinte : <ul style="list-style-type: none"> - Priorisation des projets (coût, urgence et pertinence) par le Conseil municipal - Parfois, priorité est donnée aux écoles, aux routes et aux aires de jeux
Etape 3 : Avis du Conseil Municipal (Approbation interne)	1. Avis et analyse du Conseil municipal : <ul style="list-style-type: none"> - La liste restreinte est soumise au conseil municipal qui vérifie si les besoins des populations ont été pris en compte - Priorisation (évaluation du coût/avantage, nombre de bénéficiaires, urgence) faite par le Conseil municipal - Deux commissions spécialisées (affaires financières, économiques et domaniales ; affaires sociales et culturelles) composées de Conseillers municipaux, analysent et modifient la liste restreinte (si nécessaire)
Etape 4 : Deuxième draft (Finalisation au niveau de la Commune)	1. Adoption: <ul style="list-style-type: none"> - Lecture des projets sélectionnés pour révision - Adoption par le conseil municipal
Etape 5: Approbation et finalisation (Externe)	1. Transmission à la DGDDL pour examen <ul style="list-style-type: none"> - Les services de la DGDDL en examinent la forme (si les étapes ont été respectées devant le Conseil Municipal) - Le dossier est transmis aux chargés d'études qui en vérifient le fond (dépenses obligatoires, les subventions à la police, aux indigents, etc.), la continuité des dépenses engagées, plan d'apurement des dettes, la méthode d'analyse des documents budgétaires) 2. Consultation de la Commission de coordination du développement communal (composé des agents des services des ministères de l'économie, de la Fonction Publique, de la construction et de l'urbanisme et des autres ministères techniques concernés, du BNETD et de la DGDDL) <ul style="list-style-type: none"> - La commission examine si le document respecte les règles de fond et de forme (équilibre budgétaire, accroissement budgétaire (maximum est de 20 %)) - Procédure des corrections ou recommandations 3. Transmission au MIS pour approbation <ul style="list-style-type: none"> - Le document est transmis au Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité pour signature (approbation)
Etape 6: Mise en œuvre / Exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Le document final est partagé avec les services concernés par sa mise en œuvre - Les projets inscrits au programme triennal sont mis en œuvre
Etape 7 : Divulgaration de l'information	Les populations ne sont informées que lors de la mise en œuvre des projets

Source : Equipe d'Experts de la JICA

(2) Examen Ex-post des Projets Pilotes dans le cadre de la Phase 1 du COSAY

1) CCGPP

En général, le CCGPP a permis de tisser des relations conviviales/amicales entre les résidents qui ont travaillé sur les projets pilotes dans le cadre de la Phase 1 du COSAY. Etant donné que les CCGPP étaient composés de représentants de différents groupes, les membres de l'ex-CCGPP ont estimé que cette composition a favorisé la communication entre des personnes qui ne se connaissaient pas avant ou même après la fin des projets pilotes dans le cadre du COSAY.

Dans le même temps, son développement variait selon le type de travaux de réhabilitation dans lequel celui-ci était engagé. En ce qui concerne le CCGPP des projets de réhabilitation d'écoles

par exemple, les membres de l'ex-CCGPP ont continué leurs activités en tant que membres des COGES pour assurer la gestion et l'entretien des installations scolaires. Cependant, en ce qui concerne le CCGPP engagé dans les travaux de réhabilitation des routes, il s'est avéré très difficile pour les ex-membres de prendre en charge l'entretien des routes, étant donné que les problèmes techniques rencontrés relevaient uniquement de la compétence d'ingénieurs du domaine routier. De même, les ordures déversées de manière illégale sur les sites ne proviennent pas uniquement des habitations des sites de projet. Ces ordures proviennent aussi des quartiers voisins. Bien que les difficultés liées à l'entretien des routes ne puissent pas être surmontées par les ex-CCGPP en charge des routes, l'on note tout de même des points positifs. Dans la zone de la route du Lycée Municipal, l'ex-CCGPP a mis en place un comité de gestion de quartier (CGQ) pendant la durée du projet pilote de la phase 1. Celui-ci a continué ses activités à travers des réunions et l'organisation de journées de nettoyage des routes de manière continue même après la phase 1. Quant au quartier Plaque, l'Ex-CCGPP en charge de la route de ce quartier s'est mué en une ONG et celle-ci mène des activités de sensibilisation sur les questions sociales. De plus, à Banco 2, l'ex-CCGPP a mis en une association dénommée COGERB2 à la fin du projet pilote de la phase 1. Les membres de l'ex-CCGPP ont organisé des réunions en collaboration avec la mairie. L'objectif était de donner des informations sur les questions hygiène et de santé aux résidents. Ce genre de réunion n'avait jamais eu lieu par le passé avant la phase 1.

Cet examen ex-post des CCGPP a permis de faire plusieurs recommandations suite aux préoccupations évoquées par les membres des ex-CCGPP relativement à la gestion de ces comités. Ces recommandations sont données ci-après :

- Il est préférable d'élaborer des statuts et règlements intérieurs pour les CCGPP dans le souci de garantir l'équilibre des tâches entre les membres;
- La tenue de réunions périodiques (par exemple une fois toutes les deux semaines, l'après-midi d'un jour ouvrable);
- En plus des réunions dans les mosquées et les églises, les cérémonies ou tout autre occasion de rassemblement pourraient être utilisées pour diffuser les informations discutées lors des réunions du CCGPP; et
- La décomposition des CCGPP en petits groupes composés de trois membres au maximum pour une communication efficace avec les résidents.

2) Utilisation et entretien des installations

En ce qui concerne les installations réhabilitées dans le cadre des projets pilotes au titre de la phase 1 du COSAY, l'observation de la situation réelle de chaque site de projet pilote a été effectué à travers des visites de la JET sur chaque site du début du mois de décembre 2017 à la mi-février 2018. La JET et les homologues des directions des services techniques ont inspecté l'état des installations réhabilitées et ont eu des entretiens avec des membres des ex-CCGPP et les membres du COGES au sujet de l'états actuel et de l'entretien desdites installations.

Le tableau ci-dessous résume les informations relatives à l'utilisation et à l'entretien des routes.

Tableau 2.2.4 Etat des routes réhabilitées dans le cadre de la Phase 1 du COSAY

Commune	Commune de Yopougon		Commune d'Abobo	
	Route allant du Lycée à la Clinique Nazareen	Route de l'EPP Banco 2	Route du Lycée Municipal	Route de l'EPP Plaque 1 & 2
Sites de projets pilotes	Route allant du Lycée à la Clinique Nazareen	Route de l'EPP Banco 2	Route du Lycée Municipal	Route de l'EPP Plaque 1 & 2
Etat actuel de la chaussée bitumée	Partiellement endommagée	Partiellement endommagée	Pratiquement en bon état et utilisée sans aucun problème	Pratiquement en bon état et utilisée sans aucun problème
Causes de la dégradation de la chaussée bitumée	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structure de la chaussée par rapport au volume croissant du trafic des poids lourds - Augmentation du nombre de véhicules extérieurs à la communauté qui l'utilisent comme voie de contournement 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structure de la chaussée par rapport au volume croissant du trafic des poids lourds - Augmentation du nombre de véhicules extérieurs à la communauté qui l'utilisent comme voie de contournement 	<ul style="list-style-type: none"> - En raison du cul-de-sac, elle est utilisée uniquement par les véhicules à l'intérieur de la communauté. - La principale raison est qu'il n'y a pas de trafic important des poids lourds sur cette voie 	<ul style="list-style-type: none"> - En raison du cul-de-sac, elle est utilisée uniquement par les véhicules à l'intérieur de la communauté. - La principale raison est qu'il n'y a pas de trafic important des poids lourds sur cette voie
Entretien	Les parties endommagées nécessitent d'être remplacées.	Les parties endommagées nécessitent d'être remplacées.	Remplacement partiel ou réparation est nécessaire.	Remplacement partiel ou réparation est nécessaire.
Etat actuel des tronçons non bitumés	Aucun tronçon non bitumé	Erodée par les eaux pluviales	Sévèrement érodée par les eaux pluviales	Aucun tronçon non bitumé
Causes de la dégradation des routes non bitumées		Débordement des eaux de pluie en amont	Débordement des eaux de pluie en amont	
Etat des ouvrages de drainage	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquement en bon état Les caniveaux U sont remplis de déchets à certains endroits 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte tenu de la concentration des eaux pluviales en amont, la capacité des caniveaux U est suffisante. - Un plan de pose de caniveaux U sur les deux côtés a été proposé aux communes et au MIS. - Les déchets sont déversés à l'exutoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte tenu de la concentration des eaux pluviales en amont, la capacité des caniveaux U est suffisante. - Un plan de pose de caniveaux U sur les deux côtés a été proposé aux communes et au MIS. - Les déchets sont déversés à l'exutoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquement en bon état Les caniveaux U sont remplis de déchets à certains endroits
Entretien des ouvrages de drainage	<p>Nécessité de curer périodiquement les caniveaux U pour éviter le débordement des eaux de pluie sur la chaussée, car certaines parties des caniveaux sont obstruées par les ordures.</p> <p>Il est essentiel pour les résidents d'interdire le déversement de déchets dans les caniveaux.</p> <p>Il est nécessaire de mettre en place un système de curage périodique des caniveaux U.</p>			

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Outre les problèmes liés à l'état des routes et des zones avoisinantes, en particulier les tronçons non bitumés, une grande frustration a été observée au sein de la population. Les ex-membres du CCGPP ont également exprimé leurs préoccupations concernant la division entre les populations vivant le long de la route bitumée et celles vivant le long des tronçons érodés.

Selon les résultats de l'évaluation ex post, des actions de suivi doivent être envisagées pour la route de l'EPP Banco 2 à Yopougon et la route du Lycée Municipal d'Abobo.

Le tableau ci-dessous résume les informations relatives à l'utilisation et à l'entretien des établissements scolaires.

Tableau 2.2.5 Etat des établissements scolaires réhabilités dans le cadre de la phase 1 du COSAY

Commune	Abobo		Yopougon	
Site	EPP PLAQUE1,2	GS ANONKOUA KOUTEE3,4	GS Palmeraie 1 et 2	GS SOGEFIHA 6
Contenu du Projet	Nouvelle construction 6 classes + toilettes	Réhabilitation 6 classes + toilettes	Nouvelle construction 6 classes + toilettes, temporaires (2classes)	Réhabilitation 19 classes + toilettes
Etat actuel et utilisation de l'installaton	Aucun dommage important nécessitant réparation.			
	- Pratiquement en bon état, propre	- Pratiquement en bon état, propre	- Pratiquement en bon état - De petits trous sur le plancher et un affaissement de quelques équipements ont pu être observés, mais cela n'affecte pas la structure du bâtiment.	- Pratiquement en bon état, propre
	- Il existe quelques inconvénients dans l'utilisation pratique tels que le couloir étroit au 1er étage du bâtiment	- l'eau stagne dans la cour de l'école durant les périodes de pluie (problème de drainage) - le lavabo est cassé.	- l'eau stagne de manière constante dans la cour de l'école, particulièrement durant la période de pluie (problème de drainage)	- Le surpresseur d'eau ne fonctionne pas
Problèmes liés à l'entretien	- L'entretien de l'installation en elle-même est fait de manière appropriée. - nécessité de nettoyage des espaces environnants	- Quasiment toutes les installations sont bien entretenues. - Nécessité d'entretien des écoulements d'eau dans la cour de l'école	- L'entretien de l'installation en elle-même est fait de manière appropriée. - Fait toujours face au problème d'évacuation des eaux de la cour de l'école.	- L'entretien de l'installation en elle-même est fait de manière quasi appropriée.

Commune	Abobo		Yopougon	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> - CM a construit une EPP avec un plan d'amélioration juste après la construction du projet. - Manque de financement pour la construction de la clôture. - Problème de financement des travaux d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de financement des travaux d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les classes temporaires sont utilisées par le COGES pour ses travaux de construction. - Les toilettes ne sont pas utilisées pour des raisons de sécurité. - Problème de financement des travaux d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - MTN a financé la réhabilitation d'autres bâtiments dans le GS. - Les toilettes ne sont pas bien entretenues. - Problème de financement des travaux d'entretien.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Bien que le COGES soit responsable de l'entretien quotidien des établissements scolaires, les mairies sont tenues de superviser ces activités d'entretien effectuées par les COGES pour garantir la durabilité dans l'entretien des installations qui appartiennent à la mairie.

Quant au problème de l'évacuation des eaux, les causes sont complexes. Les communes devraient orienter les COGES lors du curage régulier des canalisations bouchées tout en comblant la dénivelée entre les écoles et les zones environnantes.

2.2.2 **Activité 2-2 Suivi des activités de la phase 1 si les sites concernés sont confrontés à des défis en matière de cohésion sociale**

Relativement à l'érosion des routes de l'EPP Banco 2 à Yopougon et du Lycée Municipal à Abobo construites dans le cadre de la phase 1 du COSAY, la JET a étudié et proposé trois actions de suivi possibles accompagnées de leur durée et coûts requis. Le MIS, n'ayant pas visité ces deux sites depuis le début de la phase 2 du COSAY, a organisé une visite conjointe avec la participation des agents de mairie et de la JET le 8 août 2018. L'objectif principal de cette visite était de faire en sorte que le MIS comprenne mieux l'état actuel des routes. Après la visite, le service technique de chaque Mairie a fait un rapport sur la situation de tous les sites de route de la phase 1 du COSAY et l'a transmis au MIS.

Le 24 août 2018, le MIS a abrité une réunion pour faire le point de la visite et discuter des mesures à prendre en présence des agents de mairie, des adjoints aux maires et de la JET. Chaque commune a lu le rapport et identifié les problèmes à résoudre. La JET et les homologues ont discuté non seulement de la réhabilitation des routes, mais également de l'entretien des installations après leur réhabilitation. Etant donné qu'il s'avère nécessaire de maintenir les caniveaux propres pour éviter des problèmes similaires, le MIS a souligné que les Mairies devraient faire des efforts pour les nettoyer et sensibiliser les habitants.

(1) Travaux urgents d'entretien de routes

La JET a fait des études topographiques en décembre 2018 et a démarré des travaux urgents d'entretien en prélude à la saison des pluies qui devait venir

1) Etudes topographiques et travaux de conception

Le 29 novembre 2018, une demande de cotation accompagnée des termes de référence a été envoyée aux consultants locaux désignés sur la base des informations précédemment collectées. Le 10 décembre 2018, dans la salle de réunion du MIS / DDGDDL, le devis estimatif et le dossier de qualification de chaque consultant local ont été confirmés en présence des homologues du MIS et de la JET. Après vérification de l'estimation du coût et du dossier de qualification, le contrat de sous-traitance a été conclu avec HYDRO-CO le 14 décembre 2018.

Les études étaient constituées de huit sous-composantes : (i) Mobilisation et démobilisation, (ii) Implantation de trois repères temporaires pour chaque commune, (iii) Levés planimétriques à l'aide de Total Station, (iv) Levé de nivellement d'axe central / profil en long de route, (v) Levé du profil en travers de route, (vi) confection de plans, (vii) Etudes hydrologiques et (viii) Rédaction de rapport d'études. Toutes ces études ont été réalisées le long de la route du Lycée Municipal, dans la Commune d'Abobo et Banco 2, dans la Commune de Yopougon.

Les résultats des travaux de conception comprenaient : 1) les plans de conception composés du tracé en plan, du profil en long, du profil en travers typique et des plans de structure de l'ouvrage de protection ; 2) les notes de calcul des quantités ; 3) le devis quantitatif et estimatif provisoire fait sur la base des résultats du coût estimatif ; et 4) le rapport d'études hydrauliques faite à l'exutoire et le dimensionnement des ouvrages de drainage de chaque commune. Le rapport de l'étude hydrologique rédigé par HYDRO-CO a été révisé et amélioré en grande partie par la JET parce qu'une étude complémentaire s'était avérée nécessaire, ce qui n'avait pas été prévu au départ.

Le 13 décembre 2018, la réunion de lancement s'est tenue en présence du MIS, de la commune d'Abobo, de la commune de Yopougon, de l'AGEROUTE (Invité mais absent), de la JICA et de la JET pour échanger sur le problème de voirie, confirmer le contenu de la coopération avec l'AGEROUTE et le but des études. Le 20 décembre 2018, une autre réunion a eu lieu avec AGEROUTE pour confirmer l'objectif de cette étude, et AGEROUTE a, alors de ladite réunion, fait remarquer que HYDRO-CO était recommandable et compétent pour réaliser les études topographiques et les travaux de conception.

Le 4 février 2019, la deuxième réunion après le lancement s'est tenue en présence du MIS, de la commune d'Abobo, de la commune de Yopougon, de l'AGEROUTE, de la JICA et de la JET. Lors de cette réunion des idées relatives aux mesures d'urgence et aux travaux à grande échelle ont été présentées par la JET.

2) Travaux de construction

Sur la base des recommandations faites par les mairies concernant les entrepreneurs éligibles, une liste restreinte a été dressée le 26 février 2019, en présence du MIS, de la JICA et de la JET dans la salle de réunion du MIS / DGDDL. L'appel d'offres a ensuite été organisé. Au terme de l'évaluation des offres techniques et des négociations de marché, le marché a été signé avec "EMACI" le 4 mars 2019.

Les travaux de construction ont démarré le 15 mars 2019 après que les communes d'Abobo et de Yopougon ont délivré une attestation de mise à disposition des sites de projet routier. Les travaux se sont achevés en mai 2019, bien que le rendement ait baissé en raison des précipitations survenues avant le début de la saison des pluies (mai).

Afin d'effectuer une inspection conjointe à la fin des travaux et procéder à la livraison des ouvrages de manière efficace dans un délai d'exécution court, une inspection provisoire a été faite par les mairies. Les éléments nécessitant des reprises sont indiqués ci-dessous. Les principaux éléments nécessitant des reprises sont les suivants :

Abobo

- i) Renforcement de l'entrée d'une buse par un enrochement
- ii) Curage des ouvrages de drainage

Yopougon

- i) Reconstruction et renforcement d'un pont piéton provisoire existant
- ii) Renforcement du bassin versant au moyen d'enrochements

Après avoir constaté l'achèvement des travaux de réparation susmentionnés, l'inspection et la livraison conjointes ont été faites par la JICA Côte d'Ivoire, le MIS, les mairies, l'ex-CCGPP, l'entreprise et la JET le 8 mai 2019 pour Yopougon et le 20 mai 2019 pour Abobo.

Les travaux de construction étaient des travaux urgents d'entretien qui devaient être exécutés en prélude à la saison des pluies qui devait commencer vers fin mai. Par conséquent, il n'y a pas eu de délai de garantie après la livraison des ouvrages et aucune inspection n'a été prévue ou faite à cet effet. Il a été précisé dans le courrier de remise des ouvrages que l'entretien des routes relèverait de la responsabilité des communes. La JET a demandé aux communes de curer les ouvrages de drainage en enlevant les ordures et le sable, de faire une inspection de l'état des routes et ouvrages de drainage après les fortes pluies et de les réparer en cas de dommage. Il a été souligné qu'il y a des risques d'endommagement car la structure adoptée dans le cadre des travaux urgents d'entretien est très simple.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.1 Résultats des travaux urgents d'entretien

Commune Les mairies et la JET ont consulté les ex-CCGPP de Banco 2 et du Lycée Municipal au sujet des actions de suivi relatives à la route construite. Comme indiqué plus haut, les ex-membres du CCGPP ont participé à l'inspection conjointe et à la livraison des travaux d'entretien.

(2) Travaux complémentaires

Début septembre 2019, la mission du siège de la JICA a fait le bilan des routes réhabilitées dans le cadre de la phase 1. La JICA a eu des entretiens et discussions avec les agents de mairie sur la situation actuelle. Il a été constaté que les mairies ont des difficultés à trouver les ressources financières pour mettre en œuvre les travaux de suivi au niveau de ces routes. Au cours de la séance de synthèse de la mission, la JICA a demandé aux mairies de prendre les mesures suivantes :

- Effectuer des inspections et diagnostics afin d'identifier les infrastructures routières ayant besoin d'être réparées, puis exécuter les travaux de réparation.
- Prévoir le budget nécessaire, identifier les problèmes à un stade précoce et effectuer les travaux de réparation le plus tôt possible afin de maintenir les ouvrages en bon état.
- Curer régulièrement les ouvrages de drainage en collaboration avec les CCG.
- Réglementer la circulation des véhicules lourds afin de limiter les dommages causés à la chaussée.

Suite à la mission envoyée par le siège de la JICA en début septembre 2019 relativement aux routes réhabilitées lors de la phase 1, la JICA a dépêché une autre mission en début février 2020.

Lors de la mission en février 2020, le chef de mission du siège de la JICA, le Directeur Général du MIS/DGDDL et les Adjoints aux Maires des Communes d'Abobo et de Yopougon ont visité les routes réhabilitées dans le cadre de la phase 1 et les travaux urgents d'amélioration réalisés au cours de la phase 2 sur ces mêmes routes. Ils se sont entretenus avec les ex-membres du CCGPP de Banco 2 à Yopougon et du Lycée municipal d'Abobo sur l'entretien des routes et les mesures appropriées à prendre pour résoudre le problème de l'érosion des infrastructures routières. Toutes les parties ont ensuite conclu que des travaux supplémentaires devaient être réalisés en complément aux travaux urgents d'amélioration en vue de garantir la durabilité et la fonctionnalité de ces infrastructures routières. Elles ont signé le procès-verbal de réunion relatif aux travaux supplémentaires à réaliser à Abobo et à Yopougon.

Afin de garantir la durabilité et la fonctionnalité des infrastructures routières cibles et de rendre plus efficace les résultats des projets pilotes, toutes les parties ont convenu que l'objectif des travaux supplémentaires serait d'atténuer les dommages causés aux infrastructures routières en raison des précipitations. A cet effet, les travaux supplémentaires devaient permettre de réhabiliter les infrastructures endommagées, notamment la surface de la route non bitumée, les caniveaux non alignés et l'exutoire, de manière à permettre aux collectivités locales de pouvoir les entretenir et les dupliquer dans les limites de leurs capacités.

1) Conception de base pour les travaux supplémentaires

Sur la base de l'accord conclu entre les parties prenantes en février 2020, la JET a réalisé (i) des relevés topographiques supplémentaires et (ii) des travaux de recherche de prix unitaires des postes de travaux jusqu'en mai 2020 afin d'examiner l'étendue et les spécifications appropriées des travaux de construction supplémentaires à réaliser sur les routes du Lycée municipal d'Abobo et de Banco 2 à Yopougon.

Avant et pendant la conception détaillée, la JET a pris attache avec les services techniques de chaque mairie en vue de la conception détaillée. Les avis et requêtes des deux parties ont été pris en compte autant que possible dans la conception du projet.

2) Conception détaillée et dossiers d'appel d'offres/ marché des travaux complémentaires

La JET a réalisé les travaux de conception détaillée des routes, des ouvrages de drainage et de protection des talus de mai à août 2020. En outre, la JET a procédé à l'estimation des coûts et à la préparation des dossiers d'appel d'offres ainsi que des documents contractuels sur la base des résultats de la conception détaillée et des consultations avec les directions des services techniques de chaque commune.

La JET a tenu une réunion avec la JICA sur la conception détaillée et les plans le 4 septembre 2020. Les deux parties en ont confirmé la validité.

Suite à la prise en compte des avis des deux parties, les Services Techniques de chaque commune (Abobo et Yopougon) ont finalement donné leur accord relativement aux dossiers d'appel d'offres et plans.

La Direction des Services Techniques de la commune de Yopougon a demandé une modification de section de dalot en vue d'en faciliter l'entretien, ce qui a abouti à un accord sur la conception en date du 2 mars 2021 et à un autre accord sur les plans en date du 22 mars 2021. L'estimation des coûts révisée a ensuite été transmise à la JICA.

3) Appel d'offres

Comme indiqué plus haut, le dossier d'appel d'offres et les plans modifiés ont été transmis à la JICA. Vu la possibilité de recourir à un appel d'offres restreint, les deux communes ont recommandé des soumissionnaires qui répondent aux critères d'appel d'offres.

L'évaluation des offres, faite suite à l'avis d'appel d'offres, a eu lieu aux dates suivantes.

Neuf entreprises ont été invitées à soumissionner. Cependant, sept entreprises ont finalement participé à l'ouverture des plis.

- Avis d'appel d'offres : 24 mai 2021
- Ouverture des plis : 23 juin 2021
- Evaluation des offres : 7 juillet 2021

Six entreprises sur les sept qui ont soumis leurs offres ont été disqualifiées en raison de l'insuffisance des pièces de leurs offres. Ainsi, une seule offre conforme soumise par l'entreprise GENIE MANAGEMENT DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT SARL (GMAD) a été ouverte.

Au terme de l'évaluation complète, le marché entre la JICA Côte d'Ivoire et GENIE MANAGEMENT DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT SARL (GMAD SARL) a été signé en date du 17 août 2021.

4) Travaux de construction

Les travaux de construction ont démarré le 1er septembre 2021 après la délivrance par les Communes d'Abobo et de Yopougon d'une attestation de mise à disposition des sites objet du projet et la mise à disposition des garanties par l'Entreprise. Au départ, les travaux étaient censés être achevés à la fin du mois de janvier 2022. Cependant, le délai de réalisation des travaux a été prolongé jusqu'à la fin du mois de février 2022 en raison des modifications apportées à la conception et pour tenir compte des intempéries qui se sont prolongées depuis les relevés topographiques réalisés pour la conception détaillée.

Après la date de démarrage, l'entreprise a mis 3 semaines avant de commencer les travaux sur les chantiers. Par conséquent, la JET a adressé une mise en demeure à GMAD le 22 septembre. Suite à cela, GMAD a démarré les travaux de pose de caniveaux U à Abobo le 27 septembre et à

Yopougon le 15 octobre. Cela représentait déjà un retard d'un mois par rapport au délai contractuel. La JET a continué à discuter et à demander à GMAD de rattraper le retard. GMAD a finalement reconnu que les travaux étaient exécutés avec du retard par rapport au planning. Malgré cela, GMAD n'a pas augmenté ses effectifs pour rattraper le retard. Ils étaient confiants de pouvoir terminer les travaux dans les délais prévus par le marché, sans aucune raison. La JET a demandé à GMAD de fournir un plan de rattrapage, mais cela n'a pas été fait. La JET a, par conséquent, adressé une deuxième mise en demeure à GMAD le 7 janvier 2022. La JET a discuté de la prolongation du délai avec la JICA et il a été convenu de prolonger le délai d'exécution initial d'un mois. La JICA a procédé à la signature de l'avenant au marché (à savoir, prolongation du délai et les modifications apportées à la conception) le 14 janvier avec GMAD. Le 18 janvier, lors de la réunion mensuelle, le MIS a demandé à GMAD de fournir un planning général des activités restantes, mais aucune suite n'a été donnée à cette requête. Par conséquent, la JET a adressé une troisième mise en demeure à GMAD. La JET note que GMAD ne peut pas gérer et superviser plusieurs activités en même temps. GMAD ne peut réaliser qu'une seule activité.

Bien que les conditions météorologiques sur le site de Yopougon n'aient pas été particulièrement mauvaises, le projet a été confronté à des difficultés (surtout les travaux de pose de gabions) et a parfois été suspendu en raison de la crue des eaux au niveau du ruisseau, même en l'absence de pluie. En effet, le canal du ruisseau a de nombreuses ramifications dans toute la zone

Avant l'inspection conjointe à la fin des travaux et la livraison des ouvrages, une inspection préliminaire a été faite par les communes en février 2022.

Après avoir confirmé l'achèvement des travaux de réparation signalés lors de l'inspection susmentionnée, la réception provisoire et la livraison des ouvrages ont été faites conjointement par le Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, le MIS, les communes, les ex-CCGPP, l'entrepreneur et la JET à Yopougon le 2 mars 2022 et à Abobo le 10 mars 2022.

Avant	Après
 <p data-bbox="416 647 719 674">Route non bitumée à Abobo</p>	
 <p data-bbox="475 1077 655 1104">Exutoire à Abobo</p>	
 <p data-bbox="395 1458 740 1485">Route non bitumée à Yopougon</p>	
 <p data-bbox="453 1861 683 1888">Exutoire à Yopougon</p>	

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.2 Résultats des travaux complémentaires

5) **Délai de garantie des malfaçons**

Pendant le délai de garantie des malfaçons, la JET a interrogé les riverains vivant le long des routes cibles. A Abobo, plusieurs riverains ont exprimé leur satisfaction quant à l'amélioration des trottoirs. Ils ont également exprimé leur satisfaction du fait que les caniveaux aient été contruits de part et d'autre de la route au lieu d'un seul côté : ce qui a permis de résoudre le problème des flaques d'eau qui se forment pendant la pluie, leur permettant ainsi de sortir peu de temps après la fin de la pluie. Pour eux, les ouvrages réalisés leur rendent la vie plus pratique. Bien que certaines couvertures de regards se cassent au passage des véhicules poids lourd, les riverains prennent des mesures de protection. A Yopougon, plusieurs riverains sont satisfaits de l'amélioration de la situation et estiment que leur vie est plus pratique. La zone du carrefour est particulièrement en très bon état, sans aucune dégradation ni flaques d'eau. La chaussée est également en bon état et ne présente aucune zone endommagée. Les caniveaux fonctionnent en permanence sans stagnation, de manière naturelle. Les gabions sont stables, y compris dans la zone du ruisseau. Il convient de noter que la population locale a installé une barrière de sécurité simple le long du gabion et que les caniveaux sont régulièrement curés.

A Abobo, cependant, en raison des pluies diluviennes exceptionnelles survenues pendant la saison des pluies de 2022, les eaux de ruissellement se sont infiltrées sous la dalle de protection en béton le long du gabion à l'exutoire, ce qui a provoqué de l'érosion. Cette zone était particulièrement fragile, en raison de la présence de sable limoneux et de sable argileux. Elle était donc vulnérable à l'érosion. La zone qui constitue un canal naturel de drainage de 2 mètres de profondeur a été remblayée. Ce canal a été érodé par les pluies diluviennes répétées survenues depuis les travaux urgents d'entretien réalisés en 2019.

A Abobo, après la saison des pluies de 2022, les eaux pluviales drainées par les caniveaux se sont infiltrées sous la dalle de protection en béton le long du gabion à l'exutoire, ce qui a provoqué de l'érosion. En effet, la zone en question, qui a facilement été érodée, était un canal naturel remblayé sur une profondeur de 2 mètres.

Travaux de renforcement à Abobo

Suite à la réception d'un rapport du MIS faisant état d'une érosion importante le long du gabion à l'exutoire du site d'Abobo, un expert de la JICA a effectué une visite de site à la mi-octobre 2022. Suivant les conseils du personnel technique de la JICA, la JET a examiné les travaux palliatifs et a proposé trois plans alternatifs à la JICA.

Après avoir sélectionné une contre-mesure parmi celles proposées, la JICA a en outre décidé de réaliser des études techniques, à savoir un levé topographique et une étude géotechnique à l'exutoire, en réponse à la requête du MIS relative aux futurs travaux permanents.

Avant la mise en œuvre des travaux de renforcement à titre de contre-mesure provisoire et des études techniques, la JICA, la JET, le MIS et la Mairie d'Abobo ont tenu une série de réunions en janvier 2023. Les parties ont confirmé les responsabilités de chacune d'entre elles en ce qui

concerne l'entretien de la route à Abobo. Un procès-verbal de réunion a ensuite été signé par la JICA, le MIS et la Mairie d'Abobo le 3 février 2023. La JET a sous-traité les travaux à l'entreprise GMAD le 7 février 2023 et les travaux se sont achevés le 23 février 2023.

Après la réception des résultats des études, la JET les a examinés et a élaboré un avant-projet sommaire et une estimation du coût des travaux permanents. Les résultats des études et les recommandations techniques ont été transmis et présentés par la JET au MIS, à la Mairie d'Abobo et aux membres de l'ex-CCGPP le 14 mars 2023. Toutes les parties ont ensuite confirmé à nouveau leurs responsabilités en matière d'entretien. Un autre procès-verbal de réunion a été signé par la JICA, le MIS, la Mairie d'Abobo et l'ex-CCGPP le 16 mars 2023 pour non seulement confirmer à nouveau les responsabilités en matière d'entretien de route, mais aussi confirmer les résultats des études techniques et de la réception définitive.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.3 Travaux de renforcement et études techniques

Inspection des malfaçons

Parallèlement aux travaux de renforcement et aux études techniques réalisés à Abobo, la JET s'est préparée à effectuer l'inspection des malfaçons au terme du délai de garantie. A Yopougon, la pré-inspection a eu lieu le 28 février 2023 et aucune malfaçon n'a été constatée. L'inspection finale et la réception définitive ont eu lieu le 2 mars 2023. A Abobo, la pré-inspection a été effectuée de manière satisfaisante, y compris les travaux de réparation. Aucune malfaçon n'a été constatée lors

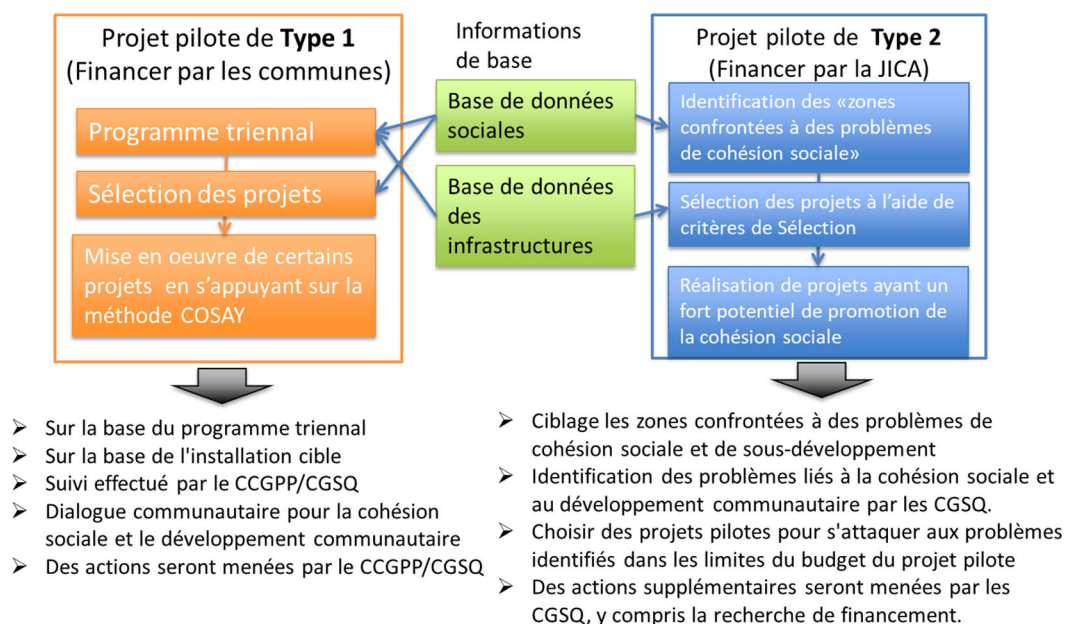
de l'inspection finale et la procédure de réception définitive s'est achevée le 7 mars 2023. Au moment de la réception définitive, la JET a préconisé des mesures d'entretien nécessaires à la mairie et aux membres de l'ex-CCGPP de chaque site. Le procès-verbal des réunions relatives à la réception définitive et aux responsabilités en matière d'entretien a été signé le 16 mars 2023 par la JICA, le MIS, la mairie et l'ex-CCGPP de chaque commune.

Impact sur la cohésion sociale

Une série de travaux de suivi des routes non bitumées à Abobo et Yopougon a été mise en œuvre avec les ex-CCGPP avec le budget limité de la Côte d'Ivoire et du Japon. Le MIS, les communes et les ex-CCGPP ont confirmé leurs rôles et responsabilités en matière d'entretien des routes et de mesures de sécurité pour les routes réhabilitées. Ils ont ensuite mis en place un mécanisme de collaboration grâce à ce processus. Le fait que les mairies aient répondu aux requêtes des résidents a permis de renforcer la confiance entre les mairies et les résidents. Les relations verticales de cohésion sociale s'en sont trouvées renforcées. De même, la collaboration entre les résidents dans le cadre des activités d'entretien de routes a contribué à renforcer les relations horizontales de cohésion sociale entre les résidents eux-mêmes. Quant aux travaux de suivi, ils ont permis d'atténuer les frustrations des résidents vivant le long des tronçons de routes non bitumées.

2.2.3 Activité 2-3 Identification des projets pilotes de Type 1 candidats à partir des programmes triennaux (Exercices 2018 et 2019) et les projets pilotes de type 2 candidats sur la base du résultat de l'enquête sociale et la base de données des infrastructures sociales

Les projets pilotes de type 1 financés par les communes ont été identifiés à partir du programme triennal des communes, tandis que les projets pilotes de type 2 devaient être identifiés parmi les installations publiques susceptibles de promouvoir la cohésion sociale. En ce qui concerne les projet pilote de type 1 lot 1 (pour l'exercice 2018), les projets d'infrastructure inscrits aux programmes triennaux ont pu être des projets candidats, étant donné que la base de données des infrastructures et les résultats de l'enquête sociale n'étaient pas encore disponibles à ce moment-là. En ce qui concerne les projets pilotes de type 2, à la suite d'une série de discussions, la JET et les homologues ont convenu d'utiliser une approche basée sur les zones en proie à de fortes tensions afin de résoudre les problèmes de cohésion sociale auxquels ces zones sont confrontées. Ainsi, les zones cibles (sous-quartiers) ont été identifiées sur la base d'informations basiques telles que les résultats de l'enquête sociale et la base de données des infrastructures. Des Comités Conjointes de Gestion (CCG) ont ensuite été mis en place (CCGQ : Comités Conjoint de Gestion de Quartier ou CCGSQ : Comité Conjoint de Gestion de Sous-Quartier) dans chaque quartier cible. Lesdits CCG ont discuté et déterminé les projets pilotes. La figure ci-dessous montre les différences entre les projets pilotes de type 1 et ceux de type 2.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.4 Différences entre les projets pilotes de type 1 et ceux de type 2

Les mairies ont finalisé leurs programmes triennaux de 2019. Le MIS a souligné que la base de données était un outil efficace pouvant aider les mairies à élaborer leurs programmes triennaux en tenant compte de la cohésion sociale. Tandis que le MIS s'est efforcé d'institutionnaliser l'utilisation de la base de données dans les communes d'Abobo et de Yopougon comme indiqué plus haut, la JET a analysé le projet de programme triennal 2019 des deux communes afin de montrer aux agents de mairie comment se servir de la base de données dans la programmation des actions de développement des collectivités ainsi que dans l'identification des projets pilotes de type 1 lot 2 candidats.

Ce faisant, la JET a, en consultation avec le MIS, défini les quatre critères suivants en vue d'identifier les projets pilotes candidats en utilisant la base de données : 1) mesurer le niveau de tension sociale par quartier en se référant à la base de données sociales, 2) éliminer les quartiers dans lesquels le niveau de tension sociale est faible et ceux qui ont déjà expérimenté la méthode COSAY par le passé en vue d'étendre le projet à d'autres quartiers, 3) mesurer le niveau d'égalité et le besoin de rénovation des infrastructures d'un groupe d'infrastructures à partir de la base de données des infrastructures, et 4) sélectionner les infrastructures les plus dégradées dans la zone où le niveau de cohésion sociale est faible. La raison en est que la base de données sociales indique les quartiers où le niveau de tension sociale reste élevé tandis que la base de données des infrastructures permet de savoir les infrastructures qui ont le plus besoin d'amélioration (leur état) et le niveau des installations et des équipements.

La JET a ensuite obtenu le résumé des programmes triennaux provisoires de l'année 2019 auprès des deux communes en février 2019 et a, après consultation avec les mairies, identifié cinq projets dans la commune d'Abobo et quatre projets dans la commune de Yopougon susceptibles d'avoir

un impact important sur la communauté concernée. L'application des critères ci-dessus a permis de sélectionner parmi ceux-ci deux projets pilotes candidats dans la commune d'Abobo et quatre projets pilotes candidats dans la commune de Yopougon, à savoir : 1) le projet de construction des locaux de la police municipale à M'ponon, sous-quartier du quartier Avocatier et 2) le projet de construction des services d'état civil dans le sous-quartier Sagbé, dans la commune d'Abobo, et 1) les travaux de libération des accotements des routes municipales dans le sous-quartier Maroc à Niangon-Nord 2ème tranche (quartier), 2) le projet de construction de salles de classe dans l'école primaire du sous-quartier Gare Nord dans le quartier Yopougon Attié, 3) le projet de construction de salles de classe dans l'école primaire du sous-quartier Sicogi Centre dans le quartier Yopougon Attié, 4) la construction du marché du sous-quartier Camp Militaire dans le quartier Yopougon Kouté.

Une brève justification est donnée ci-après. La mairie d'Abobo réalisera les travaux de construction des locaux de la police municipale dans le sous-quartier M'ponon situé dans le quartier d'Avocatier, et les travaux de construction de l'état civil dans le sous-quartier de Sagbé. La base de données sociales attribue la note 7 aux deux quartiers, ce qui indique un niveau relativement élevé de tensions sociales. La mairie de Yopougon réalisera quant à elle les travaux de libération des accotements des routes municipales dans le quartier Niangon-Nord 2ème tranche, les travaux de construction de salles de classe dans les écoles primaires du quartier Yopougon Attié et les travaux de construction du marché du Camp Militaire dans le quartier Yopougon Kouté. La base de données sociales leur attribue les notes 7, 8 et 10 respectivement, ce qui indique des niveaux de tensions sociales allant de "relativement élevé" à "élevé". Par ailleurs, la base de données des infrastructures fait état du nombre élevé d'élèves par classe dans les écoles de Gare Nord et du mauvais état des installations et équipements des écoles de SICOGI Centre. La JET a informé les homologues de ces projets pilotes candidats au titre des projets pilotes de type 1, lot 2, pour examen plus approfondi.

En ce qui concerne les projets pilotes de type 2, comme indiqué plus haut, une approche basée sur les zones en proie à de fortes tensions et traitant les questions de cohésion sociale a été utilisée. Un total 4 quartiers, à savoir Sogefiha et Colatier pour ce qui concerne la commune d'Abobo et; Gesco Attié et Zone Industrielle à Yopougon, ont été sélectionnés comme sites candidats au titre des projets pilotes de type 2.

2.2.4 Activité 2-4 Sélection de 2 projets pilotes dans chaque commune cible au cours des exercices 2018 et 2019 (Type 1), et de 2 sites de projets pilotes (Type 2) dans chaque commune cible sur la base de critères de sélection

(1) Projets pilotes de type 1

Les critères applicables aux projets pilotes de type 1 ont été finalisés lors de la 4ème réunion du Groupe de Travail qui s'est tenue en début avril 2018. Lesdits critères sont présentés dans la figure ci-dessous.

Critères	Contenus	Phase 1		PP1		PP2		MOV
		EC	AP	EC	AP	EC	AP	
Effets directs des projets pilotes	Urgence et nécessité	●		●		●		BD-Infra
	Nombre des bénéficiaires ciblés		●		●		●	BD-Infra
	Effets de synergie avec d'autres projets (y compris les projets pilotes)		●		-		●	—
Faisabilité technique	Les travaux de construction se feront dans le temps prévu.	●		●		●		BD-Infra
	Il n'y a pas de contradiction avec le futur plan de développement	●		●		●		BD-Infra, MP
	Entretien et la gestion se font facilement après la réhabilitation		●		●		●	BD-Infra
Possibilités de création d'emplois	Accès facile pour le transport des équipements et matériel de construction		●				●	BD-Infra
	Les résidents locaux participeront aux travaux de construction	●		●			●	Enquête sociale
	Les jeunes sans emplois prendront part aux travaux de construction		●		●		●	Enquête sociale
Contribution à la cohésion sociale	Il existe des marchés aux alentours des projets pilotes pour employer les techniques apprises par les stagiaires		●		-		-	Enquête sociale
	Les retombées ne profiteront pas aux membres d'un groupe ethnique ou aux militants d'un parti politique	●		●		●		Enquête sociale
	Different groupes ethniques participent aux projets pilotes		●		●		●	Enquête sociale
	Les données montrent un taux de pauvreté élevé				●		●	Données INS
	Les données montrent un taux élevé de sans emplois				●		●	Données INS
	Les données montrent un faible taux de vote				●		●	Données INS
	Les données montrent qu'il y a beaucoup de déplacés internes				●		●	Enquête sociale
	La reconstruction n'est pas encore terminée depuis la fin de la crise				●		●	Enquête sociale
	Un taux élevé de résidents a oublié ses origines				●		●	Enquête sociale
	Il y a eu récemment des disputes entre les résidents				●		●	Enquête sociale
	De nombreux résidents semblent ne pas appartenir à la communauté				●		●	Enquête sociale
Engagement et dynamisme des résidents de la commune	Les infrastructures de la zone sont sous développées à un point qu'on pourrait dire inéquitable				●		●	BD-Infra
	Les résidents de la commune consentent à la réalisation du projet	●		●		●		Enquête sociale
	Il y a des organisations communautaires qui coopèrent au projets pilotes	●		●		●		Enquête sociale
Coûts financiers (restrictions de la JICA)	Les organisations communautaires réalisent des activités		●		●		●	Enquête sociale
	Le coût rentre dans le budget du projet	●		-		●		Plan de travail
Effets améliorés en utilisant les infrastructures réhabilités	Ce n'est pas un chantier spécial	●		-		●		Plan de travail
	Certaines infrastructures promouvant l'interaction entre les résidents ont besoin d'être réhabilités				●	●		BD-Infra Enquête sociale

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.5 Critères de sélection des projets pilotes de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

Comme indiqué au niveau de l'[Activité 2-3], chacun des deux projets des communes d'Abobo et de Yopougon a été sélectionné à partir des programmes triennaux sur la base de critères. Les projets sélectionnés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.6 Projets pilotes de type 1 lot 1 sélectionnés

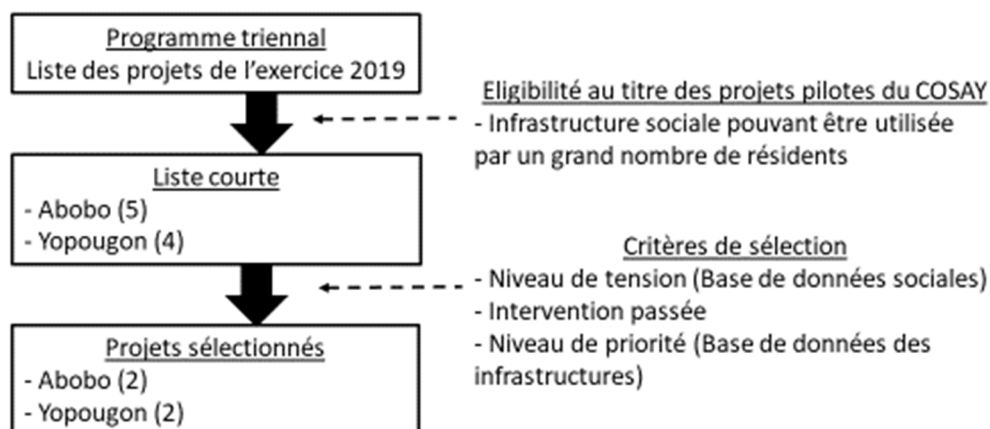
Commune	Installation cible	Quartier
Abobo	GS Akeikoi (Ecole maternelle)	Akeikoi
	Mairie d'Abobo Hangar d'attente)	Abobo Centre
Yopougon	GS St Hubert (Ecole)	St Hubert, Andokoi
	EPP Gesco (Clôture d'école)	Gesco Manutention

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2) Lot 2 (Exercice 2019)

La figure ci-dessous montre le processus de sélection des projets pilotes de type 1 lot 2. Les projets pilotes candidats ont été identifiés à partir de la liste des projets de l'exercice 2019 inscrits au programme triennal et en fonction de leur pertinence pour le projet COSAY. Les projets présélectionnés ont fait l'objet d'une évaluation sur la base des critères de sélection. Le nombre

de projets présélectionnés dans chaque commune dépendait du nombre de projets d'infrastructures sociales inscrits au programme triennal.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.6 Processus de sélection des projets pilotes de type 1 lot 2

Les homologues sont parvenus à un consensus sur les critères de sélection des projets pilotes du type 1 Lot 2 lors du 14ème Group de Travail qui s'est tenu en mars 2019. Sur la base des critères ayant fait l'objet d'un consensus, les projets pilotes ont été officiellement sélectionnés lors du 15ème Groupe de Travail qui a eu lieu en avril 2019, comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2.2.7 Résultat de la sélection des projets pilotes de type 1 lot 2 (Abobo)

Nombre de projets et intitulé du projet inscrit au programme triennal	1. Travaux de réhabilitation des écoles primaires de la commune	10. Travaux d'aménagement de la place de la mairie	11. Construction de quatre écoles maternelles	12. Construction des locaux de la police municipale	13. Construction de centres secondaires d'état civil
Quartiers	Plaque	Abobo Centre	Akeikoi, Extension C, Plaque, Banco BAD	Avocatier (Sous-quartier: M'ponon)	Akeikoi, Anonkoua Kouté, Sagbé, Ndotré, Abobo Baoulé
Niveau de tension (base de données sociales)	4 (moyen)	8 (Elevé)	9 pour Akeikoi, 7 pour Extension C, 4 pour Plaque, 0 pour Banco BAD	7 (Elevé)	9 pour Akeikoi, 9 pour Anonkoua Kouté, 7 pour Sagbé, 2 pour Ndotré, 0 pour Abobo Baoulé
Déjà bénéficié du projet par le passé (intervention)	Oui	Oui	Oui (Akeikoi, Extension C, Plaque)	Nous sommes intervenus à Avocatier, mais dans un autre sous-quartier appelé N'guessankoi.	Oui (Akeikoi, Anonkoua Kouté) Non (Sagbé)

Nombre de projets et intitulé du projet inscrit au programme triennal	1. Travaux de réhabilitation des écoles primaires de la commune	10. Travaux d'aménagement de la place de la mairie	11. Construction de quatre écoles maternelles	12. Construction des locaux de la police municipale	13. Construction de centres secondaires d'état civil
Conclusion	Pas sélectionné	Pas sélectionné	Pas sélectionné	Sélectionné (M'ponon – Avocatier) * La communauté de M'ponon est différente de celle de N'guessankoi.	Sélectionné (Sagbé) * C'est uniquement les travaux de construction à Sagbé qui ont été retenus parmi les cinq quartiers.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Tableau 2.2.8 Résultat de la sélection des projets pilotes de type 1 lot 2 (Yopougon)

Nombre de projets et intitulé du projet inscrit au programme triennal	6. Travaux de libération des accotements des voies de la Commune et autres lieux publics	9. Construction de six salles de classe plus bureau pour les écoles maternelles de groupes scolaires	16. Acquisition d'un terrain d'un hectare et demi pour la réinstallation de 40 mécaniciens	17. Construction du marché de camp militaire
Quartiers	Premier Pont, Maroc, Ananeraie, Niangon	Gare Nord, SICOGI Centre	tous	Camp militaire
Niveau de tension (base de données sociales)	8 pour Premier Pont, 7 pour Maroc, 1 pour Ananeraie, 0 pour Niangon	8 pour Gare Nord, 8 pour SICOGI Centre	Plus de 5 dans 12 quartiers	10 (Elevé)
Past experience (intervention)	Yes (Premier Pont), No (Maroc)	Yes (in Yopougon Attie, but Gare Nord and SICOGI Centre are remote from Banco 2)		Yes (in Yopougon Koute, but the military camp is remote from Sogefiha)
Niveau de priorité (base de données des infrastructures)		EPP Gare Nord 1, 2, 3, 4 (en sureffectif), EPP SICOGI Centre 3 (infrastructures en mauvais état)		
Conclusion	Sélectionné (Maroc) *Les travaux de libération des accotements des voies couvrent 4 différents quartiers. COSAY ne s'intéresse qu'à la partie du Maroc.	Sélectionné (Gare Nord) * Gare Nord a un effectif plus élevé d'élèves par classe.	Pas sélectionné	Pas sélectionné

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Dans la fiche de suivi précédente, il avait été indiqué que les salles de classe construites à l'EPP Gare Nord (La Gare) seraient utilisées par le primaire. Toutefois, la mairie a clarifié qu'il s'agit d'un projet de construction de salles de classe pour la maternelle. En ce qui concerne le projet de Maroc, la Commune a expliqué lors de la 15^{ème} réunion du GT que le projet consiste à dégager les petits commerces et à poser des pavés autobloquants sur les trottoirs. Bien que la zone ciblée s'étende sur plusieurs quartiers, le projet n'a choisi que la zone de Maroc dont les travaux devaient être achevés en 2019 comme site de projet pilote. Cependant, la mairie a expliqué plus tard que les travaux de pose de pavés autobloquants ne seraient pas réalisés dans le courant de l'année 2019. Bien que la mairie ait achevé les travaux de libération des accotements (dégagement des petits commerces) avant la mise en place du CCG, le Projet a décidé de continuer les travaux au niveau de Maroc.

(2) Projets pilotes de type 2

Les projets pilotes de type 2 devraient être réalisés dans les quartiers (ou sous-quartiers) où l'approche du projet COSAY peut produire des résultats significatifs en matière de cohésion sociale. Par "approche du projet", nous entendons ici la combinaison de 1) la collaboration de la mairie avec les résidents et 2) la participation des résidents au processus de planification de projet et à la promotion de la cohésion sociale. C'est dans cet esprit que le processus de sélection des quartiers présenté dans le tableau ci-dessous a fait l'objet d'un accord entre les mairies et la JET lors du 9^{ème} groupe de travail qui s'est tenu le 5 septembre 2018, suivi des étapes 1 et 2.

Tableau 2.2.9 Processus de sélection des zones cibles des projets pilotes de type 2

Etape	Activités à réaliser	Date	
		Abobo	Yopougon
1	Attribution de notes aux indicateurs tirés du tableau récapitulatif de l'enquête sociale et identification des quartiers à fortes tensions sociales	5 Sept.	5 Sept.
2	Filtrage en tenant compte de l'intervention passée du COSAY	5 Sept.	5 Sept.
3	Filtrage en tenant compte de la liste des éléments négatifs inhibiteurs de l'impact	25 Sept.	26 Sept.
4	Evaluation sur la base de la liste des éléments positifs permettant de maximiser l'impact	25 Sept.	26 Sept.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

En ce qui concerne l'étape 1, les indicateurs tirés du tableau récapitulatif de l'enquête sociale pour identifier les quartiers à fortes tensions sociales sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Au cours de ce processus, les quartiers ayant obtenu les notes les plus élevées relativement aux tensions sociales sont passés à l'étape suivante (la note minimale requise étant de 8 points à Yopougon, 7 à Abobo, comme convenu lors des discussions qui ont eu lieu aux groupes de travail). Pour les deux communes, 12 quartiers sont passés à la 2^{ème} étape. Au cours de l'étape 2, après le filtrage des quartiers ayant déjà bénéficié de la phase 1 du COSAY ou des projets pilotes de type 1 au titre de la phase 2 du COSAY, 5 quartiers à Abobo et 3 quartiers à Yopougon sont passés à la phase finale (étapes 3 et 4).

Tableau 2.2.10 Critères d'évaluation du niveau de tensions sociales

Résumé des fiches d'informations sur les quartiers (QIS)	Tensions sociales
Impact pendant la crise post-électorale	
1. Violence entre les résidents avec dommages y compris des cas d'homicide	✓
2. Violence du fait des personnes étrangères au quartier, y compris les dommages collatéraux	
3. Destruction et/ou pillage des infrastructures /habitations	✓
4. Résidents contraints à se déplacer	✓
Impact de la crise post-électorale	
5. Existence de personnes déplacées non encore retournées	✓
6. Méfiance entre les voisins	✓
7. Méfiance entre les autres groupes ethniques	
8. Liberté d'expression (Aucun cadre d'expression)	
Statut actuel des communautés	
9. Cérémonies organisées par l'ensemble des communautés	
10. Activités communautaires en dehors des cérémonies	
11. Nombre d'associations actives	

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Au cours du groupe de travail tenu en fin septembre (le 25 à Abobo et le 26 à Yopougon), dans le cadre des étapes 3 et 4 du processus de sélection et en se référant aux résultats de l'enquête sociale et à la base de données des infrastructures, les homologues ont examiné la situation de chaque quartier qualifié pour l'étape 2 en tenant compte de 1) l'état des infrastructures, 2) intervention en matière de développement communautaire et de promotion de la cohésion sociale, 3) existence d'organisations/associations actives, 4) domination de la politique locale par un/une groupe/personne particulier/particulière, 5) efficacité de l'approche du CCGSQ (CCGPP) , 6) autres considérations positives et négatives. À ce stade, l'évaluation qualitative (notation avec des points) n'a pas été appliquée pour permettre aux agents de mairie de mener des discussions plus approfondies sur la situation sociale de chaque quartier.

A l'issue de ces échanges, 4 quartiers au total ont été retenus comme sites des projets pilotes de type 2, à savoir Sogefiha et Colatier à Abobo, Gesco Attié et Zone Industrielle à Yopougon.

Après une série de discussions et de réunions, et grâce aux résultats du profilage des populations, les zones cibles suivantes ont été retenues.

Tableau 2.2.11 Sites retenus pour les projets pilotes de type 2

Commune	Quartier	Zone cible
Abobo	Sogefiha	Sogefiha (quartier)
	Colatier	Désert (sub-quartier)
Yopougon	Gesco Attie	Gesco Attie (quartier)
	Zone Industrial	Gbejanto (sous-quartier)

Source : Equipe d'Experts de la JICA

La démarche suivante a été suivie afin de déterminer avec précision si les zones cibles sont des quartiers, sous-quartiers ou sous-sous quartiers.

1) Abobo, Sogefiha

Lors de la 11ème réunion du groupe de travail en date du 25 octobre 2018, la zone de la "Sogefiha" a été validée comme quartier. Cependant, les rencontres avec les leaders d'opinion et les entretiens individuels ont permis de constater que le quartier est divisé en cinq sections très indépendantes les unes des autres et qu'il y a peu de communication entre ces sections. Cela peut rendre difficile le rapprochement entre les communautés. Cette préoccupation a été évoquée et débattue lors de la 12ème réunion du groupe de travail en novembre 2018. Conformément à l'objectif du COSAY qui est de promouvoir la cohésion sociale, il a été convenu de considérer l'ensemble du quartier de Sogefiha comme zone cible du projet.

2) Abobo, Désert

Le quartier " Désert " a été retenue comme site de projet lors de la 11ème réunion du groupe de travail. Aucune préoccupation alarmante n'a été constatée depuis lors.

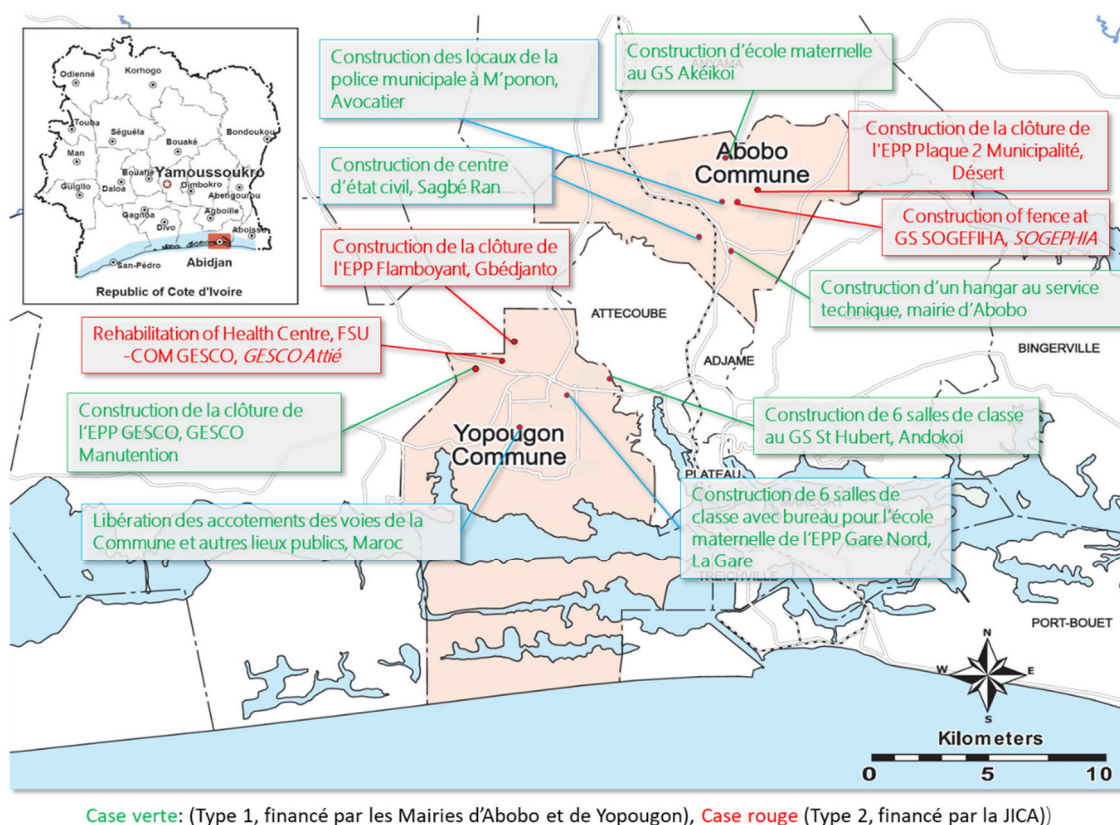
3) Yopougon, Gesco Attié

La zone de "Mondon" (l'un des quatre (4) sous-quartiers de Gesco Attié) a été retenue lors de la 11ème réunion du groupe de travail en date du 25 octobre 2018. Il ressort principalement des entretiens réalisés dans le cadre du profilage des populations que les résidents des sous-quartiers se considèrent comme des résidents de Gesco Attié et non comme des résidents de chaque sous-quartier. De plus, tout Gesco Attié a un seul chef central. Après avoir pris connaissance de ces faits, il a été convenu lors de la 12ème réunion du groupe de travail en date du 29 novembre 2018 que la zone ciblée par le projet prenne en compte Gesco Attié dans son ensemble.

4) Yopougon, Gbéjanto

Lors de la 11ème réunion du groupe de travail en date du 25 octobre 2018, la zone de " Gbéjanto (sous-quartier) qui ne comprend pas le sous-quartier V28 " a été retenue comme site de projet. Les résidents de V28 étaient présents à la réunion des leaders d'opinion, à laquelle la mairie a convié les résidents de "Gbéjanto". Les résidents de V28 ont déclaré faire partie de Gbéjanto. Il convient de dire que V28 est à l'origine de la création du sous-quartier qui remonte à l'époque de l'ancien président Bédié. En outre, les limites administratives séparent Gbéjanto de V28. Toutefois, il a semblé préférable du point de vue social d'inclure V28. Après avoir pris connaissance de ces faits, il a été convenu lors de la 12ème réunion du groupe de travail du 29 novembre 2018 d'intégrer V28 dans la zone cible du projet.

Les projets pilotes sélectionnés dans le cadre de la phase 2 du projet COSAY sont présentés dans la figure ci-dessous.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.7 Carte des projets pilotes de la phase 2 du projet COSAY

(3) Exercices 2020 et 2021

Après la fin des exercices 2018 et 2019, la JET a continué à soutenir les communes dans la sélection des projets pour lesquels la méthode COASY devrait être adoptée au cours des exercices 2020 et 2021.

Au cours de l'exercice 2020, les communes ont sélectionné trois projets : un à Abobo et deux à Yopougon¹¹. Cependant, la mise en place des CCG s'est faite lentement. La Mairie d'Abobo a mis en place le CCG en janvier 2022, tandis que la commune de Yopougon a mis un CCG en place en juillet 2021 et un autre en octobre 2021.

A Abobo, la mairie a justifié le fait d'avoir choisi un seul projet et le retard accusé dans la mise en place du CCG respectivement par les critères de sélection et la modification du calendrier des projets au milieu de l'exercice 2020. La mairie n'a pu retenir qu'un seul projet répondant aux critères de sélection¹² à partir du programme triennal de l'exercice 2020. Par ailleurs, le changement de site de projet au milieu de l'exercice 2020 a entraîné un retard dans la mise en

¹¹ Les projets sélectionnés sont les suivants : la construction d'une école primaire dans le quartier Plaque (initialement prévue dans le sous-quartier Banco) à Abobo ; la construction d'une école primaire dans le sous-quartier Bad Ananeraie et la construction d'une clôture au terminus de bus dans le sous-quartier Sicogi à Yopougon.

¹² Les critères retenus sont : le faible niveau de cohésion sociale et les sites où aucun CCG n'a encore été mis en place.

place de CCG¹³. Par conséquent, bien que la mairie ait démarré les consultations publiques en avril 2021, elle n'a mis le CCG en place qu'en janvier 2022.

La mairie a entamé la mise en place des CCG en avril 2021, alors que les travaux de construction étaient quasi achevés à la fin de l'exercice 2021. La JET note que ce retard est dû à des facteurs internes et externes, notamment la mauvaise communication entre le Service social et les Services Techniques relativement au calendrier du projet, ainsi que l'actuelle pandémie de COVID-19 et les préparatifs des élections. Par conséquent, lors de la 31^{ème} réunion du Groupe de Travail qui a eu lieu le 16 mars 2021, la JET a exhorté la mairie à améliorer la communication interne qui est nécessaire à l'adoption de la méthode COSAY.

Au cours de l'exercice 2021, les deux communes ont sélectionné deux projets. Tous ces projets sont des projets de réhabilitation d'écoles qui ont suscité un grand intérêt au niveau local et dont les populations ont souhaité la planification et la mise en œuvre. Ces projets sont situés à Belle Cité et M'ponon pour ce qui concerne Abobo, et à Niangon Nord et Siporex, pour ce qui concerne Yopougon.

Cependant, la mise en place des CCG a connu un grand retard. Cela est principalement dû au fait que l'approbation des programmes triennaux des deux communes a été faite avec du retard. Celui d'Abobo a été approuvé en août 2021, tandis que celui de Yopougon a été approuvé en mai 2021, comme mentionné dans l'[Activité 1-6] ci-dessus. Malgré ce défi, les CCG ont été mis en place sur tous les sites, notamment à Belle Cité en janvier 2022, à Niangon Nord en octobre 2021, et à Siporex en octobre 2021.

Dans le cas de M'ponon à Abobo, la mairie a décidé de demander à un CCG transformé en OBC (Organisation à Base Communautaire)¹⁴ située dans le même quartier de reprendre le rôle de CCG. En effet, cette OBC a été constituée en CCG en vue de faire des recommandations à la Commune en ce qui concerne les travaux de construction des locaux de la police à M'ponon dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 2 de l'exercice 2019. Elle a ensuite été transformée en OBC à la fin de l'exercice 2019. Cependant, l'échec de l'acquisition du terrain devant abriter le projet a empêché la mairie de mettre en œuvre le projet. Cela a donc engendré la suspension du CCG en 2019. Compte tenu de ce fait et de la proximité géographique, les populations et l'OBC ont accepté la requête de la mairie. Des réunions régulières du CCG auront lieu à partir du mois d'octobre 2021. Le tableau ci-dessous résume les projets de la mairie et indique leurs situation géographique, objectifs, les activités liées au projet COSAY et l'état d'avancement de chaque projet.

¹³ Des raisons liées aux opérations ont contraint la mairie à délocaliser les travaux de construction d'une école maternelle du sous-quartier Banco à l'école primaire Plaque 3, 4 et 5 du quartier Plaque.

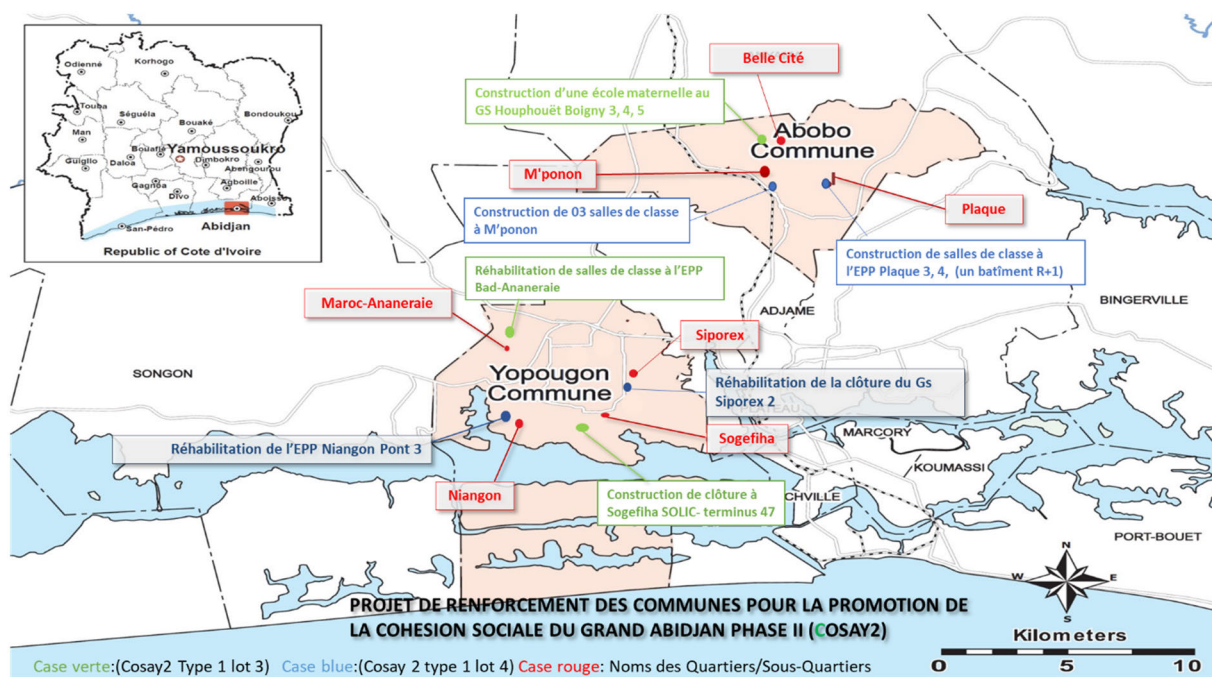
¹⁴ L'OBC est dénommée 'M'ponon Développement Communautaire' (voir p.10 de la fiche de suivi n°7).

Tableau 2.2.12 Résumé des projets de la mairie pour les exercices 2020 et 2021

Exercice	Communes	Emplacement	Objectifs	Activités	Statut
2020	Abobo	Plaque	Construction d'une école primaire	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG	Avril 2021 Juin 2021 Janvier 2022
		Yopougon	Maroc Ananeraie	Construction de salles de classe	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG
		Sogefiha	Construction de clôture au terminus de bus	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG	Avril 2021 Juin 2021 Juillet 2021
2021	Abobo	Belle Cité	Construction de salles de classe	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG	Avril 2021 Juin 2021 Janvier 2022
		M'ponon	Construction de salles de classe	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG	Octobre 2021 (prévu) Octobre 2021 (prévu) Juillet 2019 (transféré)
	Yopougon	Niangon	Réhabilitation d'école	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG	Septembre 2021 Septembre 2021 Octobre 2021
		Siporex	Construction de clôture d'école	- Réunion avec les leaders communautaires - Consultation publique - Mise en place de CCG	Septembre 2021 Septembre 2021 Octobre 2021

Source : Equipe d'Experts de la JICA

La situation géographique de ces projets est donnée dans la Figure ci-dessous.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.8 Sites de projets pour les exercices 2020 et 2021

2.2.5 Activité 2-5 Consultation avec les représentants des résidents en vue d'améliorer leur compréhension des projets pilotes

(1) Projets pilotes de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

Des réunions de consultation avec les représentants des résidents ont eu lieu en fin avril 2018 sur trois des quatre sites des projets pilotes de type 1 lot¹⁵. Afin de permettre aux résidents de mieux comprendre le projet pilote, les deux communes concernées ont organisées des réunions de consultation publique avec l'appui de la JET.

Le programme des réunions de consultation publique a été discuté et finalisé par les deux communes cibles et la JET. Ces discussions ont permis au programme de mettre l'accent sur plusieurs éléments qui renforcent l'opportunité de l'utilisation de l'approche COSAY, notamment le lancement des CCGPP pour la mise en œuvre des projets pilotes.

- A) La méthode COSAY et sa forte capacité à promouvoir la cohésion sociale;
- B) Chaque site de projet a été sélectionné à travers un processus équitable et impartial, à l'aide de critères de sélection basés sur les données objectives collectées lors de l'enquête sociale;
- C) Le projet pilote sera financé intégralement par les mairies.

¹⁵ Le contenu du projet pilote d'Abobo Centre étant différent de ceux des trois autres quartiers, la réunion de consultation publique n'y a pas été tenue. Comme mentionné dans la section suivante, une enquête sur les visiteurs s'est avérée comme l'alternative permettant de connaître les caractéristiques du site du projet à Abobo Centre

Sur la base des informations relatives aux associations actives existant dans les quartiers susmentionnés, les mairies ont, à leurs propres initiatives, tenu les réunions de consultation publique aux dates respectivement indiquées.

Ces réunions ont été presque fructueuses en ce qui concerne les points suivants :

- A) Approfondir la compréhension de l'ensemble des composantes des projets pilotes, y compris l'organisme de financement, le processus de sélection de site, etc. ;
- B) Sensibiliser les résidents sur les missions assignées aux mairies ; et
- C) Confirmer l'esprit de bénévolat chez les résidents en vue d'améliorer leur cadre de vie.

2) Lot 2 (Exercice 2019)

Après la sélection des quatre sites de projets pilotes de type 1 Lot 2 par les mairies, les CCG ont été mis en place par le projet. Le projet a suivi les étapes suivantes : 1) rencontre avec les leaders communautaires ; 2) rencontre avec la population locale ; 3) rencontre avec les résidents pour choisir les membres du CCG; et 4) validation des missions des membres des comités.

Quant à la rencontre avec les représentants des différents segments, la mairie a présenté le projet aux leaders communautaires et fait des entretiens en vue de comprendre la situation socio-économique des zones cibles. Les informations recueillies sont résumées sous forme de profil des populations. Le projet a ensuite tenu une réunion de consultation publique pour expliquer le projet aux résidents.

(2) Projets pilotes de type 2

Afin de comprendre la situation socio-économique des zones cibles et clarifier les limites des zones cibles des projets pilotes de type 2, il a été jugé nécessaire d'obtenir des informations complémentaires pour comprendre la situation des quartiers et sous-quartiers. Par conséquent, des enquêtes de profilage des populations ont été réalisées dans un premier temps, comme nous l'avons montré en partie dans la section précédente, et une réunion de consultation des résidents a été organisée après la finalisation des zones ciblées par le projet. Les leaders et tous les résidents ont été conviés aux réunions de consultation. L'objectif et les concepts du projet ont été présentés lors de la réunion par les mairies. Les résidents ont ensuite convenu de désigner les membres du CCGSQ (ou CCGQ).

2.2.6 Activité 2-6 Réalisation du profilage des populations dans les zones ciblées par les projets pilotes

(1) Projets pilotes de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

Avant les réunions de consultation publique tenues sur les sites respectifs des projets pilotes de type 1 lot 1, trois enquêtes de profilage des populations et une enquête sur les visiteurs ont été menées en fonction des caractéristiques des projets.

a) Profilage des populations

Des enquêtes de profilage des populations ont été menées sur les sites de projets pilotes d'Akeikoi à Abobo, Andokoi et Gesco Manutention à Yopougon. Outre les informations collectées à l'échelle des quartiers dans le cadre de l'enquête sociale, ce profilage des populations avait pour but de collecter des informations détaillées sur les sites des projets pilotes, précisément dans la perspective de la mise en place des CCGPP de manière équitable et impartiale. Les éléments d'enquête ayant permis de collecter des informations dans le cadre de ce profilage sont décrits ci-dessous.

Tableau 2.2.13 Informations collectées lors du profilage des populations

N°	Catégorie	Contenu
1	Informations d'ordre général	Nom du quartier et du sous-quartier, taille approximative de la population dans le sous-quartier, groupe(s) ethnique(s) majoritaire(s) en termes du nombre de membres, composition religieuse, associations existantes
2	Informations sur la situation de la cohésion sociale	Histoire du sous-quartier, relations entre les résidents, relation entre la mairie et les résidents, risques éventuels (observés) pouvant compromettre la situation actuelle de la cohésion sociale
3	Informations sur les infrastructures	Nom et nature de l'installation cible, gestion de l'installation cible, exploitation et maintenance de l'installation cible, services fournis au sein de l'installation cible, bénéficiaires directs et indirects, parties prenantes.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

A Akeikoi, le profilage des populations a été fait le 17 avril 2018, et le 16 avril 2018 à Andokoi et Gesco Manutention.

Sur la base des informations détaillées collectées dans le cadre du profilage des populations, chaque site de projet était essentiellement géré par le Comité de Gestion des Établissements Scolaires (COGES), puisque les installations ciblées étaient toutes des écoles primaires. Cependant, il s'avère que ces écoles servent d'espaces publics abritant les d'événements communautaires et religieux. Le profilage des populations a révélé l'existence de quelques groupes de parties prenantes pour chaque site du projet (par exemple, les élèves, les chefs religieux, les résidents, les ONG, etc.). En outre, dans le cas de Gesco Manutention, il a été constaté que l'installation cible était utilisée non seulement par ses résidents, mais également par les résidents du quartier Gesco Attié situé près de Gesco Manutention. Par conséquent, le CCGPP devant être mis en place dans le cadre du projet pilote de type 1, lot 1 devrait envisager l'inclusion de ces parties prenantes.

Les caractéristiques de chaque site de projet selon les résultats du profilage des populations sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2.2.14 Caractéristiques selon les résultats du profilage des populations

Site de projet	Abobo/ Akeikoi/ Akeikoi Extension	Yopougon/ Andokoi/ St. Hubert	Yopougon/ Gesco Manutention/ Gesco Centre
Caractéristiques	Les relations entre les résidents eux-mêmes et entre les résidents et la Mairie semblent bonnes, même s'il existe encore une division politique.	La relation entre les résidents et la Mairie est bonne. Les COGES étaient auparavant soutenus par une ONG pour fonctionnement et l'entretien de l'école.	Il a été rapporté qu'il n'y avait pas de tensions entre les résidents, à l'exception des conflits individuels sur la propriété foncière et l'occupation illégale des abords de routes (vendeurs). Bien que les habitants aient attesté en général qu'ils entretiennent de bonnes relations avec la Mairie, les jeunes ne sont tout de même pas satisfaits des actions de celle-ci qu'ils estiment être faites dans un but purement politique.
Parties prenantes des installations	Les élèves, le COGES, les résidents, les ONG, les associations	Les élèves (aussi des écoles privées), les ONG, les associations, les leaders d'opinion	Les élèves et leurs parents, les clubs de football, les pratiquants de karaté, tous les habitants de Gesco Manutention et Gesco Attié.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

b) Enquête sur les visiteurs

Relativement au projet pilote d'Abobo Centre, une enquête ciblant les visiteurs a été menée pour connaître les caractéristiques du site de projet, notamment la Mairie d'Abobo. Cela s'explique par le fait que les visiteurs viennent non seulement d'Abobo Centre où se trouve la Mairie, mais également de d'autres quartiers/communes. Les éléments d'information collectés dans le cadre de cette enquête ont été résumés dans le tableau suivant.

Tableau 2.2.15 Informations collectées lors de l'enquête sur les visiteurs

N°	Catégorie	Contenu
1	Les préoccupations des visiteurs à l'égard de la Mairie	But de la visite, service visité, fréquence de la visite, moyenne du temps d'attente à la Mairie, avis sur l'environnement de l'espace d'attente, besoins d'amélioration de l'espace d'attente, avis sur la procédure administrative appliquée par les agents municipaux, plaintes contre la Mairie, recommandations relative aux services publics fournis par la Mairie.
2	Profil des personnes	Age, sexe, fonction, groupe ethnique, lieu de résidence

Source : Equipe d'Experts de la JICA

L'enquête elle-même a été réalisée les 19 et 20 avril 2018 par deux agents de la Mairie d'Abobo et trois membres du personnel local de la JET. Elle a ciblé 100 visiteurs de la Mairie d'Abobo (50 femmes et 50 hommes).

Selon l'enquête, 91 visiteurs sur 100 sont venus de d'autres quartiers de la commune d'Abobo. Les services sollicités à la Mairie était principalement les services des États civils, vu que leurs demandes concernaient les extraits d'acte de naissance, certificats de mariage, de personnes à charge, etc. L'enquête a révélé que les personnes non satisfaites de l'espace d'attente actuel ont

plus de griefs que celles qui sont satisfaites de l'environnement, bien que plus de 70% des visiteurs aient exprimés leur insatisfaction quant à l'espace d'attente actuel. Le tableau suivant résume les autres opinions sur la situation et l'environnement actuels de la Mairie d'Abobo. L'enquête a permis de clarifier les deux points suivants :

- Le long temps d'attente doit être réduit en améliorant chaque procédure et en renforçant les capacités des agents de mairie en charge desdites procédures ;
- Le projet pilote visant la construction du hangar est approprié et peut être considéré comme une réalisation des attentes de la population puisque celle-ci souhaitait la construction d'un espace réservé à l'attente pendant le traitement du service sollicité à la Mairie.

Tableau 2.2.16 Résultat de l'enquête à la Mairie d'Abobo

Type de plaintes	Personnes
Long temps d'attente des procédures	22
Désordre dans le service/la procédure	16
Non satisfaits de l'environnement	12
Abus de pouvoir des agents de mairie	10
Inégalité dans la prestation des services	6
Corruption pour faciliter les procédures	5
Inexistence d'indication d'orientations	3
Coût élevé des taxes	1
Aucun	32
NB: Plusieurs réponses autorisées.	

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2) Lot 2 (Exercice 2019)

Les informations suivantes ont été collectées.

Tableau 2.2.17 Eléments d'enquête de profilage des populations dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 2

N°	Catégorie	Contenu
1	Informations d'ordre général	Nom du quartier et du sous-quartier, taille approximative de la population du sous-quartier, nombre de grands groupes ethniques au sein de la population, composition religieuse, associations existantes
2	Informations sur la situation de la cohésion sociale	Histoire du sous-quartier, relations entre les résidents, relations entre la mairie et les résidents, existence de facteurs de risque (observés) pouvant mettre à mal la situation actuelle de la cohésion sociale
3	Informations sur les projets d'infrastructure de la mairie	Type de projet, gestion du projet, bénéficiaires

Source : Equipe d'Experts de la JICA

En ce qui concerne les zones ciblées par les projets pilotes de type 1 lot 2, la JET et les homologues disposaient déjà de certaines informations tirées du rapport de l'enquête sociale. L'équipe du projet a eu un bref entretien avec les représentants des résidents pendant des réunions

(voir ([l'Activité 2-4]) afin de recueillir des informations complémentaires. Les résultats ont été compilés en tant que profil des populations et partagés lors de la réunion du groupe de travail.

(2) Projets pilotes de type 2

En ce qui concerne les zones ciblées par les projets pilotes de type 2, l'enquête de profilage des populations a été faite en octobre et en novembre 2018.

1) Enquête de profilage des populations

Les informations suivantes ont été collectées par la JET lors des réunions de groupe et des entretiens individuels puis compilées par la JET.

Tableau 2.2.18 Eléments d'enquête de profilage des populations dans le cadre des projets pilotes de type 2

Eléments	Contenu	Sources principales
Informations d'ordre générales	Composition ethnique, religions, histoire, impact des crises, questions de sécurité, problèmes fonciers	Institut National de la Statistique (INS), Réunions, entretiens
Capital humain	Chefs de communautés, chefs religieux, personnes influentes	Réunions, entretiens
Capital social	Associations existantes, interactions sociales au sein du sous-quartier, relations et conflits entre les résidents	Réunions, entretiens
Capital physique	Infrastructures et espaces publics disponibles à l'intérieur et aux alentours du sous-quartier	Réunions, entretiens
Capital financier	Activité économique à l'intérieur / à l'extérieur du sous-quartier	Réunions, entretiens

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Les mesures et les ajustements suivants ont été apportés sur la base des résultats du profilage des populations.

- A Gesco Attié, la zone cible est passée de Mondon (sous quartier) à Gesco Attié (Quartier).
- A Gbéjanto, la zone cible est passée de "Gbéjanto, sans V28" à « Gbéjanto dans son ensemble (y compris V28) ».
- A Gbéjanto, il semble y avoir de fortes tensions entre les résidents, y compris entre les sous-sous quartiers. Le projet a donc proposé aux résidents que tous les sous-sous-secteurs aient leurs représentants au sein du CCGSQ. Dans la liste transmise par la suite, il a été confirmé que tous les sous-sous-quartiers étaient représentés au sein du CCGSQ.
- A Sogefiha, la division entre les secteurs (officiellement "4", "5" d'après la communauté) semble très affirmée et la communication entre eux semble également limitée. Le projet a donc proposé aux résidents que tous les secteurs aient des représentants au sein du CCGQ. Sur la liste des membres du CCGQ transmise plus tard par les résidents figuraient les membres provenant des cinq (5) secteurs.

2) Inventaire des infrastructures

Dans le cadre du profilage des populations, l'inventaire des infrastructures publiques des quatre zones cibles a été réalisé. D'octobre à décembre 2018, la JET a visité les quartiers/sous-quartiers cibles avec les agents de mairie en vue de faire une cartographie des infrastructures publiques de chaque zone. En plus de la visite, une enquête sur les caractéristiques géographiques des zones a été réalisée à l'aide d'un questionnaire.

2.2.7 Activité 2-7 Mise en place de CCG, une plateforme de collaboration, avec une plus large représentativité des communautés

(1) Projets pilotes de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

La JET a suivi les étapes suivantes : 1) consultation des homologues sur le rôle et le fonctionnement du CCGPP, 2) proposition d'un modèle de statuts et règlement intérieur, 3) conseils aux homologues pour l'identification des membres candidats du CCGPP, et 4) appui aux homologues pour la mise en place des CCGPP. Dans un premier temps, la JET a consulté les homologues sur le rôle et le fonctionnement du CCGPP. Après une série de réunions avec les homologues et les ex-membres des CCGPP en vue d'examiner leur expérience lors de la phase 1, la JET a eu des échanges avec les homologues sur les CCGPP de la phase 2 à diverses occasions. Ces réunions évoquées plus haut ont confirmé la nécessité et la validité des CCGPP dans la phase 2 et ont permis aux homologues de partager leurs points de vue sur le rôle et le fonctionnement des CCGPP avec la JET.

Deuxièmement, la JET a élaboré un modèle de statuts et règlement intérieur pour les membres du CCGPP en consultation avec les homologues dans le mois d'avril 2018. Lesdits statuts et règlement intérieur proposés énoncent les éléments clés suivants: 1) vision: réalisation de la cohabitation pacifique, 2) objectifs: a) renforcer les liens entre les résidents en ce qui concerne les relations horizontales), et b) faciliter la communication entre les résidents et les autorités publiques quant aux relations verticales, 3) missions: a) faire le suivi de l'évolution des projets pilotes, b) gérer les boîtes à suggestions et tableaux d'affichage, c) planifier et mettre en œuvre des activités culturelles/sportives, formations ou tout type d'activités, 4) groupes représentés au sein du CCGPP: a) jeunes, b) femmes, c) organisations religieuses, d) groupes ethniques, e) organisations socioprofessionnelles, f) personnes âgées (retraitées), g) comités de quartier, h) ressortissants non-ivoiriens, i) les personnes ayant récemment aménagé dans la zone, et j) le responsable de l'installation cible, et 5) les critères de sélection: a) connaissance de la question, b) connaissance du quartier et de sa situation socio-économique, c) participation active aux activités du quartier, d) compétences en communication et en leadership, e) personne respectueuse, f) volonté et volontariat, g) disponibilité, h) compétences en rédaction (pour les rapporteurs) et i) respect des statuts et règlement intérieur. En outre, bien que les statuts et règlement intérieur limitent la durée de vie des CCGPP à la fin de l'exercice marquant la fin des

projets pilotes, ceux-ci prévoient la possibilité que les membres du CCGPP transforment le CCGPP en Organisation à Base Communautaires après le projet, en fonction de leur disponibilité et de leur volonté de le faire.

Troisièmement, la JET a conseillé aux homologues d'identifier les candidats désireux d'être membres des CCGPP conformément au modèle de statuts et règlement intérieur en mai 2018. Après que les résidents ont identifié les personnes candidates pour être membres du CCGPP (associations concernées et individus) au niveau des différents groupes lors du profilage des populations et des réunions avec les résidents qui ont eu lieu fin avril 2018, la JET a conseillé aux Communes d'Abobo et de Yopougon de les contacter pour leur demander de choisir leurs représentants (de préférence deux représentants par groupe pour tenir compte de la bonne organisation des CCGPP) conformément aux critères de sélection. Cette approche présente les avantages suivants : 1) limiter autant que possible l'intervention de la mairie dans la sélection des membres du CCGPP, et 2) respect de la volonté collective des membres clés de chaque groupe de la communauté lors de la sélection de leurs représentants. Cependant, à l'exception des trois autres projets d'écoles, le projet de construction d'un hangar au sein de la Mairie d'Abobo est unique en son genre, car les bénéficiaires sont pour la plupart des visiteurs de la Mairie venant d'Abobo et d'ailleurs. Cela accentue la difficulté à déterminer géographiquement et par groupe la représentativité des membres du CCGPP au niveau des (sous) quartiers. Ainsi, la JET a consulté la Mairie d'Abobo, fait une enquête sur les visiteurs en lieu et place du profilage des populations et la réunion de résidents susmentionnés. La JET a convenu avec la Mairie de redéfinir les groupes des membres du CCGPP comme suit : 1) les jeunes, 2) les femmes, 3) les personnes handicapées, 4) les agents de mairie à la retraite, et 5) les intellectuels, en tenant compte de l'équilibre démographique au niveau de l'appartenance ethnique et de la nationalité. La JET a ensuite conseillé à la mairie d'étendre la recherche de candidats de sorte à couvrir toute la commune d'Abobo.

Quatrièmement, la JET a aidé les homologues à mettre les CCGPP en place en juin 2018. À Yopougon, les CCGPP d'Andokoi et Gesco Manutention ont sélectionné 20 membres, soit 2 membres issus de 10 groupes. Au niveau du CCGPP de Gesco Manutention, le poste de représentant religieux était vacant en raison de l'indisponibilité d'une personne convenable. Comme mentionné plus haut, les utilisateurs de l'installation cible du quartier de Gesco Manutention s'étendent au quartier voisin notamment Gesco Attié. Tenant compte de cette situation, les membres du CCGPP de Gesco Manutention incluent à la fois les résidents de Gesco Manutention et Gesco Attié. À Abobo, en revanche, le CCGPP d'Akeikoi a choisi 21 membres au nombre desquels nous avons les jeunes (7), les femmes (6), les groupes ethniques (3), les organisations religieuses (2), les personnes âgées (1), les personnes qui viennent d'emménager dans le quartier (1), les responsables des installations (1). Bien que l'équilibre des membres au sein des différents groupes semble ne pas être respecté, il reste tout de même assuré par le chevauchement du statut des membres ; par exemple une personne représentant deux groupes, notamment celui de la jeunesse et celui d'une organisation socioprofessionnelle. Le CCGPP

d'Abobo Centre a choisi 24 membres au nombre desquels nous avons les jeunes (8), les femmes (5), les handicapés (2), les agents à la retraite (3) et les intellectuels (6). La mairie a décidé d'intégrer tous les candidats des CCGPP d'Abobo sans sélection interne en raison de leur volonté d'y participer. En ce sens, la JET a conseillé aux homologues de tenir compte de l'égalité entre les groupes lors des prochaines réunions, en particulier avec les CCGPP d'Abobo. Par la suite, les premières réunions de CCGPP ont respectivement eu lieu le 2 juin à Andokoi, le 9 juin à Gesco Manutention, le 13 juin à Akeikoi et le 13 juin à la Mairie d'Abobo. La JET a de nouveau informé les nouveaux membres des statuts et règlement intérieur proposés, en leur conseillant d'envisager la transformation des CCGPP en Organisation à Base Communautaire après l'achèvement du projet, si ceux-ci étaient toujours disponibles et disposés à le faire. La JET a ensuite assisté les membres de chaque CCGPP dans le choix de leurs présidents, vice-présidents et rapporteurs. La JET et les homologues les ont également aidés à formaliser leurs statuts et règlement intérieur après y avoir apporté des révisions mineures, quand cela était nécessaire.

2) Lot 2 (Exercice 2019)

Suivant la même procédure utilisée pour les projets pilotes de type 1 lot 1, la mairie a profité des réunions de consultation publique (voir 2.4) pour inviter les représentants des différents groupes ainsi que les personnes qui souhaitent devenir membres du CCG à la réunion suivante. Au cours de ladite réunion, les participants ont discuté et nommé (ou élu) le président du CCG. Après la réunion, les résidents ont choisi les autres membres à l'initiative du président et ont proposé la liste des membres du CCG à l'équipe du projet. L'équipe du projet a ensuite tenu une réunion pour valider la liste des membres et les statuts et règlement intérieur du CCG. Les dates de ces réunions sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.19 Mise en place des CCG des projets pilotes de type 1 Lot 2

Commune	Sous-Quartier	Date de mise en place	Date de validation des statuts et règlement intérieur
Abobo	M'ponon	22 juin 2019	20 juillet 2019
	Sagbé	29 mai 2019	29 juin 2019
Yopougon	Maroc	17 août 2019	21 septembre 2019
	La Gare (Gare Nord)	15 juin 2019	06 juillet 2019

Source : Equipe d'Experts de la JICA

(2) Projets pilotes de type 2

En ce qui concerne la mise en place du comité des résidents pour les projets pilotes de type 2 (appelé CCGQ ou CCGSQ, c'est-à-dire comité conjoint de gestion de (sous-)quartier), la JET a suivi les étapes suivantes : 1) Rencontre avec les leaders des différentes communautés, 2) Rencontres avec les populations, et 3) Validation des statuts et règlement intérieur par membres des comités.

La première étape de la mise en place des comités a commencé par une rencontre avec les différents leaders d'opinion. Cette étape a également permis de dresser le profil des résidents.

Ainsi, dans la commune d'Abobo, la rencontre a eu lieu à Désert le 21 novembre 2018. A la SOGEFIHA, cette rencontre a eu lieu dans trois différents sous-quartiers. La rencontre avec les leaders du sous-quartier appelé Cité en Bande, a donc eu lieu le 29 octobre 2018. Quant au sous-quartier 4 étages, cette rencontre a eu lieu le 6 décembre 2018. La rencontre avec les leaders de Villa 1 a eu lieu le 7 décembre 2018. A Yopougon, les leaders des zones cibles ont été rencontrés le 17 décembre 2018 pour ce qui concerne le sous-quartier dénommé Gbéjanto, et enfin le 10 octobre 2018 pour ce qui concerne Gesco Attié. Après ces rencontres, la JET a rencontré individuellement certains leaders d'opinion pour en savoir plus sur les informations recueillies.

La deuxième étape consistait à convoquer des réunions avec les populations des sites ciblés. Le but de cette réunion était d'une part, d'informer les résidents que leurs quartiers ou sous-quartiers avaient été sélectionnés pour la mise en œuvre d'un projet de cohésion sociale, et d'autre part, d'informer les différents leaders et bénévoles de la mise en place d'un comité conjoint de gestion. Ainsi, à Abobo, cette consultation publique a eu lieu le 13 décembre 2018 à la SOGEFIHA et le 5 décembre 2018 au Désert. Quant à la commune de Yopougon, les habitants de Gesco Attié se sont réunis le 15 décembre 2018 et ceux de Gbéjanto se sont réunis le 16 décembre 2018.

Lors de la troisième étape, une série de rencontres a eu lieu avec les différents leaders d'opinion ainsi qu'avec les bénévoles. Lors de ces réunions tenues sur chaque site, les statuts et règlement intérieur régissant le fonctionnement des comités ont été validés. Un président, deux vice-présidents et deux rapporteurs ont donc été élus sur chaque site par les membres du comité eux-mêmes. Le nombre de membres du comité varie entre 20 et 26 selon la situation démographique du site et chaque membre représente différentes couches sociales de la zone concernée. Par exemple, à Abobo, la CCGQ de la SOGEFIHA a été mise en place le 19 décembre 2018. Il compte 20 membres, dont quatre jeunes, quatre retraités, quatre femmes, un chrétien, un musulman, cinq membres des associations de propriétaires de maisons et un représentant de la société civile.

Les statuts et règlement intérieur proposés stipulent les éléments clés suivants : 1) vision : la réalisation de la cohabitation pacifique ; 2) objectifs : a) renforcer les liens entre les résidents en ce qui concerne la relation horizontale et b) faciliter la communication entre les résidents et les autorités publiques pour ce qui est de la relation verticale ; 3) missions : a) faire le suivi des projets pilotes, b) assurer la gestion de la boîte à suggestion et du tableau d'affichage, c) planifier et réaliser des activités culturelles/ sportives, des formations ou toute autre sorte d'activité ; 4) Groupes auxquels appartiennent les membres du CCGSQ/CCGQ : a) Jeunes, b) femmes, c) organisations religieuses, d) groupes ethniques, e) organisations socioprofessionnelles, f) personnes âgées (retraitées), g) comités de quartier, h) non-Ivoriens, i) personnes récemment arrivées dans le quartier et j) responsables de l'installation cible, et 5) critères de sélection : a) connaissance de problèmes, b) connaissance du quartier et de sa situation socio-économique, c) participation active aux activités du quartier, d) aptitudes à la communication et au leadership, e) personnalité respectueuse, f) volontariat et bénévolat, g) disponibilité, h) compétences en rédaction (pour les rapporteurs), et i) respect du règlement intérieur.

Cependant, le CCG d'Abobo SOGEFIHA a plus tard été réorganisé en décembre 2019. En raison d'un problème de gestion du CCG par le président et les autres membres, la Mairie d'Abobo a décidé de réorganiser le CCG afin de maintenir le projet pilote sur la bonne voie. Une réunion de consultation publique a été organisée le 7 décembre 2019 afin d'expliquer le concept du projet et du comité aux résidents, et de convoquer une prochaine réunion à laquelle les membres seraient sélectionnés. Lors de la réunion qui a suivi, le 14 décembre, un président, deux vice-présidents et deux rapporteurs ont été sélectionnés par vote et à la suite de discussions. Le 28 décembre, les membres du bureau, les représentants des différents segments et les autres résidents se sont réunis pour discuter de la manière dont les autres membres du CCG seraient sélectionnés. Au cours de cette réunion, la mairie et la JET ont expliqué les critères de sélection des membres prévus par les statuts et règlement intérieur. Les participants ont décidé de porter la question devant leur communauté pour discuter en interne et décider qui seraient les membres du CCG. En début janvier 2020, la JET a reçu une liste des membres du CCG composés de différents groupes.

2.2.8 **Activité 2-8 Soutenir les efforts continus d'un ex-CCGPP (ou à organisation qui lui a succédé) de la phase 1 du COSAY dans chaque commune cible**

(1) **Soft component of the maintenance work of the roads**

Les réunions avec les ex-CCGPP et les résidents ont eu lieu de temps à autre pour expliquer ou discuter des activités concernant les routes de Banco 2 et du Lycée Municipal. Le contenu des réunions est résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.20 Réunions avec les ex-CCGPP et les résidents

Date	Participants	Sujets abordés
17 décembre 2018	(1) Ex-CCGPP de Banco 2 (2) Ex-CCGPP du Lycée Municipal	Explication des relevés topographiques
19 février 2019	Ex-CCGPP de Banco 2	Explication des travaux urgents d'entretien et de l'importance de la sensibilisation
21 février 2019	Ex-CCGPP et résidents du Lycée Municipal	Explication des travaux urgents d'entretien et de l'importance de la sensibilisation
12 mars 2019	Ex-CCGPP du Lycée Municipal	Présentation de l'entreprise, discussion du système de suivi conjoint et de communication (tableau d'affichage, etc.)
13 mars 2019	Ex-CCGPP de Banco 2	Présentation de l'entreprise, discussion du système de suivi conjoint et de communication (tableau d'affichage, etc.)

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Lors du 14ème Groupe de Travail, la JET et les agents de mairie ont identifié les actions à mener dans le cadre de la composante soft des travaux d'entretien de routes. Un acteur spécifique a été affecté à chaque action.

L'ex-CCGPP de Banco 2 a été transformé en une association dénommée "COGERB2". De même, l'ex-CCGPP du Lycée Municipal est devenu un comité de gestion de quartier appelé "CGQ - N'guessankoi". Les deux associations (comités) des ex-CCGPP du Lycée Municipal et de Banco

2 sont actives car elles se réunissent de temps en temps et tiennent une réunion interne pour discuter des problèmes de la communauté. Le COGERB2 rassemble les résidents en utilisant des mégaphones pour diffuser les informations utiles au sein de la communauté. Le président de Banco 2 a déclaré que leur association a mené une activité de nettoyage avec le soutien de la mairie.

En ce qui concerne la question des déchets déversés, les mairies d'Abobo et de Yopougon ont mis en place un comité salubrité en 2019 dans le cadre de la nouvelle initiative du gouvernement. Ce comité est composé de la mairie, de l'ANAGED, l'agence nationale de gestion des déchets, du BNETD et d'un sous-traitant chargé de la collecte des ordures. Les représentants des populations peuvent également assister aux réunions hebdomadaires du comité. En ce qui concerne Banco 2, le président de l'ex-CCGPP a assisté à la réunion du comité pour signaler les problèmes d'hygiène existant dans sa communauté. Le responsable des jeunes de l'ex-CCGPP du Lycée Municipal a identifié des sites pour l'installation de conteneurs à ordures et en a fait part au comité. En outre, la mairie de Yopougon a pris un arrêté municipal pour réglementer la gestion des déchets. L'application de cet arrêté municipal devrait être mise en avant lors des activités de sensibilisation.

Quant à l'avancement des autres actions, la JET a fait confectionner des tableaux d'affichage. Ces outils peuvent être utilisés pour toute activité de sensibilisation. Les membres de l'Ex-CCGPP ont identifié les endroits où installer les tableaux et ont désigné la personne chargée de les gérer.

Afin de renforcer les activités liées à la composante soft des projets routiers de la phase 1, la JET a organisé une activité de nettoyage à Banco 2 en collaboration avec l'ex-CCGPP de Banco 2 (COGERB2) et la Mairie de Yopougon le 23 mars 2021. Les principales activités de l'événement se présentent comme suit :

- Activité de curage de caniveaux, en particulier au niveau du carrefour, pour enlever le sable et les ordures des caniveaux.
- Remblai des grands trous au niveau du carrefour avec des sacs de sable (utilisation de la méthode Donoh).
- Sensibilisation de la population sur la salubrité.

La JET a confectionné des affiches publicitaires et des dépliants avant l'événement. Les affiches ont été placardées sur les tableaux d'affichage et les dépliants ont été distribués aux résidents. Environ 100 personnes ont participé à l'activité, notamment des représentants de la Mairie de Yopougon, des membres du COGERB2 et la population de Banco2. Les participants ont nettoyé la route, les caniveaux et ont remblayé les trous au niveau du carrefour avec des Donoh (sacs de sable).

(2) Activités de la composante soft des travaux urgents d'entretien de routes

Les mairies et la JET ont consulté les ex-CCGPP de Banco 2 et du Lycée Municipal au sujet des actions de suivi relatives à la route construite. Comme indiqué plus haut, les ex- membres du CCGPP ont participé à l'inspection conjointe et à la livraison des travaux d'entretien.

Le projet (chaque mairie et la JET) a réalisé des activités de la composantes soft pour non seulement garantir la sécurité pendant les travaux urgents d'entretien mais aussi sensibiliser les résidents de la zone sur l'importance des efforts fournis régulièrement pour maintenir les routes en bon état. Les ex- membres du CCGPP ont activement participé aux activités et le président a pris l'initiative de mobiliser d'autres résidents pour participer aux activités. Le tableau ci-dessous présente le résumé des activités de la composante soft.

Tableau 2.2.21 Activités de la composante soft des travaux urgents d'entretien de routes

Activité	Contenu
Tableau d'affichage et panneau de sensibilisation	Le Projet a installé deux tableaux d'affichage et deux panneaux de sensibilisation sur chaque site (Lycée Municipal et Banco 2) pour améliorer le niveau de communication et sensibiliser sur la sécurité des résidents.
Activité de sensibilisation (Campagne de sensibilisation)	La mairie a organisé une activité de sensibilisation sur les thèmes suivants : 1) comment utiliser la route de manière appropriée ; 2) Interdiction de jeter les ordures dans la rue (et les caniveaux) ; 3) Importance des activités de nettoyage ; 4) Sécurité pendant la saison des pluies ; et 5) collaboration entre résidents. Les dates des événements sont indiquées ci-après: <ul style="list-style-type: none"> ■ Banco 2 (Yopougon): 3 mai 2019 ■ Lycée Municipal (Abobo): 21 juin 2019
Activité de nettoyage	La mairie a organisé une activité de nettoyage. Cette activité comprenait des activités de sensibilisation, de nettoyage et d'entretien (protection contre les inondations à l'aide de sacs de sable). Les activités d'entretien étaient supervisées par les services techniques de chaque Commune. Les dates des activités sont indiquées ci-après: <ul style="list-style-type: none"> ■ Banco 2 (Yopougon): 25 juillet 2019 ■ Lycée Municipal (Abobo): 27 juillet 2019

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Le l'équipe du projet a travaillé en collaboration avec les ex-CCGPP pour organiser les activités susmentionnées. Les membres des ex-CCGPP ont pris l'initiative de mobiliser d'autres résidents pour ces activités.

Le projet, en particulier chaque commune et la JET, a continué à soutenir les efforts des ex-CCGPP en matière de sensibilisation sur l'importance des efforts personnels à fournir régulièrement par les populations de la zone pour maintenir les routes en bon état.

Les membres des ex-CCGPP ont pris l'initiative de mobiliser d'autres résidents pour ces activités. Au Lycée Municipal, par exemple, des volontaires du quartier ont, de leur propre initiative et avec leurs propres ressources, travaillé ensemble pour curer les caniveaux et réparer les parties endommagées de la route.

(3) Activités de la composante soft associées au suivi des travaux de routes

Comme mentionné au niveau de l'[Activité 2-2], la mission de la JICA, le MIS et les communes ont visité Banco 2 et le Lycée Municipal pour s'enquérir de l'état des routes et échanger avec les ex-membres du CCGPP. Ils ont encouragé les membres à poursuivre leurs efforts d'entretien des routes et ont promis que les communes contacteraient les entreprises chargées de la collecte des déchets solides dans la zone pour les aider. Cependant, les communes n'ont pas pu leur fournir un appui suffisant en ce qui concerne les travaux de réparation à grande échelle et la collecte des déchets solides, bien que les ex-membres du CCGPP les aient fréquemment sollicitées.

A l'instar des autres CCG, la JET a également réhabilité les tableaux d'affichage installés à Banco 2 et au Lycée Municipal afin d'en améliorer l'attractivité et l'utilité. La JET a également fourni des outils de relations publiques dans le cadre du projet.

Afin de renforcer les activités liées à la composante soft prévues pour les sites de projets routiers de la phase 1, la JET et les mairies ont organisé des réunions de planification avec les ex-CCGPP en juillet et août 2021 avant le démarrage des travaux de construction. La JET a proposé le budget et les types d'activités de la composante soft. Elle a ensuite demandé aux ex-CCGPP de lui soumettre leurs projets. Après un examen critique fait par la JET, leurs projets ont été approuvés, puis les ex-CCGPP ont réalisé les actions de la composante soft en rapport avec les travaux de construction de route. Le tableau ci-dessous résume les projets ainsi que leurs dates de réalisation.

Tableau 2.2.22 Résumé des activités de la composante soft des actions de suivi

Site	Activité	Date prévue ou de réalisation
Lycée Municipal	Sensibilisation des résidents	1 – 3 septembre 2021
	Cérémonie de remise du matériel de nettoyage, plus information des populations avec les agents de la mairie	4 septembre 2021
	Curage du canal naturel	11 septembre 2021
	Journée de cohésion sociale	13 mars 2022
Banco 2	Sensibilisation des résidents	7 – 10 septembre 2021
	Cérémonie de remise du matériel de nettoyage, plus information des populations avec les agents de la mairie	15 septembre 2021
	Journée de salubrité du quartier	9 octobre 2021
	Journée de cohésion sociale	12 mars 2022

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Les images ci-dessous illustrent les activités de la composante soft.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.9 Les activités de la composante soft

(4) Participation aux programmes de formation dans le cadre du projet COSAY 2

A l'instar des autres CCG, la JET a invité les ex-CCGPP de Banco 2 (COGERB2) et du Lycée Municipal (CGQ) aux programmes de formation évoqués dans l'[Activité 2-9] ci-dessous.

2.2.9 Activité 2-9 Effectuer les formations nécessaires (telles que la résolution de conflits, planification de projet, la recherche de financement) à l'endroit des CCG, ex-CCGPP et des homologues

(1) Atelier de lancement

L'atelier s'est tenu les 13 et 14 Novembre 2017 avec 20 participants issus du MIS / DGDDL et des Mairies des communes pour confirmer la politique et le cadre du projet. Les principaux sujets de discussion étaient notamment : 1) Examen de la Phase 1 du COSAY, 2) Défis de la cohésion sociale et des services publics, 3) Examen et modification de la Matrice de Conception du Projet (MCP) et le Plan d'Opération (PO) du projet, et 4) Confirmation de la structure de gestion du projet. À la suite de l'atelier, le MCP et le PO ont été modifiés en version 1 en tenant compte des leçons apprises de la phase 1 du COSAY et des réalités de la cohésion sociale et des services publics dans les communes d'Abobo et de Yopougon. En outre, les homologues ont été désignés incluant un secrétaire général et des trésoriers en plus des homologues de la phase 1.

(2) Expérience du Japon et le KAIZEN – Amélioration Continue de la Qualité

La formation s'est déroulée le 29 mars 2018 en présence de dix-sept participants issus du MIS/DGDDL et des mairies. Les objectifs de la formation étaient l'apprentissage de l'expérience du Japon en matière de reconstruction et de relèvement après une guerre ou une catastrophe

naturelle ; la connaissance du style de japonais de gestion dénommé « KAIZEN ». Il y a également eu des discussions sur la gestion efficace et efficiente des institutions et un plan d'action KAIZEN a été élaboré. Cette approche comprenait deux modules intitulés 1) L'expérience du Japon en matière de participation communautaire, 2) KAIZEN - Amélioration continue de la qualité.

(3) Base de données des infrastructures

La formation s'est déroulée le 26 avril 2018 avec vingt-deux participants issus du MIS/DGDDL et des mairies. Les objectifs de la formation consistaient à comprendre comment les mairies pourraient utiliser la base de données des infrastructures (BDI), comprendre le contenu de cette base de données et son processus de création, et d'apprendre à utiliser ladite base de données (Excel, Garmin et cartographie à l'aide du logiciel QSIG (QGIS: logiciel libre du SIG)). Elle s'est articulée autour de quatre modules, à savoir : 1) aperçu de la base de données des infrastructures, 2) Comment utiliser les données d'inventaire Excel, 3) Comment obtenir des informations géographiques à partir de Garmin et comment utiliser le logiciel QGIS. Exercice, 4) Elaboration et présentation de plan d'action.

Après la formation, la JET a procédé au suivi de l'exécution du plan d'action. Les agents des services techniques des deux communes n'ayant ni collecté les données ni constitué de base de données d'option, la JET a rencontré ceux-ci en août et discuté de 1) la raison pour laquelle les travaux relatifs à l'ajout de données complémentaires à la BDI ne s'étaient pas poursuivis, 2) l'utilisation de la BDI, 3) leur intention d'utiliser ou non la BDI. Les communes ont demandé à la JET de faire une formation complémentaire étant donné que les agents avaient oublié le mode d'utilisation de l'appareil GARMIN et du logiciel QGIS. Ils avaient également mal compris le processus de création de la BDI.

(4) Formation complémentaire sur la base de données des infrastructures

À la demande des mairies, une formation supplémentaire a été programmée pour les principaux membres devant gérer les activités relatives à la base de données dans chaque commune. Dans un premier temps, la JET a demandé à chaque DST de constituer un groupe d'étude pour la BDI et dresser une liste des membres. Le contenu de la formation se présente comme suit : 1^{er} jour : l'utilisation de l'appareil GARMIN et la conversion du code GPS au système de coordonnées Universal Transverse Mercator (UTM); 2^{ème} jour: le format CSV Excel, comment faire une cartographie à l'aide du logiciel QGIS et les fonctions de base du QGIS; 3^e jour: l'analyse des données Excel et des Opérations QGIS. Ces sessions de formation ont été tenues le 10 septembre 2018 à Yopougon et le 19 septembre à Abobo.

(5) Programmes de formation spéciaux pour les membres du CCG dans le cadre des projets pilotes de type 2

A la différence des formations précédentes principalement dispensées par la JET, dans le but de renforcer les capacités des homologues en matière de formation, la JET a formé des formateurs

potentiels parmi les homologues à travers des formations sur le tas (FST) dans le cadre de deux types de formations sur la planification stratégique. Les formations sur la planification stratégique comprenaient deux parties, à savoir "l'évaluation participative rapide (EPR)" et "la gestion de cycle de projet (GCP)". La JET a dispensé la première des deux formations prévues dans chaque commune, et les potentiels formateurs issus des homologues ont participé à ladite formation en tant que stagiaires et y ont appris comment gérer la formation. Ensuite, les homologues formés ont dispensé les autres formations.

1) Planification stratégique 1: EPR

Les séances de formation ont eu lieu en janvier et février 2019 avec des participants issus des CCG(S)Q des projets pilotes de type 2 ainsi que les mairies. Les objectifs de la formation sont de comprendre la théorie de la cohésion sociale et l'approche COSAY, d'apprendre à identifier au niveau de la zone cible les ressources et les besoins en matière de promotion de la cohésion sociale, d'apprendre à communiquer et acquérir des compétences en matière de facilitation. La formation comprenait trois modules, à savoir 1) Cohésion sociale et approche COSAY ; 2) Identification des besoins ; et 3) Facilitation.

Après la formation, les membres des CCG(S)Q qui représentent leurs groupes ont tenu en février 2019 des discussions de groupe avec les résidents de leurs groupes afin d'identifier les besoins et les ressources qui permettraient de promouvoir la cohésion sociale dans les zones cibles. Les données et informations recueillies ont été compilées par les CCG(S)Q dans les formats requis. De plus, des tableaux d'affichage et des boîtes à suggestions ont été installés dans les zones cibles par la JET et les mairies en collaboration avec les CCG(S)Q en vue de recueillir les opinions sur les sujets de discussions de groupe.

2) Planification stratégique 2 : GCP

Les séances de formation ont eu lieu en mars 2019 avec des participants issus des CCG(S)Q des projets pilotes de type 2 ainsi que des mairies. Les objectifs de la formation étaient d'apprendre la théorie du modèle logique et les méthodes d'analyse de l'arbre à problèmes, de comprendre les réalités et la situation de la cohésion sociale dans les quartiers, et de formuler des projets pilotes (projet d'infrastructure et projet non infrastructurel). La formation comprenait quatre modules, à savoir 1) Revue des profils de populations ; 2) Analyse des problèmes ; 3) Analyse des objectifs et 4) Formulation de projets.

Sur la base des informations recueillies à travers les rencontres des groupes et les boîtes à suggestions relativement aux besoins et ressources des groupes au sein des quartiers, les membres du CCG(S)Q ont analysé les problèmes et les besoins en matière de cohésion sociale et d'utilisation des ressources existantes dans les quartiers en vue de promouvoir la cohésion sociale. Ensuite, ils ont identifié les actions nécessaires à la promotion de la cohésion sociale.

(6) Passage en revue de la méthode COSAY

Les séances de formation ont eu lieu le 5 mars 2019 avec des participants du MIS et des mairies. L'objectif de cet atelier était de passer en revue la méthode COSAY à la lumière de l'expérience acquise dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 1. La formation comprenait quatre modules, à savoir 1) Revue des projets pilotes de type 1 lot 1 ; 2) Passage en revue de la méthode COSAY ; 3) Processus des projets pilotes ; et 4) Formation au Japon.

Etant donné que près de la moitié des activités du projet avaient été réalisées, il était opportun de passer en revue la méthode COSAY existante appliquée dans une certaine mesure aux projets pilotes de type 1 lot 1. Les participants ont confirmé à nouveau l'efficacité du CCGPP en tant que comité conjoint rassemblant différentes parties prenantes et la nécessité de faire croître le nombre de CCGPP dans les communes sous forme de comités faisant la promotion de la cohésion sociale, lesquels seront mis en place autour d'un projet d'infrastructure déjà identifié ou sur la base des zones à fortes tensions sociales. Parallèlement à cela, des actions appropriées à mener par les mairies relativement à la mise en place des CCG (comité conjoint de gestion, de type CCGPP basé sur les infrastructures ou de type CCG(S)Q basé sur les zones à fortes tensions sociales) dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes triennaux ont été identifiées. Les résultats de ces discussions seront pris en compte dans la planification et la mise en œuvre des projets pilotes de type 1 lot 2. Ils permettront également d'améliorer la méthode COSAY.

(7) Formation sur le partenariat public-privé (PPP)

Les séances de formation sur le PPP étaient prévues se dérouler à deux différents moments du projet. La JET a préparé le contenu et les supports de formation de chaque package en collaboration avec les homologues et a organisé des séances de formation des formateurs (FDF) à l'intention des agents de mairie afin ceux-ci puissent également former leurs collègues et les résidents (en particulier les membres des CCG) pendant et même après le projet. Le contenu des package de formation sur le PPP et des séances de formation organisées est résumé dans les tableaux ci-après.

Tableau 2.2.23 Formation sur le partenariat public-privé 1 (PPP 1)

Module	Contenu
Module 1: Cohésion sociale et rôles de la communauté	- Théorie de la cohésion sociale - Concept de CCG (comité Conjoint de Gestion) - Rôles de la communauté et la société civile
Module 2: Communication et Leadership	- Communication - Leadership - Mobilisation communautaire - Organisation de réunions - Dialogue communautaire
Module 3: Redevabilité	- Partage et divulgation de l'information - Rédaction et conservation de documents - Utilisation des tableaux d'affichage et boîtes à suggestions

Module	Contenu
Module 4: Action communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'actions communautaires sur la base des besoins de la population - Gestion des actions communautaires - Requête auprès de la mairie

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Tableau 2.2.24 Formation sur le partenariat public-privé 2 (PPP 2)

Module	Contenu
Module 1: Gestion durable des organisations	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation viable - Révision du rôle et des responsabilités du CCG - Révision des statuts et règlement intérieur
Module 2: Recherche de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation des actions communautaires sur la base des besoins de la population - Requête auprès de la Mairie - Recherche de financement - Rédaction de propositions de projets

Source : Equipe d'Experts de la JICA

1) PPP 1

Les modules de la formation sur le PPP1 ont été sélectionnés en fonction des besoins et de l'expérience des membres des CCG de chaque type/ lot, tels que résumés dans le tableau ci-dessous. Puisque le module 1 de la formation sur le PPP et certaines parties de la formation sur la planification stratégique présentaient des chevauchements dans leur contenu, en particulier la partie introductive de la théorie de cohésion sociale, le module 1 de la formation sur le PPP n'a pas été dispensé aux membres des CCG des projets pilotes de types 2 qui avaient déjà participé à la formation sur la planification stratégique.

Tableau 2.2.25 Séances de formation sur le PPP 1 réalisées

Date	Commune	PP Type	Site	Module
26 juin 2019	Tous les homologues	--	-- (formation des formateurs)	1,2,3,4
10 juillet 2019	Yopougon	Type 2	Gbédjanto, Gesco Attié	2,3,4
15 juillet 2019	Abobo	Type 1 lot 2	Sagbé, Mponon	1,2,3,4
31 juillet 2019	Yopougon	Type 1 lot 1	Gesco manutention, Saint Hubert	2,3,4
20 août 2019	Abobo	Type 2	SOGEFIHA, Désert	2,3,4
22 août 2019	Abobo	Type 1 lot 1	Akeikoi, Abobo Centre	2,3,4
23 octobre 2019	Yopougon	Type 1 lot 2	Gare Nord, Maroc	2,3,4
June 2020	Abobo	Type 2	SOGEFIHA (pour les nouveaux membres)	1,2,3,4

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Lors de la formation sur le PPP, les membres des CCG des projets pilotes de type 1 lot 1 ont proposé des actions communautaires. Etant donné que les CCG ont terminé / termineront leurs activités dans le cadre de COSAY et seront transformés en association, ils ont promis de réaliser ces actions en tant qu'association.

En raison de la restructuration du CCG d'Abobo SOGEFIHA, plusieurs membres n'ont pas pu participer aux séances de formation en août 2019. Par conséquent, la JET et la Mairie d'Abobo

ont prévu d'organiser une séance de rattrapage pour les membres du CCG en mars 2020. Cependant, cette séance a été suspendue en raison des restrictions imposées par le gouvernement relativement à la pandémie de COVID-19. La JET et la Mairie d'Abobo ont finalement pu organiser une séance de remise à niveau à l'intention des membres du CCG en juin 2020.

2) PPP 2

A la fin des activités des projets pilotes, la JET et les mairies ont prévu d'organiser d'autres séances de formation sur le PPP, la gestion durable des organisations et la recherche de financements, afin de renforcer les capacités des CCG et la viabilité des associations qui leur succéderont. La JET a demandé aux agents concernés au niveau des mairies de préparer les supports de formation et d'identifier les conférenciers invités appropriés afin que ceux-ci partagent leur expérience en matière de recherche de financements. La JET avait prévu une séance de formation des formateurs à la fin du mois de mars 2020 pour finaliser le contenu de la formation.

Suite à la séance de formation des formateurs, la JET et les mairies ont organisé des séances de formation à l'intention des membres des CCG des projets pilotes de type 1 et de type 2 ainsi que des membres des ex-CCGPP de Banco 2 et du Lycée municipal entre juin et juillet 2020. Les séances de formation ont été animées par quatre homologues de la Mairie d'Abobo et cinq homologues de la Mairie de Yopougon. Les participants issus des CCG étaient enthousiastes et motivés à l'idée de créer les associations qui leur succéderont, car les modules tels que la gestion durable des organisations et la recherche de financements leur ont permis d'envisager leur responsabilité dans le futur. Après la séance de formation, dix des douze CCG ont terminé la rédaction de leurs statuts et règlements intérieurs, tandis que les projets statuts et règlements intérieurs de deux autres CCG ont été finalisés à la fin de l'année 2020.

(8) Formation sur les relations publiques (RP)

La première formation sur les relations publiques à l'intention de tous les homologues en charge de la communication a eu lieu le 18 décembre 2019 à la Mairie de Yopougon. L'objectif de la formation était d'apprendre et de comprendre la théorie, la stratégie et l'approche des relations publiques. Les modules étaient composés de : 1. Théorie des relations publiques, 2. Pratique des relations publiques, 3. Stratégie et plan d'action pour les relations publiques, 4. Règles de forme sur les SRS, et 5. Règles de fond sur les SRS.

Quatorze participants au total ont acquis des connaissances et compétences en matière de relations publiques. Ils ont également appris les règles à respecter en matière de rédaction d'articles et l'importance de diffuser des messages sur les réseaux sociaux pour promouvoir la cohésion sociale.

La deuxième formation sur les relations publiques s'est tenue le 26 février 2020 dans la salle de conférence du MIS/DGDDL. Elle a principalement ciblé les membres du CCG en charge de la communication sur tous les sites de projets pilotes de la phase 2 du COSAY. L'objectif de la

formation était de montrer aux participants comment utiliser les tableaux d'affichage et la radio pour diffuser des messages et lancer des campagnes, et comment créer et gérer une page ou un groupe Facebook.

Le module est composé de trois parties : 1. Tableaux d'affichage (y compris boîtes à suggestions), 2. Radio, et 3. Facebook. Au total, 28 participants dont 26 membres du CCG et deux agents de la Mairie d'Abobo ont participé à la formation. Au cours de la formation, les participants ont appris de manière pratique l'utilisation du SRS en créant une page et un groupe Facebook par commune (une page et un groupe par commune). Ces pages et groupes Facebook seront utilisés en permanence par les CCG même après la formation. Ils seront gérés par les membres des CCG chargés de la communication.

(9) Formation sur la gestion de la sécurité

Malgré les explications données sur l'importance de la gestion de la sécurité lors des réunions tenues avant le démarrage des travaux de construction, plusieurs cas de pratiques dangereuses ont été observés sur les chantiers. Il y a par exemple eu un cas où les travailleurs ne portaient pas de casques et de gants pendant l'exécution des travaux de construction, parce que ces derniers avaient décidé, de leur propre chef, de privilégier l'efficacité de leur travail plutôt que la sécurité. La JET a observé que le niveau de compréhension de la gestion de la sécurité par les entrepreneurs et de leurs ouvriers était insuffisant.

Afin d'attirer l'attention des mairies, des entrepreneurs, des sous-traitants et de leur faire comprendre l'importance de la gestion de la sécurité, une formation a été organisée le 29 novembre 2019 avec des supports de formation faits en se référant aux lignes directrices de la directive de la JICA en matière de gestion de la sécurité. Au total 5 participants comprenant la mairie, les entrepreneurs, les sous-traitants ont participé à la formation pour apprendre les principes de gestion de la sécurité et les lignes directrices de la JICA.

(10) Formation sur l'entretien des infrastructures

Pour une meilleure compréhension de l'entretien des installations, une série de formations sur l'entretien a été organisée lors des réunions de chantier et des réunions périodiques du CCG, avec la participation des agents de mairie, des membres du CCG et des responsables des installations.

Au total, 55 participants ont assisté aux séances de formation. Après ces séances de formation, un protocole d'accord relatif à l'entretien des installations a été signé sur chaque site entre la mairie, les propriétaires des installations, le CCG et la JET. Dans ce protocole d'accord, le rôle de chaque partie prenante a été défini, à savoir la réalisation d'entretien périodique par les propriétaires des installations, le suivi périodique par la mairie et le contrôle périodique de l'installation elle-même par le CCG.

(11) Formation au Japon

Le Projet a organisé une formation au Japon du 10 au 21 juin 2019. L'objectif était que les participants apprennent les rôles de l'administration locale et sa coopération avec la société civile en matière de cohésion sociale et de programmation des actions de développement, et qu'ils utilisent ce qu'ils ont appris dans le cadre des activités du COSAY. Au total, huit participants ont été sélectionnés sur la base des critères définis par la JET, à savoir la fréquence de la participation aux activités du COSAY, la non-participation aux précédents programmes de formation au Japon durant la phase 1, l'absence de maladie grave, etc. Le tableau ci-dessous présente la liste des homologues qui ont été sélectionnés pour la formation.

Tableau 2.2.26 Participants à la formation au Japon

Nom	Structure	Titre
Dago Djahi Lazare	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local
Dansi Arsène Marina Mahoutin Konan	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Coordonnateur National Adjoint/ Sous-Directeur chargé de l'évaluation et de la performance
Tena Ouattara	Mairie d'Abobo	Secrétaire Général Adjoint
Camara Moussa	Mairie d'Abobo	Chef du service du Logement et de l'urbanisme
Koné Lessingué	Mairie d'Abobo	Sous-Directeur chargé de l'éducation et de la santé
Kouadio Kacou	Mairie de Yopougon	Secrétaire Général
Coulibaly Mamadou	Mairie de Yopougon	Directeur du développement humain
Kablan Sahi Alain	Mairie de Yopougon	Chef du Service de la solidarité

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Le programme, conçu par la JET sur la base des échanges avec les homologues, est composé de deux modules : (1) société multiculturelle ; et (2) urbanisation et gestion des installations avec la participation des communautés. Le programme de la formation au Japon est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.27 Programme de la formation au Japon

Date	Contenu	Conférencier	
		Nom	Titre
6/10	Séance d'information		
	Orientation du programme	Masaya SEKIGUCHI	Chef de l'Equipe d'Experts du COSAY
	Orientation générale : aperçu général du Japon et système administratif du Japon		
6/11	Cohésion sociale et développement communautaire	Masaya SEKIGUCHI	Chef de l'Equipe d'Experts du COSAY
	Faire de la place pour les jeunes immigrants	Shuko EBIHARA	Présidente, Kuriya
	Assistance de la JICA en matière de gouvernance locale dans les régions touchées par des conflits	Yuko DOHI	Conseillère principale, JICA

Date	Contenu	Conférencier	
		Nom	Titre
6/12	Assistance et coopération entre la Commune de Tsurumi et Heian-Cho	Hiroaki ICHIKAWA	Commune de Tsurumi
	Activités de Chonaikai (association de quartier) à Heiancho	Hidehiko KASAI	Président de Chonaikai à Heian-cho
	Visite-découverte des activités communautaires à Heian-Cho		
6/13	Aménagement urbain à Setagaya	Toyotaka SAGAWA	Commune de Setagaya
	Coopération public-résidents à Setagaya	Manabu MASAKI	Commune de Setagaya
	Expérience de «Karasuyama Net Workshop»	Shigeko MIYACHI	PLACE
	Visite de site		
	Discussions		
6/14	Présentation de la rue « Shoin Jinja dori »	Sayaka KUROIWA	Commune de Setagaya
	Révision de la première partie du programme	Mai KATAOKA	Expert COSAY
6/15	Jour de repos		
6/16	Départ pour Osaka		
6/17	Introduction de la formation d'Osaka	Masaya SEKIGUCHI	Chef de l'Equipe COSAY
	Activités de la Fondation «Osaka International House Foundation»	Miyuki AMANO	Osaka International House Foundation
	Visite du centre d'information		
6/18	Multiculturalisme et Histoire du quartier coréen d'Ikuno	Kwang-min KIM	Centre de l'ONG coréenne
	Visite du quartier coréen d'Ikuno		
	Développement communautaire à l'aide du «japonais facile»	Masatoshi KAMBAYASHI	Commune d'Ikuno
	Prévention des discours de haine dans la ville d'Osaka	Koichi MORI	Mairie d'Osaka
	Move to Tokyo		
6/19	Exclusion sociale et cohésion sociale	Shinichi MUROTA	Université métropolitaine de Tokyo
	Révision de la deuxième partie du programme	Mai KATAOKA	Expert COSAY
6/20	Explication du plan d'action	Masaya SEKIGUCHI	Chef de l'Equipe COSAY
	Préparation du plan d'action		
6/21	Préparation du plan d'action	Masaya SEKIGUCHI	Chef de l'Equipe COSAY
	Présentation du plan d'action		
	Évaluation et Cérémonie de clôture		

Source : Equipe d'Experts de la JICA

A la fin de la séance de formation, les participants ont élaboré un plan d'action en vue d'utiliser ce qu'ils ont appris pendant la formation dans le cadre du COSAY et de leurs activités quotidiennes. Ils ont proposé des actions individuelles et collectives par structure (Abobo, Yopougon et le MIS).

Le 31 juillet 2019, le MIS a organisé la réunion pour partager leur expérience du Japon avec les autres homologues. Les représentants de chaque Commune et du MIS ont fait un exposé sur le contenu des formations et leurs plans d'action.

Un des effets positifs de la formation qui a eu lieu au Japon est que les homologues qui y ont participé sont motivés à institutionnaliser la méthode COSAY à travers la prise de textes portant utilisation de données probantes dans l'élaboration des programmes triennaux et extension continue des CCG dans leurs communes. Les secrétaires généraux qui ont participé à la formation ont pris l'initiative de rédiger les projets de textes requis à cet effet. Les discussions entre la JET et les homologues relativement à la procédure et au contenu de l'institutionnalisation se sont poursuivies, surtout après que la mission d'évaluation de la JICA Tokyo a confirmé en septembre 2019 les mesures nécessaires pour l'institutionnalisation.

(12) Formations complémentaires

En effet, des événements politiques tels que l'élection présidentielle de 2020 ainsi que la pandémie de COVID-19 ont négativement impacté les populations vivant à Abobo et Yopougon, du point de vue de la cohésion sociale et de l'insécurité. La JET a donc réagi favorablement aux demandes de formations supplémentaires formulées par les homologues et les membres de l'ex-CCG.

1) COVID-19 et cohésion sociale

La peur et la stigmatisation sociale au sein des populations en raison de la pandémie de COVID-19 constituent un risque de détérioration de la cohésion sociale au sein des communes cibles. Il était donc urgent de diffuser auprès des résidents les informations relatives à la COVID-19 ainsi que les mesures préventives appropriées. La JET, le MIS et les mairies ont par conséquent décidé de faire une formation sur la COVID-19 et la cohésion sociale dans le cadre de l'état d'urgence pour la COVID-19. Le contenu de la formation a fait l'objet de discussions entre la JET et les homologues ainsi que le responsable du ministère de la santé. Les séances de formation ont été organisées en juin et juillet 2020 avec la participation des membres des CCG de l'ensemble des 12 sites et des membres des ex-CCGPP de Banco 2 et du Lycée municipal. Des affiches sur les mesures de prévention des infections ont également été confectionnées et distribuées aux participants afin de les afficher sur les tableaux d'affichages pour ainsi sensibiliser la population.

2) Séances de remise à niveau portant sur la consolidation de la paix

Face aux craintes des résidents relatives à l'élection présidentielle aux enjeux élevés prévue en octobre 2020, il était nécessaire pour les CCG et les membres ex-CCGPP de réaffirmer leurs rôles au sein de leurs communautés en tant que promoteurs de la cohésion sociale afin de renforcer la résilience des communautés. Pour ce faire, la JET et les mairies ont élaboré des séances de remise à niveau en utilisant les supports de formation du PPP 1 ainsi que ceux de la formation sur la consolidation de la paix faite lors de la phase 1 du COSAY.

Une séance de formation de deux jours a été organisée dans chaque commune, en septembre 2020, avec la participation de certains membres du CCG et des ex-CCGPP de chaque site. En raison du budget limité alloué aux séances de formation¹⁶, seuls quatre membres des CCG/ex-CCGPP ont pu y participer. Les participants ont estimé que tous les membres devraient prendre part à cette formation, car elle s'avère très importante pour les leaders qu'ils sont. Ils ont promis de faire une restitution des idées et compétences acquises en matière du rôle des citoyens et de la gestion des conflits auprès des autres membres à travers des séances de formation organisées par eux-mêmes au niveau local. En outre, des affiches sur les élections apaisées ont également été confectionnées et remises aux participants pour qu'ils les affichent sur les tableaux d'affichage.

2.2.10 Activité 2-10 Formuler et mettre en œuvre des actions communautaires visant la promotion de la cohésion sociale et le développement des zones cibles

Lors de la formation sur PPP, les membres des CCG des projets pilotes de type 1 lot 1 ont proposé des actions communautaires. Étant donné que les CCG avaient terminé leurs activités dans le cadre du COSAY et s'étaient mués en associations, chacun d'eux a promis de mener ces actions ensemble en tant qu'association. Quant aux CCG pour lesquelles la cérémonie de remise de certificats avait déjà eu lieu, les présidents des associations respectives ont lu leur plan d'action lors de ladite cérémonie.

En ce qui concerne les projets pilotes de type 1 lot 2, quelques idées d'actions communautaires ont été évoquées lors des discussions au cours de la réunion du CCG. Le CCG de Gare Nord, par exemple, a décidé de rendre visite à chaque chef traditionnel des différents groupes ethniques pour les informer des activités du CCG, ce qui a permis de faire connaître l'existence du CCG à la population.

Quant aux ex-CCG des projets pilotes de type 2 et aux ex-CCGPP des projets routiers de la phase 1, ils se sont également engagés et ont réaliser des actions communautaires de leur propre initiative, en dehors des actions communautaires non infrastructurelles ou des activités de la composantes soft financées par la JET.

Les actions communautaires mises en œuvre par les CCG ou les associations qui leur ont succédé sont résumées dans le tableau ci-dessous.

¹⁶ La ligne budgétaire pour les formations a été dépassée en raison des dépenses supplémentaires imprévues faites pour les mesures de prévention de la COVID-19.

Tableau 2.2.28 Actions communautaires des CCG / ex-CCGPP

Type	Site	Action	Mois
Type 1 lot 1	Gesco Manutention, Yopougon	Résolution des conflits entre les populations locales et les enseignants de l'école primaire	Septembre 2020
	Akeikoi Abobo	Participation de tous les membres du CCG et de certains résidents de la communauté à l'activité de nettoyage	Décembre 2020
Type 1 lot 2	Sagbé, Abobo	Appui à l'enrôlement des résidents en vue de l'obtention de la carte d'assurance maladie universelle	Avril et Septembre 2020
	M'ponon Abobo	<ul style="list-style-type: none"> •Une activité de nettoyage nommée "opération coup de pelle" dans le quartier de M'ponon a eu lieu sur 3 jours. Elle a été réalisée en collaboration avec des associations telles que RENOUEVEAU, BINKADI, SIGUIDIA. •Séance de travail sur la sécurité du quartier avec les nouvelles autorités du 32ème arrondissement •Campagne de sensibilisation sur l'hygiène environnementale et corporelle en partenariat avec Village d'enfants SOS d'Abobo •Campagne de dépistage du diabète et du VIH/SIDA organisée par l'ex-CCG et Lumière Action (première ONG à initier la lutte contre le SIDA) 	Mai -Septembre 2021
	La Gare, Yopougon	Sensibilisation des résidents sur la COVID 19 Réunion et sensibilisation des leaders du quartier et des sous-quartiers pour une élection présidentielle pacifique (avant et après l'élection)	Août 2020 Octobre - Novembre 2020
Type 2	SOGEFIHA, Abobo	Formation des leaders locaux sur la consolidation de la paix Nettoyage d'une route dénommée "Rue TOKYO", à côté de l'école qui est le site du projet	Septembre 2020 Janvier 2021
	Désert Abobo	Sensibilisation des résidents sur la COVID 19	Février 2021
	Gesco Attié Yopougon	Opération coup de balai menée avec une association dénommée l'Armée Céleste	Août 2021
	Gbidjanto, Yopougon	Campagne de sensibilisation sur la COVID 19 avec la CROIX ROUGE Côte d'Ivoire Rencontre avec les leaders des quartiers et sous-quartiers pour une élection présidentielle apaisée (avant et après l'élection)	Septembre 2020 Octobre - Novembre 2020
Ex-CCGPP de la phase 1	Lycée Municipal, Abobo	Activités de curage des caniveaux et entretien de la route Le curage de caniveaux et nettoyage d'ordures	Avril 2020 Février 2021
	Banco 2, Yopougon	Nettoyage et remblayage de la route Nettoyage et remblayage de la route	Juin 2020 Mars 2021

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2.2.11 Activité 2-11 Sélectionner un projet d'infrastructure et un projet non infrastructurel (dans le cadre des projets pilotes de type 2) dans chaque zone cible

(1) Infrastructure project

Après une série de discussions avec les membres du CCG dans le cadre de la formation sur la planification stratégique, d'avril à mai 2019, la JET a visité les installations publiques et les domaines publics existant au sein des sous-quartiers cibles dans le but de déterminer les composantes possibles des projets d'infrastructure au titre des projets pilotes de type 2. Sur la base de l'évaluation des besoins des membres du CCG et de la faisabilité technique des projets financés par la JICA, les installations candidates ont été sélectionnées par les services techniques des mairies d'Abobo et Yopougon et la JET. Après consultation des membres du CCG, les installations candidates (installation publique ou installation assimilée) ont été sélectionnées.

En outre, avant l'appel d'offres pour la sélection des entreprises, chaque mairie a fait un courrier officiel de confirmation des installations à usage public objet de l'appel d'offres. Un protocole d'accord a également été signé par la JET, la mairie et le CCG en vue de confirmer les installations cibles à réhabiliter. Le tableau ci-dessous présente le contenu des projets d'infrastructure.

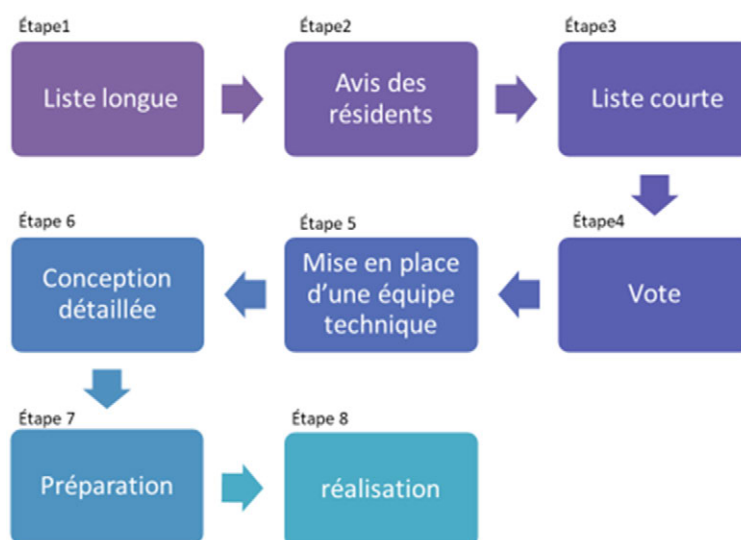
Tableau 2.2.29 Contenu des projets d'infrastructure

Commune	ABOBO		YOPOUGON	
Sous-quartier cible	DESERT	SOGEFIHA	GBEJANTO	GESCO ATTIE
Site cible	EPP PLAQUE 2 MUNICIPALITE	EPP SOGEFIHA	EPP FLAMBOYANT	CENTRE DE SANTE FSU COM GESCO
Contenu du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1) Construction de clôture 2) Réhabilitation partielle des toitures existantes (étanchéité, rénovation de la fosse septique et WC) 3) Tableau d'affichage intégré 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Construction de clôture, y compris mur de soutènement de clôture 2) Nettoyage de l'exutoire des ouvrages de drainage 3) Planting 4) Tableau d'affichage intégré 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Construction de clôture 2) Peinture des bâtiments existants 3) Tableau d'affichage intégré 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Curage de la fosse septique 2) Installation de climatiseurs et brasseurs, travaux d'électricité 3) Dallage pour l'accès des véhicules d'urgence, y compris aire de stationnement 4) Rénovation de portail 5) Peinture des bâtiments 6) Peinture du mur extérieur 7) Travaux légers de réparation d'un bâtiment existant 8) Tableau d'affichage intégré 9) Construction d'un espace d'attente à l'extérieur

Source : Equipe d'Experts de la JICA

(2) Projets non infrastructurels (actions communautaires)

Le processus de mise en œuvre des actions communautaires est présenté ci-après.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.10 Processus de mise en œuvre des actions communautaires

Pour les trois sites de Désert, Gesco Attié et Gbédjanto, les deux actions ont été sélectionnées par vote lors des réunions subséquentes avant fin octobre. Quant à Abobo SOGEFIHA, en raison de la restructuration du CCG évoquée au point 2.7, tout le processus a connu un démarrage tardif mais le vote a pu avoir lieu en février 2020. Le vote a été fait par les membres du CCG à Désert, SOGEFIHA et Gesco Attié, tandis que les membres du CCG de Gbédjanto ont proposé et adopté le vote public. Les résultats des votes sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.30 Liste des actions proposées et résultats des votes

	Événement	Sensibilisation
Abobo		
SOGEFIHA	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un festival - *Organiser des activités sportives et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une campagne de sensibilisation sur la citoyenneté - * Organiser des activités de sensibilisation sur la salubrité et la cohésion sociale - Organiser une campagne de sensibilisation sur la prévention de la délinquance juvénile
DÉSERT	<ul style="list-style-type: none"> - * Mettre en place un comité de salubrité pour organiser les activités de nettoyage. - Organiser un tournoi de football 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une campagne de sensibilisation sur la cohésion sociale - Organiser un sketch pour sensibiliser les résidents sur la cohésion sociale - Organiser des activités intercommunautaires pour promouvoir la communication entre les différents segments. - * Projeter un film sur la cohésion sociale pour sensibiliser la population - Organiser une activité de sensibilisation sur la lutte contre la drogue

	Événement	Sensibilisation
Yopougon		
GESCO ATTIÉ	<ul style="list-style-type: none"> - * Tournoi de football - Organiser des activités qui favorisent la communication entre différents groupes religieux - Concours culinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes sur les dangers liés à la consommation de drogues - * Organiser une campagne de sensibilisation sur la cohésion sociale - Sensibiliser les résidents, en particulier les enfants, sur la sécurité routière
GBEJANTO	<ul style="list-style-type: none"> - * Organiser un festival interethnique. - Organiser des activités inter-religieuses pour rassembler différentes communautés religieuses en un même lieu en vue de promouvoir la cohésion sociale (ex. journée de prière inter-religieuse) 	<ul style="list-style-type: none"> - * Organiser la campagne de sensibilisation sur la salubrité et l'hygiène. - Organiser une campagne de sensibilisation sur les dangers que représentent les drogues illicites pour les résidents - Sensibiliser les résidents sur la paix et la cohésion sociale

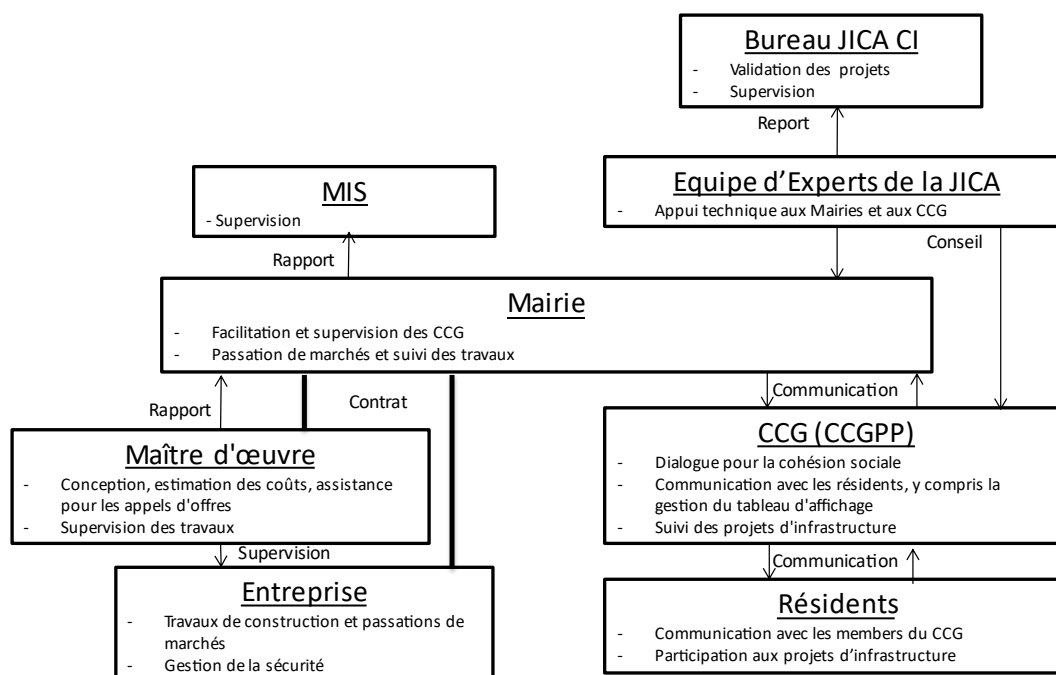
* Actions sélectionnées à l'issue des votes

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2.2.12 Activité 2-12 Concevoir, préparer et exécuter les projets pilotes et faire le suivi conjointement

(1) Projets pilotes de type 1

Sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de la séance de passage en revue de la méthode COSAY, il a été convenu que les structures de mise en œuvre des projets pilotes de type 1 seraient comme présenté dans la figure ci-après.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.11 Structure de mise en œuvre du projet pilote de type 1

1) Lot 1 (Exercice 2018)

Bien que la réunion ordinaire soit censée avoir lieu chaque mois, les CCGPP, à l'exception de celui d'Akeikoi, ont parfois eu des difficultés à convoquer des réunions en raison des élections municipales ou simplement de l'indisponibilité des membres.

Cela pourrait être dû au manque de motivation causé par le retard des travaux de construction. La première réunion du CCGPP a eu lieu en juin 2018, mais les travaux de construction ont commencé à la fin d'octobre 2018 pour Abobo Centre, en novembre 2018 pour Akeikoi et Gesco Manutention, et fin janvier 2019 pour Andokoi. Le grand retard accusé dans le démarrage du projet à Andokoi était dû à l'absence de voie d'accès praticable à l'école. Cela a engendré le mécontentement des résidents à l'égard de la mairie.

Dans les statuts et règlement intérieur du CCGPP, il est clairement stipulé que la mission du CCGPP se poursuit jusqu'en décembre 2018. Cependant, les travaux de construction ont commencé tardivement. En raison de cette situation, le CCGPP a prolongé la durée de son mandat jusqu'à la fin du mois de mars 2019. Les travaux de construction ont ensuite été suspendus à nouveau, si bien que la durée son mandat a été prorogé jusqu'à la date d'achèvement prévue du projet à Andokoi, qui est fin juin 2019.

En ce qui concerne la construction des infrastructures, les travaux de construction ont finalement été achevés avec un grand retard, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.31 Travaux de construction au titre des projets pilotes de type 1 lot 1

Site	Intitulé du projet	Date d'achèvement
Akeikoi, Abobo	Construction d'une école maternelle au GS Akéikoi	Nov 2019
Abobo Centre, Abobo	Construction d'un hangar à la mairie d'Abobo	Jan 2019
Andokoi, Yopougon	Construction d'une école de 6 classes au GS St Hubert	Jan 2020
Gesco Manutention, Yopougon	Réhabilitation de la clôture de l'EPP Gesco	Août 2020

Source : Equipe d'Experts de la JICA

En ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre locale, bien que cela ne soit pas obligatoire dans le cadre de la phase 2, les mairies ont demandé aux entrepreneurs d'utiliser les résidents des sites de projets lors de l'exécution des travaux de construction. Etant donné que l'emploi de la main-d'œuvre locale n'était pas pris en compte dans les dossiers d'appel d'offres ou marchés, mais plutôt promis verbalement lors des négociations entre les mairies et les entrepreneurs, certains entrepreneurs ne l'ont pas pleinement respecté. Lorsque les membres du CCG rencontraient des difficultés liées à l'emploi de la main d'œuvre locale, ils en faisaient part à la mairie lors des réunions du CCG.

Malgré le retard ou la suspension des travaux de construction, tous les membres du CCGPP ont accepté de terminer leur mandat et de transformer le CCGPP en association qui servira d'interface entre la mairie et les populations en vue de promouvoir la cohésion sociale dans le quartier. La JET et les mairies ont soutenu les CCGPP dans : 1) l'élaboration de leurs statuts et règlement

intérieur ; et 2) la préparation de leur enregistrement officiel. En outre, des cérémonies de remise de certificats auxquelles les agents de mairie et les résidents seront invités seront organisées pour célébrer et remercier les membres du CCGPP pour leur contribution. Les activités suivantes sont prévues à l'ordre du jour des cérémonies de remise de certificats : 1) présentation des plans d'actions communautaires telles que les activités de nettoyage et l'organisation d'événements sportifs faits lors de la formation sur le PPP par les membres de la nouvelle association ; et 2) remise de certificats et distribution de T-shirts de souvenir aux membres dévoués par l'équipe du projet. Tous les CCGPP ont été transformés en associations jusqu'en octobre 2019.

2) Lot 2 (Exercice 2019)

Lorsque les CCG ont été mis en place, ils ont commencé à tenir des réunions mensuelles afin que la mairie puisse suivre les travaux de construction et faire le dialogue communautaire.

En ce qui concerne les projets d'infrastructure des mairies, l'équipe du projet en a confirmé l'état d'avancement lors de chaque réunion de CCG et des Groupes de Travail. Jusqu'en septembre 2019, la Mairie d'Abobo avait lancé l'appel d'offres pour la sélection des entreprises. La Mairie de Yopougon a recruté une entreprise pour la construction d'une école maternelle au GS Gare Nord à La Gare en juillet 2019. Quant au Maroc, il n'y a pas de travaux de construction prévus au cours de la période d'intervention. La Mairie d'Abobo a lancé un appel d'offres pour la sélection de l'entreprise devant réaliser les travaux de construction du centre d'état civil de Sagbé en novembre 2019, Quant aux travaux de construction des locaux de la police municipale à M'ponon, ils ont été suspendus (et finalement annulés) en raison de problèmes d'acquisition de terrain.

En raison des mesures de prévention de COVID-19 imposées par l'Etat de Côte d'Ivoire et de l'opinion des membres du CCG, toutes les réunions du CCG prévues vers fin mars 2020 ont été reportées, à l'exception des réunions convoquées pour l'évaluation interne et la cérémonie de récompense organisées à la fin des activités du CCG. Les deux Mairies et la JET ont aidé les CCG à se muer en associations. Tous les CCG des projets pilotes de type 1 lot 2, ont soumis leurs demandes d'enregistrement auprès des mairies et du MIS, et ont ainsi été transformés en associations ou ONG jusqu'en avril 2020. En ce qui concerne les travaux de construction, le tableau ci-dessous résume les intitulés des projets d'infrastructure et leur date d'achèvement ou leur état d'avancement.

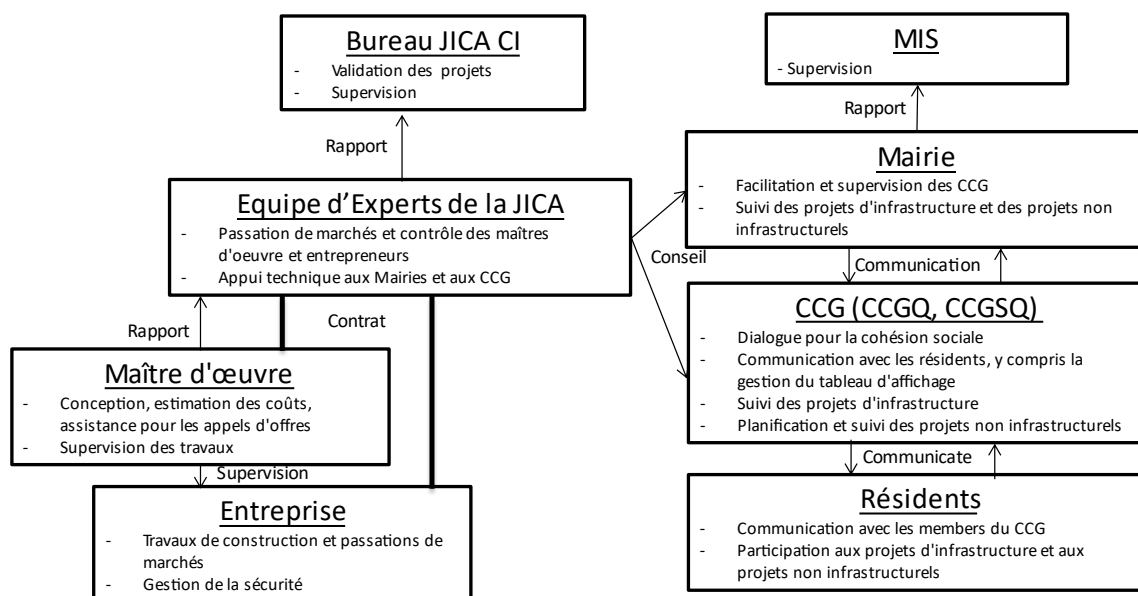
Tableau 2.2.32 Travaux de construction au titre des projets pilotes de type 1 lot 2

Site	Intitulé du projet	Date d'achèvement
M'ponon, Abobo	Construction des locaux de la police municipale	Annulé
Sagbé, Abobo	Construction de bureaux de l'état civil	Presqu'achevé en mars 2023
La Gare, Yopougon	Construction de six salles de classe et d'un bureau pour l'école maternelle au GS Gare Nord	Mars 2021
Maroc, Yopougon	Travaux de libération des accotements des routes communales et autres espaces publics	Pas de travaux de construction dans le cadre du lot 2

Source : Equipe d'Experts de la JICA

(2) Projet pilotes de type 2

Sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de la séance de passage en revue de la méthode COSAY, il a été convenu que les structures de mise en œuvre des projets pilotes de type 2 seraient comme présenté dans la figure ci-après.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.12 Structure de mise en œuvre des projets pilotes de type 2

Après la série de séances de formation organisées de janvier à mars 2019, la JET s'est retournée vers les CCG pour leur expliquer les projets d'infrastructure proposés. Lors de la réunion en date de juin 2019 à laquelle a participé le sous-traitant (consultant local), le sous-traitant (consultant local) a expliqué le contenu des projets proposés. D'août à septembre 2019, les CCG ont entamé les discussions relatives à la sélection des actions communautaires au titre des projets non infrastructurels.

Il y a des décalages au niveau du nombre de réunions de CCG. Cela s'explique principalement par le fait que certains CCG s'étaient focalisés sur les réunions des comités techniques pour préparer leurs actions communautaires. Certains CCG ont également été mobilisés pour les réunions de chantier des projets d'infrastructure.

En raison des mesures de prévention de COVID-19 imposées par l'Etat de Côte d'Ivoire et de l'opinion des membres du CCG, toutes les réunions du CCG prévues vers fin mars 2020 ont été reportées, à l'exception des réunions convoquées pour l'évaluation interne et la cérémonie de récompense organisées à la fin des activités du CCG. Les deux Mairies et la JET ont aidé les CCG à se muer en associations. Tous les CCG des projets pilotes de type 2, ont soumis leurs demandes d'enregistrement auprès des mairies et du MIS, et ont ainsi été transformés en associations jusqu'en avril 2020.

1) Projets d'infrastructure

Après validation des installations cibles par la JICA, en juin 2019 la JET a recruté des consultants locaux par appel d'offres pour la réalisation des études techniques relatives aux projets d'infrastructure. Les études techniques comprenaient des levés topographiques, des études sur les bâtiments existants, la conception détaillée, l'estimation des coûts, l'assistance pour la passation des marchés et la supervision des travaux. Les termes de référence ont été communiqués aux consultants présélectionnés le 28 mai 2019 et les offres financières ont été soumises à la JET le 5 juin 2019. À l'issue de l'évaluation faite par la JET, le marché des études techniques pour les projets d'Abobo a été attribué au cabinet CATEP et celui des travaux de Yopougon a été attribué au cabinet ACROPOLE.

Les consultants locaux - dont les travaux de conception ont connu du retard - ont transmis les rapports de conception de base à la JET au début du mois de septembre 2019. Les conceptions de base des installations cibles ont été révisées par la JET et les services techniques en tenant compte des besoins des propriétaires des installations, du budget limité et des conditionnalités du projet. La JET a soumis un programme de passation de marchés à la JICA à la mi-septembre 2019. La JET a également dressé une longue liste d'entreprises en se référant aux données des appels d'offres faits par le passé dans le cadre du projet et aux informations collectées auprès des mairies. A l'issue de l'analyse des dossiers de pré-qualification (situation financière et expérience technique des candidats) faite par la JET, cinq entreprises ont été retenues sur la liste restreinte. Le dossier d'appel d'offres compétitives a été transmis aux entreprises présélectionnées le 27 septembre 2019, après validation du programme de passation de marchés par la JICA. L'ouverture des plis a eu lieu le 8 octobre 2019.

a) Sélection d'entrepreneurs par appel d'offres

Il y avait quatre projets d'infrastructure dont trois projets d'écoles et un projet de centre de santé. Les travaux de construction étaient divisés en deux lots, avec deux projets à Abobo et deux autres à Yopougon. Les relevés topographiques, la conception détaillée, l'assistance à la passation de marchés et la supervision des travaux ont été sous-traités à des consultants locaux. Par contre, la JET a sélectionné les entrepreneurs par appel d'offres après avoir dressé une liste restreinte d'entrepreneurs qualifiés sur la base de leur expérience des projets similaires et de leur situation financière.

Tableau 2.2.33 Aperçu des travaux de construction

	LOT-1 (ABOBO)		LOT-2 (YOPOUGON)	
Consultant Local	CATEP		ACROPOLE	
Entreprise Locale	EPEC SARL		TENSY SERVICE	
Montant du marché	68.600.000 FCFA (HT)		67.662.565 FCFA (HT)	
Site	DESERT	SOGEFIHA	Site	DESERT
Intitulé du projet	Projet de construction de la clôture et de réhabilitation des toilettes de l'EPP Plaque 2 Municipalité (école existante)	Projet de construction de la clôture du GS SOGEFIHA	Intitulé du projet	Projet de construction de la clôture et de réhabilitation des toilettes de l'EPP Plaque 2 Municipalité (école existante)
Site	Abobo Sogefifa	Abobo Désert	Site	Abobo Sogefifa
Délai d'exécution	Oct. 2019 - Fév. 2020	Oct. 2019 – Fév. 2020	Oct. 2019 - Fév. 2020	Oct. 2019 – Fév. 2020
Consistance des travaux	<ul style="list-style-type: none"> 1) Construction de clôture 2) Réhabilitation partielle des salles de classe existantes (étanchéité, rénovation de fosse septique et toilettes) 3) Tableau d'affichage intégré 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Construction de clôture, y compris soutènement de clôture 2) Curage de l'exutoire des ouvrages d'assainissement 3) Planting 4) Tableau d'affichage intégré 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Construction de clôture 2) Peinture des bâtiments existants 3) Tableau d'affichage intégré 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Curage de fosse septique 2) Installation de climatisation, brasseurs d'air, et travaux électriques y afférents 3) Dallage de l'accès des véhicules d'urgence, y compris aire de stationnement couverte 4) Rénovation des portails 5) Peinture des bâtiments existants 6) Peinture du mur extérieur 7) Travaux mineurs de réparation du bâtiment existant 8) Tableau d'affichage intégré 9) Aménagement d'un espace d'attente à l'extérieur

Source : Equipe d'Experts de la JICA

La procédure d'appel d'offres était la suivante:

- 27 septembre 2019 : distribution des dossiers d'appel d'offres
- 8 octobre 2019 : Appel d'offres
[Evaluation des offres et négociation de marché]
- 11 octobre 2019 : signature des marchés
- 22 octobre 2019 : Démarrage des travaux du Lot-1
- 23 octobre 2019 : Démarrage des travaux du Lot-2

Le planning d'exécution se présente comme suit.

Tableau 2.2.34 Schedule Planning d'exécution

N°.	Procédure de construction	2019				2020		2021
		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Février
1	Distribution des dossiers d'appel d'offres	▲						
2	Appel d'offres		▲					
3	Evaluation / négociation		■					
4	Signature de marchés		▲					
5	Délai d'exécution		▬					
6	Fin des travaux / Réception provisoire						▲	
7	Inspection des malfaçons							▲

Source : Equipe d'Experts de la JICA

b) Suivi des travaux de construction

Avant le démarrage des travaux de construction, une réunion technique a été organisée par la JET le 16 octobre 2019 avec la participation des mairies, des entreprises et des sous-traitants (consultants). Le même jour et après ladite réunion, un ordre de service a été délivré à chaque entreprise. L'ordre du jour de cette réunion est présenté ci-dessous :

- Explication des grandes lignes du projet
- Examen du planning d'exécution et des plans
- Partage d'informations et explication de la gestion de la sécurité pendant la durée des travaux
- Accord sur la méthodologie de l'inspection à mi-parcours
- Accord sur la date des réunions de chantier

L'inspection à mi-parcours a été effectuée lorsque le volume de travaux exécutés dépassait 50 % du montant prévu dans le DQE. L'inspection a eu lieu à Abobo le 27 décembre 2019, et à Yopougon le 18 décembre 2019. Les sous-traitants ont attesté, en présence de représentants des mairies et de la JET, que 50 % des travaux avaient été réalisés par les entreprises.

L'inspection finale a été faite par les sous-traitants en présence de représentants de la Mairie d'Abobo / Yopougon, du COGES /FSU-COM, des CCG et de la JET. Après l'inspection finale, les entreprises ont repris les malfaçons et les éléments restants signalés lors de l'inspection finale. Après confirmation de l'achèvement des travaux de correction susmentionnés, la réception provisoire a eu lieu en présence de la mairie, des membres du CCG, des gestionnaires des installations concernées, des sous-traitants, des entreprises et de la JET. La remise provisoire des ouvrages a été faite des entreprises à la JET, puis de la JET à la mairie. Par ailleurs, la JET a expliqué les questions relatives à l'inspection en vue de la réception définitive un an après l'achèvement des travaux de construction.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.13 Installations construites

Les membres du CCG et le personnel concerné par les installations réhabilitées ont participé aux travaux de construction de même que la main d'œuvre locale non qualifiée. Pendant la supervision des travaux de construction, ils ont eu l'occasion de discuter et de décider de plusieurs choses d'eux-mêmes dans la mesure du possible, à savoir la couleur de la clôture, les mots à imprimer sur la clôture et l'emplacement du tableau d'affichage. Par ailleurs, un certain nombre de résidents ont assisté à la cérémonie d'achèvement des travaux de réhabilitation des écoles et

de centre de santé. Ils ont ensuite célébré les infrastructures améliorées au sein de leurs communautés. Ces occasions ont permis aux résidents de se comprendre et d'exprimer leur satisfaction vis-à-vis de leurs installations communautaires. Ainsi, les projets d'infrastructure ont-ils pu contribuer à renforcer la cohésion sociale entre les résidents.

c) Changement intervenu au niveau de la propriété de l'école réhabilitée

A ABOBO, le GS SOGEFIHA qui était une école primaire, a été transformé en "COLLEGE MODERNE D'ABOBO SOGEFIHA" pendant le délai de garantie. Suite à ce changement, l'institution responsable de l'établissement est désormais le District d'Abidjan en lieu et place de la Mairie d'Abobo. Cependant, il a été convenu que la Mairie d'Abobo soit toujours chargée de rendre compte de l'entretien et de la gestion de l'établissement au service concerné au niveau du District d'Abidjan, et que la Mairie d'Abobo continue à agir en tant qu'homologue et soit ainsi responsable de l'inspection des malfaçons de l'établissement. Afin d'éviter toute confusion, le nom de l'établissement cible du projet sera désigné par "EPP SOGEFIHA" dans le présent rapport.

Compte tenu du changement intervenu au niveau de la propriété et de la gestion de l'établissement, une formation à l'entretien a été organisée lors de l'inspection des malfaçons à l'EPP SOGEFIFA, avec la participation des représentants de la mairie, des membres du CCG et des nouveaux gestionnaires de l'établissement au cours de la période visée par le dernier rapport. Les mêmes contenus utilisés sur les autres sites de projet pendant les travaux de construction ont été utilisés lors de la formation. En ce qui concerne l'entretien de l'établissement, un protocole d'accord a été signé entre la Mairie d'Abobo, les nouveaux gestionnaires de l'installation, le CCG et le JET le 13 septembre 2021. Bien que les communes ne soient pas responsables de l'entretien des lycées, la Mairie d'Abobo assumera entièrement la responsabilité de l'entretien du COLLEGE MODERNE D'ABOBO SOGEFIHA jusqu'à l'achèvement des procédures administratives auprès du District d'Abidjan.

d) Inspection des malfaçons en vue de la réception définitive

Afin de procéder efficacement à l'inspection des malfaçons, une pré-inspection a été faite en présence du consultant local, de l'entrepreneur et de la JET. Des instructions ont ensuite été données pour déterminer si les éléments identifiés pouvaient être considérés comme des malfaçons et comment les corriger avant l'inspection.

Les entreprises ont fait inspecter les malfaçons par les sous-traitants en présence des représentants de la mairie d'Abobo/ de Yopougon, du COGES/FSU-COM, des CCG et de la JET. Après l'inspection, les malfaçons et leurs méthodes de rectification ont été convenues entre les participants. Le tableau ci-dessous résume les résultats de l'inspection des malfaçons.

Tableau 2.2.35 Résumé de l'inspection des malfaçons

Lot	Lot-1 (ABOBO)		Lot-2 (YOPOUGON)	
Date d'inspection	17 février 2021		16 février 2021	
Participants	Mairie d'Abobo, CATEP (Maître d'oeuvre), EPEC(Entreprise), COGES, JET		Mairie de Yopougon, Acropole (Maître d'oeuvre), TENSY(Entreprise), COGES (Gbejanto) / FSU-COM (Gesco Attié), JET	
Site	DÉSERT	SOGEFIHA	GBEJANTO	GESCO ATTIE
Installation	EPP PLAQUE 2 Municipalité	EPP SOGEFIHA	EPP FLAMBOYANT	CENTRE DE SANTE FSU COM GESCO
Principaux problèmes constatés	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réparation des fissures apparaissant sur la surface de la clôture et reprise de la peinture sur toute la surface 2) Réinstallation et renforcement des battants du portail 3) Révision des sanitaires 4) Remblai et réparation à l'aide de gravier et de terre de la partie inférieure des exutoires de barbacanes. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réparation des fissures apparaissant sur la surface de la clôture et reprise de la peinture sur toute la surface 2) Remplacement de la vitre du tableau d'affichage et installation de barrières de protection 3) Correction de la partie inférieure du cadre en béton du portail et du poteau 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Reprise de la peinture des zones écaillées sur les poteaux 2) Réparation des fissures apparaissant sur la surface de la clôture et reprise de la peinture sur toute la surface 3) Remblai et compactage de gravier et terre au niveau des zones érodées de la semelle de clôture en raison du drainage des eaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réparation des fissures apparaissant sur la surface de la clôture et reprise de la peinture sur toute la surface 2) Remplacement d'une poignée de porte défectueuse 3) Réinstallation des couvertures de prises et fixation des vis 4) Nettoyage de la partie extérieure des climatiseurs 5) Remplacement des brasseurs d'air défectueux fixes au plafond 6) Réinstallation de flexible de douche 7) Révision de l'éclairage du hangar au niveau du parking

Source : Equipe d'Experts de la JICA



Inspection des malfaçons à Abobo (EPP SOGEFIHA)

Inspection des malfaçons à Yopougon (GESCO ATTIE)

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.14 Inspection des malfaçons

Après l'inspection des malfaçons, l'entreprise a exécuté les travaux de reprise des malfaçons constatés lors de l'inspection. Ces travaux ont été exécutés conformément au calendrier ci-dessous.

- Lot-1 (Abobo) : du 17 février au 28 février 2021
- Lot-2 (Yopougon) : du 16 février 1er mars 2021

Les entreprises ont fait inspecter les travaux de reprise de malfaçons par les sous-traitants en présence des représentants des mairies d'Abobo et de Yopougon, des COGES /FSU-COM, des CCG et de la JET. L'inspection du LOT-1 (Abobo) a eu lieu le 1er mars 2021, et celle du LOT-2 (Yopougon) a été réalisée le 2 mars 2021. Toutes les parties présentes ont confirmé que les malfaçons avaient été reprises de manière satisfaisante.

Dès la fin de l'inspection des travaux de reprise des malfaçons, le consultant local a délivré une attestation d'achèvement des travaux de reprise des malfaçons. Après réception de ladite attestation, la JET a notifié les entrepreneurs et les autorités responsables (Commune d'Abobo/Commune de Yopougon) de la fin du délai de garantie, marquant ainsi la fin du délai de garantie pour les deux projets.

2) Projets non infrastructurels (actions communautaires)

L'équipe du projet a décidé de désigner par « actions communautaires » les projets non infrastructurels afin de mieux décrire le principe des activités. L'équipe du projet a discuté et est parvenue à un accord sur les étapes de la sélection des actions communautaires lors de la 19ème réunion du groupe de travail et à travers les réunions individuelles tenues avec les homologues avant de les proposer aux CCG.

Tableau 2.2.36 Processus de mise en œuvre des actions communautaires

Mois	Actions
Sept.	<p>Etape 1 Longue liste</p> <p>1-1 Dresser la liste des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités proposées par les segments + préoccupations issues de l'arbre à problèmes - Tri sur la base des critères de la JICA. - Classement en deux catégories : « Événement" et "Sensibilisation » <p>1-2 Propositions complémentaires lors de la réunion du CCG 1ère réunion du CCG</p>
Oct.	<p>Etape 2 Avis des résidents</p> <p>2-1 Informer les résidents de la longue liste (tableau d'affichage)</p> <p>2-2 Rassembler les avis mis dans la boîte à suggestions.</p> <p>Etape 3 Présélection 2ème réunion du CCG</p> <p>3-1 Tenir compte de l'avis des résidents</p> <p>3-2 Eliminer les activités qui ne respectent pas les critères de la JICA</p> <p>3-3 Définir cinq (5) actions prioritaires aussi bien pour le volet « Événement » que pour le volet « Sensibilisation »</p> <p>Etape 4 Vote (des membres du CCG ou résidents)</p>
Nov.	<p>Etape 5 Vote (des membres du CCG ou résidents) 3ème réunion du CCG</p> <p>Un comité technique pour le volet « Événement » et un autre pour le volet « sensibilisation » (deux actions au total)</p>

Mois	Actions
Déc.	Etape 6 Planification détaillée 6-1 Deux comités techniques se réunissent et discutent des détails du projet (date, lieu, activités, etc.) 6-2 Les plans détaillés sont validés à réunion du CCG 4^{ème} réunion du CCG
Déc. - Jan.	Etape 7 Préparation (Dispositions logistiques) 7-1 Acheter les éléments nécessaires, faire appel à des bénévoles, etc.
	Etape 8 Exécution

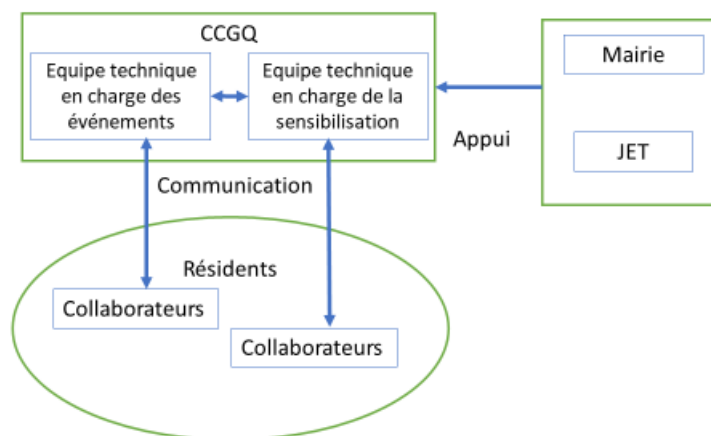
Source : Equipe d'Experts de la JICA

a) Phase de planification

Après le vote, les CCG ont divisé les membres pour constituer deux comités techniques respectivement dénommés "comité sensibilisation" et "comité événement". Les mairies et la JET ont demandé à chaque comité technique d'élaborer un projet de plan d'action détaillé. Ces plans détaillés, y compris le budget, ont été présentés par chaque comité technique à tous les membres du CCG lors des réunions régulières de CCG. Des modifications y ont été apportées à l'issue des discussions qui ont précédé leur adoption.

Les comités techniques ont joué un rôle prépondérant dans la préparation, les achats, le stockage et la gestion des articles nécessaires, et la publicité de leurs actions. En moyenne, quatre à six réunions de comités techniques ont eu lieu avant la mise en œuvre des actions communautaires.

La figure ci-dessous présente la structure de mise en œuvre des actions communautaires.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.15 Structure de mise en œuvre des actions communautaires

Les membres du comité technique ont principalement été chargés de tous les préparatifs des actions communautaires, à l'exception de l'acquisition des articles et services nécessaires. L'équipe en charge des actions communautaires au sein de la JET s'est occupée de l'achat des articles afin de garantir la conformité des pièces comptables. La mairie et la JET ont participé aux réunions de CCG et des comités techniques afin de les assister et leur donner des conseils si cela s'avérait nécessaire.

b) Phase d'exécution

Le tableau ci-dessous présente le calendrier d'exécution des actions communautaires sur chaque site.

Tableau 2.2.37 Calendrier d'exécution et l'état d'avancement des actions communautaires

Site	Actions communautaires		Date
Désert	Sensibilisation	Sketch sur la cohésion sociale	1st: 22 fév. 2020 2nd: 29 fév. 2020
		Événement	Demi-finale de Maracana (hommes)
	Activités de nettoyage		16 fév. 2020
	Match de gala (femmes)		16 fév. 2020
	Match final de Maracana (hommes)	16 fév. 2020	
SOGEFIHA	Sensibilisation	Décapage de la rue de Tokyo à l'aide de machines	3 mars 2020
		Nettoyage à la main par les résidents	7 mars 2020
		Peinture et calligraphie d'une image de la ville de Tokyo sur les murs longeant la rue Tokyo	9 mars 2020
		Sensibilisation des élèves et des enseignants sur la salubrité et installation de 12 poubelles dans l'enceinte du GS SOGEFIHA	11 mars 2020
	Événement	Match de Maracana (hommes)	14 mars 2020
		Marathon	15 mars 2020
		Match de gala (femmes)	15 mars 2020
		Match final (hommes)	15 mars 2020
Gbédjanto	Sensibilisation	Installation de 12 sections de sensibilisation de sous-quartier	Du 15 fév. au 21 fév. 2020
		Lancement d'un concours de salubrité	29 fév. 2020
		Réunion avec les résidents pour les informer sur les questions d'hygiène	Du 7 mars au 15 mars 2020
		<i>Activité de nettoyage, annonce des résultats et cérémonie pour le concours de salubrité</i>	<i>21 mars 2020 (reporté) 14-18 déc. 2020</i>
	Événement	Réunion avec les chefs de 12 sous-quartiers	8 Fév. 2020
		Informers les habitants sur l'événement	15 Fév. 2020
		2ème réunion avec les chefs de 12 sous-quartiers	22 Fév. 2020
		<i>Festival interethnique</i>	<i>28 mars. 2020 (reporté) 19 déc. 2020</i>
Gesco Attié	Sensitisation	Cleaning activities	15 mars. 2020
		<i>Cérémonie sur la cohésion sociale</i>	<i>22 mars 2020 (reporté) 10 avril 2021</i>
	Événement	Match de Maracana (hommes)	7 mars 2020
		Match de gala (femmes)	14 mars 2020
		Sketch et danse	14 mars 2020
		Match final de Maracana (hommes)	14 mars 2020

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Un bref aperçu des actions communautaires déjà réalisées en public est donné ci-après.

Sensibilisation au Désert (Abobo)

Les membres du CCG ont fait un " sketch sur la cohésion sociale " afin de faire comprendre aux résidents le bien-fondé de la cohésion sociale à travers lesdits sketches. Ils ont engagé un groupe de sketches semi-professionnel venant de Désert, qui a joué différentes pièces théâtrales sur une période de deux jours. Puisque d'autres activités telles le concours de danse et une séance de questions et réponses pour les enfants ont eu lieu avant les sketches, environ 450 personnes, petits enfants comme personnes âgées, ont participé à la sensibilisation. Avec le soutien des agents de la Mairie d'Abobo, ils ont essayé de transmettre le concept de cohésion sociale aux enfants.

Événement au Désert (Abobo)

Les membres du CCG ont organisé une activité de "nettoyage du quartier" afin de rendre le quartier plus propre grâce à l'action conjointe des résidents. Cet événement était divisé en deux parties : la sensibilisation sur la salubrité/ activité de nettoyage et un match de football. Environ 200 participants, petits enfants comme personnes âgées, ont participé à l'événement et étaient très enthousiastes.

Sensibilisation à la SOFEFIHA (Abobo)

Les membres du CCG ont organisé des "activités de nettoyage, de peinture et de sensibilisation" afin d'encourager les résidents à maintenir la SOFEFIHA dans un bon état de salubrité. Ils ont réalisé des activités de nettoyage avec les résidents. Ils ont également essayé de sensibiliser les résidents sur l'importance de la propreté en installant des poubelles et en peignant des images de sensibilisation sur les murs. Ils ont même baptisé la route longée par ces murs " Rue Tokyo ". Environ 300 personnes ont participé à cette activité.

Événement à la SOFEFIHA (Abobo)

Les membres du CCG ont organisé des "activités sportives et culturelles" afin de promouvoir la cohésion sociale par le sport et la culture à la SOFEFIHA. Ils ont organisé un marathon et des événements footballistiques pour les hommes et les femmes, ainsi qu'une présentation des spécialités culinaires locales après le match final de football. Environ 200 personnes ont participé à cette manifestation.

Sensibilisation à Gbédjanto (Yopougon)

Les membres du CCG ont organisé une activité de "sensibilisation sur la salubrité et l'hygiène" afin de rendre leur quartier propre et amener les résidents à s'impliquer davantage dans le maintien de leur quartier en bon état de salubrité. Après les discussions tenues séparément avec les membres des sous-quartiers sur l'importance de la salubrité, le concours de salubrité a été lancé. Ils ont invité les représentants des sous-quartiers et leur ont remis des outils de nettoyage, à savoir des brouettes, des râtaux, des balais, etc. Bien que les habitants de chaque sous-quartier ne se connaissaient pas avant la cérémonie, cette occasion leur a permis de faire connaissance et

de travailler ensemble pour un même objectif qui était de rendre leur quartier propre. Environ 70 personnes ont participé à la cérémonie.

Sensibilisation à Gesco Attié (Yopougon)

Bien que l'activité de sensibilisation et l'événement prévus à Gbédjanto aient été reportés en raison de la pandémie de COVID-19 depuis mars 2020, ces activités ont finalement eu lieu les 14, 18 et 19 décembre 2020. L'activité de sensibilisation visait à faire prendre conscience aux populations de l'importance de la salubrité de leur communauté et à les encourager à agir en ce sens. Quant à l'activité événementielle, il s'agissait d'un festival interethnique visant à renforcer l'entente mutuelle entre les différents groupes ethniques à travers la présentation et la dégustation de mets traditionnels et la présentation de danses traditionnelles. Du 14 au 18 décembre, la caravane de salubrité a été organisée avec la participation d'environ 15 personnes. La cérémonie de remise des prix de l'activité de sensibilisation et du festival interethnique s'est déroulée le lendemain, 19 décembre, en présence d'environ 300 participants dont la mairie, le bureau de la JICA et la population locale.

Sensibilisation à Gesco Attié (Yopougon)

Les membres du CCG ont organisé une activité de nettoyage afin de promouvoir la cohésion sociale à travers l'action conjointe des résidents. Les membres du CCG et les résidents ont nettoyé la devanture de leurs habitations. L'objectif était de faire comprendre aux résidents l'importance de la propreté. Environ 70 personnes ont participé à cette activité.

Événement à Gesco Attié (Yopougon)

Les membres du CCG ont organisé un "tournoi de football" afin de briser les barrières, dissiper la méfiance entre les populations et renforcer la confiance entre elles. Avant et entre les matchs de football, des défilés avec la banderole de l'événement, des prestations de fanfare et des danses ont eu lieu. Environ 80 participants ont y ont pris part.

L'action communautaire et l'activité de sensibilisation (cérémonie sur la cohésion sociale) qui restaient à réaliser à Gesco Attié, Yopougon avaient été reportées depuis mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 et des campagnes pour les élections présidentielles et législatives. Les activités reportées ont eu lieu le 10 avril 2021 à l'école St. Michel de Kouadio. L'activité était composée de deux parties : 1) des spectacles de groupes de danse et des sketches sur la cohésion sociale, et 2) un concours culinaire. Bien que les participants soient tenus de respecter les mesures de prévention d'infections, 303 personnes ont participé à l'activité, y compris les chefs des communautés qui ont joué le rôle de juges dans le cadre du concours culinaire.

Les images ci-dessous donnent un aperçu des actions communautaires.



Événement (Désert, Abobo)

Sensibilisation (SOGEFIHA, Abobo)

Événement (Gbejanto, Yopougon)

Sensibilisation (Gesco Attié, Yopougon)

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.16 Actions communautaires mises en œuvre

(3) Transformation to Association

Tous les ex-CCG des projets pilotes de type 1 lot 1, lot 2 et type 2 se sont transformés en associations/ONG. Les demandes d'agrément faites auprès des mairies ont été approuvées officiellement en avril et mai 2021, et les attestations ont été remises à chaque association/ONG lors du séminaire final.

Tableau 2.2.38 Noms et état d'avancement de la déclaration des nouvelles associations/ONG

Nom du CCG	Nom des associations/ONG	Situation de déclaration
ABOBO		
Abobo Centre	Organisation pour le Développement Communautaire d'Abobo	Fait le 15 avril 2021
Akékoï	Association pour la Cohésion Sociale a Akeikoi	Fait le 15 avril 2021
Désert	Association pour le Développement Social d'Abobo Extension C Désert	Fait le 15 avril 2021
M'ponon	M'ponon Développement Communautaire	Fait le 15 avril 2021
Sagbé	Ensemble pour la Cohésion et le Développement d'Abobo Sagbé	Fait le 15 avril 2021
SOGEFIHA	Agir pour la Cohésion Sociale à Abobo SOGEFIHA	Fait le 15 avril 2021

Nom du CCG	Nom des associations/ONG	Situation de déclaration
YOPOUGON		
Gare Nord	Union pour la Cohésion Sociale de Yopougon Attié	Fait le 27 avril 2021
Gbejanto	Comité Centrale de Gestion de Développement de Gbejanto	Fait le 3 mai 2021
Gesco Attié	Eyo Yenian	Fait le 3 mai 2021
Gesco Manutention	Cohésion Sociale, Paix et Développement	Fait le 27 avril 2021
Maroc	ONG Union pour la Paix Universelle	Fait le 27 avril 2021
Saint Hubert	Association de Gestion d'Andokoi Saint Hubert	Fait le 27 avril 2021

Source : Equipe d'Experts de la JICA

2.2.13 Activité 2-13 Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes de types 1 et de type 2

(1) Passage en revue de la méthode COSAY

Le 5 mars 2019, la JET et les homologues ont tenu une séance bilan des projets pilotes de type 1 lot 1, dans le cadre de la formation mentionnée au point 2.7. L'objectif de cette séance de travail était de passer en revue les activités des projets pilotes de type 1 lot 1, afin d'améliorer la méthodologie pour les projets pilotes de type 1 lot 2. Le JET et les homologues ont d'abord analysé les résultats positifs avec quelques expériences vécues sur les sites de projet, lesquels sont résumé ci-après.

Tableau 2.2.39 Résultats positifs des projets pilotes de type 1 lot 1

Type d'impact	Résultat positif
Relation verticale	1. Les agents de la mairie comprennent les difficultés/problèmes auxquels les résidents sont confrontés.
	2. Les résidents comprennent les services fournis par la mairie (= le domaine de compétence de la mairie)
	3. Les résidents ont les représentants qui peuvent transmettre les avis (problèmes et besoins) des résidents directement à la mairie
	4. Les opinions des résidents ont été répercutées sur les services fournis par la mairie
	5. La mairie donne des conseils aux résidents pour résoudre leurs problèmes
Relation horizontale	6. Les membres du CCGPP de différents groupes ont l'occasion de se parler
	7. Le volontariat a été promu
	8. Les membres du CCGPP discutent des préoccupations communes et des solutions possibles

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Tableau 2.2.40 Exemples d'effets positifs

1	À Akeikoi, le CCGPP s'est plaint du site qui devait abriter les travaux de construction parce que c'était un site de dépôt d'ordures. La mairie a alors changé l'emplacement du site des fouilles.
2	À Akeikoi, les résidents avaient des problèmes de sécurité en rapport avec les Gnambros ¹⁷ . La mairie a résolu ce problème en leur communiquant les coordonnées de l'agent mairie en charge de la sécurité.
3	A Yopougon, le CCGPP avait besoin de mégaphones pour partager des informations avec les autres résidents. La mairie a décidé de les fournir au CCGPP.
4	A Gesco Manutention, l'entrepreneur n'a pas suivi la méthode COSAY (par exemple l'emploi de la main-d'œuvre locale). La CCGPP a signalé cela à la mairie. La mairie a demandé à l'entrepreneur de suspendre les travaux et de se conformer à la méthode COSAY.
5	A Andokoi, les membres du CCGPP ont évoqué le problème d'assainissement (le fait de déverser les eaux usées sur la route). Les membres du CCGPP ont proposé l'idée d'identifier les habitations qui causent les problèmes d'assainissement eux-mêmes.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Les difficultés qu'ils ont rencontrées lors de la mise en œuvre ont également été abordées. Le tableau ci-dessous résume les difficultés et les solutions proposées pour améliorer la méthode.

Tableau 2.2.41 Difficultés rencontrées dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 1

	Difficulté	Mesures à prendre	
		Mairie	Résidents (CCGPP/CCGSQ)
1	L'entrepreneur ne respecte pas les conditions relatives à l'emploi la main-d'œuvre locale	Mentionner clairement les conditions dans les dossiers d'appel d'offres et le contrat	Discuter de la manière la main-d'œuvre doit être fournie
2	L'agent de mairie qui assiste à la réunion du CCGPP n'a pas les informations les plus récentes sur le projet	La personne qui participe à la réunion s'assure de recueillir les informations les plus récentes auprès du service concerné	Aucune action à mener
3	Les résidents ont évoqué des problèmes qui ne relèvent pas de la compétence de la mairie (par exemple les problèmes de distribution d'eau ou d'électricité)	Informers les responsables de haut niveau des problèmes et leur demander d'en faire une requête auprès des structures concernées. (ex.: la SODECI / orienter le CCGPP quant aux procédures à suivre pour saisir les structures concernées par écrit)	Discuter des autres moyens de transmettre les avis aux structures concernées. (ex: adresser un courrier à la SODECI)
4	Les participants reviennent sur les mêmes sujets de discussion. (Ils oublient les discussions précédentes)	Rédiger un procès-verbal et le partager avec les autres agents de mairie (p. ex. en utilisant Facebook ou Whatsapp)	Garder la trace des discussions précédentes (rédaction des procès-verbaux)
5	Les membres du CCGPP ne partagent pas l'information avec les autres résidents	Fournir les outils de divulgation de l'information au CCGPP. (ex. : tableau d'affichage, mégaphone)/ Inviter les résidents à parler de leurs activités à la radio / Faire des formations à l'endroit du CCGPP	Utiliser les outils de communication de l'information et les possibilités de convoquer les populations (réunions d'associations, événements, églises/mosquées)

¹⁷ Les Gnambros sont des personnes qui gèrent illégalement des gares/ arrêts de mini-bus et collectent de l'argent auprès des conducteurs ou leurs apprentis.

	Difficulté	Mesures à prendre	
		Mairie	Résidents (CCGPP/CCGSQ)
6	Le CCGPP ne transmet pas les opinions des autres résidents à la mairie	Former le CCGPP / Fournir les outils si nécessaire (ex. boîte à suggestions)	Utiliser les outils et les opportunités susmentionnées
7	Absence de budget de fonctionnement (tant du côté de la mairie que du côté du CCGPP)	Prévoir un budget suffisant pour les activités du COSAY / Fournir un appui financier au CCGPP	Faire des activités de recherche de financement
8	Les activités du CCGPP ont été interrompues en raison de la campagne électorale	-	-

Source : Equipe d'Experts de la JICA

(2) Mission d'évaluation de la JICA

La JICA a dépêché une mission d'évaluation du projet au début du mois de septembre 2019 qui a eu des entretiens avec les homologues et les membres des CCG. Les bonnes pratiques et les leçons tirées ont été identifiées par la mission et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.42 Conclusions de la mission d'évaluation de la JICA

Composante clé de la méthode	Commune d'Abobo	Commune de Yopougon
Planification au niveau de l'administration publique (avec la base de données comme référence)	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la base de données sociales dans la mise en œuvre des projets pilotes de type 1 【Avant】 Le programme triennal était élaboré sur la base des informations fournies par les conseillers. 【Maintenant】 La base de données des infrastructures sert de référence dans l'élaboration du programme triennal en plus de ce qui précède (par exemple, la prise en compte des équipements scolaires en se référant à la base de données). Instruction est également donnée au service technique d'effectuer un inventaire sur le terrain pour l'élaboration du programme triennal. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la base de données sociales dans la mise en œuvre des projets pilotes de type 1 Discussions avec le maire sur l'utilisation de la base de données comme référence dans l'élaboration du programme triennal de l'exercice 2020
Communication aux fins de la redevabilité (diffusion de l'information et consultation publique)	<ul style="list-style-type: none"> 【Avant】 Travaux publics exécutés sans informer les résidents 【Maintenant】 La mairie prend l'initiative de diffuser les informations relatives aux travaux publics (par exemple, la diffusion d'informations sur les travaux de démolition et de construction d'un nouveau marché). L'information est diffusée par l'intermédiaire du tableau d'affichage. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information par l'entremise des CCG existants (par exemple, campagne de sensibilisation sur la gestion des eaux usées, distribution de prises en charge médicales, etc.) et le tableau d'affichage Moins de progrès dans la promotion de la communication au niveau des zones où les CCG ne sont pas encore créés.

Composante clé de la méthode	Commune d'Abobo	Commune de Yopougon
Mise en place et collaboration avec le CCG (en tant que plate-forme de collaboration entre la mairie et les résidents et entre les résidents eux-mêmes)	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des CCG des projets pilotes de type 1 Transformation du CCG en association Aucun CCG n'est mis en place en dehors de ceux créés dans le cadre du COSAY Prise en compte des dépenses liées aux activités des CCG dans le budget de fonctionnement de l'exercice 2019 (collecte de taxes locales) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des CCG des projets pilotes de type 1 Transformation du CCG en association Collaboration avec le CCG existant lors de la mise en œuvre des activités de la mairie en dehors du COSAY Aucun CCG n'est mis en place en dehors de ceux créés dans le cadre du COSAY Rédaction de l'arrêté municipal portant création du CCG afin de leur conférer un statut officiel
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'emploi de la jeunesse locale dans le cadre des projets pilotes de type 1 (ne figurait pas dans le dossier d'appel d'offres) Considérations sociales visant à procéder à la relocalisation lors de l'exécution de travaux publics (par exemple, démolition de marché) 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'emploi de la jeunesse locale dans le cadre des projets pilotes de type 1 et de d'autres travaux exécutés par la mairie (dépend de l'issue de la négociation avec les entrepreneurs)

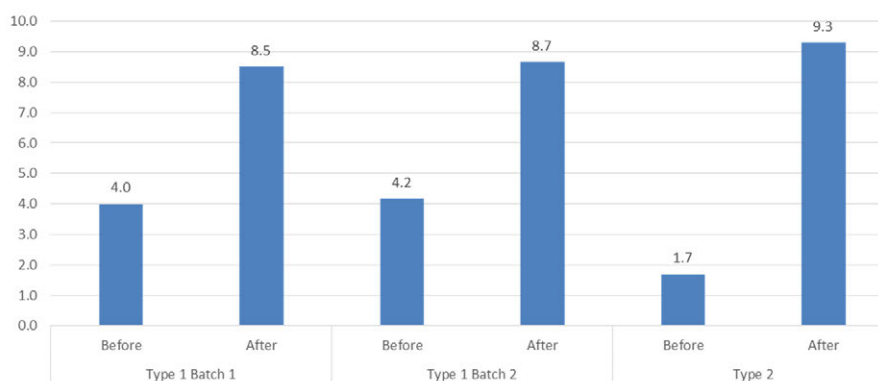
Source: Rapport de la mission d'évaluation de la JICA

(3) Evaluation interne

A la fin des projets pilotes de type 1 et type 2, la JET a fait une évaluation interne auprès des membres du CCG en juillet 2019, juin et juillet 2020. Toutes les évaluations internes ont été achevées en juillet 2020. Les résultats sont résumés ci-après.

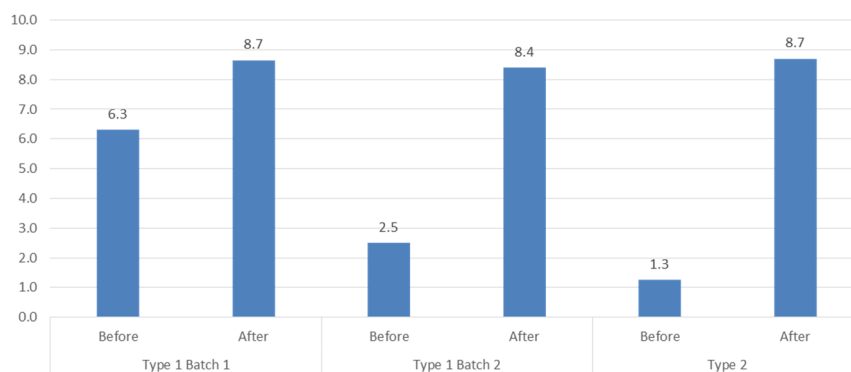
1) Cohésion sociale sur le plan horizontal

La confiance entre les résidents a été évaluée en évaluant la confiance des membres du CCG envers les autres membres sur une échelle de 1 à 10 avant et après l'intervention du projet. Les graphiques ci-dessous présentent les résultats obtenus auprès des CCG dans les communes d'Abobo et de Yopougon.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.17 Relations horizontales à Abobo



Source : Equipe d'Experts de la JICA

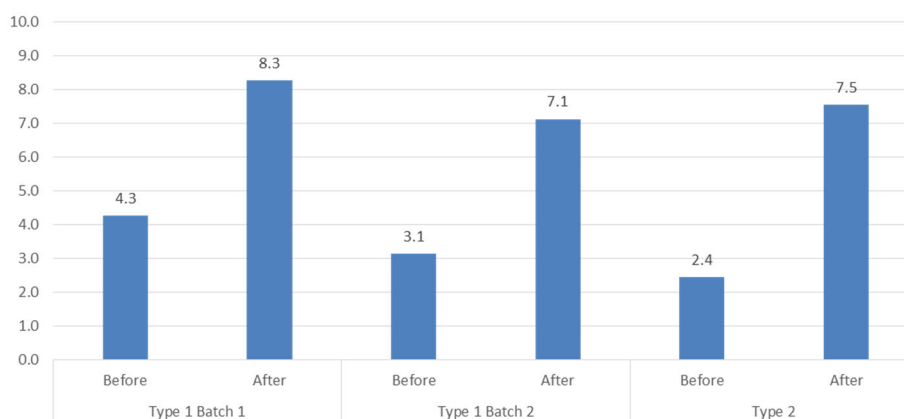
Figure 2.2.18 Relations horizontales à Yopougon

La confiance entre les membres du CCG eux-mêmes et entre ces derniers et leurs voisins s'est améliorée pendant la durée du projet sur tous les sites. Une amélioration significative est notamment observée sur les sites des projets pilotes de type T2. Cela peut être dû aux activités non infrastructurelles très dynamiques qui ont amené plusieurs membres du CCG et résidents à se rapprocher les uns des autres à travers leur implication. Les membres du CCG chargés des activités non infrastructurelles ont pris des initiatives pour communiquer avec d'autres résidents afin de mettre en œuvre des actions communautaires telles que les activités de sensibilisation et les événements, y compris les relations publiques pour les résidents. Les actions communautaires mises en œuvre ainsi que les efforts fournis par les membres du CCG au-delà de leurs groupes ont permis de transmettre un message positif à l'ensemble des populations des sites.

Les résultats des enquêtes finales résumés dans la figure 2.1.5 montrent que les relations horizontales présentent une tendance similaire. Bien que les relations entre les membres avant la mise en place des CCG variaient en fonction de la situation sur chaque site, ils ont tout de même pu tisser de bonnes relations grâce aux activités des CCG.

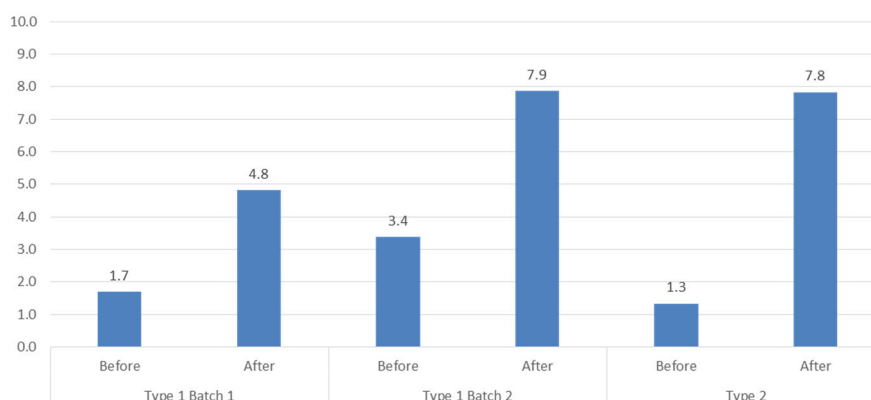
2) Cohésion sociale sur le plan vertical

La confiance entre la mairie et les résidents a été évaluée en évaluant la confiance des membres du CCG envers la mairie sur une échelle de 1 à 10 avant et après l'intervention du projet. Les graphiques ci-dessous présentent les résultats obtenus auprès des CCG dans les communes d'Abobo et de Yopougon.



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.19 Relations verticales à Abobo



Source : Equipe d'Experts de la JICA

Figure 2.2.20 Relations verticales à Yopougon

Bien que la confiance des membres du CCG envers les mairies se soit améliorée au cours de la durée du projet sur tous les sites, un taux d'amélioration plus élevé est observé à Yopougon. Cela peut s'expliquer par le fait que les sentiments d'hostilité envers le gouvernement semblent être plus forts à Yopougon qu'à Abobo après la crise post-électorale.

Les résultats des enquêtes finales résumés dans la Figure 2.1.6, montrent que les relations verticales ont une tendance similaire et se sont moins améliorées par rapport aux relations horizontales. Cependant, les membres du CCG semblent avoir davantage confiance envers les mairies qu'envers la population en général sur les sites. Les résultats laissent entrevoir qu'une communication étroite entre les agents de mairie et les membres des CCG dans le cadre des projets pilotes peut contribuer à renforcer la confiance entre eux.

(4) Deuxième séminaire

Une série d'ateliers a eu lieu en février 2021 à titre de deuxième séminaire du projet COSAY. Le séminaire a été divisé en deux parties (ateliers). Les grandes lignes des ateliers sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.43 Les grandes lignes des ateliers du deuxième séminaire

	1ère session	2ème session
Date	17 février 2021	26 février 2021
Lieu	Hôtel du district d'Abidjan	Hôtel du district d'Abidjan
Participants	MIS, tous les homologues des Communes, les représentants des ex-CCGs, la JICA CI et la JET	MIS, les homologues des Communes, les universitaires, la JICA CI et la JET
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les résultats de l'évaluation finale - Discuter des défis majeurs pour la consolidation de la méthode COSAY 	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les résultats de l'évaluation finale et de la première session - Discuter de la vulgarisation de la méthode COSAY
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence : - Introduction de la méthode COSAY - Résumé de l'évaluation finale du COSAY 2 - Discussion: - Défis pour la consolidation de la méthode COSAY - Actions pour la consolidation de la méthode COSAY 	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence : - Introduction de la méthode COSAY - Résumé de l'évaluation finale du COSAY 2 - Résumé de la session 1 de l'atelier - Discussion: - Contenu de la méthode COSAY à vulgariser - Actions pour la vulgarisation de la méthode COSAY

Source : Equipe d'Experts de la JICA

1) Session 1

Suite à l'évaluation finale faite en janvier et février 2021, nombreux sont les participants à la première session qui étaient disposés à discuter des défis liés à la consolidation de la méthode COSAY. Après avoir partagé les principaux résultats de l'évaluation finale, les participants ont été divisés en quatre groupes composés des homologues des mairies et des représentants des ex-CCG en raison de deux groupes par commune. Les résultats de la discussion concernant les défis liés à la consolidation de la méthode COSAY sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.44 Défis identifiés

Pour les mairies	Pour les Ex-CCG
<ul style="list-style-type: none"> - Faible communication/partage d'informations entre les différents services - Faible communication/partage d'informations avec la population - Difficultés à obtenir et à exécuter le budget nécessaire aux activités liées à la méthode COSAY - Faiblesse des ressources financières, logistiques et humaines des mairies - Interventions politiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation communautaire et bénévolat - Méconnaissance des CCG par la population - Faiblesse des ressources financières, logistiques et humaines des CCG

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Sur la base des défis identifiés, les participants des mairies ont défini et discuté de leurs actions en mettant l'accent sur quatre défis : le partage d'informations, la budgétisation, l'appui aux CCG/associations et les relations publiques. Les engagements pris sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.45 Engagements pris par les mairies

Défis	Mairie d'Abobo	Mairie de Yopougon
Partage d'informations (au sein du personnel, avec la population)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre de consultation des homologues (réunion deux fois par mois) - Créer un cadre d'échange avec les populations (sites des CCG) (réunion une fois par mois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe WhatsApp - Tenir chaque mois une réunion pour la mise en œuvre des activités du COSAY
Budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire les questions budgétaires relatives à la méthode COSAY à l'ordre du jour des réunions de direction et du conseil municipal 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le budget COSAY en permanence - Intégrer le budget de fonctionnement des ex-CCG au le budget communal
Appui aux CCG/Associations	<ul style="list-style-type: none"> - Donner une subvention aux CCG pour leur fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer le renforcement des capacités des CCG/ associations
Relations publiques (RP)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les émissions radiophoniques (tous les mercredis) - Multiplier les tableaux d'affichage - Intensifier le partage d'informations sur les réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication radiophonique, sur les réseaux sociaux et les actions communautaires

Source : Equipe d'Experts de la JICA

De même, les participants des ex-CCG ont défini et discuté de leurs actions en mettant l'accent sur deux défis : la mobilisation communautaire et le partage d'informations. Leurs engagements sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.46 Engagements pris par les ex-CCG

Défis	Ex-CCG d'Abobo	Ex-CCG de Yopougon
Mobilisation communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Communication efficace - Synergie des actions entre la Mairie et les CCG envers les populations - Activités communautaires (activités de nettoyage) - Renforcer la cohésion sociale à travers les alliances interethniques - Renforcer les relations entre la mairie et les CCG par le biais de festivals, de théâtre, de sketches - Action de solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication efficace - Synergie des actions entre la Mairie et les CCG envers les populations - Sensibiliser la population sur leur participation aux activités sans rémunération - Initier des activités de salubrité, culturelles et sportives (travailler en étroite collaboration avec la mairie) - Nettoyage de quartier
Partage d'informations (avec d'autres résidents)	<ul style="list-style-type: none"> - Le porte à porte - Redevabilité envers la communauté, Procès-verbaux des réunions du dialogue communautaire - Faire comprendre à la population les services fournis par la mairie et les agents de mairie - Partage d'informations via les radios locales - Les CCG peuvent confectionner des affiches, des banderoles, utiliser des mégaphones, l'internet pour informer les populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Le porte à porte - Utiliser les pages Facebook et les SRS - Utiliser la radio Yopougon pour diffuser l'information

Source : Equipe d'Experts de la JICA

La JET note que les communes et les ex-CCG reconnaissent leurs défis et les actions nécessaires à mener.

2) Session 2

Après la première session et la quatrième réunion du CCC qui ont permis d'examiner les résultats de l'évaluation finale, la deuxième session a été organisée avec la participation d'universitaires et d'ONG qui travaillent dans le domaine de la cohésion sociale. Après l'introduction de la méthode COSAY et la présentation des résultats de la première session et de l'évaluation finale, les participants ont discuté des éléments de la méthode COSAY qui peuvent être vulgarisés et appliqués à d'autres communes confrontées à des problèmes de cohésion sociale similaires. Les éléments identifiés et les considérations/actions nécessaires pour la divulgation de la méthode COSAY sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2.47 Eléments à divulguer

Eléments	Considérations/actions nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> - Le dialogue communautaire peut être efficace non seulement pour la prévention mais aussi pour la résolution des conflits - Promouvoir le bénévolat 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir le dialogue communautaire afin qu'il ne se limite pas aux membres du CCG et aux leaders d'opinion, mais qu'il s'étende à un plus grand nombre de personnes. - Formation à la culture de la citoyenneté. - Les populations ne sont pas habituées à la participation citoyenne et au bénévolat.
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mener une enquête pour connaître les leaders connus et reconnus par la population 	<ul style="list-style-type: none"> - La méthode COSAY doit être mise en œuvre dans les communes où les populations vivent dans la méfiance. - Inclure les victimes de crises dans la composition des CCG.
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des projets d'infrastructure - Utilisation de la main d'œuvre locale par les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque d'infrastructures crée des problèmes de cohésion sociale. - Sélection de projets de d'infrastructures ou de réhabilitation d'intérêt commun pour la population. - Les populations sont intéressées par les projets qui encouragent l'implication de la jeunesse et facilitent une bonne communication entre la mairie et les habitants. - L'emploi de la jeunesse locale doit être clairement indiqué dans le dossier d'appel d'offres (une consultation avec la DMP est nécessaire).
<ul style="list-style-type: none"> - Redevabilité et relations publiques (RP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les bases de données sociales et des infrastructures permettent aux communes de réaliser des projets d'infrastructure de manière transparente. - Les outils de communication et de relations publiques doivent être adaptés aux réalités des populations. - Faire connaître les CCG à la population.
<ul style="list-style-type: none"> - Viabilité institutionnelle et financière 	<ul style="list-style-type: none"> - La mairie doit prévoir un budget COSAY pour la mise en œuvre de la méthode. - Les maires doivent être bien impliqués dans le projet. - Les statuts et règlements intérieurs des CCG peuvent pérenniser leurs activités.

Source : Equipe d'Experts de la JICA

Au terme de ces discussions fructueuses, il ressort que plusieurs éléments de la méthode COSAY peuvent être divulgués et appliqués à d'autres communes. Les résultats des discussions ont été pris en compte dans le manuel COSAY amélioré et pour la préparation du séminaire final.

2.2.14 Activité 2-14 Prendre un texte portant création et suivi des CCG et leurs associations successeurs dans chaque commune cible

En ce qui concerne l'[Activité 1-4], après les réunions avec les maires, la JET a traité les éléments clés nécessaires à l'élaboration des textes, entre autres, les aspects non financiers pour déterminer le rôle de chaque service et les aspects financiers pour identifier la ligne budgétaire du programme triennal qui peut être utilisée pour financer les activités des CCG, du MIS et des mairies en se référant aux lignes directrices définies par la JET et partagées avec le MIS et les mairies. Le MIS a ensuite rédigé le projet de texte qui prévoit la mise en place des CCG et l'utilisation de données scientifiques dans l'élaboration des programmes triennaux au niveau des collectivités.

En Les mairies ont donc commencé à rédiger leurs projets de textes en se référant à celui du MIS. En mars 2020, le MIS et la JET ont réitéré les éléments clés dont la prise en compte avait été demandée aux mairies dans leurs projets de textes. En réaction à cela, la mairie de Yopougon a décidé de transmettre le projet de textes au MIS et à la JET avant la mi-avril 2020.

Quant à la commune d'Abobo, elle a dû faire face à des défis. Le maire et les cadres supérieurs de la mairie se sont engagés pour l'institutionnalisation. Le maire a exprimé son intention de mettre en place les CCG sous forme de CGQ¹⁸ dans tous les quartiers de la commune d'Abobo et d'envisager la possibilité de mobiliser le budget nécessaire à leur fonctionnement. Cette mesure requiert toutefois la consultation d'un certain nombre de parties prenantes par la mairie, y compris les membres du conseil municipal, afin de parvenir à un consensus. Par conséquent, la rédaction des textes fait actuellement l'objet de discussions et de consultations internes entre les parties prenantes. Le MIS et la JET ont encouragé la mairie d'Abobo à accélérer le processus de consultation en vue d'une publication desdits textes dans les meilleurs délais.

Cependant, compte tenu du retard accusé par les communes dans la prise des arrêtés, la JET a conseillé au MIS de leur demander de prendre des dispositions en vue de la prise desdits arrêtés dans les meilleurs délais. Le MIS a, par conséquent, rédigé un projet d'arrêté qui a été transmis aux communes en mai 2020. Dans l'intervalle, comme indiqué plus haut au niveau de l'[Activité 1-4], le survenue de la pandémie de COVID-19 a rendu difficile l'engagement des communes dans la prise desdits arrêtés. Cependant, le ferme engagement des maires et des hauts fonctionnaires des deux communes dans le projet COSAY a permis à la Mairie de Yopougon de prendre un arrêté en date du 17 Septembre 2020 et à la Mairie d'Abobo de prendre en avril 2021 un arrêté qui prend en compte l'utilisation de bases de données.

¹⁸ Le CGQ signifie "Comité de Gestion de Quartier". Sous le régime Gbagbo, cette entité communale était une organisation officielle de résidents mise en place au niveau des quartiers à travers la ville d'Abidjan, à l'exception de la commune d'Abobo. Les CGQ sont restés en grande partie inactifs sous le régime actuel.

2.2.15 Activité 2-15 Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de prendre en compte la mise en place et du suivi des CCG et leurs associations successeurs associations

(1) Departmental TOR

En ce qui concerne l'[Activité 1-5], la JET a pu se rendre compte que les attributions et fiches de poste, ou leurs équivalents, existent et sont à la discrétion des maires. Lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue en mars 2020, la JET a demandé aux mairies de les mettre à disposition. L'obtention de ces informations a permis au MIS et à la JET d'examiner et de mieux comprendre la manière dont elles sont effectivement mises en pratique.

Comme indiqué au niveau de l'[Activité 1-5] plus haut, en mai 2020, la JET a pu obtenir le "Guide pratique de l' élu" contenant des attributions et fiches de poste des principaux services des collectivités locales, publié par le MIS en 2008. Le MIS a donc demandé à la JET d'identifier les attributions et tâches liées au COSAY à y intégrer. Ce faisant, sur la base du projet de textes portant utilisation de bases de données, mise en place de CCG et suivi de leurs associations successeurs que le MIS a présenté aux mairies d'Abobo et de Yopougon en mai 2020, comme indiqué au niveau de l'[Activité 1-4] et de l'[Activité 2-14], la JET a, en collaboration avec le MIS, défini les responsabilités des différents services en ce qui concerne la mise en place et le suivi des CCG et de leurs associations successeurs. La JET a ensuite défini les attributions et les fiches de poste des différents services, notamment le secrétariat général pour ce qui concerne la supervision générale et de la coordination interne, le service social pour ce qui concerne la mise en place et le suivi des CCG et leurs associations successeurs, le service de communication pour ce qui concerne la divulgation des informations relatives aux activités des CCG, les services financiers pour ce qui concerne le financement des activités des CCG. Cela a été fait en consultation avec le MIS. La JET a enfin proposé ledit document aux mairies d'Abobo et de Yopougon lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 30 septembre 2020.

Les attributions et fiches de poste présentées relatives à la mise en place des CCG sont présentées ci-après (le projet de texte lui-même prend en compte les attributions et fiches de poste relatives à l'utilisation des bases de données):

Pour Secrétariat Général

- Attributions :
 1. Veiller à ce que la planification et l'exécution des projets financés par la mairie, l'Etat et les bailleurs de fonds sur le territoire de la commune soient faites sur la base de données probantes et suivant une approche participative.
- Fiche de poste :
 1. Faire le suivi et la promotion de la planification en tenant compte des données probantes et de la mise en place de CCG sur tout le territoire communal.

Pour le Service Social

- Attributions :
 1. Promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal.
- Fiche de poste :
 1. Organiser des réunions de résidents et mettre en place des comités conjoints de gestion (CCG) au niveau des quartiers et des sous-quartiers.
 2. Aider les CCG à définir leur calendrier, à rédiger leurs statuts et règlements intérieurs et à les adopter en interne.
 3. Identifier les besoins de formation des membres du CCG et les former.
 4. Sensibiliser les membres du CCG à la promotion de la participation citoyenne et de l'inclusion. Les amener à encourager les résidents à participer aux activités du CCG.
 5. Fournir un appui aux CCG en vue de leur transformation en associations officielles.
 6. Coordonner le financement des activités du CCG avec les services financiers.
 7. Adopter et exécuter un plan de communication sur toutes les activités des CCG en collaboration avec le service de communication.
 8. Coordonner avec les services techniques en vue de promouvoir l'emploi de la main d'œuvre locale dans l'exécution des projets d'infrastructures.

Pour le Service de Communication

- Attributions :
 1. Aider les CCG à diffuser les informations relatives à leurs activités.
- Fiche de poste :
 1. Installer des tableaux d'affichage/boîtes à suggestions, créer des plates-formes sur Internet et permettre aux CCG d'explorer divers moyens de communication, y compris les radios municipales et communautaires.
 2. Coordonner avec les services financiers en vue du financement des activités des CCG.

Pour les Services Financiers

- Attributions :
 1. Prendre des mesures budgétaires pour financer les activités des CCG.
- Fiche de poste :
 1. Evaluer les coûts et les dépenses à engager pour les activités des CCG en consultation avec les services sociaux, techniques et de communication.
 2. Elaborer et exécuter un plan de financement des activités des CCG.

En ce qui concerne l'[Activité 1-5], après examen interne des projets d'attributions et fiches de poste proposés par le MIS et la JET, les deux communes ont marqué leur accord sur lesdits projets et ont décidé de les transformer en arrêtés.

A Abobo, la mairie a décidé d'annexer les attributions et fiches de poste adoptées au projet d'arrêté municipal, comme cela a été indiqué plus haut au niveau des Activités 1-4, 1-5 et 2-14. A Yopougon, étant donné que la mairie avait pris un arrêté municipal relatif à la méthode COSAY, elle a décidé de prendre séparément un ensemble d'arrêtés municipaux relatifs aux attributions et fiches de poste des différents services, à savoir le Secrétariat Général et les services technique, social, de communication et financier. La mairie a pris ces arrêtés en mars 2021, comme indiqué au niveau des Activités 1-4, 1-5 et 2-14 ci-dessus.

(2) Plan de communication

Au cours de la période visée par le rapport précédent, le Secrétaire Général de la Mairie d'Abobo a suggéré que la mairie élabore un plan de communication dans le but d'établir une stratégie de communication entre la mairie et les populations, de rendre la mairie plus redevable aux populations et d'améliorer ainsi les relations verticales entre la mairie et les populations. Cette initiative ayant été approuvée par le MIS, la JET a recommandé aux deux mairies d'élaborer des plans de communication en avril 2021.

La JET a, physiquement et en ligne, recommandé aux deux communes d'élaborer et améliorer les projets de plans de communication. Par conséquent, jusqu'en octobre 2021, les secrétariats généraux des deux communes ont approuvé en interne les plans de communication en vue de leur mise en œuvre par le service de communication.

2.2.16 Activité 2-16 Prévoir un budget pour la mise en place de CCG pour 2 projets inscrits au programme triennal (Exercice 2020) dans chaque commune cible

Relativement aux activités 1-6 et 2-4, la JET a conseillé aux deux communes d'élaborer les programmes triennaux 2021-2023 suite à l'achèvement de ceux de 2020-2022. Ce faisant, en concertation avec le MIS, l'accent a été mis sur les points suivants : 1) le maintien d'une ligne budgétaire pour la mise en œuvre de la méthode COSAY, et 2) la programmation des actions de développement sur la base de données probantes, y compris les bases de données sociales et des infrastructures, comme mentionné ci-dessus au niveau de l'activité 1-6. Les deux communes ont par conséquent confirmé avoir prévu le budget nécessaire à la mise en œuvre de la méthode COSAY aux programmes triennaux 2021-2023.

En référence à l'activité 2-13, les mairies ont donné leur accord pour prévoir du budget pour les activités des CCG au titre des quatre projets dénommés "Type1 Lot 3" prévus pour l'exercice 2020, en utilisant la ligne de budget existante affectée aux associations¹⁹ à partir de 2020 en lieu

¹⁹ Il est prévu dans les programmes triennaux des communes d'Abobo et de Yopougon une ligne budgétaire pour l'assistance aux associations. Les mairies utilisent cette ligne budgétaire pour apporter une assistance aux organisations à base communautaires telles que les associations de femmes, de personnes handicapées, de personnes âgées, etc.

et place du budget COSAY. Compte tenu de la lenteur du processus de décaissement des fonds soumis à la supervision du Ministère de l'Economie et des Finances pour ce qui concerne l'ensemble des institutions publiques, la mission de la JICA, dépêchée en Côte d'Ivoire en février 2020, a demandé au MIS d'apporter une assistance aux deux communes en vue de l'obtention d'une approbation rapide du décaissement du budget COSAY par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Cependant, la JET a compris que l'aggravation de la situation de la pandémie de COVID-19 et l'intensification de la campagne électorale rendaient difficile pour les mairies d'organiser des réunions de résidents, de constituer et d'organiser des CCG comme cela avait été initialement prévu. En revanche, les deux mairies ont commencé à utiliser la main d'œuvre locale pour l'exécution des projets d'infrastructure en attendant la mise en place des CCG sur les sites des projets. Cela indique que les deux mairies ont partiellement utilisé la méthode COSAY. À cet égard, la JET a expliqué au MIS et aux deux mairies que la mise en place du CCG fait partie intégrante de la méthode COSAY qui vise à renforcer les relations verticales et horizontales ainsi que la cohésion sociale. Lors de la réunion du groupe de travail qui a eu lieu le 30 septembre 2020, la JET leur a par conséquent recommandé de faire des efforts pour organiser des réunions de résidents et mettre en place les CCG dès que la situation locale le permet. Les deux mairies ont marqué leur accord sur la question.

Par ailleurs, la JET a conseillé aux deux communes d'élaborer les programmes triennaux 2021-2023 suite à l'achèvement de ceux de 2020-2022. Ce faisant, en concertation avec le MIS, l'accent a été mis sur les points suivants : 1) le maintien d'une ligne budgétaire pour la mise en œuvre de la méthode COSAY, et 2) la programmation des actions de développement sur la base de données probantes, y compris les bases de données sociales et des infrastructures, comme mentionné ci-dessus au niveau de l'activité 1-6. Les deux communes ont par conséquent confirmé avoir prévu le budget nécessaire à la mise en œuvre de la méthode COSAY aux programmes triennaux 2021-2023. Par la suite, les triennaux des deux communes ont respectivement été approuvés en août 2021 pour la Mairie d'Abobo et mai 2021 pour la Mairie de Yopougon, comme indiqué au niveau de l'activité 1-6 ci-dessus.

2.2.17 Activité 2-17 Partager la méthodologie mise à jour du COSAY avec le personnel des autres communes du Grand Abidjan et les acteurs qui s'intéressent à la cohésion sociale

(1) Séminaire de lancement

Le 22 juin 2018, le séminaire de lancement du projet s'est tenu à l'hôtel Palm Club. Ce séminaire visait à:

- Présenter les grandes lignes du projet COSAY 2 à tous les acteurs concernés par la question de la cohésion sociale;
- Discuter des approches pertinentes susceptibles de promouvoir la cohésion sociale, tout en basant sur les résultats d'études indépendantes ; et

- Assurer une meilleure mobilisation des acteurs et partenaires tant nationaux qu'internationaux autour de la question de cohésion sociale.

Des représentants de différentes organisations ont assisté au séminaire, notamment des représentants du gouvernement, des ambassades, des agences internationales et des ONG, des Nations Unies, des ex- CCGPP, des ONG locales et de la presse. Le programme du séminaire se présente comme suit:

Il y a eu deux présentations suivies d'un panel de discussion. La première présentation a été faite par Interpeace/Indigo qui ont exposé sur les résultats de leurs recherches sur la cohésion sociale à Abobo et à Yopougon. La seconde présentation a été faite par le MIS sur les grandes lignes du projet COSAY 2. Au cours du panel de discussion, quatre panélistes (deux agents de mairie par commune et deux membres des ex-CCGPP) ont partagé leurs idées relativement aux questions soulevées par le modérateur d'Interpeace/Indigo. Enfin, la parole a été donnée aux participants pour les questions et observations. La participation de différentes organisations et les discussions très animées ont contribué au succès du séminaire qui reste une opportunité de mobilisation des acteurs travaillant sur la question de cohésion sociale.

(2) Séminaire final

En juin 2021, la JET, en collaboration avec le MIS et les deux communes, a publié un nouveau manuel COSAY (Manuel de promotion de la cohésion sociale à travers la collaboration entre les autorités municipales et les population, voir Annexe 7), qui constitue une nouvelle référence en ce qui concerne la méthode COSAY, et a organisé le séminaire final le 15 juillet 2021 afin de partager avec un large éventail de parties prenantes les grandes lignes et l'expérience de la méthode COSAY, ainsi que les résultats obtenus au cours de la phase 2.

Ce faisant, la JET a initié deux séances de travaux préparatoires comme indiqué ci-après. Tout d'abord, afin de réviser le manuel COSAY, la JET a mis en place un groupe de travail avec le MIS et les deux communes. Cela a permis d'identifier les problèmes clés et les enseignements tirés des activités du COSAY après une série de réunions. La JET a ensuite compilé les avis donnés et suggestions faites par les membres du groupe et les a pris en compte dans le nouveau manuel qui sert de document institutionnel relatif à la méthode et l'expérience COSAY. Après la consultation interne sur le projet de manuel avec le MIS, les communes, la JICA Côte d'Ivoire et son siège à Tokyo, le manuel révisé a été publié et largement distribué aux homologues, aux membres du CCG et aux participants pendant et après le séminaire final.

Deuxièmement, et parallèlement cela, le groupe de travail a également travaillé sur les préparatifs du séminaire final, en passant en revue les objectifs, l'ordre du jour, la liste des participants et les sujets à aborder au cours des séances. Après quoi, le MIS a organisé le séminaire final d'une journée entière à Novotel Abidjan le 15 juillet 2021. Le séminaire a été organisé dans le strict respect des mesures préventives de la COVID 19 en matière de l'organisation d'un tel événement de grande envergure pendant la pandémie. Le séminaire a réuni près de 100 participants issus des

institutions membres du CCC, de d'autres communes du Grand Abidjan, notamment Port Bouet, Attécoubé, Cocody, Koumassi et Treichville, ainsi que des missions étrangères, des ONG internationales et locales, des universités, des CCG et des médias nationaux.

Le séminaire et la conférence de presse ont mis l'accent sur les points suivants : 1) présentation des grandes lignes et des acquis du projet, et 2) panels de discussion pour partager avec les participants l'expérience pratique des homologues en matière de promotion de la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon, examiner l'applicabilité de la méthode COSAY dans d'autres communes, et pour discuter des leçons tirées, des bonnes pratiques et des défis restants de la méthode COSAY. Le séminaire a été accueilli d'une manière très positive par les médias, y compris les journaux locaux et les chaînes de télévision nationales.

Pendant et après le séminaire, le MIS a exprimé à maintes reprises sa volonté de renforcer la méthode COSAY dans les Communes d'Abobo et de Yopougon et de l'étendre aux autres communes du Grand Abidjan. En réponse à cela, les participants au séminaire venus des autres communes du Grand Abidjan ont également exprimé leur volonté d'appliquer la méthode COSAY à leurs projets municipaux.

Chapitre 3 Contraintes et défis liés à la mise en œuvre

3.1 Gouvernance locale

3.1.1 Partage de l'information au sein de la mairie

Le faible niveau de communication entre les différents services des mairies a fréquemment été observé. Le niveau de communication entre les services techniques et les services sociaux était presque nul au début de la phase 1. Etant donné que le projet traite aussi bien des questions techniques que sociales, à savoir "les infrastructures de base", "la cohésion sociale" et "l'emploi des jeunes", la JET a essayé de renforcer la communication non seulement entre les services, mais aussi entre les membres du personnel d'un même service. Comme décrit au titre de l'activité 2-4 du chapitre 2, bien que la communication se soit progressivement améliorée grâce à la mise en œuvre des projets pilotes et aux programmes de formation réalisés lors des phases 1 et 2, des problèmes de communication entre les services ont été observés pendant toute la durée du projet, notamment lors de la création des nouveaux CCG prévus dans leurs programmes triennaux de l'exercice 2020. Les services techniques ont commencé les travaux de construction avant que les services sociaux ne mettent en place le CCG, comme indiqué au niveau de l'activité 2-4 du chapitre 2. En février 2020, les homologues ont discuté de ce problème de manière intensive lors du deuxième séminaire et se sont engagés à créer des plateformes de communication régulières telles que les réunions mensuelles et un groupe Whatapp pour l'utilisation de la méthode COSAY.

3.1.2 Gestion des calendriers par les mairies

Le manque de ponctualité a constitué une contrainte majeure pour les activités du projet, notamment les réunions et les programmes de formation. Bien que cette situation se soit améliorée progressivement au cours de la mise en œuvre des phases 1 et 2, le comportement des homologues en matière de ponctualité doit être amélioré de manière continue.

Des insuffisances en matière de gestion des calendriers par les homologues ont également été observées dans le cadre des projets pilotes de type 1 financés par les mairies, surtout au niveau de la mise en place des CCG des projets pilotes de type 1 lots 3 et 4, comme indiqué au titre de l'activité 2-4 du chapitre 2. La JET a demandé aux homologues de rendre compte de leurs programmes, de l'avancement de la mise en place des CCG et de la mise en œuvre des travaux de construction lors des réunions mensuelles du Groupe de Travail. Même si les homologues ont bien compris la démarche à suivre pour appliquer la méthode COSAY aux projets d'infrastructure inscrits à leurs programmes triennaux, leur gestion des calendriers laissait à désirer, de sorte qu'ils

n'ont pas réussi à mettre en place les CCG avant le démarrage des travaux de construction qui étaient censés promouvoir l'emploi de la main-d'œuvre locale. Malgré certaines contraintes externes, telles que la pandémie de COVID-19, l'élection présidentielle et le décès brutal du maire d'Abobo, la JET a conseillé aux homologues de définir des délais précis pour chaque étape de la méthode COSAY, en particulier la mise en place des CCG et l'organisation des séances de formation sur le partenariat public-privé. Les homologues ont finalement élaboré des plans d'intervention avec des délais précis, ce qui a permis d'atténuer le retard des activités au titre des projets pilotes de type 1 lots 3 et 4.

3.1.3 Exécution du budget des mairies

Bien que les mairies aient pris l'engagement de mobiliser le budget nécessaire à l'application de la méthode COSAY lors de la réalisation de certains projets inscrits à leurs programmes triennaux, elles sont parfois confrontées des difficultés quant à l'utilisation de ce budget. Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment la lenteur du processus de décaissement des fonds que le Ministère de l'Economie et des Finances supervise au sein des institutions publiques, comme indiqué plus haut au titre de l'activité 1-6.

Les raisons incluent également le calendrier électoral. Les élections municipales ont eu lieu en octobre 2018, tandis que les élections présidentielles et parlementaires ont respectivement eu lieu en octobre 2020 et en mars 2021. Ces événements politiques ont non seulement retardé la fourniture de services et biens publics, mais ils ont aussi impacté les décaissements des fonds alloués à l'utilisation de la méthode COSAY au sein des communes.

Une autre raison est le changement intervenu au niveau des hauts fonctionnaires, y compris le maire de la commune. La longue absence du maire d'Abobo, depuis l'hospitalisation du défunt maire jusqu'à la prise de fonction du nouveau maire, entre janvier 2021 et juillet 2021, a sérieusement entravé la fourniture des services et des biens publics dans la commune.

3.2 Développement communautaire

3.2.1 Partage de l'information au sein des communautés

A l'instar des difficultés de communication au sein de la mairie, le partage de l'information entre les membres des CCG et leurs communautés était un défi. Le projet a élaboré les statuts et règlement intérieur des CCG afin de définir leurs rôles, responsabilités et encourager leur sens d'appropriation pour garantir la gestion autonome des CCG. Cette démarche a contribué à renforcer le sens d'appropriation des membres du CCG ainsi que la communication entre eux. Cependant, selon les résultats des enquêtes finales, le partage d'informations avec la population générale des zones cibles n'a pas été efficace, bien que le projet ait installé des tableaux d'affichage, créé des plateformes SRS et des programmes radiophoniques, et que les membres des CCG aient fait du porte-à-porte pour partager les informations. L'une des raisons de cette situation semble être la tendance des populations des zones urbaines à se désintéresser des

affaires communautaires au profit de leurs affaires personnelles. Ainsi, la JET, les homologues et les membres du CCG ont été confrontés à ce problème et ont essayé d'introduire des canaux de communication attractifs pour atteindre une plus large frange de la population en utilisant les médias sociaux et les influenceurs, ainsi que les moyens conventionnels tels que le partage d'informations lors de rassemblements religieux.

3.2.2 Manque d'esprit de volontariat et de contribution aux activités communautaires

Les résidents des zones cibles avaient tendance à s'isoler et à ne pas se soucier de leurs voisins ou des biens communs de leur communauté. En plus du caractère individualiste des zones urbaines, le conflit prolongé et la politique complexe en Côte d'Ivoire ont détérioré la solidarité et la collaboration entre les différentes populations. Même si les membres du CCG étaient au départ des représentants d'associations à base communautaire, ils avaient un certain esprit de bénévolat et participaient de ce fait aux réunions du CCG et aux autres activités du projet sans demander de salaire. Cependant, il a tout de même été difficile d'impliquer les populations locales, y compris les jeunes, dans les activités du projet en tant que bénévoles.

Il convient de noter que les populations de ces communautés ne sont pas habituées au bénévolat. Elles ont tendance à croire qu'elles peuvent être rémunérées lorsqu'elles participent à des activités communautaires. En effet, certains membres ont été aperçus en train de payer de l'argent à d'autres résidents qui étaient venus travailler en tant que bénévoles. Par conséquent, pour garantir la pérennité de l'engagement des membres, il est important d'informer les personnes qui souhaitent participer aux activités du caractère bénévole de leur participation. Il est également important de leur faire comprendre que ce qu'elles font est entièrement dans l'intérêt de leur communauté.

3.2.3 Abus d'autorité de la part du CCG

La JET et la Mairie d'Abobo ont rencontré des difficultés en ce qui concerne la convocation des réunions de CCG à Abobo SOGEFIHA. La JET a dû prendre des dispositions spéciales, car certains membres du CCG refusaient le déjeuner ou le bus offert pour les séances de formation en raison de leur qualité, alors que les autres CCG acceptaient les déjeuners et bus de la même qualité. Les membres du CCG ont également insisté à maintes reprises sur le fait qu'ils ne pouvaient pas tenir de réunions régulières dans les écoles publiques parce qu'ils ne voulaient pas s'asseoir sur les bancs d'écoles. Malgré la tenue de réunions dans un cadre bien meilleur, seuls quelques membres sur les 20 membres du CCG participaient aux réunions. En novembre 2019, le président du CCG a exprimé sa frustration concernant les activités du projet et a déclaré que lui et les autres membres du CCG ne pouvaient plus participer au projet.

La raison du mécontentement de certains membres du CCG d'Abobo SOGEFIHA était la procédure et les conditions du projet pilote qui, selon eux, étaient loin de répondre à leurs attentes en termes de lieux de réunions, de repas et de taille du projet d'infrastructure. La plupart des membres du CCG sont des propriétaires terriens et des personnes aisées par rapport aux membres des CCG des autres quartiers. Leurs attentes à l'égard du projet semblaient être plus grandes que

celles des autres CCG et des précédents sites de projets pilotes du projet COSAY. Toutefois, il convient de noter qu'il y a eu des abus de la part du président et de ses partisans, qui voulaient contrôler le projet à leur guise plutôt que de promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion.

Suite à une séance de travail extraordinaire qui a eu lieu en novembre 2019 entre la Mairie d'Abobo et la JET pour discuter de cette question, la Mairie d'Abobo a convoqué une réunion avec les membres du CCG pour élire un nouveau président. Cependant, seuls deux membres sur 20 ont répondu présent. Par conséquent, la Mairie d'Abobo a finalement décidé d'ajouter de nouveaux membres au CCG pour occuper les postes vacants. Ce processus a entravé la préparation des actions communautaires non infrastructurelles par le CCG

En décembre 2019, le CCG d'Abobo SOGEHIFA a finalement été réformé. Il a bien fonctionné et ses membres étaient motivés pour le développement de leur communauté et la promotion de la cohésion sociale. La JET et la mairie leur ont apporté leur soutien en organisant des séances de formation supplémentaires et en les aidant à se muer en association.

3.3 Paix et sécurité

3.3.1 Tensions sociales et politiques

Le projet a été confronté à une situation d'instabilité politique depuis son lancement en 2017.

Comme l'ont révélé l'enquête sociale et l'étude d'Interpeace, plusieurs types de tensions au sein des populations des communes d'Abobo et de Yopougon se sont multipliées au moment du lancement du projet. Les populations avaient tendance à privilégier leurs intérêts, à savoir l'obtention d'emplois en nombre limité, par l'intermédiaire de politiciens issus de leur groupe ethnique. Cette situation a engendré la politique du " vainqueur et du vaincu ". C'est donc dans ce contexte que les autorités municipales ont essayé de garantir la neutralité politique et la redevabilité dans la fourniture des services publics.

Les élections municipales ont eu lieu le 13 octobre 2018. A l'issue de ces élections, le maire d'Abobo a été remplacé par M. Hamed Bakayoko, ex-ministre du MIS, tandis que le maire de Yopougon a été maintenu. Bien que certains des homologues aient été remplacés, la majorité d'entre eux sont restés à leur poste, ou sont restés en service mais ont changé de poste. Même s'il n'y a pas eu d'impact négatif visible sur le terrain dans les communes d'Abobo et de Yopougon après les élections municipales, depuis que l'ex-Ministre du MIS est devenu maire d'Abobo et Premier Ministre en 2020, il est difficile pour les agents municipaux de communiquer avec le Maire.

Les luttes politiques au niveau national étaient devenues imprévisibles à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, surtout après que le Président Alassane Ouattara ait annoncé sa candidature à un troisième mandat le 6 août 2020. Bien que l'élection présidentielle de 2020 se soit déroulée avec moins de victimes par rapport à la crise post-électorale de 2011, la candidature du Président Alassane Ouattara à un autre mandat a été critiquée par les partis d'opposition. Les

partis d'opposition ont participé à l'élection législative de mars 2021 et ont augmenté leur nombre de sièges au parlement, même si le parti au pouvoir en a conservé sa majorité. D'autre part, les décès des premiers ministres (Gon Coulibaly en juillet 2020 et Ahmed Bakayoko en mars 2021) intervenus au sein du parti au pouvoir ont constitué une autre préoccupation en ce qui concerne la succession éventuelle du président Alassane Ouattara pour la prochaine élection présidentielle de 2025.

Compte tenu de l'instabilité de la situation politique et de l'opinion publique à l'égard du gouvernement, il s'est avéré nécessaire pour les mairies de garantir plus de redevabilité en ce qui concerne la fourniture de leurs services publics.

3.3.2 Pandémie de COVID-19

En raison de la pandémie de COVID-19, la JICA a annoncé l'interdiction des voyages d'experts japonais vers d'autres pays à compter du 17 mars 2020. Le 20 mars 2020, le gouvernement de Côte d'Ivoire a annoncé la fermeture de ses frontières à partir du 22 mars à minuit. Par conséquent, les voyages des experts japonais à destination de la Côte d'Ivoire ont été annulés de fin mars à fin avril.

Etant donné que le gouvernement de Côte d'Ivoire avait pris plusieurs mesures de prévention de la COVID-19, parmi lesquelles figurait l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, les autres actions communautaires non infrastructurelles qui devaient être réalisées à partir du 18 mars 2020 à Yopougon ont été reportées.

Les autres activités du projet, telles que l'institutionnalisation de la méthode COSAY et les activités de relations publiques, ont été réalisées par les homologues et la JET sur instructions à distance des experts japonais. Quant aux activités nécessitant la participation des membres du CCG, telles que la formation sur le partenariat public-privé et les réunions régulières du CCG, elles avaient été reportées à cette époque.

La pandémie de COVID-19 s'est prolongée et a causé le retard des activités du projet, malgré la reprise de l'envoi d'experts japonais en février 2021.

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 pourrait constituer une sérieuse menace pour la cohésion sociale au sein des communautés abidjanaises. En effet, la peur des populations vis-à-vis de la pandémie et leur frustration face aux restrictions gouvernementales pouvaient aggraver la stigmatisation sociale au sein des populations. En réponse à ce problème, la JET et les mairies ont organisé des séances de formation sur la COVID-19 et la stigmatisation sociale. Les membres du CCG ont donc été formés en juin et juillet 2020, comme indiqué dans l'activité 2-9 du chapitre 2. Après les séances de formation, les membres du CCG ayant bénéficié de la formation ont à leur tour partagé les connaissances acquises avec les autres résidents des zones cibles, en se servant des affiches de sensibilisation collées sur les tableaux d'affichage ainsi que des réseaux sociaux.

Chapitre 4 Réalisations du projet

4.1 Résultats

4.1.1 Résultat 1: Planification fondée sur des données probantes

Comme résumé dans le tableau ci-dessous, tous les indicateurs du résultat 1 "Les programmes triennaux et autres projets des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale" ont été réalisés.

Tableau 4.1.1 Réalisation des indicateurs du résultat 1

Indicateurs	Résultats de l'évaluation
1-1. La base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS) de chaque commune cible sont créées.	La base de données a été constituée en avril 2018 et transmise aux mairies après la formation sur la base de données des infrastructures. Les données de l'enquête ont été compilées au début du mois de septembre 2018. Le rapport de l'enquête sociale ainsi que les fiches d'informations sur les quartiers (QIS) ont été transmis aux homologues.
1-2. Les bases de données, aussi bien la BDI que la BDS, sont utilisées chaque année pour l'élaboration des programmes triennaux dans les communes d'Abobo et de Yopougon.	En ce qui concerne la base de données des infrastructures, la Mairie de Yopougon l'a utilisée pour l'élaboration de son programme triennal en 2020 conformément à la discussion tenue avec le maire en novembre 2019. La Mairie d'Abobo a commencé à l'utiliser pour l'élaboration de son programme triennal à partir de 2021. En ce qui concerne la base de données sociales, les deux communes l'ont utilisée pour identifier les projets pour lesquels la méthode COSAY a été appliquée en 2019 (type 1 lot 2), en 2020 et 2021 (projet de type 1 lot 3 et lot 4).
1-3. Les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie chargés de l'élaboration des programmes triennaux et autres projets sont définies.	La JET et le MIS ont fait des propositions d'attributions et fiches de poste aux mairies. Les mairies ont marqué leur accord pour les attributions et les fiches de poste proposées et ont pris des arrêtés municipaux pour les officialiser. La Mairie de Yopougon a pris lesdits arrêtés municipaux en mars 2021. Quant à la Mairie d'Abobo, elle a pris son arrêté en avril 2021.

Source: Equipe d'Experts de la JICA

4.1.2 Résultat 2: Méthodologie de promotion de la cohésion sociale

Comme résumé dans le tableau ci-dessous, tous les indicateurs du résultat 2 "Une méthodologie de promotion de la cohésion sociale est mise en place dans les communes cibles. Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes" ont été réalisés.

Tableau 4.1.2 Réalisation des indicateurs du résultat 2

Indicateurs	Résultats de l'évaluation
2-1. 12 CCG avec une plus large représentativité des communautés et servant de plateformes de collaboration sont créés par les mairies d'Abobo et de Yopougon.	2 CCGPP ont été mis en place dans chaque commune (4 CCGPP au total) dans le cadre des projets pilotes de type 1 lot 1 (exercice 2018). 2 CCG(S)Q ont été mis en place dans chaque commune (4 CCG(S)Q au total) dans le cadre des projets pilotes de Type 2. 2 CCG(S)Q ont été mis en place dans chaque commune (4 CCG(S)Q au total) dans le cadre des projets pilotes de Type 1 Lot 2. Les CCG mis en place sont composés des représentants de divers groupes au sein des communautés cibles, à savoir de différents groupes ethniques, groupes religieux, sexes et générations.
2-2. Les attributions des services et fiches de poste des agents de mairies responsables de la mise en place et du suivi des CCG et de leurs associations successeurs sont définies.	La JET et le MIS ont proposé des attributions et fiches de poste aux mairies. Les mairies ont marqué leur accord pour les attributions et les fiches de poste proposées et ont pris des arrêtés municipaux pour les officialiser. La Mairie de Yopougon a pris lesdits arrêtés municipaux en mars 2021. Quant à la mairie d'Abobo, elle a pris son arrêté municipal en avril 2021.
2-3. L'expérience acquise et les leçons tirées des projets pilotes ainsi que des activités de suivi sont compilées pour servir de lignes directrices pour l'utilisation de la méthode COSAY par chaque commune cible.	Les leçons tirées des enquêtes d'évaluation ont été prises en compte lors des discussions sur les termes de référence du CCGPP et les types de projets pilotes à réaliser dans le cadre de la phase 2 du COSAY, afin de réexaminer l'opportunité de l'adoption de la méthode du COSAY 1. Le deuxième séminaire s'est tenu en février 2021 et a permis de tirer des leçons de la mise en œuvre du projet et de discuter des défis liés à la consolidation de la méthode COSAY. Sur la base de ces discussions, le manuel COSAY a été amélioré en juin 2021 en intégrant la méthode COSAY mise à jour. Le séminaire final a eu lieu en juillet 2021 pour partager l'expérience et les leçons tirées du projet avec les parties prenantes composées des autres communes d'Abidjan, des ministères concernés, de bailleurs de fonds et des représentants de la société civile.
2-4. 80 % des CCG sont transformés en associations avec l'autorisation des communes cibles.	Tous les CCG (CCGPP) des projets pilotes de Type 1 Lot 1, Type 1 Lot 2, et Type 2 ont été transformés en associations ou en ONG, et ont été agréés par les mairies.
2-5. Le taux de satisfaction des résidents des zones cibles à l'égard de la divulgation de l'information par la mairie connaît une croissance après les projets pilotes.	Les résultats des enquêtes finales relatives aux projets pilotes montrent que le taux de satisfaction s'est légèrement amélioré, bien que la majorité des résidents ne soit pas satisfaite de la divulgation de l'information par les mairies. En effet, seuls 23,04 % des répondants ont déclaré être suffisamment informés, contre 17,87 % des répondants qui avaient donné la même réponse lors des enquêtes d'état des lieux.

Source: Equipe d'Experts de la JICA

4.2 Objectif du projet

Comme résumé dans le tableau ci-dessous, tous les indicateurs relatifs à l'objectif du projet « La méthodologie de fournitures du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles. » ont été réalisés.

Tableau 4.2.1 Réalisation des indicateurs relatifs à l'objectif du projet

Indicateurs	Résultats de l'évaluation
1. Des textes portant utilisation de données probantes pour l'élaboration des programmes triennaux et autres projets, mise en place et suivi des CCG ou leurs associations successeurs conformément à la méthodologie du COSAY sont pris dans les communes d'Abobo et de Yopougon.	<p>< Réalisé ></p> <p>Le MIS et la JET ont discuté de l'institutionnalisation de la planification fondée sur des données probantes et de la mise en place des CCG avec les maires, et ont préparé les arrêtés municipaux avec les communes.</p> <p>La Mairie de Yopougon a pris un arrêté municipal relatif à la méthode COSAY en mars 2021. Quant à la Mairie d'Abobo, elle a pris son arrêté municipal en avril 2021.</p>
2. Le nombre et les types d'activités/ d'évènements faits en collaboration avec les résidents augmentent sur les sites de projets pilotes.	<p>< Réalisé ></p> <p>Les résultats des entretiens faits auprès des membres du CCG et ceux du suivi ex-post fait par la JET montrent que les membres du CCG ont organisé eux-mêmes des activités collectives telles que les rassemblements communautaires transcendant les groupes ethniques et religieux. Le tableau 2.2.28 intitulé " Actions communautaires réalisées par les CCG / Ex-CCGPP " en donne quelques exemples spécifiques.</p>
3. Au moins un CCG est mis en place par les mairies d'Abobo et de Yopougon en dehors des projets pilotes (Type 1, Lot 1 et Lot 2; et Type 2) pendant la durée du projet.	<p>< Réalisé ></p> <p>La Mairie de Yopougon a sélectionné deux projets à partir du programme triennal de l'exercice 2020 pour lesquels des CCG ont été créés. Quant à la Mairie d'Abobo, elle a sélectionné un projet pour lequel un nouveau CCG a été créé et un autre projet pour lequel un CCG existant a bénéficié d'un appui continu. En raison de la pandémie de COVID-19 et de l'élection présidentielle en fin d'année 2020, la mise en place a été retardée. Les mairies ont repris la mise en place des CCG en 2021. La mairie de Yopougon a mis en place deux CCG en juillet et octobre 2021 pour l'exercice 2020 et deux autres CCG en octobre 2021 pour l'exercice 2021. Quant à la Mairie d'Abobo, elle a mis en place un CCG en janvier 2022 pour l'exercice 2020 et un autre en janvier 2022 pour l'exercice 2022.</p>
4. Le nombre de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives sur les sites de projets pilotes augmente après les projets pilotes.	<p>< Réalisé ></p> <p>Lors de l'enquête de fin de projet, la majorité des membres des CCG des projets pilotes a attribué une bonne note à la qualité des relations entre les résidents à la fin du projet, par rapport à la situation avant la mise en place des CCG.</p> <p>Les résultats des enquêtes finales révèlent une amélioration significative de ce taux. En effet, 74.89% des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes finales ont déclaré faire confiance à leurs voisins, alors que 32.80% des personnes interrogées ont donné la même réponse lors des enquêtes d'état des lieux. Une amélioration significative est notamment observée sur les sites de projets pilotes de type 2.</p>
5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie sur les sites de projets pilotes augmente après les projets pilotes.	<p>< Réalisé ></p> <p>Lors de l'enquête de fin de projet, la majorité des membres des CCG des projets pilotes a attribué une bonne note au niveau de confiance envers la Mairie à la fin du projet, par rapport à la situation avant la mise en place des CCG.</p> <p>Les résultats des enquêtes finales révèlent que ce taux s'est considérablement amélioré. Cependant, seuls 37,36 % des répondants ont déclaré être satisfaits des services publics lors des enquêtes finales, tandis que 8,85 % des répondants ont donné la même réponse lors des enquêtes d'état des lieux.</p>

Source: Equipe d'Experts de la JICA

4.3 Recommandations pour l'atteinte de l'objectif global

L'objectif global prévu dans le cadre logique du projet devrait être atteint dans un délai de trois à cinq ans après l'achèvement du projet. Dans le cadre logique du projet, l'objectif global est "La cohésion sociale et l'harmonie sont promues dans les communes cibles" et les indicateurs y afférents sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4.3.1 Indicateurs relatifs à l'objectif global

Indicateurs
1. Chaque commune met en œuvre au moins 2 projets par an suivant la méthodologie COSAY ²⁰ dans les communes cibles.
2. Le nombre et les types d'activités/d'événements faits en collaboration avec les résidents augmentent dans les communes cibles.
3. Chaque commune continue à travailler avec les associations successeurs pour la promotion de la cohésion sociale.
4. Le nombre ²¹ de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives dans les communes cibles augmente en 2024 par rapport au nombre contenu dans les rapports des enquêtes d'état des lieux.
5. Le nombre ²² de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie dans les communes cibles augmente en 2024 par rapport au nombre contenu dans les rapports des enquêtes d'état des lieux.

Source : La version finale du CLP (version 2.2)

Afin de parvenir à la réalisation des indicateurs de l'objectif global en 2025, les préoccupations et recommandations à prendre en compte se résument comme suit.

4.3.1 Budget pour la mise en place et le suivi des CCG

Le projet conseille aux communes de maintenir la ligne budgétaire prévue pour la promotion de la cohésion sociale dans le programme triennal. La mise en œuvre de la méthode COSAY nécessite un budget pour, entre autres, la mobilisation des agents de mairie pour les consultations publiques et la participation des populations, la coordination et la formation des populations pour les activités publiques telles que la formation sur le partenariat public-privé, le renforcement des capacités des membres du CCG, notamment en matière de culture de la citoyenneté afin de renforcer leur esprit de bénévolat ; et le suivi des CCG transformés en associations à la fin du projet COSAY. C'est la mobilisation du budget qui garantit la pérennité de la méthode COSAY et contribue ainsi à la cohésion sociale au niveau local.

²⁰ La méthodologie COSAY prend en compte les méthodes de promotion de la cohésion sociale au niveau des communes urbaines à travers la mise en œuvre de projets inscrits au programme triennal des mairies. La méthodologie comprend la prise en compte de données scientifiques et de la cohésion sociale lors de l'élaboration des programmes triennaux de développement et de d'autres projets dans les communes, la mise en place et le suivi des Comités Conjointes de Gestion (CCG), le renforcement des capacités des membres des CCG par la mairie, la bonne communication et le partage efficace de l'information entre résidents eux-mêmes et entre ceux-ci et la mairie, l'appui aux CCG en vue de leur transformation en associations.

²¹ Selon les résultats de l'enquête d'état des lieux faite en juin 2018 pour les projets pilotes de type 1 lot 1, en décembre 2018 pour les projets pilotes de type 2 et en mai 2019 pour les projets pilotes de type 1 lot 2, environ 47% des enquêtés estiment que leurs relations avec les autres résidents sont cohésives.

²² Selon les résultats de l'enquête de l'état des lieux faite en juin 2018 pour les projets pilotes de type 1 lot 1, en décembre 2018 pour les projets pilotes de type 2 et en mai 2019 pour les projets pilotes de type 1 lot 2, environ 9% des enquêtés sont satisfaits des services publics fournis par les mairies.

4.3.2 Consultation régulière des ex-CCG

Les mairies ont tissé de bonnes relations avec les CCG, comme le montrent les résultats de l'évaluation interne faite auprès des membres des CCG relativement à leur confiance envers les mairies. Etant donné que les CCG et leurs associations successeurs (ex-CCG) constituent une interface entre la mairie et les résidents, les mairies devraient maintenir cette relation avec eux en organisant des réunions régulières en vue de les écouter et de connaître leurs besoins en matière de services publics. En outre, les mairies doivent réagir lorsque les ex-CCG et les populations sont confrontées à des problèmes qui dépassent leurs compétences.

4.3.3 Subvention aux CCG et ex-CCG

Les CCG et leurs associations successeurs étant des organisations bénévoles, ils sont généralement confrontés à des problèmes de budget pour la mise en œuvre de leurs activités communautaires. Les mairies devraient donc octroyer des subventions et fournir l'équipement nécessaire pour permettre aux CCG et aux ex-CCG de mettre en œuvre leurs actions communautaires et d'accroître leurs activités de relations publiques. A ce niveau, il convient de noter que la Mairie de Yopougon a installé des tableaux d'affichage, des boîtes à suggestions et fourni des mégaphones aux CCG nouvellement mis en place au cours des exercices 2020 et 2021. Ces efforts devraient se poursuivre pour permettre aux CCG de promouvoir la cohésion sociale de manière efficace.

4.3.4 Diffusion de l'information

Le renforcement de la diffusion de l'information publique et communautaire auprès de la population générale, au-delà des membres des CCG et de leurs groupes, reste un défi. Les mairies, les CCG et les ex-CCG doivent améliorer leurs activités de relations publiques et garantir plus de redevabilité

En vue de garantir l'efficacité et l'efficience des activités de relations publiques, il est recommandé aux homologues de mettre l'accent sur deux aspects : 1) l'élaboration et la mise à jour régulière de plans de communication pour servir de lignes directrices dans la conduite des activités de relations publiques (ce qu'il faut faire, quand le faire, comment le faire, pour quels objectifs, etc.) et 2) la mise en place, la révision et l'utilisation d'outils de relations publiques en fonction des groupes cibles pour transmettre les informations nécessaires aux personnes concernées. En outre, ils devraient utiliser les nouvelles technologies (plus efficaces et moins coûteuses) suite à la récente digitalisation de l'administration publique (DX).

4.3.5 Utilisation des bases de données

Les bases de données, notamment la base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS), constituent l'un des principaux éléments auxquels référence doit être faite lors de l'élaboration des programmes triennaux des mairies. Il va sans dire que les bases de données doivent être mises à jour pour permettre une programmation convenable des actions à

inscrire au programme triennal. La BDI doit être mise à jour par les services techniques lorsque de nouvelles informations sont collectées chaque année. Quant à la BDS, le tableau récapitulatif des fiches d'informations sur les quartiers (QIS) doit être mis à jour par les services sociaux chaque année ou lorsqu'il y a un changement dans le niveau de tension sociale.

4.3.6 Collaboration entre les services

La bonne communication et le partage de l'information entre les services sont indispensables à la pratique de la méthode COSAY, car sa mise en œuvre nécessite une collaboration entre plusieurs services concernés. Il est donc nécessaire de renforcer les systèmes de partage d'informations et de collaboration au sein de la commune afin de continuer à promouvoir la cohésion sociale de manière efficace.

Chapitre 5 Leçons tirées de la mise en œuvre du projet

5.1 Leçons pour la promotion de la cohésion sociale

5.1.1 Collaboration entre différents groupes sociaux pour la promotion de la cohésion sociale

La création des CCG est une bonne pratique qui permet non seulement de renforcer les relations entre les autorités locales et les communautés divisées, mais aussi de renforcer les relations entre les différents groupes au sein de la communauté à travers le processus de participation publique. Les CCG, composés de représentants de différents groupes, sont l'organe de consultation en matière de la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets pilotes. Ils prennent des initiatives et jouent un rôle clé dans le suivi des projets pilotes avec l'aide des homologues et de la JET. Le CCG jouait des rôles supplémentaires, à savoir l'emploi de la main d'œuvre locale pour la réalisation des travaux de construction et la transmission de l'avis des résidents sur les travaux de construction à la mairie. Bien qu'il existe des organisations chargées de l'entretien des infrastructures publiques telles que les COGES, le CCG permet de transmettre l'opinion des résidents aux mairies et mobilise la population locale de personnes au-delà de ces organisations.

Les membres du CCG sont des représentants de différents groupes tels que les groupes ethniques, groupes religieux, les jeunes, les retraités et les femmes, et participent aux activités des CCG en tant que bénévoles. Les réunions du CCG constituent une bonne occasion, tant pour les homologues que pour les résidents, de partager leurs points de vue sur les actions communautaires et le développement des infrastructures de base en vue de promouvoir la cohésion sociale comme jamais auparavant. Dans le contexte urbain où il existe l'individualisme et les questions identitaires au sein des communautés, le CCG a particulièrement joué un rôle prépondérant dans l'union des résidents issus de diverses couches sociales. Les relations et la communication entre les mairies et les résidents se sont progressivement améliorées. Les résidents disent également que les relations entre les groupes de résidents se sont améliorées grâce à leur collaboration au sein du CCG.

La phase 2 a adopté une approche différente pour la mise en place et la gestion des CCG par rapport aux CCGPP de la phase 1. Le projet a instauré des statuts et règlement intérieur pour les CCG, ce qui a permis aux membres de s'approprier davantage les projets pilotes et de promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés auxquelles ils appartiennent. Le dialogue communautaire autour des problèmes de cohésion sociale rencontrés dans leurs communautés a permis aux membres des CCG de partager les problèmes auxquels chaque groupe est confronté

dans sa communauté avec les autres groupes. Grâce aux activités du CCG, les membres du CCG ont renforcé la confiance entre eux et leurs relations horizontales.

5.1.2 Promotion durable de la cohésion sociale par les ex-CCG

Comme indiqué au point 5.1.1 ci-dessus, le projet a instauré des statuts et règlement intérieur pour le CCG lors de sa création. Contrairement aux CCGPP de la phase 1 qui étaient des comités ad hoc dirigés par la mairie, le concept de CCG était celui d'une organisation de promotion de la cohésion sociale plutôt qu'un comité de suivi du projet pilote. Les CCGPP de la phase 1 ont été dissous à la fin des projets pilotes et ont transféré leur rôle concernant l'entretien des infrastructures aux COGES et aux organisations qui leur ont succédé. Cependant, la JET a constaté que certaines des organisations qui ont succédé aux ex-CCGPP étaient confrontées à des difficultés dans la poursuite de leurs activités car elles n'étaient pas suffisamment préparées à cela au cours de l'intervention du projet. La phase 2 a donc instauré les statuts et règlement intérieur dès la mise en place des CCG et ceux-ci ont pu réaliser leurs activités en tant qu'organisation dès les premières étapes du projet. Ce mécanisme autonome a renforcé leur sens d'appropriation et d'initiatives au profit de leur communauté dès le début. Cela a facilité leur transformation en associations successeurs.

La JET a mené une enquête²³ sur l'élection présidentielle de 2020 et sur les cas de violence survenus à Abobo et à Yopougon en 2021. Ladite enquête a été faite auprès des membres des ex-CCG et des représentants de communautés ayant participé à d'autres projets de cohésion sociale. En effet, il y a eu plusieurs cas de violence à Abobo et Yopougon au cours de la période, et certains incidents se sont produits dans des quartiers ayant déjà bénéficié de projets de cohésion sociale. Cependant, il n'y a eu aucun cas de violence dans les quartiers ciblés par le projet COSAY. L'enquête a révélé que la plupart des quartiers ayant connu des cas de violence n'avaient pas bénéficié d'efforts continus de la part de ceux qui avaient participé aux projets de cohésion sociale. A la différence de ceux-ci, tous les ex-CCG ont sensibilisé leurs voisins à des élections pacifiques et à la prévention et la gestion des rumeurs. Ainsi, la poursuite des activités des CCG par les associations successeurs a contribué à prévenir les conflits violents grâce à leurs actions de sensibilisation auprès de leurs voisins, même après la fin du projet pilote.

5.1.3 Action communautaire

Le projet a mis en œuvre des actions communautaires non infrastructurelles en plus des projets d'infrastructure prévus dans le cadre des projets pilotes de type 2. Les membres du CCG ont discuté des actions nécessaires pour promouvoir la cohésion sociale dans leurs Quartiers/Sous-Quartiers et ont formé des commissions de travail impliquant d'autres résidents non membres du

²³ L'enquête a consisté à faire une évaluation ex-post de la formation sur la consolidation de la paix faite pour les CCG (12 CCG et deux ex-CCGPP) après l'élection présidentielle de 2020. Elle a aussi consisté à faire des entretiens tant auprès des agents de mairies en charge de d'autres projets de cohésion sociale (par exemple PARCS, YOP-CREALAB et AVCI) qu'auprès des représentants résidents de 8 zones échantillons (1 cas de violence et 2 cas de non-violence à Abobo, 5 cas de violence à Yopougon).

CCG. Grâce au processus de planification et de mise en œuvre des actions communautaires, à savoir les activités de sensibilisation sur la cohésion sociale et les événements sportifs et culturels transcendant les barrières ethniques et religieuses, les différents groupes impliqués dans les activités d'intérêt commun ont noué de bonnes relations entre eux et avec les membres du CCG. En outre, les capacités des membres du CCG en matière de planification et de mise en œuvre des activités communautaires ont été renforcées grâce à ces activités.

5.1.4 Participation des femmes

Les femmes d'Abobo et de Yopougon sont généralement considérées comme des ménagères et petites commerçantes. De ce fait, elles ne sont pas perçues comme des acteurs du développement communautaire. Il a donc été difficile d'impliquer les femmes dans les activités du projet. Seuls 26% des membres du CCG étaient des femmes dans les communautés traditionnellement dominées par les hommes et dans lesquelles les femmes sont très occupées par les travaux domestiques et leurs petits commerces. Bien que le pourcentage de femmes membres des CCG soit faible, leur participation au projet a été remarquable et a contribué à changer les mentalités des populations et des hommes membres des CCG. Lors des réunions du CCG, les opinions des femmes étaient respectées. Elles suggéraient parfois des approches différentes de celles des hommes pour résoudre les problèmes existant dans les communautés. Dans des situations de conflits mineurs entre enfants, les femmes ont particulièrement été d'excellents médiateurs dans la résolution de ces problèmes. En outre, les femmes membres du CCG contribuent à mobiliser les femmes de leurs communautés pour participer aux actions communautaires et aux autres activités des projets pilotes. En ce qui concerne la paix et la cohésion sociale, les femmes membres du CCG ont sensibilisé les populations, y compris les jeunes et les enfants de leurs quartiers, de manière efficace. Les hommes membres du CCG ont été témoins de cette contribution des femmes et ont changé leur attitude envers les femmes. Grâce aux activités du CCG, les femmes ont été reconnues comme des acteurs importants du développement communautaire et de la cohésion sociale.

5.2 Leçons pour l'amélioration de la gouvernance locale

5.2.1 Le CCG comme une interface entre la mairie et les populations

Les réunions du CCG ont été des occasions pour les homologues et les populations d'échanger leurs opinions sur les problèmes de cohésion sociale et les besoins en matière de développement d'infrastructures de base en vue de promouvoir la cohésion sociale. Les relations et la communication entre les mairies et les populations se sont progressivement améliorées. Dans les débuts, ils ne se connaissaient pas et la plupart des résidents avaient peu de contact avec les mairies. Leur seul contact se faisait lorsque les résidents avaient besoin d'obtenir des certificats auprès de la mairie ou de payer des taxes. Cependant, à la fin du projet, les résidents membres du CCG ont compris comment communiquer et à qui s'adresser lorsqu'ils font des requêtes auprès des mairies. Il est important que les résidents comprennent les missions des mairies afin de créer

un climat de confiance entre eux. Les CCG et les associations qui leur ont succédé sont devenus une interface entre la mairie et les résidents. Ils ont pu renforcer les relations verticales.

5.2.2 Garantir la redevabilité en utilisant des critères de sélection et des bases de données

La sélection des projets pilotes à l'aide de critères de sélection et d'une méthode d'évaluation scientifique a permis d'expliquer de manière claire et transparente les résultats de sélection aux parties prenantes et d'éviter toute intervention politique non justifiée. Les bases de données sociales et des infrastructures qui ont été constituées ont été utilisées tant pour l'élaboration des programmes triennaux que pour la sélection des projets du programme triennal auxquels la méthode COSAY a été appliquée. La planification et la sélection de projets sur la base de données probantes ont contribué non seulement à garantir la redevabilité des mairies, mais aussi à opérer un changement de comportement de la part des homologues. Les homologues ont en effet commencé à accorder plus d'attention aux données scientifiques et au niveau de tensions sociales lors de la planification et de la sélection des projets. La répétition du processus de sélection dans le cadre du projet a permis de consolider la planification fondée sur des données probantes au niveau des homologues.

5.2.3 Emploi de la main d'œuvre locale

Il est vrai que l'emploi de la main-d'œuvre locale n'était pas l'objectif principal des projets pilotes de la phase 2 à la différence de la phase 1. Cependant, les mairies ont maintenu l'emploi de la main d'œuvre locale pour la mise en œuvre des projets pilotes de type 1. La promotion de l'emploi de la main d'œuvre locale a non seulement contribué à renforcer la confiance des résidents envers la mairie, mais aussi à la création d'emplois pour les jeunes au chômage. Au début, les services techniques avaient omis d'inclure les exigences en matière d'emploi de la main d'œuvre locale dans les dossiers d'appel d'offres et le marché signé avec l'entreprise. Les homologues ont donc dû négocier verbalement avec l'entreprise pour qu'elle puisse employer la jeunesse locale comme ouvriers. Les conditions relatives à l'emploi de la main d'œuvre locale devraient être intégrées aux dossiers d'appel d'offres, mais en réalité, le système national de passation de marchés ne permet pas cela en raison du modèle standard de dossiers d'appel. Cependant, les mairies continuent de demander aux entreprises d'envisager la promotion de l'emploi de la main d'œuvre locale dans le cadre des projets pour lesquels la méthode COSAY est adoptée, même si cela n'est pas prévu dans les dossiers d'appel d'offres et leurs marchés.

5.2.4 Leçons tirées des relations publiques

La JET a instauré et mis à disposition différents types d'outils et de matériels de relations publiques pendant toute la durée du projet. Les leçons tirées des activités de relations publiques réalisées dans le cadre du projet sont résumées ci-dessous.

(1) Tableau d'affichage

Afin de transmettre des messages aux personnes qui préfèrent obtenir les informations par des moyens conventionnels, plusieurs affiches ont été confectionnées pour le projet. Par exemple, la JET a confectionné des affiches de sensibilisation sur la prévention de la COVID-19 en collaboration avec le Ministère de la Santé et les homologues pour encourager les populations à se laver et se désinfecter les mains et à respecter les mesures de distanciation sociale. En outre, la JET a confectionné des affiches publicitaires pour le programme radiophonique du COSAY2 et les a placardées sur les tableaux d'affichage installés par le projet sur chaque site. Il est important d'utiliser des images autant que possible pour véhiculer les messages afin que même les illettrés puissent les comprendre facilement. De plus, les tableaux ont permis de rassembler les populations à un même endroit. Cela a permis d'encourager les populations à communiquer davantage avec leurs voisins.

Bien que les tableaux d'affichage contribuent à informer l'ensemble des populations des sites, quel que soit leur âge, leur sexe, etc., à condition qu'elles soient informées de leur existence, l'on a constaté que beaucoup de résidents ne sont pas informés de l'existence des tableaux d'affichage sur certains sites. De plus, certaines personnes sont analphabètes et ont des difficultés à comprendre les informations affichées. Par conséquent, pour intensifier l'utilisation des tableaux d'affichages, il faudra informer davantage les résidents de leur existence et concevoir des affiches adaptées aux analphabètes.

(2) Programme radiophonique

Afin de communiquer sur le projet pour toucher un plus grand nombre de personnes, les mairies et la JET ont lancé des programmes radiophoniques depuis janvier 2020.

Les programmes radiophoniques ont contribué à diffuser des messages de paix à un plus grand nombre de personnes, surtout dans des périodes d'insécurité telles que la pandémie de COVID-19 et l'élection présidentielle de 2020.

Les programmes radiophoniques ont contribué à la création de réseaux et à l'instauration d'un climat de confiance non seulement entre les agents de mairie et les membres du CCG, mais aussi avec les influenceurs invités. Ils ont permis de diffuser des messages de paix et de cohésion sociale, avec pour objectif d'attirer un plus grand nombre de personnes.

(3) Services de réseaux sociaux (SRS)

Comme indiqué plus haut, les homologues et la JET ont constaté que certains des outils de relations publiques mis à disposition n'étaient souvent pas adaptés au mode de vie des populations locales. Par conséquent, ils n'ont pas été activement utilisés. En revanche, les méthodes plus traditionnelles de diffusion de l'information, telles que parcourir la communauté avec des mégaphones, semblent attirer davantage l'attention des populations. Partant de ce fait, la JET a proposé d'aider les deux mairies à améliorer leurs stratégies de relations publiques afin qu'elles s'adaptent mieux aux réalités des populations locales en matière d'obtention d'informations.

Par ailleurs, DEFTY a partagé la chanson COSAY2 sur sa chaîne YouTube officielle qui a totalisé plus de 20 000 vues en date de janvier 2022. Les SRS semblent utiles pour la diffusion du "concept" de cohésion sociale auprès de ceux qui s'y connaissent en outils informatiques, tandis que les méthodes traditionnelles semblent être utiles pour la diffusion d'informations spécifiques à une communauté auprès de ses membres. Par conséquent, il est important de réfléchir à la stratégie de communication et de relations publiques en se posant la question de savoir " quels contenus diffuser, pour quelle cible et via quel canal ".

5.3 Leçons pour la gestion de projet

5.3.1 Leçons tirées des projets d'infrastructure au titre des projets pilotes de type 2

Bien que les projets d'infrastructure aient été conçus pour promouvoir la cohésion sociale tout en impliquant la population locale dans la réalisation des travaux de construction, d'autres pratiques ont encouragé la participation positive des usagers des installations et des membres du CCG au projet.

Pendant la phase de conception, les aspects des travaux de construction tels que le coût et les spécifications des matériaux ont été définis pour l'appel d'offres. Par contre, le choix de la couleur de peinture de la clôture a été fait à partir de plusieurs propositions. Les discussions relatives à la question ont été faites avec les usagers des installations ainsi que les membres du CCG. La raison principale qui a motivé le choix de cette démarche était de permettre aux usagers des installations et aux membres du CCG de se faire une idée de la peinture après l'achèvement des travaux de construction de la clôture. Cette étape a permis aux résidents et aux usagers de voir d'un œil positif les éléments construits et de s'y familiariser.

Le fait de multiplier les occasions d'échange entre les parties prenantes a souvent donné lieu à des requêtes non raisonnables. Cela a, par exemple, occasionné des requêtes supplémentaires de la part des usagers des installations et des membres du CCG qui ont demandé que la clôture soit plus haute que prévu : ce qui aurait nécessité des coûts et un délai supplémentaires. Cependant, explications données pour faire comprendre les contraintes ont fini par être acceptées sans aucun problème. Cela a permis à la mairie, à l'entreprise, au consultant (sous-traitant), à la JET, aux usagers des installations et aux membres du CCG de renforcer la confiance entre eux.

5.4 Formation au Japon

Les homologues étaient, dans l'ensemble, très motivés à apprendre du projet. Par conséquent, la possibilité de participer à des programmes de formation, notamment au Japon, a constitué pour eux une excellente motivation. Les nouvelles méthodes et idées qui leur ont été présentées par les experts de la JICA leur ont permis de renforcer leurs capacités et de mettre en œuvre les projets pilotes de manière fluide, même si la plupart des conférences animées par les experts de la JICA ont dû être traduites en français.

La participation du Directeur Général du MIS/DGDDL et des Secrétaires Généraux des mairies a permis de renforcer considérablement leur compréhension et leur engagement pour le projet.

Leur leadership a permis de rédiger les arrêtés municipaux et d'obtenir/exécuter le budget nécessaire à la mise en œuvre de la méthode COSAY.

En ce qui concerne le contenu de la formation, les cas de développement communautaire au Japon ont eu un impact positif considérable sur les homologues. Cela leur a permis de découvrir et se faire une idée des exemples réussis de partenariat public-privé en matière de participation communautaire et de développement communautaire tangible et intangible. Cependant, les cas de cohésion sociale au Japon ont été moins utiles, car la Côte d'Ivoire a beaucoup plus d'expérience dans ce domaine que le Japon.

5.5 Recommandations

5.5.1 Développement des infrastructures sociales

Les associations successeurs des CCG constituent un héritage pour la promotion de la cohésion sociale à Abobo et Yopougon. Cependant, nombreuses sont les populations de ces communes qui vivent encore dans la pauvreté avec des infrastructures sociales détériorées. Les frustrations des résidents représentent un risque potentiel de discordance sociale dans ces zones. Il y a donc un besoin pressant de promouvoir le développement des infrastructures sociales dans ces communes. Cependant, étant donné que le budget de développement prévu dans les programmes triennaux est limité, il s'avère nécessaire d'envisager la recherche de financement auprès des bailleurs de fonds. L'utilisation de la méthode COSAY, y compris la mise en place de nouveaux CCG et l'utilisation des ex-CCG; devrait donc être envisagée lorsque les communes parviennent à obtenir l'appui financier des bailleurs de fonds.

5.5.2 Coordination interministérielle pour la cohésion sociale

En plus du Ministère de la Solidarité, de la lutte contre la Pauvreté et de la Cohésion Sociale (MSPCS), après l'élection présidentielle d'octobre 2020, le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (MRNC) est devenu la première institution ministérielle chargée de promouvoir la cohésion sociale au sein du gouvernement. Le ministère prévoit de publier une nouvelle politique nationale de cohésion sociale en mars 2022 suite à la fin du PNSCS (2016-2020). Les autres communes du Grand Abidjan ont, à leur tour, exprimé leur volonté et leur intérêt à adopter la méthode COSAY lors du séminaire final. À ce niveau, l'équipe du projet recommande au MIS de coordonner avec le MRNC ainsi que le MSPCS en vue de promouvoir la cohésion sociale, d'étendre la méthode COSAY au sein des communes d'Abobo et de Yopougon et au-delà, pour ainsi pérenniser la méthode.

Annexes

Annexe 1	Cadre logique du projet (CLP)
Annexe 2	Plan d'opérations (PO)
Annexe 3	Plan des intrants (PI)
Annexe 4	Liste des équipements
Annexe 5	Liste des formations
Annexe 6	Procès-verbaux des réunions du CCC
a)	1 ^{er} CCC
b)	2 ^{ème} CCC
c)	3 ^{ème} CCC
d)	4 ^{ème} CCC
e)	5 ^{ème} CCC
Annexe 7	Manuel du COSAY

Annexe 1

Cadre logique du projet (CLP)

Cadre Logique du Projet (CLP)

Version 2.2

En date de février 2020


Titre du Projet : Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II

Organisme de Mise en Œuvre : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS), Communes d'Abobo et de Yopougon

Groupes Cibles : 1) Les résidents des Communes d'Abobo et de Yopougon. 2) Le personnel de la Mairie d'Abobo et de la Mairie de Yopougon

Durée du projet : De Novembre 2017 à juillet 2023

Site du projet : Communes d'Abobo et de Yopougon dans le Grand Abidjan

Résumé Narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèse importante
Objectif global La Cohésion Sociale et l'harmonie sont promues dans les communes cibles.	1. Chaque commune met en œuvre au moins 2 projets par an suivant la méthodologie COSAY*2 dans les communes cibles. 2. Le nombre et les types d'activités/d'événements faits en collaboration avec les résidents augmentent dans les communes cibles. 3. Chaque commune continue à travailler avec les associations successeurs pour la promotion de la cohésion sociale. 4. Le nombre*6 de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives dans les communes cibles augmente en 2024 par rapport au nombre contenu dans les rapports des enquêtes d'état des lieux. 5. Le nombre*7 de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie dans les communes cibles augmente en 2024 par rapport au nombre contenu dans les rapports des enquêtes d'état des lieux.	1. Termes de référence (TDR) des Comités Conjointes de Gestion (CCG) mis en place 2. Entretiens avec les agents des Mairies cibles et les membres des associations successeurs 3. Entretiens avec les agents des Mairies cibles et les membres des associations successeurs 4. Résultats du questionnaire et des enquêtes par interview faites auprès des représentants de communautés et des résidents 5. Résultats du questionnaire et des enquêtes par interview auprès des représentants de communautés et des résidents.	La politique nationale de cohésion sociale ne sera pas impactée de manière négative
Objectif du Projet La méthodologie de fournitures du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles.	1. Des textes portant utilisation des données probantes pour l'élaboration des programmes triennaux et autres projets, mise en place et suivi des CCG ou leurs associations successeurs conformément à la méthodologie du COSAY sont pris dans les communes d'Abobo et de Yopougon. 2. Le nombre et les types d'activités/d'événements faits en collaboration avec les résidents augmentent sur les sites de projets pilotes. 3. Au moins un CCG est mis en place par les communes d'Abobo et de Yopougon en dehors des projets pilotes (Type 1, Lot 1 et Lot 2 ; et Type 2) pendant la durée du projet. 4. Le nombre*6 de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives sur les sites de projets pilotes augmente après les projets pilotes. 5. Le nombre*7 de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie sur les sites de projets pilotes augmente après les projets pilotes.	1. Les textes pris 2. Résultats des questionnaires et des enquêtes par interview faites auprès des représentants de communautés et des résidents 3. Fiches de suivi et TDR des CCG mis en place 4. Résultats de l'enquête d'état des lieux et de l'enquête finale 5. Résultats de l'enquête d'état des lieux et de l'enquête finale	Les événements de nature à mettre à mal la cohésion sociale ne se produisent pas dans les zones cibles.
Extrants Extrant 1 : Les programmes triennaux et autres projets*1 des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale. Extrant 2 : Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes	1-1. La base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS) de chaque commune cible sont créées. 1-2. Les bases de données, aussi bien la BDI que la BDS, sont utilisées chaque année pour l'élaboration des programmes triennaux dans les communes d'Abobo et de Yopougon. 1-3. Les attributions des services et les fiches de poste des agents de mairie chargés de l'élaboration des programmes triennaux et autres projets sont définies. 2-1. 12 CCG avec une plus large représentativité des communautés et servant de plateformes de collaboration sont créés par les mairies d'Abobo et de Yopougon 2-2. Les attributions des services et les fiches de poste des agents de mairies responsables de la mise en place et du suivi des CCG et de leurs associations successeurs sont définies 2-3. L'expérience acquise et les leçons tirées des projets pilotes ainsi que des activités de suivi sont compilées pour servir de lignes directrices pour l'utilisation de la méthode COSAY par chaque commune cible. 2-4. 80 % des CCG sont transformés en associations avec l'autorisation des communes cibles. 2-5. Le taux de satisfaction des résidents des zones cibles à l'égard de la divulgation de l'information par l'administration communale connaît une croissance après les projets pilotes.	1-1. La base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS) créées 1-2. Les programmes triennaux des communes d'Abobo et de Yopougon 1-3. Les attributions et fiches de poste. 2-1. TDR adoptés par les CCG 2-2. Les attributions et fiches de poste 2-3. Lignes directrices compilées 2-4. TDR adoptés par les associations successeurs 2-5. Résultats de l'enquête d'état des lieux et de l'enquête finale	*La situation socio-politique au sein des communes ne se dégrade pas. *Des textes relatives à l'utilisation de méthode COSAY font l'objet de discussion et sont traités en temps utile et de manière appropriée conformément à la procédure légale.
Activités	Intrants	Côté ivoirien	Hypothèse importante
1-1. Elaborer des termes de référence pour l'enquête sociale ainsi que la base de données des infrastructures. 1-2. Sur la base des termes de référence, mener une enquête sur la cohésion sociale dans les communes cibles. 1-3. Sur la base des termes de référence, collecter et analyser les informations requises pour élaborer la base de données des infrastructures sociales. 1-4. Prendre un texte portant utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets dans chaque commune cible. 1-5. Modifier les attributions des services et les fiches de poste des agents de mairie en vue de l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets 1-6. Elaborer des programmes triennaux pour l'exercice 2020-2022 en tenant compte du texte pris. 1-7. Elaborer des indicateurs pour mesurer le niveau de réalisation de la cohésion sociale. 1-8. Effectuer un suivi périodique de la cohésion sociale. 1-9. Effectuer une enquête d'état des lieux sur la cohésion sociale dans les zones du projet. 1-10. Effectuer une enquête finale dans les zones du projet. 2-1. Revoir les activités de la Phase 1. 2-2. Faire le suivi des activités de la phase 1 si la zone d'intervention fait face à des problèmes de cohésion sociale. 2-3. Identifier les projets pilotes de type 1* à partir des programmes triennaux (Exercices 2018 et 2019), et les projets pilotes de type 2* sur la base des résultats de l'enquête sociale et de la base de données des infrastructures sociales. 2-4. Sélectionner 2 projets pilotes dans chaque commune cible au cours des exercices 2018 et 2019 (type 1), et 2 sites de projets pilotes (type 2) dans chaque commune cible à l'aide de critères de sélection. 2-5. Organiser des séances de consultation avec les représentants de résidents pour améliorer leur compréhension du projet pilote. 2-6. Faire le profilage des populations dans les zones ciblées par les projets pilotes. 2-7. Mettre en place des CCG*4 avec une plus grande représentativité des communautés pour servir de plateforme de collaboration. 2-8. Fournir à des ex-CCGPP*5 (ou leurs organisations successeurs) de la phase 1 du COSAY dans chaque commune cible un appui pour les accompagner dans leurs efforts continus. 2-9. Effectuer les formations nécessaires (telles que la résolution de conflits, planification de projet, la recherche de financement) à l'endroit des CCG, ex-CCGPP et des homologues. 2-10. Formuler et mettre en œuvre des actions communautaires visant la promotion de la cohésion sociale et le développement des zones cibles. 2-11. Sélectionner un projet d'infrastructure et un projet non infrastructurel (dans le cadre des projets pilotes de type 2) dans chaque zone cible. 2-12. Concevoir, préparer et exécuter les projets pilotes et faire le suivi conjointement. 2-13. Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes de types 1 et de type 2. 2-14. Prendre un texte portant création et suivi des CCG et leurs associations successeurs dans chaque commune cible 2-15. Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de prendre en compte la mise en place et le suivi des CCG et leurs associations successeurs 2-16. Prévoir un budget pour la mise en place de CCG pour 2 projets inscrits au programme triennal (Exercice 2020) dans chaque commune cible 2-17. Partager la méthodologie mise à jour du COSAY avec le personnel des autres communes du Grand Abidjan et les acteurs qui s'intéressent à la cohésion sociale.	< Côté japonais > 1) Experts - Chef - Enquête Sociale - Développement Communautaire - Gouvernance locale - Estimation de coûts/Supervision de passation des marchés/entretien des Infrastructures/ Base de données des infrastructures - Communication/Formation/Coordination administrative - Autres experts si nécessaire 2) Fourniture de machines et d'équipements - Véhicule x 2 - Equipements de bureau 3) Autres - Dépenses liées aux projets pilotes (type 2) - Dépenses liées aux actions de suivi des projets pilotes de la phase 1 - Equipement et supports de formation	< Côté ivoirien > 1) Affectation du personnel - Directeur du Projet - Coordinateur du Projet - Homologues 2) Fourniture d'installations et d'équipements - Espaces de bureaux appropriés avec les équipements et les accessoires (Electricité, eau, internet, climatiseurs etc.) nécessaires au MIS, à la Mairie d'Abobo et à la Mairie de Yopougon - Véhicule 3) Dispositions - Accès aux informations et autorisations nécessaires pour exécuter les activités du projet et la garantie de la sécurité - Information et assistance pour l'accès aux prestations médicales - Titres de séjour 4) Allocation de Budget - Dépenses liées aux activités du Projet pilote (type 1) inscrit au Programme triennal de développement de la commune cible - Coûts de fonctionnement et d'entretien des équipements fournis et des installations construites dans le cadre du Projet - Appui financier au personnel affecté au projet	*Les homologues du projet travaillent de manière continue dans les zones cibles. *Le budget des projets des communes inscrits au programme triennal est mis à la disposition des communes comme prévu.
<i>*1: Les autres projets comprennent les projets financés par l'Etat et les bailleurs de fonds *2: La méthodologie COSAY prend en compte les méthodes de promotion de la cohésion sociale au niveau des communes urbaines à travers la mise en œuvre de projets inscrits au programme triennal des mairies. La méthodologie comprend la prise en compte de données scientifiques et de la cohésion sociale lors de l'élaboration des programmes triennaux de développement et de d'autres projets dans les communes, la mise en place et le suivi des Comités Conjointes de Gestion (CCG), le renforcement des capacités des membres des CCG par la mairie, la bonne communication et le partage efficace de l'information entre résidents eux-mêmes et entre ceux-ci et la mairie, l'appui aux CCG en vue de leur transformation en associations. *3: Les projets pilotes sont divisés en deux. Il y a les projets pilotes de type 1, financés et exécutés par les communes sur fonds propres; et les projets pilotes de type 2, financés par la partie japonaise. Comme les communes choisissent les projets pilotes à partir de leurs programmes triennaux conformément à la méthode COSAY, les projets pilotes de type 1 doivent suivre la même démarche que la phase 1 du COSAY. En revanche les projets de type 2 s'atteleront à maximiser l'impact sur la cohésion sociale. *4: Le CCG est l'abréviation de "Comité Conjoint de Gestion" en français. C'est une plateforme avec une plus large représentativité des communautés autour d'installations ou zones cibles. Un CCG a des variations en fonction de sa zone de couverture : 1) CCGPP est l'abréviation Comité Conjoint de Gestion de Projet Pilote (Comité mis en place autour des infrastructures); 2) CCGQ/CCGSQ est l'abréviation de "Comité Conjoint de Gestion de Quartier/Sous-Quartier" en français (comité mis en place en tenant compte des zones à fortes tensions sociales). *5: Ex-CCGPP désigne les CCGPP mis en place lors de la phase 1 du COSAY. *6: Selon les résultats de l'enquête d'état des lieux faite en juin 2018 pour les projets pilotes de type 1 lot 1, en décembre 2018 pour les projets pilotes de type 2 et en mai 2019 pour les projets pilotes de type 1 lot 2, environ 47% des enquêtés estiment que leurs relations avec les autres résidents sont cohésives. *7: Selon les résultats de l'enquête de l'état des lieux faite en juin 2018 pour les projets pilotes de type 1 lot 1, en décembre 2018 pour les projets pilotes de type 2 et en mai 2019 pour les projets pilotes de type 1 lot 2, environ 9% des enquêtés sont satisfaits des services publics fournis par les mairies.</i>			Conditions préalables *La sécurité dans les communes cibles n'affecte pas les activités du projet. *La coopération et l'entente autour du Projet sont obtenues des mairies et des populations locales.
			
		<Questions et contre-mesures>	

Annexe 2

Plan d'opérations (PO)

Annexe 3

Plan des intrants (PI)

Annexe 4

Liste des équipements

Annexe 4: Liste des équipements

Désignation	Caractéristiques	Qté.	Prix		Date d'achat	Emplacement de l'équipement	Référence
			Prix (XOF)	Prix (YEN JP)			
Imprimante complexe (laser)	Konica Minolta bizhub C221	1	1,475,000	280,589	11/11/2017	Jetée	dysfonctionnement
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5	1	480,000	91,310	11/11/2017	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5	1	480,000	91,310	11/11/2017	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 470 Corei5	1	480,000	91,310	11/11/2017	Bureau du projet	
Logiciel d'édition graphique	Illustrator CS6	1	350,000	66,581	16/11/2017	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 470 Corei5	1	480,000	91,310	11/12/2017	Bureau du projet	
Véhicule	NISSAN Patrol 128MD34	1	24,350,000	4,845,650	14/06/2016	Bureau du projet	
Véhicule	NISSAN Patrol 128MD33	1	24,350,000	4,845,650	14/06/2016	Bureau du projet	
Etagère	Meuble de Rangment Bas POLO	1	212,000	40,178	26/01/2018	Bureau du projet	
GPS	GPS GARMIN EXTREX20	2	300,000	53,604	19/03/2018	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	1	510,000	91,126	23/03/2018	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	1	580,000	106,847	11/07/2018	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	1	600,000	118,698	16/08/2018	Bureau du projet	
Climatiseur	TCL XA21	1	120,000	23,048	6/3/2019	Bureau du projet	
Projecteur	EPSON EB-S41	1	350,000	67,224	18/3/2019	Bureau du projet	
Imprimante complexe (laser)	CANON IRC3025i	1	2,343,700	420,225	14/10/2019	Bureau du projet	
Logiciels de montage vidéo	FILMORA9	1	55,000	9,973	12/6/2020	Bureau du projet	

Annexe 5

Liste des formations

Annexe 5 Liste des formations

Pays	Intitulé du projet	Programme de formation	Mois et année	Lieu	Nombre de participants
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Atelier de lancement	Nov. 2017	Formation au pays	20
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	L'expérience du Japon et le KAIZEN	Mars. 2018	Formation au pays	17
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Base de données des infrastructures	Avril. 2018	Formation au pays	17
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation complémentaire sur la base de données des infrastructures	Sept. 2018	Formation au pays	9
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Evaluation participative rapide (EPR)	Jan. 2019	Formation au pays	83
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Cycle de gestion de projet(CGP)	Mars. 2019	Formation au pays	80
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Atelier sur la méthode COSAY	Mars. 2019	Formation au pays	23
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur la promotion de la cohésion sociale	Jun. 2019	Formation au Japon	8
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur le partenariat public-privé (formation de formateurs)	Jun. 2019	Formation au pays	28
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur le partenariat public-privé	Juillet-août 2019	Formation au pays	201
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation complémentaire sur la base de données des infrastructures	Juillet. 2019	Formation au pays	5
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur le partenariat public-privé	Oct. 2019	Formation au pays	43
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur la gestion de la sécurité	Nov. 2019	Formation au pays	5
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur les relations publiques	Déc. 2019	Formation au pays	14
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation à l'entretien	Fév. 2020	Formation au pays	55
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur les relations publiques 1	Fév. 2020	Formation au pays	28
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur le partenariat public-privé 1	Jun. 2020	Formation au pays	34
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur le partenariat public-privé 2	Jun. 2020	Formation au pays	262
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Sensibilisation sur la COVID19 et la cohésion sociale	Jun. 2020	Formation au pays	234
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur le partenariat public-privé2	Juillet. 2020	Formation au pays	85
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Sensibilisation sur la COVID19 et la cohésion sociale	Juillet. 2020	Formation au pays	136
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Formation sur la consolidation de la paix	Sept. 2020	Formation au pays	121
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Atelier sur la méthode COSAY 2-1	Fév. 2021	Formation au pays	32
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Atelier sur la méthode COSAY 2-2	Fév. 2021	Formation au pays	13
Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan phase II	Séminaire final (Promotion de la cohésion sociale à travers le partenariat public-privé)	Juillet. 2021	Formation au pays	60

Annexe 6

Procès-verbaux des réunions du CCC

a) 1^{er} CCC

COMPTE RENDU
ENTRE
L'EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA
ET
LA DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MINISTERE DE L'INTERIEUR ET
DE LA SECURITE
SUR
LA COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR
« PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS LE GRAND ABIDJAN PHASE II »
(COSAY 2)

L'Équipe d'Experts (ci-après dénommé l' "Équipe") de l'Agence Japonaise de la Coopération Internationale (ci-après dénommé "JICA") a présenté le Plan de Travail du « Projet de renforcement des communautés pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan » (ci-après dénommé l' "Équipe") au Comité Conjoint de Coordination du Projet présidé par le Directeur Général de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité le 20 Novembre 2017.

À la suite des discussions, les deux parties ont confirmé le plan de travail y compris le Cadre Logique ver.1. Les deux parties ont aussi confirmé les observations faites par les membres du CCC sur les questions contenues dans le document ci-joint.

Abidjan, le 20 Novembre 2017.


M. Masaya SEKIGUCHI
Chef d'Équipe
Équipe d'Experts de la JICA,
Projet de renforcement des
communes pour la promotion de la
cohésion sociale dans le Grand Abidjan
Phase II


M. Lazare DAGO Djahi
Directeur Général
Direction Générale de la Décentralisation
et du Développement Local
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ✓



DOCUMENT JOINT

1.1. Le représentant du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Remerciant l'extension du COSAY, M. KASSI N'gouan Victor, Sous-Directeur de l'Etude, de la Normalisation et du Programme d'Investissements, du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, a demandé à savoir l'état des lieux des projets exécutés par le COSAY 1.

1.2. Le représentant du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique

M. TOURE Mamadou, Directeur général de l'Office des Services Civiques au Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique, a posé deux questions. D'abord, en quoi consiste la méthode COSAY, et enfin, quelle est sa contribution à la lutte contre la violence commis par les jeunes ?

1.3. Le représentant du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat

M. SOUMAHORO Kouity, Chargé d'Etudes, au Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget, a posé des questions sur la modalité financière du Projet.

1.4. Le conseiller en chef de l'équipe

En ce qui concerne la situation actuelle de COSAY 1, M. MASAYA Sekiguchi, conseiller en chef de l'équipe, a fait cas d'un calendrier prévu pour l'évaluation du projet dans les mois à venir. Il a par ailleurs, salué le bon entretien de l'école primaire « SOGEFIA 6 » à Yopougon, l'un des projets pilotes de COSAY 1 ; en atteste sa visite du 10 novembre 2017.

1.5. Le directeur du développement humain, Commune de Yopougon

Faisant écho à M. Sekiguchi, M. COULIBALY Bengaly, Directeur du développement humain de la commune de Yopougon, a salué l'association des parents d'élèves pour avoir joué un rôle de premier plan dans l'entretien de « SOGEFIA 6 ».

1.6. Le conseiller en chef de l'équipe

En ce qui concerne les problèmes de la jeunesse dans la communauté, M. SEKIGUCHI, le conseiller en chef de l'équipe, a expliqué une dimension socio-économique de COSAY 1, se référant à des pratiques visant à la création d'emploi pour les jeunes locaux dans les projets pilotes. Bien que le projet ne mette pas l'accent sur la création d'emploi des jeunes comme l'a fait le projet COSAY 1, M. SEKIGUCHI a souligné le rôle des jeunes dans la participation aux activités sociales du projet et à la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon. Dans le même temps, il a souligné la nécessité de poursuivre les discussions avec les institutions homologues sur la manière dont le projet s'engage avec les jeunes dans les projets pilotes.

En ce qui concerne la méthode COSAY, M. SEKIGUCHI a souligné deux éléments fondamentaux : la prise de décision fondée sur les données pour assurer la responsabilisation, la transparence et une fourniture équitable du service public, ainsi que l'approche participative des Comités Conjointes de Gestion des Projets Pilotes (CCGPP), en vue de leurs participations pleine aux projets pilotes, de la planification en passant par sa mise en œuvre jusqu'à la surveillance.

1.7. L'adjointe au représentant de la JICA Côte d'Ivoire

En ce qui concerne la modalité de l'aide, Mme YU Abiko, adjointe au Représentant de la JICA en Côte d'Ivoire, a expliqué qu'il s'agit d'une assistance technique, soulignant qu'elle mettait l'accent sur le renforcement des capacités. Elle a également mentionné la contribution financière des institutions homologues au projet.

1.8. Le coordinateur national du projet, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

S'exprimant à la suite de Mme Abiko, M. GBALA Gnato Raphael, le Coordonnateur National du Projet, au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, a expliqué la contribution du Gouvernement, s'élevant à 150,000,000 (cent cinquante millions de FCFA) pendant toute la durée du Projet. Il a déclaré que cette contribution couvrirait les indemnités et la rémunération des fonctionnaires et des agents contractuels du gouvernement du projet. Quant aux communes, elles participent à hauteur de 15,000,000 (quinze millions de FCA) par commune par année.

1.9. Le représentant du Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé du budget et du portefeuille de l'Etat

Remerciant les réponses et commentaires, M. SOUMAHORO Kouity, Chargé d'études, au Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget, a rappelé les défis restants de la cohésion sociale dans la communauté ivoirienne et la volonté institutionnelle du Secrétariat à soutenir le projet.

1.10. Le représentant du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique

A la suite de M. Soumahoro, M. TOURE Mamadou, Directeur Général de l'Office du Service Civique au Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, a fait cas des initiatives du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Il a par la suite apprécié la démarche de COSAY 1.

1.11. Le représentant du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Faisant écho à M. TOURE, M. KASSI N'gouan Victor, Sous-Directeur des études, de la normalisation et du programme d'investissements, du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, a souligné les difficultés rencontrées par les jeunes et les mesures à prendre.

1.12. Le représentant de l'Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

M. COULIBALY Tioho, Directeur Général de l'Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, a remercié la JICA et son équipe d'experts qui ont intégré la cohésion sociale. Il a ensuite partagé avec les participants la conclusion d'une enquête sur la cohésion sociale en 2016 concernant les jeunes à risque ; qui ont un impact négatif sur la cohésion sociale et qui aggravent les violences communautaires.

1.13. Le représentant du Ministère de la Solidarité, de la Femme et de la Protection de l'Enfant

A la suite de M. Coulibaly, M. DOH Dibahi Marcellin, Directeur Général au Ministère de la solidarité, de la femme et de la protection de l'enfant, a expliqué le concept de solidarité horizontale pour combler les divisions intra et intercommunautaires. En pratique, il a souligné les mesures prises pour s'engager avec la communauté et résoudre les tensions et

conflits. Il a également attiré l'attention des participants sur les défis rencontrés par les femmes dans l'emploi et l'autonomisation.

1.14. Le coordinateur national du projet, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

En ce qui concerne les questions relatives à la jeunesse, M. GBALA Gnato Raphael, le Coordonnateur National du Projet, au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, a souhaité que le Projet continue de s'engager avec les jeunes.

1.15. L'adjoint au Maire de la Commune d'Abobo

Du côté des Communes, M. KONE Siaka, Adjoint au Maire, de la Commune d'Abobo, a apprécié les efforts faits par la JICA et a salué les réalisations de COSAY 1, consistant à la réhabilitation des infrastructures importantes de la Commune d'Abobo, bien que des défis et des besoins supplémentaires existent. Il a ensuite évoqué les défis de la gouvernance locale, demandant au Gouvernement de venir en soutien aux municipalités.

En outre, M. Koné a mentionné un faible niveau de volontarisme de la part de la jeunesse locale, encourageant le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes, et du Service Civique, à traiter de cela avec la commune d'Abobo

1.16. L'Adjoint au Maire de la Commune de Yopougon

Par la suite, M. COULIBALY Issifou, Premier Adjoint au Maire de la Commune de Yopougon, a remercié la JICA et le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, saluant les réalisations de COSAY 1 relative au développement des infrastructures. Il a ensuite insisté sur la participation de la communauté aux projets pilotes, soulignant l'engagement du projet auprès des jeunes. Il a émis le vœu que la Commune de Yopougon apprenne ce que c'est que l'esprit de Kaizen.

1.17. Le représentant résident de la JICA Côte d'Ivoire

M. TSUTOMU Iimura, Représentant résident de la JICA Côte d'Ivoire, a remercié tous les participants pour leurs contributions aux discussions. Il a réitéré l'approche participative du projet comme la clé pour réunifier les populations divisées, en soutenant l'inclusion et l'engagement avec les jeunes, en particulier ceux qui ont une situation sociale peu enviable, dans les affaires de la communauté, et en fournissant des biens et services publics de manière équitable. En outre, il a demandé à toutes les institutions homologues d'assurer la sécurité de l'Equipe des Experts de la JICA, surtout sur terrain.

2. Remarques de clôture

2.1. Le Directeur Général au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

M. Lazare DAGO Djahi, Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local, a fait une déclaration finale sur la première réunion du Comité conjoint de coordination, appréciant tous les participants et leurs contributions. Il a souhaité que le projet contribue au développement des capacités et des infrastructures et de la cohésion sociale dans les communes d'Abobo et de Yopougon, en se référant à son expérience de la formation au Japon. À son tour, M. DAGO a demandé aux institutions homologues, notamment, aux deux Communes cibles du projet, d'étendre leur coopération par la mobilisation de ressources et en assurant l'appropriation nationale du projet. Avant de conclure, il a demandé aux institutions homologues de considérer la sécurité de l'équipe comme une priorité.

Annexe 6

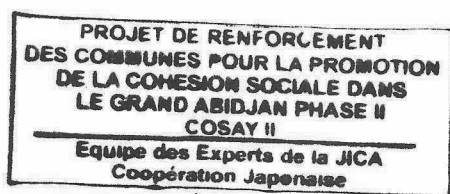
Procès-verbaux des réunions du CCC

b) 2^{ème} CCC

**COMPTE RENDU
ENTRE
L'EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA
ET
LA DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MINISTERE DE L'INTERIEUR ET
DE LA SECURITE
SUR
LA COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR
LE « PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA
PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE DANS LE GRAND ABIDJAN
PHASE II »
(COSAY 2)**

Dans le cadre du Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II, l'Equipe d'Experts de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local / Ministère de l'intérieur et de la Sécurité (DGDDL/MIS), et les Communes d'Abobo et de Yopougon ont fait l'état d'avancement des activités du projet et proposé la version révisée du Cadre Logique du Projet (CLP) lors de la deuxième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) qui s'est tenue le 19 novembre 2018. L'objectif de cette deuxième réunion du CCC était de non seulement tenir les honorables membres du CCC informés de l'état d'avancement des activités mais aussi parvenir à un consensus sur la version révisée du CLP.

A l'issue des discussions, les parties aux présentes ont exprimé leur satisfaction quant à l'état d'avancement des activités du projet et n'ont fait aucune objection à la version révisée du CLP. Les parties ont également confirmé les observations faites par les honorables membres du CCC sur les questions contenues dans le document ci-joint.



M. Masaya SEKIGUCHI
Chef d'Équipe
Équipe d'Experts de la JICA,
Projet de renforcement des
communes pour la promotion de la
cohésion sociale dans le Grand Abidjan
Phase II



Abidjan, le 19 novembre 2018

M. Lazare DAGO Djahi
Directeur Général
Direction Générale de la Décentralisation
et du Développement Local
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

PIECE JOINTE

1.1. Madame la Représentante du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Mme Diaby Aminata a remercié les présentateurs pour leur brillante présentation qui a permis aux participants non seulement de mieux comprendre le projet mais aussi de connaître les objectifs et la méthodologie de réalisation du projet ainsi que l'état d'avancement des différentes activités. Après avoir évoqué les leçons tirées de la méthode COSAY, elle a encouragé les participants et en particulier les communes à dorénavant sélectionner les projets sur la base de bases de données scientifiques. Elle a donc remercié l'équipe du projet pour cette initiative. Cependant, aucune œuvre humaine n'étant parfaite, elle a invité les participants à faire des observations et des contributions allant dans le sens de l'amélioration de l'approche COSAY. Elle a ensuite donné la parole aux participants et a ainsi ouvert la séance de questions et réponses/contributions.

1.2. Monsieur le Représentant du Ministère du Budget

En ce qui concerne l'amélioration de la redevabilité, M. Kéita Mahamadou a posé la question de savoir comment la préparation et la diffusion des procès-verbaux des réunions de CCGPP/CCGSQ (Comité Conjoint de Gestion de Projets Pilotes/ Comité Conjoint de Gestion de Sous-Quartiers) seraient pratiquement faites. En effet, il a posé cette question parce que, selon lui, si les informations relatives au projet sont affichées sur un tableau d'affichage à la mairie, il est peu probable que tout le monde puisse se rendre à la mairie pour avoir accès à ces informations.

1.3. Monsieur le Directeur du Développement Humain, Commune de Yopougon

M. Coulibaly Bengaly a précisé que les tableaux d'affichage et les boîtes à suggestions au titre du COSAY 2 ne sont pas situés à la mairie, mais plutôt dans les sous-quartiers aux endroits indiqués par les membres du CCGPP/CCGSQ où plusieurs résidents peuvent y avoir accès.

1.4. Monsieur le Représentant du Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance

Mr. Niamké N'Dri Bertin a posé la question de savoir si les membres du CCGPP/CCGSQ ont été formés à la priorisation des choix opérés et à l'identification des projets les plus pertinents et utiles pour l'ensemble de la communauté ? Il a expliqué qu'il arrive parfois que le projet soit choisi par le comité selon des critères définis par le projet mais que les populations ne se sentent pas concernées par les choix opérés parce qu'elles estiment que les critères de sélection ne tiennent pas compte de leurs aspirations. C'est la raison pour laquelle il a suggéré qu'après la sélection des projets, l'équipe du projet retourne vers les populations pour s'assurer que les projets choisis répondent à leurs attentes.

Parlant de redevabilité, M. Niamké s'est réjoui du fait que le projet tienne compte de la redevabilité. Pour lui, lorsqu'il s'agit de redevabilité, les premières personnes que l'on voit sont le Coordonnateur du projet et les comités de gestion mis en place. Cependant, il estime que la communauté dans son entièreté devrait être la première entité à être redevable. Pour ce faire, il suggère la création de mécanismes de redevabilité chez les communautés pour lesquelles se sentent responsables, car il estime nécessaire de créer chez les populations le sens de la responsabilité et de la redevabilité.

1.5. Madame la Représentante du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Réagissant à l'intervention de M. Niamké, Madame Diaby Aminata a dit que les communes ont travaillé en intégrant l'approche qu'il venait de préconiser. Elle a expliqué que c'est à partir des consultations avec les populations que les bases de données ont été élaborées en intégrant toutes les aspirations des populations afin de favoriser la cohésion sociale et leur sens d'appropriation. Elle a poursuivi pour dire que c'est à partir des bases de données que les projets ont été sélectionnés pour s'assurer qu'ils reflètent les aspirations des populations. Cependant, elle a recommandé aux communes de retourner vers les populations avant la phase active.

1.6. Monsieur le Directeur du Développement Humain, Commune de Yopougon

M. Coulibaly Bengaly a répondu en disant que toutes les approches et démarches évoquées par M. Niamké faisaient partie intégrante de la méthodologie du COSAY.

Les membres du CCC ont suggéré à l'équipe du projet de tenir compte des observations de M. Niamké pour le bon déroulement du projet.

1.7. Madame la Représentante du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Madame Diaby Aminata a posé la question de savoir si le CCGPP et les comités de base avaient été formés.

1.8. Monsieur l'Adjoint au Coordonnateur National du COSAY 2/DGDDL

M. Dansi Arsène a répondu que l'équipe d'experts de la JICA offre des formations en gestion de projet, suivi et évaluation de projet, sélection de projet, etc. à tous les acteurs du projet, y compris les CCGPP, les CCGSQ et les homologues. Par ailleurs, il a expliqué que certains acteurs du projet sont même envoyés au Japon pour y être formés.

1.9. Madame la Sous-directrice du Département du développement humain/DGDDL

A propos des critères de sélection des sites de projets pilotes de type 2 lot 1, Mme Diakité Fatouma a fait remarquer que l'un des critères (critère N° 12) dit

« présence des microbes ». Elle a donc voulu savoir ce que l'on entendait par « présence de microbes ». Elle a expliqué que puisque la réunion du CCC est une réunion officielle avec de la documentation officielle, aucun mot non officiel tel que « microbes » ne devrait être utilisé en rapport avec celle-ci. Elle a par conséquent recommandé d'utiliser l'expression « présence d'enfants en conflit avec la loi » en lieu et place de « présence de microbes ».

1.10. Monsieur le Directeur du Développement Humain, Commune de Yopougon

M. Coulibaly Bengaly a répondu que Mme Diakité avait raison et que des dispositions seraient prises pour remplacer le terme "microbe" par "enfants en conflit avec la loi".

1.11. Monsieur le Représentant du Ministère du Budget

Mr. Kéita Mahamadou a rappelé que les projets pilotes de type 1 sont tirés du programme triennal tandis que les projets pilotes de type 2 sont financés par la JICA avant de poser la question de savoir quelles dispositions avaient été prises pour s'assurer que les projets pilotes de type 2 financés par la JICA ne soient pas programmés à nouveau dans les programmes triennaux des communes pour ainsi éviter de financer deux fois les mêmes projets.

1.12. Monsieur le Directeur du Développement Humain, Commune de Yopougon

Répondant à la question de M. Kéita, M. Coulibaly Bengaly a dit qu'il n'y avait pas de risque de double programmation des projets pilotes de type 1, parce que le COSAY n'exécute que les projets qui sont déjà inscrits au programme triennal au titre des projets pilotes de type 1. Il a expliqué que le COSAY exécute les projets déjà inscrits au programme triennal en utilisant la méthode COSAY.

Pour les projets pilotes de type 2, il a clarifié que, puisque le Service Technique suit les projets et est impliqué dans l'élaboration du programme triennal, il veille à ce que les projets pilotes de type 2 ne soient pas inscrits au programme triennal pour ainsi éviter la duplication des projets.

1.13. Monsieur le Représentant du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté

M. Kouassi a indiqué que, dans son ministère, ils disposent d'un certain nombre d'infrastructures qui sont prévues au Programme National de Cohésion Sociale. Il a expliqué que les infrastructures construites dans le cadre de ce programme sont des infrastructures qui ont un impact direct sur les populations et sur la cohésion sociale. Il a donné l'exemple d'une infrastructure appelée "Maison des Chefs", qui a été construite dans le cadre du programme et où les leaders communautaires se réunissent afin de prévenir ou de gérer les conflits. Il a donc souhaité savoir si ce genre d'infrastructures

étaient ciblées dans le cadre du projet COSAY.

1.14. Monsieur le Directeur du Développement Humain, Commune de Yopougon

M. Coulibaly Bengaly a expliqué que le projet COSAY est un projet de cohésion sociale et non un projet d'infrastructure. Il a souligné que les travaux de construction ou de réhabilitation d'infrastructures au titre du COSAY ne sont qu'un prétexte pour atteindre l'objectif du projet qui n'est rien d'autre que le renforcement des relations entre résidents eux-mêmes et des relations entre la Mairie et ses administrés. Il a également indiqué que les projets sont sélectionnés sur la base de critères et de données scientifiques sociales et d'infrastructure qui permettent d'identifier les zones qui ont un besoin en termes de cohésion sociale.

1.15. Monsieur le Coordonnateur National du projet COSAY 2/DGDDL

M. Gbala Gnato Raphaël a ajouté que c'est uniquement lorsqu'il y a un besoin urgent de cohésion sociale dans une zone que le projet COSAY envisage d'intervenir dans ladite zone. Tout comme M. Bengaly, il a souligné que COSAY n'est pas un projet d'infrastructure pour cibler directement les infrastructures. Il a conclu que, dans le processus de sélection des projets au titre du COSAY, priorité est donnée aux zones qui connaissent des problèmes de cohésion sociale et que les infrastructures n'entrent en jeu que lorsque celles-ci sont situées dans une zone en proie à des problèmes de cohésion sociale et peuvent être utilisées pour atteindre le but du projet qui est de promouvoir la cohésion sociale.

1.16. Monsieur le Représentant du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

M. Niamké N'Dri Bertin a dit avoir lu " Formulation de projet par dialogue communautaire au sein du CCGSQ " sur une diapositive. Il a donc souhaité savoir qui anime ce dialogue communautaire et si cette personne a été formée à cet effet.

1.17. Madame la Représentante du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Mme Diaby Aminata a répondu que l'équipe du projet veillerait à ce que l'animateur du dialogue communautaire soit bien formé à cette fin. Elle a également expliqué que l'un des objectifs du projet est le renforcement des capacités et la formation des acteurs du projet. Elle a ensuite demandé que l'équipe de projet mette désormais à la disposition des membres du CCC tous les rapports et modules de formation ainsi que la qualification des formateurs.

En dehors de l'observation faite par M. Niamké sur le dialogue communautaire, aucune observation n'a été faite sur le CLP révisé proposé aux membres du CCC. A l'issue des échanges sur le CLP, les membres du CCC n'ont fait aucune objection à la version révisée du CLP.

1.18. Monsieur le Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire

M. Tsutomu Iimura a remercié tous les participants pour les discussions fructueuses qui ont eu lieu lors de la 2ème réunion du CCC. Il a expliqué que le projet COSAY 2 vise principalement, entre autres, le renforcement des capacités de l'administration et de la population en vue de pérenniser les acquis du projet et accroître le sens de responsabilité de la population. Pour ce qui concerne la prise en compte des aspirations des populations, il a expliqué que le projet fait de cela une priorité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des enquêtes ont été faites et les différents segments ont été rassemblés au sein des comités mis en place afin que les préoccupations de chaque segment et de la population en générale soient prises en compte. Cependant, il a souligné qu'il convenait de dire qu'il est parfois difficile d'avoir l'adhésion à 100% d'une population déjà divisée et affectée par des tensions sociales. Par ailleurs, il a expliqué que, bien que le modèle COSAY soit un modèle d'essai, l'équipe du projet restait réceptive aux critiques et recommandations faites par les autres acteurs et partenaires en vue d'améliorer cette approche pour la rendre plus adaptée. Il a enfin exprimé le souhait qu'à la fin de ce projet, « Abobo la guerre » devienne « Abobo le bonheur » et que « Yopougon la bagarre » devienne « Yopougon la joie ».

2. Discours de clôture

2.1. Madame la Représentante du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Mme Diaby Aminata a remercié tous les participants pour leur présence à la deuxième réunion du CCC et pour la qualité des échanges qui ont eu lieu. Elle a également remercié l'équipe du projet pour le travail abattu. Toutefois, la cohésion sociale étant un long processus, elle a souligné qu'il est nécessaire que l'équipe du projet poursuive les efforts déployés depuis le début du projet et intègre les recommandations des membres du CCC afin de maximiser l'impact du projet dans les communes d'Abobo et de Yopougon. Elle a enfin exprimé le souhait de voir le projet s'étendre à d'autres communes.

Annexe 6

Procès-verbaux des réunions du CCC

c) 3^{ème} CCC

COMPTE RENDU DE REUNION
ENTRE
L'EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA
ET
LA DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
SUR
LE TROISIEME COMITE CONJOINT DE COORDINATION
DANS LE CADRE DU
« PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS LE GRAND ABIDJAN PHASE II »
(COSAY 2)

Dans le cadre du Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II, l'Equipe d'Experts de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local / Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (DGDDL/MATED), et les Communes d'Abobo et de Yopougon ont présenté l'état d'avancement du projet et les propositions de modifications à faire dans le Cadre Logique du Projet (CLP). L'objectif de cette troisième réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) était de discuter sur la pérennisation des acquis du projet par l'institutionnalisation de la méthodologie du COSAY mais aussi de parvenir à un consensus sur la modification du CLP.

À l'issue des discussions, les parties aux présentes ont exprimé leur satisfaction quant aux acquis du projet et n'ont fait aucune objection à la version révisée du CLP. Les parties ont également confirmé les observations faites par les honorables membres du CCC sur les questions contenues dans le document ci-joint.

Abidjan, le 20 Novembre 2019

森島 博

for

M. Masaya SEKIGUCHI
Chef d'Équipe
Équipe d'Experts de la JICA,
Projet de renforcement des
Communes pour la promotion de la
cohésion sociale dans le Grand Abidjan
Phase II



Djahi
M. Lazare DAGO Djahi
Directeur Général
Direction Générale de la Décentralisation
et du Développement Local
Ministère de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation

PROJET DE RENFORCEMENT
DES COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS
LE GRAND ABIDJAN PHASE II
COSAY II

Experts de la JICA

PIECE JOINTE

1.1. Monsieur le Directeur de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

M. Dago a salué et remercié les participants pour leur présence et a fait un bref commentaire sur l'activité organisée par la JICA le 15 Novembre, journée nationale de la paix. Puis poursuivant son propos, il a rappelé l'objectif du Projet COSAY qui est la promotion de la cohésion sociale en vue d'instaurer un climat de cohabitation pacifique entre les résidents. Il a poursuivi en disant que la réunion du Comité Conjoint de Coordination vise à jeter les bases de la réflexion sur la pérennisation de la méthodologie du COSAY. Il a par ailleurs invité les Maires Adjoint présents à prendre les textes nécessaires à cet effet. Enfin, il a donné la parole au Représentant Résident de la JICA Côte d'Ivoire pour son allocution.

1.2. Monsieur FUJINO Kojiro, Représentant Résident de la JICA

Son allocution s'est articulée autour de quatre (4) points essentiellement : premièrement, il a expliqué que l'un des objectifs les plus importants du CCC est de faire le bilan des acquis et des résultats obtenus à ce jour, étant donné que le projet se prend fin en 2021. A cet effet, il a encouragé les Communes à prendre des textes afin de concrétiser l'adoption la méthodologie du COSAY ; deuxièmement, il a salué l'impact positif de la création des CCG sur l'amélioration des relations entre les communes et les résidents ainsi qu'entre les résidents eux-mêmes. Ainsi, il a fait part de ses attentes à l'égard des Communes, à savoir la création de CCG sur leurs propres fonds pour l'année 2020 ; troisièmement, comme l'avait recommandé la mission de la JICA dépêchée en septembre 2019, il a relevé la nécessité pour les Mairies d'entretenir les routes réhabilitées dans le cadre de la phase 1 du COSAY. Enfin, il a mentionné l'importance de la mise en œuvre des plans d'action présentés par le MATED et les Mairies d'Abobo et de Yopougon au JAPON lors de leur visite au Siège de la JICA.

1.3. Monsieur Koné Moussa, Sous-Directeur des Services Techniques de la Mairie d'Abobo en charge des Travaux d'infrastructures

La présentation de M. Koné Moussa a consisté à donner l'état d'avancement des projets. Il a établi la distinction entre les projets de Type 1 (financés par la Mairie) et ceux de Type 2 (Financés par la JICA). Pour terminer sa présentation, il a mis en lumière les défis qui se rapportent notamment au non-respect (partiel) par les entreprises des clauses relatives à l'emploi des jeunes des quartiers cibles comme main d'œuvre non qualifiée. Concernant la route de la Phase 1 du COSAY à Agnissankoi (" Lycée Municipal "), il a souligné qu'elle est devenue une source de tension entre les résidents vivant le long du tronçon bitumé (dont la majorité est composée de personnes qui ne sont pas membres de l'ex-CCGPP) et ceux qui vivent le long du tronçon non bitumés (dont la majorité est composée des membres de l'ex-CCGPP). Par conséquent, la Mairie a souhaité que la JICA puisse envisager la possibilité de financer les travaux de réhabilitation.

1.4. Monsieur Coulibaly Mamadou, Directeur du Développement Humain, Mairie de Yopougon

Après avoir fait l'état d'avancement des projets pilotes de Type 1 et Type 2, M. Coulibaly Mamadou a précisé le contenu non infrastructurel des projets pilotes de Type 2, à savoir la réalisation d'actions communautaires. Il a par ailleurs promis faire du lobbying auprès du Maire aux fins du financement d'actions communautaires dans la zone de Yopougon Maroc, l'un des sites de projet pilote de type 1 lot 2, où aucun projet ne sera réalisé au cours de cet exercice financier, bien qu'il y ait un CCG. Enfin, il a relevé les contraintes liées à la lourdeur administrative, au manque d'engagement véritable des membres des CCG à qui il est demandé de travailler comme bénévoles. Il a aussi demandé à la JICA de financer la réhabilitation de la voie de Banco 2.

Une séance de questions-réponses a été ouverte juste après la présentation.

1.5. Monsieur Mohamed Kouassi, Ministère de l'Éducation Nationale

Saluant la qualité des présentations, il relève cependant l'absence de chiffres notamment le coût des travaux, les dimensions des salles de classes ainsi que le niveau de satisfaction des populations relativement à la fourniture des services publics par la Mairie depuis la mise en œuvre du projet.

1.6. Monsieur Traoré Sinaly de l'Observatoire de Solidarité et de Cohésion Sociale (OSCS)

M. Traoré Sinaly a souhaité l'implication de l'OSCS à Abobo et à Yopougon pour la mise en œuvre du système d'alerte précoce. Il a également posé la question de savoir ce qui doit être fait pour résoudre le problème de tension liée à la voirie à Agnissankoi.

1.7. Madame Matsudo Ayano, Représentante Résidente Adjointe de la JICA

En ce qui concerne la réhabilitation des routes de la Phase 1 (Lycée Municipal et Banco 2) qui a été évoquée dans les présentations des deux communes, elle a répondu que des réflexions étaient en cours au niveau de la JICA pour leur financement, sous réserve que les deux communes s'engagent à entretenir les routes concernées tel que recommandé par la mission de la JICA dépêchée en septembre 2019.

1.8. Monsieur Koné Siaka, 3^e Adjoint au Maire d'Abobo

M. Koné Siaka, revenant sur la contrainte relevée par M. Coulibaly Mamadou dans sa présentation, a mentionné le faible degré d'engagement des populations pour leur communauté.

1.9. Monsieur Dansi Arsène, Sous-Directeur chargé du Suivi et de l'évaluation

de la performance à la DGDDL, Coordonnateur National Adjoint du Projet COSAY

M. Dansi a organisé sa présentation autour de 3 grands axes :
Il a d'abord donné un aperçu des projets pilotes de Type 1 et les projets pilotes de Type 2. Ensuite, il a expliqué la démarche d'institutionnalisation qui consistera pour les Maires à édicter des textes municipaux pour la mise en place d'au moins deux Comités Conjointes de Gestion par an mais aussi à se référer aux bases de données comme document de référence pour la planification des projets. Enfin, il a présenté le Cadre Logique du Projet et les modifications qui y sont intervenues.

1.10. Monsieur Dago Djahi, Directeur de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

Pour M. Dago, il faut étendre la démarche de COSAY à toutes les Communes de la Côte d'Ivoire. Il demande à cet effet aux personnes chargées de l'élaboration des Programmes Triennaux une attention particulière aux questions de cohésion sociale.

1.11. Dr Kam Oleh, Représentant du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté

M. Kam Oleh a salué la démarche COSAY et souhaité vivement l'édiction de textes pour la pérennisation des CCG et la divulgation de cette démarche. Il a fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir des CCG et a demandé ce qui était prévu pour leur pérennisation.

1.12. Monsieur Mohamed Kouassi, Ministère de l'Éducation Nationale

M. Mohamed Kouassi a suggéré que les indicateurs et les moyens de vérification soient formulés de manière claire et précise. Il a dit que cela permettrait de mesurer plus facilement leur niveau de réalisation. Pour lui, les délais de réalisation des indicateurs et des activités qui y sont liées ne sont pas bien définis. Il a conclu ses remarques en suggérant qu'une évaluation à mi-parcours du projet soit faite.

1.13. Monsieur Dansi Arsène, Sous-Directeur chargé du Suivi et de l'évaluation de la Performance à la DGDDL, Coordonnateur National Adjoint du Projet COSAY

Répondant à la question de Dr Kam Oleh relative à la pérennisation des CCG, M. Dansi Arsène a assuré que les CCG se mueront en associations à la fin du projet pour lequel ils ont été constitués. Il a expliqué que les possibilités de financement des activités des CCG et de leur équipement après leur transformation en associations étaient toujours à l'étude. Cependant, dans un premier temps, ils devront travailler en tant que bénévoles pour leur bien-être commun.

Pour ce qui concerne la question de la formulation des indicateurs soulevée par

M. Mohamed Kouassi, M. Dansi a répondu que des chiffres précis sont contenus dans le Cadre Logic du Projet. Il a cité à titre d'exemple cet indicateur du CLP « La mise en place de deux (2) CCG par an et l'utilisation des bases de données à partir de 2020 ». Toutefois, il a dit que les suggestions de M. Kam seraient prises en considération.

1.14. Monsieur Dago, Directeur de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

M. Dago, au regard des commentaires faits par les représentants des différents Ministères présents, leur a demandé de collaborer avec la DGDDL en vue d'enrichir la démarche COSAY.

1.15. Monsieur Masaya Sekiguchi, Chef de l'Équipe d'Experts de la JICA

M. Sekiguchi a remercié le Directeur Général de la DGDDL avant de réagir à deux (2) observations :

En ce qui concerne l'absence de chiffres permettant de mesurer le niveau de réalisation des indicateurs, il a expliqué qu'une enquête d'état des lieux avait été réalisée et qu'une enquête finale était en cours pour mesurer le niveau de satisfaction des populations vis-à-vis des services publics fournis par les mairies, leur niveau de confiance mutuelle ainsi que le niveau d'amélioration de la cohésion sociale.

Ainsi, les résultats des enquêtes d'état des lieux ont révélé que 50 % des personnes interrogées estiment que leurs relations sont cohésives. Cependant, le taux de satisfaction à l'égard des services publics fournis à la population était inférieur à 10 %. C'est pour cette raison que nous avons mis en place les CCG afin de servir d'interface non seulement entre les résidents eux-mêmes mais aussi entre les résidents et les mairies pour ainsi renforcer la confiance sur le plan vertical et horizontal.

En termes de pérennisation et de mobilisation, il a souligné que l'implication de la population demeure un défi majeur pour lequel les Mairies devront redoubler d'efforts.

1.16. Monsieur Dago, Directeur de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

M. Dago a exprimé sa satisfaction quant aux discussions en cours et a souhaité que l'approche COSAY soit étendue aux autres communes. Il a également ajouté que le Japon a fourni un appui à l'Etat de Côte d'Ivoire dans le cadre d'un autre projet dénommé PCNCI à Daloa, lequel projet adopte une approche également intéressante.

1.17. M. Kacou Fulbert, Adjoint au Maire de Yopougon

Il a remercié la JICA pour le projet et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que les textes nécessaires soient adoptés pour l'institutionnalisation de la démarche COSAY. Il s'est également félicité de l'avancement du projet et a promis de tout mettre

en œuvre pour améliorer le niveau de confiance entre les populations et la mairie.

1.18. Monsieur Koné Siaka, 3^e Adjoint au Maire d'Abobo

M. Koné Siaka a remercié la JICA et s'est félicité des retombées tangibles du projet. Il a souligné que l'institutionnalisation de la méthode COSAY permettrait d'intégrer l'approche du projet dans les habitudes de planification au niveau communal. Il a préconisé une large diffusion de l'approche COSAY.

1.19. Monsieur Gbala Gnato Raphael, Coordonnateur National du projet, Directeur du Développement Local

Il a précisé que le COSAY n'est pas un projet d'infrastructure et qu'il s'agit plutôt de rapprocher les populations. Pour preuve, il a fait référence à la composition du CCG tient compte des différentes entités que l'on peut trouver sur une aire géographique donnée. Il a ensuite souligné que le processus de planification de projets obéit à une démarche qui impose de se référer à des données scientifiques. Pour lui, dorénavant, l'on ne devrait plus rien faire au hasard. Il a montré l'importance des bases de données dans le processus de planification en soulignant que les bases de données fournissent des informations aussi bien sur l'état des infrastructures publiques que sur la situation de la cohésion entre populations. M. Gbala a terminé ses propos en remerciant la JICA pour le projet COSAY.

1.20. Monsieur le Représentant Résident de la JICA

Il a remercié les Mairies d'Abobo et de Yopougon pour leur engagement dans le projet. Il a ajouté que la JICA réfléchit aux aspects viables et non viables du projet. Pour lui, l'on devrait accorder plus d'importance à la pérennisation de l'approche COSAY plutôt qu'à celle du projet. Il s'agit donc de veiller à la pérennisation de l'approche plutôt que de répéter indéfiniment le projet COSAY.

2. Discours de clôture

2.1. Monsieur Dago, Directeur de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

Le DG s'est félicité de l'intérêt accordé par les participants au projet. Pour lui, le succès des deux phases incite à envisager l'extension de l'approche à toutes les communes de Côte d'Ivoire.

Sur ces propos, il mit fin à la 3^e réunion du CCC.

Annexe 6

Procès-verbaux des réunions du CCC

d) 4^{ème} CCC

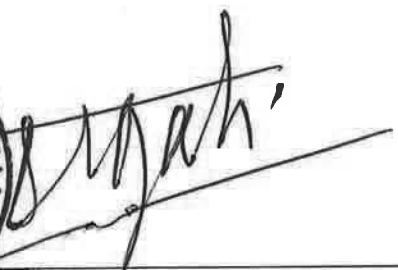
PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS
SUR
L'EVALUATION FINALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES
COMMUNES POUR LA PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE
DANS LE GRAND ABIDJAN PHASE II (COSAY2)
CONVENU ENTRE
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
ET
LES AUTORITES COOMPETENTES DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (ci-après dénommé « MIS ») et l'Agence japonaise de coopération internationale (ci-après dénommée « JICA ») ont procédé avec l'équipe d'évaluation finale (ci-après dénommée « équipe ») dirigée par Mme. Yuko DOHI) à l'évaluation finale du PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE DANS LE GRAND ABIDJAN PHASE 2 (COSAY2) du 20 juillet au 6 août 2020 et du 18 janvier au 24 février 2021.

À la suite des discussions, le MIS et la JICA se sont mis d'accord sur l'évaluation finale mentionnée dans le document ci-joint.

Fait à Abidjan le 24 février 2021




Lazare DAGO Djahi
Directeur Général de la décentralisation
et du Développement local
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité



Mme. Yuko DOHI
Chef de l'Equipe de l'Evaluation Finale
de l'Agence Japonaise de Coopération
Internationale

**RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE
RELATIVE AU
"PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA
PROMOTION DE LA COHÉSION SOCIALE DANS LE GRAND
ABIDJAN – PHASE II (COSAY2)"
EN RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

FÉVRIER 2021

Table des matières

1.	Introduction.....	1
1-1	Contexte et objectifs de l'évaluation	1
1-2	Membres de l'équipe d'évaluation.....	1
1-3	Calendrier de l'étude d'évaluation	1
1-4	Aperçu du projet.....	1
1-4-1	Contexte du projet	1
2.	Méthodologie de l'évaluation	4
2-1	Procédure	4
2-2	Cinq critères d'évaluation	4
2-3	Questions et indicateurs d'évaluation.....	5
2-4	Méthodes de collecte des données	5
2-5	Limites et contraintes de l'évaluation.....	5
3.	Réalisation du projet.....	6
3-1	Contributions	6
3-1-1	Partie ivoirienne	6
3-1-2	Partie japonaise.....	7
3-2	Atteinte des résultats.....	8
3-2-1	Résultat 1	8
3-2-2	Résultat 2	10
3-3	Réalisation de l'objectif du projet.....	16
3-4	Réalisation de l'objectif global.....	21
3-5	Questions relatives au processus de mise en œuvre.....	21
4.	Résultats de l'évaluation selon cinq critères.....	23
4-1	Pertinence.....	23
4-2	Efficacité	24
4-3	Efficience	25
4-4	Impact.....	26
4-5	Durabilité.....	27
5.	Conclusion	27
6.	Recommandations et leçons apprises.....	28
6-1	Recommandations	28
6-2	Leçons apprises	29

- ANNEXES -

- 1 Programme
- 2 Cadre Logique du Projet (CLP) 2 (actuel)
- 3 Grille d'évaluation
 - 3-1 Réalisation du projet
 - 3-2 Processus de mise en œuvre du projet
 - 3-3 Évaluation selon cinq critères
- 4 Liste des personnes interrogées
- 5 Contributions
 - 5-1 Liste des experts japonais et du personnel homologue
 - 5-2 Liste des formations
 - 5-3 Liste des équipements

Abréviations et acronymes

Abréviation	Français
C/P	Homologue
CCG	Comité Conjoint de Gestion
CCGPP	CCG pour projet pilote mis en place lors de la phase I du COSAY
COSAY	Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II
COVID-19	Maladies à Coronavirus 2019
DGDDL	Direction Général de la Décentralisation et du Développement Local
EPP	École Primaire Publique
CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GS	Groupe Scolaire
BDI	Base de Données des Infrastructures
CCC	Comité Conjoint de Coordination
FP	Fiche de Poste
JET	JICA Expert Team (Équipe d'Experts de la JICA)
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MATED	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MEMIS	Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
MIS	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
CPL	Cadre Logique de Projet
FIQ	Fiche d'Information sur les Quartiers
BDS	Base de Données Sociales
SG	Secrétaire Général
TDR	Termes de Référence



1. Introduction

1-1 Contexte et Objectifs de l'Evaluation

Le "Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale dans le Grand Abidjan Phase II (COSAY 2)" (ci-après dénommé "le Projet") a été lancé en juillet 2017 pour une durée initiale de 49 mois jusqu'en juillet 2021. La durée du projet a ensuite été prolongé d'un an en avril 2020 pour la réalisation des travaux complémentaires de suivi de la Phase I, y compris le délai de garantie. Le projet prendra fin en juillet 2022. Sur la base du Procès-verbal de Discussion (P/V) signé le 26 juillet 2017 entre le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (ci-après dénommé "MIS"), la Commune d'Abobo, la Commune de Yopougon et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée "JICA"), une évaluation finale a été réalisée du 20 juillet au 6 août 2020 et du 18 janvier au 24 février 2021.

Les objectifs de l'évaluation finale sont les suivants ;

- (1) Evaluer les performances, les réalisations et le processus de mise en œuvre du Projet à ce jour conformément à la Cadre Logique du Projet (ci-après dénommée "CLP") et au plan de travail ;
- (2) Effectuer une évaluation complète du Projet sur la base des cinq critères d'évaluation décrits au point 2-2 ci-dessous, et
- (3) Faire des recommandations sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du projet au cours de la période restante et tirer des enseignements du projet.

1-2 Membres de l'Equipe d'Evaluation

	Nom	Mission	Titre
1	Mme Yuko DOHI	Responsable/ Consolidation de la paix	Conseillère en Chef, JICA
2	Mme Miki ICHIKAWA	Planification d'Evaluation	Bureau pour la Consolidation de la Paix et la Reconstruction, JICA
3	Dr. Keiko WATANABE	Analyse d'Evaluation	Analyste de Recherche en chef, Mitsubishi UFJ Research & Consulting (MURC)

1-3 Calendrier de la Mission d'Evaluation

Voir l'ANNEXE 1 ci-joint.

1-4 Aperçu du Projet

1-4-1 Contexte du Projet

Le Grand Abidjan en République de Côte d'Ivoire a longtemps subi les effets des conflits qui ont secoué le pays dans les années 2000. La crise post-électorale de 2010 a occasionné des troubles dans les Communes d'Abobo et de Yopougon. Ce sont surtout ces deux Communes qui ont été les plus touchées par le conflit. Les infrastructures ont été détruites, des divisions politiques ont eu lieu et les rapports entre les résidents se sont sérieusement détériorés.

Dans ces circonstances, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a formulé une requête auprès du Gouvernement du Japon en vue de fournir un appui pour la promotion de la cohésion sociale à travers le

développement d'infrastructures communautaires. Ensuite, le projet de coopération technique dénommé "Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale dans le Grand Abidjan (COSAY 1)" a été mené de juillet 2013 à juin 2016. A travers les projets d'infrastructures communautaires mis en œuvre dans le cadre du COSAY 1, les collectivités locales et les résidents ont créé une plateforme qui transcende les groupes ethniques et religieux, et la recherche constante de consensus a contribué à renforcer la cohésion sociale. D'autre part, les zones cibles du COSAY 1 étaient en nombre limité par rapport aux populations des deux communes. Par conséquent, afin de promouvoir davantage la cohésion sociale, les méthodes établies par le COSAY 1 devraient être étendues à d'autres zones.

La JICA a effectué "l'Enquête de base sur la collecte et la confirmation des données/informations pour la mise en œuvre du COSAY 2" de janvier à février 2017 afin de faire l'état des lieux des questions relatives à la cohésion sociale dans les Communes d'Abobo et de Yopougon. Cette enquête de base a permis de comprendre que 1) les tensions et la méfiance entre les résidents, 2) le manque de confiance entre les administrations communales et les résidents représentaient des obstacles à la cohésion sociale.

Au vu de cette situation, le Projet a été mis en œuvre dans le but de promouvoir la cohésion sociale dans les Communes d'Abobo et de Yopougon à travers les méthodologies COSAY, et tenant compte de l'équité et de l'inclusion aux étapes de planification et de fourniture des services publics.

1-4-2 Résumé du Projet

L'objectif global, l'objectif du projet, les résultats et les activités attendus, définis dans le présent Cadre Logique du Projet 2 (CLP2), se présentent comme suit : La CLP 2 est jointe à l'ANNEXE 2.

<Objectif Global>

La cohésion sociale et l'harmonie sont promues dans les Communes cibles.

<Objectif du Projet>

La méthodologie de fournitures du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les Communes cibles.

<Résultats>

- (1) Les programmes triennaux et autres projets¹ des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur les bases de données probantes et tenant compte de la cohésion sociale.
- (2) Les CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes.

<Activités>

¹ Parmi les autres projets figurent des projets financés par le gouvernement central et les bailleurs.

Activités du Résultat 1

- 1-1 Elaborer des termes de référence pour l'enquête sociale ainsi que la base de données des infrastructures.
- 1-2 Sur la base des termes de référence, mener une enquête sur la cohésion sociale dans les communes cibles.
- 1-3 Sur la base des termes de référence, collecter et analyser les informations requises pour élaborer la base de données des infrastructures sociales.
- 1-4 Prendre un texte portant utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets dans chaque commune cible.
- 1-5 Préciser les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de l'utilisation des bases de données sociales et des infrastructures dans l'élaboration des programmes triennaux et la formulation de projets.
- 1-6 Elaborer des programmes triennaux pour l'exercice 2020-2022 en tenant compte du texte pris.
- 1-7 Elaborer des indicateurs pour mesurer le niveau de réalisation de la cohésion sociale.
- 1-8 Effectuer un suivi périodique de la cohésion sociale.
- 1-9 Effectuer une enquête d'état des lieux sur la cohésion sociale dans les zones du projet.
- 1-10 Effectuer une enquête finale dans les zones du projet.

Activités du résultat 2

- 2-1 Revoir les activités de la Phase 1.
- 2-2 Faire le suivi des activités de la phase 1 si la zone d'intervention fait face à des problèmes de cohésion sociale.
- 2-3 Identifier les projets pilotes de type 1*² à partir des programmes triennaux (Exercice 2018 et 2019), et les projets pilotes de type 2*² sur la base des résultats de l'enquête sociale et de la base de données des infrastructures sociales.
- 2-4 Sélectionnez 2 projets pilotes dans chaque Commune cible au cours des exercices 2018 et 2019 (type 1), et 2 sites de projets pilotes (type 2) dans chaque Commune cible à l'aide de critères de sélection.
- 2-5 Organiser des séances de consultation avec les représentants de résidents pour améliorer leur compréhension du projet pilote.
- 2-6 Faire le profilage des populations dans les zones ciblées par les projets pilotes.
- 2-7 Mettre en place des CCG³ avec une plus grande représentativité des communautés pour servir de plateforme de collaboration.
- 2-8 Sélectionner des ex-CCGPP⁴ (ou leurs organisations successeurs) de la phase 1 du COSAY dans

² Les projets pilotes sont divisés en projet pilote de type 1 à mettre en œuvre par les communes en utilisant leur propre budget, et en projet pilote de type 2 à financer par la partie japonaise. Comme les communes choisissent les projets pilotes dans leurs programmes triennaux selon la méthode COSAY, le projet pilote de type 1 est considéré comme conforme à la Phase 1 en termes d'approche. En retour, le projet pilote de type 2 visera à maximiser l'effet de la cohésion sociale.

³ Le CCG est l'abréviation de Comité Conjoint de Gestion en Français, et une plate-forme avec une représentation plus large de la communauté basée sur les installations ou zones cibles. Un CCG a des variations selon son entité de couverture : 1) Le CCGPP est l'abréviation de "Comité Conjoint de Gestion de Projet Pilote" en tant que comité de facilitation ; et 2) CCGQ/CCGSQ est l'abréviation de "Comité Conjoint de Gestion de Quartier/Sous-quartier" en Français en tant que comité de zone.

⁴ L'ex-CCGPP est le CCGPP créé dans le cadre de la Phase 1 du COSAY.

- chaque commune cible en vue de les accompagner dans leurs efforts.
- 2-9 Effectuer les formations nécessaires (telles que la résolution de conflits, la planification de projet, la recherche de financement) à l'endroit des CCG, ex-CCGPP et des homologues.
 - 2-10 Formuler et mettre en œuvre des actions communautaires visant la promotion de la cohésion sociale et le développement des zones cibles.
 - 2-11 Sélectionner un projet d'infrastructure et un projet non infrastructurel (dans le cadre des projets pilotes de type 2) dans chaque zone cible.
 - 2-12 Concevoir, préparer et exécuter les projets pilotes et faire le suivi conjointement.
 - 2-13 Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes de types 1 et de type 2.
 - 2-14 Prendre un texte portant création et suivi des CCG et leurs associations successeurs dans chaque commune cible.
 - 2-15 Modifier les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie en vue de prendre en compte la mise en place et le suivi des CCG et leurs associations successeurs.
 - 2-16 Prévoir un budget pour la mise en place de CCG pour 2 projets inscrits au programme triennal (Exercice 2020) dans chaque commune cible.
 - 2-17 Partager la méthodologie mise à jour du COSAY avec le personnel des autres communes du Grand Abidjan et les acteurs qui s'intéressent à la cohésion sociale.

2. Méthodologie de l'Evaluation

2-1 Procédure

L'évaluation finale a été réalisée sur la base du CLP 2 actuel et du Plan d'Opérations (PO) élaboré le 20 novembre 2019.

Tout d'abord, le niveau d'atteinte de l'objectif du Projet et de chaque résultat a été évalué par les analyses documentaires existantes, les données collectées et les entretiens avec les parties prenantes japonaises et ivoiriennes concernées, sur la base du CLP Deuxièmement, l'équipe d'évaluation (ci-après dénommée "l'Equipe") a analysé et évalué le projet du point de vue de cinq critères d'évaluation, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. En particulier, l'analyse a mis l'accent sur la pertinence et l'impact, puisque le projet est mis en œuvre dans un contexte de consolidation de la paix. Ces deux critères ont des volets clés permettant d'évaluer l'élément de consolidation de la paix. Enfin, la conclusion a été faite, des recommandations et leçons apprises ont été tirées de l'analyse.

2-2 Cinq Critères d'Evaluation

Le Projet a été évalué sur la base des "cinq critères" suivants : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Chaque critère a été analysé selon trois niveaux : "élevé", "modéré" et "faible", en fonction du niveau de réalisation. Les substances de ces critères sont les suivants ;

Critères	Substances
Pertinence	Voir la validité de l'Objectif Spécifique et de l'objectif Global du projet, avec les aspects de politique de développement des deux Gouvernements, ainsi que les besoins des bénéficiaires du Projet.

Handwritten initials/signature

Efficacité	Voir si l'Objectif du Projet est atteint comme prévu, sur la base de ses résultats.
Efficience	Voir si le calendrier, la qualité et la quantité des contributions correspondent au niveau d'atteinte des résultats, en utilisant les ressources de manière efficace.
Impact	Voir si les effets directs et indirects générés par le projet sur le long terme, ont permis de faire ressortir les aspects positifs et négatifs, même ceux qui n'étaient pas prévus au moment de sa planification.
Durabilité	Voir dans quelle mesure les acquis du projet sont pérennisés ou répendus après son achèvement, en se basant sur les aspects institutionnels, techniques et financiers.

2-3 Questions et Indicateurs d'Evaluation

Sur la base des cinq critères d'évaluation décrits dans la section précédente, les questions d'évaluation sont résumées dans la grille d'évaluation. Elle compile également les informations sur les indicateurs utilisés pour l'évaluation, les méthodes de collecte, les sources et critères d'analyse des indicateurs définis dans le CLP. La grille d'évaluation est jointe à l'ANNEXE 3.

Les questions de base sont les suivantes :

- Progrès, réalisation et perspectives des contributions, activités, résultats, objectif du projet et objectif global
- Facteurs de promotion/inhibiteurs de mise en œuvre du Projet

2-4 Méthodes de Collecte des Données

Les données ont été collectées principalement à partir de revue documentaire et d'entretiens avec les parties prenantes ivoiriennes et japonaises. La liste des personnes interrogées est jointe à l'ANNEXE 4.

2-5 Limites et Contraintes de l'Evaluation

En raison de l'épidémie de la COVID-19, l'équipe d'évaluation n'a pas pu visiter les sites du projet en Côte d'Ivoire. En conséquence, le nombre de personnes interrogées était limitée. Des efforts ont été faits pour surmonter cet obstacle en recueillant des informations par le biais de questionnaire, d'entretiens en ligne avec des homologues clés, des représentants de communautés, ainsi que l'utilisation des résultats de l'enquête du projet. Les entretiens en ligne avec le personnel clé des homologues ont été menés à deux phases, avant et après l'élection présidentielle. Cependant, l'évaluation finale a connu des contraintes dans une certaine mesure, eu égard à l'enquête sur le terrain et l'accès aux informations.

3. Réalisation du Projet

L'atteinte des contributions, des résultats, de l'objectif spécifique et de l'objectif global du Projet est décrite ci-dessous.

3-1 Contributions

Les contributions fournies par les deux parties sont les suivantes.

3-1-1 Partie Ivoirienne

(1) Désignation du Personnel Homologue

Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS)⁵ a été désigné Directeur National de Projet pour superviser l'ensemble du projet. Le Directeur du Développement Local à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local a été désigné Coordinateur du Projet. D'autres homologues, y compris des fonctionnaires de la DGDDL du MIS et des Communes d'Abobo et de Yopougon ont également été désignés. Dans les deux Communes cibles, les Secrétaires Généraux (SG), les Directeurs des services socio-culturels, techniques et de communication sont devenus des homologues clés. Une liste détaillée est jointe en ANNEXE 4.

(2) Mise à disposition d'installations pour le fonctionnement des projets

L'espace de bureau nécessaire avec équipement de bureau a été mis à disposition au MIS pour le Projet.

(3) Dispositions

Les informations et autorisations nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet, ainsi que les mesures de sécurité ont été fournies.

(4) Frais Généraux du Projet

Les dépenses des homologues se présentent comme suit. Dans le budget de la commune, la plupart des dépenses sont salariales pour le personnel homologue ; cependant, il a été supposé que chaque année environ 1,5 millions CFA sont alloués à la mise en œuvre de la méthode COSAY dans chaque commune, pour les réunions communautaires, la communication, le transport, etc.

(Unité : franc CFA)

	2017	2018	2019	2020
MIS	Sans objet	82 192 133	51 960 000	43 796 327
Commune d'Abobo	15 millions	15 millions	15 millions	15 millions
Commune de Yopougon	20 millions	20 millions	20 millions	20 millions

Source : Informations sur le projet

⁵L'actuel Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) a été renommé Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS) au moment de la planification, puis Ministère de l'Administration Territoriale et du Développement (MATED) en raison de changements organisationnels. Cette évaluation finale utilise la dénomination actuelle de Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) tout au long du rapport.

3-1-2 Partie Japonaise

(5) Experts japonais

Au total, dix-sept (17) experts japonais ont été envoyés dans les douze (12) domaines d'expertise suivants du projet. Le nombre total de mois-personnes des experts au 30 septembre 2020 s'élevait à 71,13 de mois-hommes (M/H) depuis le début du projet. La liste des experts japonais est jointe en ANNEXE 5-1.

- 1) Conseiller Principal / Consolidation de la paix
- 2) Adjoint au Conseiller Principal /Passation de marchés
- 3) Gouvernance Locale 1 (Plan de développement/Budget)
- 4) Gouvernance Locale 2 (Redevabilité/Système juridique)
- 5) Développement Communautaire
- 6) Enquête Sociale
- 7) Base de Données /Passation de Marchés
- 8) Passation de Marchés
- 9) Entretien Routier
- 10) Étude Hydrologique
- 11) Dossier d'Appel d'Offres
- 12) Coordinateur Administratif/Formation/Relations Publiques

(6) Formation des homologues au Japon et en Côte d'Ivoire

Des formations au Japon ont eu lieu déjà une fois en juin 2019. Au total, 8 homologues (C/P) ont été formés au Japon sur les thématiques de la cohésion sociale et la coopération publique /privée. Les participants étaient 2 fonctionnaires du MIS (Directeur Général et Coordinateur Adjoint du Projet), et 3 agents de chaque commune cible (Abobo : SG, 1 responsable des services techniques et sociaux, Yopougon : SG, 1 Directeur et 1 responsable du service social). La liste des formations, y compris les formations sur place est jointe en ANNEXE 5-2.

(7) Équipement

Le matériel nécessaire à la mise en place d'une base de données et à la gestion des bureaux a été acheté pour les communes cibles. Les principaux équipements comprennent des ordinateurs, des imprimantes laser, un projecteur, un GPS et un logiciel d'infographie. Concernant l'évaluation finale, environ 1,6 million de yens (soit 8,8 millions de francs CFA) ont été dépensés pour les équipements. Une liste des équipements est jointe en ANNEXE 5-3.

(8) Dépenses locales

D'autres dépenses du projet ont été effectuées à hauteur d'environ 135 millions de yens (soit environ 723 millions de francs CFA) pour les activités du projet, notamment les projets pilotes, les enquêtes y compris l'enquête sociale, les enquêtes de base et finales de projet, la formation, le recrutement de personnel national et la gestion des bureaux.

3-2 Atteinte des Résultats

L'Equipe a évalué l'atteinte des résultats en se basant essentiellement sur les indicateurs définis dans l'actuelle CLP 2. Le CLP originale a été révisée en tant que CLP 2 en novembre 2019, tout en gardant le même contenu (objectif global, objectif du projet, résultats), mais en modifiant les indicateurs et les moyens de vérification pour les rendre plus conforme à la réalité. L'équipe a confirmé que le niveau global de réalisation des deux résultats est *élevé*. Elle a également constaté que le projet a produit une série de résultats tangibles lors de l'évaluation finale. Elle a cependant noté que le projet doit être renforcé davantage pour atteindre son objectif, en s'assurant de la mise en place et de l'utilisation réelle des méthodes COSAY⁶ avec la rédaction d'un manuel comprenant les enseignements tirés de chaque étape.

3-2-1 Résultat 1

Les programmes triennaux et autres projets*1 des Communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés sur la base de données probantes et en tenant compte de la cohésion sociale.

Indicateur	Réalisation au moment de l'évaluation finale
1-1 : La base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS) de chaque commune cible sont créées.	【Réalisées】 <ul style="list-style-type: none">✓ La BDI et la BDS ont toutes deux été conçues.✓ La BDI a été conçue en avril 2018 et partagée avec les mairies après la formation sur la base de données des infrastructures.✓ Le rapport de l'enquête sociale, y compris la Fiches d'Informations sur le Quartier (FIQ), a été remis aux homologues.
1-2 : La base de données des infrastructures (BDI) et la base de données sociales (BDS) de chaque commune cible sont créées.	【Réalisé】 <ul style="list-style-type: none">✓ La BDI a été utilisée pour sélectionner des projets d'infrastructure potentiels à mettre en œuvre en 2020 dans la commune de Yopougon. Dans la commune d'Abobo, la BDI a été utilisée pour formuler un programme triennal à partir de 2021 et a servi à sélectionner des candidats pour des projets de mise en œuvre.✓ En ce qui concerne les BDS, les deux communes les ont utilisées 2019 pour identifier les candidats aux projets d'infrastructure qui appliquent les méthodologies COSAY pour les projets de Type 1 Lot 2.

⁶ Les méthodologies COSAY couvrent les méthodes de promotion de la cohésion sociale au niveau des communes urbaines lorsque les bureaux communaux mettent en œuvre des projets dans le cadre du plan triennal. Les méthodes comprennent la prise en compte des données scientifiques et de la cohésion sociale pour l'élaboration des plans triennaux et d'autres projets dans les communes, la mise en place et le suivi d'un comité de gestion conjoint (GCC), le renforcement des capacités des membres du GCC par le bureau de la commune, une communication et un partage d'informations efficaces entre les résidents et entre les résidents et le bureau de la commune, et le soutien des GCC pour qu'ils se transforment en associations.

Handwritten signatures and initials: "JD" and "TD".

<p>1-3. Les attributions des services et fiches de poste des agents de mairie chargés de l'élaboration des programmes triennaux et autres projets sont définies.</p>	<p>[Réalisation probable]</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les activités relatives à cet indicateur ont été reportées en raison des restrictions de la COVID-19. Toutefois, elles devraient être réalisées à la fin du projet. ✓ Après l'élaboration des TDR et FP, le Projet et le MIS les ont proposés aux communes. Les deux communes ont annoncé qu'elles acceptaient les TDR et FP proposés. En outre, la commune d'Abobo a proposé d'inclure "l'élaboration d'un plan de relations publiques de la commune" dans la FP du service de communication. ✓ Parallèlement à cela, les deux communes mettront en œuvre la méthode COSAY sur la base des attributions et FP acceptées, sous la supervision de l'équipe du projet.
--	--

Le résultat 1 sera probablement atteint avec succès.

Dans le cadre du Résultat 1, les résultats significatifs obtenus sont la conception de la BDI et de la BDS. La BDI est constituée de données sur les infrastructures sociales dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la culture, du commerce, des sports, de l'administration/sécurité, de la circulation et de l'environnement, gérés par la commune et considérés comme contribuant à la cohésion sociale. La BDI a été formulée en utilisant les données existantes et que celle d'enquêtes complémentaires. La BDI sert d'outil de mesure de la densité et la qualité des infrastructures liées aux services sociaux, tandis que la BDS a été conçue à la suite d'enquête sociale sur la cohésion sociale dans les communes cibles du Grand Abidjan. Les Fiches d'Informations sur les Quartiers (FIQ) contenant des informations de base et sociales collectées dans le cadre de l'enquête sociale ont été élaborées. De plus, la FIQ étant une description narrative, un tableau récapitulatif y a également été conçu montrant les scores des éléments liés à l'histoire, les rapports entre résidents, la sécurité, etc. Le tableau récapitulatif de la FIQ sert d'outil pour repérer plus facilement les quartiers en proie à de fortes tensions.

L'utilisation des deux bases de données a été discutée avec le personnel homologue, ainsi que les conseillers municipaux. Ces bases de données seront utilisées pour la préparation du programme triennal et pour identifier les sites des projets d'infrastructure à mettre en œuvre, ce qui est différent de la situation avant le projet. Les plans directeurs de développement régional, ainsi que d'autres données et informations existantes sont également utilisés pour la préparation du programme triennal et la sélection des projets. Cependant, les bases de données développées par le COSAY 2 sont fondées sur des preuves scientifiques et utiles pour prouver la validité de sélection des projets. L'équipe a noté que la partie ivoirienne reconnaît et apprécie que le programme triennal soit devenu une base factuelle et reflétait les opinions publiques sur la sélection des projets grâce à des entretiens en ligne avec le personnel de contrepartie concerné. Grâce à la formation et à la Formation sur le Tas, les capacités du personnel de contrepartie des communes en matière de formulation et d'utilisation des bases de données ont été renforcées. Il a été constaté que le personnel homologue formé avait une meilleure compréhension de l'objectif, du contenu et des procédures du programme triennal, ainsi que sur le fait que le programme triennal devait être fondé sur une vision de développement à moyen et long terme.

En outre, prévu que la BDI et la BDS soient en particulier utilisées lors de la sélection de deux projets visant la cohésion sociale chaque année. Les deux communes ont confirmé leur intention d'actualiser la BDI lorsque de nouvelles informations seront collectées. De plus, les tableaux récapitulatifs de la FIQ sont supposés être mis à jour chaque année ou en cas de changement de la tension sociale.

3-2-2 Résultat 2

Des CCG et leurs associations successeurs sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon conformément à la méthodologie du COSAY en vue de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et la mairie, et entre les résidents eux-mêmes.

Indicateur	Réalisation au moment de l'évaluation finale			
2-1 : 12 CCG avec une plus large représentativité des communautés et servant de plateformes de collaboration sont créés par les mairies d'Abobo et de Yopougon	<p>[Réalisé]</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 12 CCG composés de représentants de groupes d'ethnies, de religieux, de différents genres et de générations, dont le nombre total de membres est d'environ 20-25 personnes ont été formulés comme indiqué dans le tableau ci-dessous. ✓ 2 CCG ont été créés dans chaque commune (4 CCG au total) dans le cadre du projet pilote de Type 1 Lot 1. (Exercice 2018) ✓ 2 CCG ont été créés dans chaque commune (4 CCG au total) dans le cadre du projet pilote de Type 2. ✓ 2 CCG ont été créés dans chaque commune (4 CCG au total) dans le cadre du projet pilote de Type 1 Lot 2. (Exercice 2019) <p><Etat d'avancement des projets pilotes (au moment de l'évaluation finale)></p>			
	Type/Lot	Lieu	Projet pilote	Statut
Type 1 Lot 1	Abobo	Akeikoi	Ecole maternelle au GS Akeikoi	Terminé
		Abobo Centre	Un Hangar à la Mairie d'Abobo	Terminé
	Yopougon	Andokoi	6-Classes au GS St Hubert	Terminé
		Gesco Manutention	Réhabilitation de clôture à l'EPP Gesco	Terminé
Type 1 Lot 2	Abobo	M'ponon	Locaux de la Police Municipale	Suspendu *1
		Sagbé	Bureaux d'Etat Civil	En cours *2
	Yopougon	La Gare	6-Salles de classe et bureau pour l'école maternelle au GS à La Gare Nord	Terminé
		Maroc	Travaux de libération des accotements des voies communales et autres espaces publics	Partiellement terminée *3

	Type 2	Abobo	Désert	Clôture d'école et réhabilitation des toilettes existantes de l'EPP Plaque 2 Municipalité	Terminé
			SOGEFIHA	Clôture de	Terminée
				L'école GS Sogefiha	
		Yop ugon	Gesco Attie	Amélioration de l'environnement de FSU-COM GESCO	Terminé
			Gbdjanto	Clôture de l'Ecole Primaire le Famboyant	Terminé
	<p>Source : Rapport de suivi 6 (p.13) et résultats des entretiens en ligne avec les CCGP *EPP : École Primaire Publique, GS : Groupe Scolaire *1 : Il a été constaté que le terrain était litigieux et le projet suspendu. Depuis que le CCG a été formulé, une réunion mensuelle a lieu et des discussions sont en cours. *2 : The projet n'a pas pu être mis en œuvre comme prévu en 2019 en raison du manque de budget de la commune pour 2019. La mise en œuvre a été retardée parce qu'il a fallu du temps pour identifier le site. *3 : Le projet vise à élargir les routes de la commune en déguerpissant les étals. Les déguerpissements ont pris fin en 2019, mais en raison du retard causé par la COVID-19, l'élargissement des routes communales est toujours en cours.</p>				
2-2 : Les attributions des services et fiches de poste des agents de mairies responsables de la mise en place et du suivi des CCG et de leurs associations successeurs sont définies	<p>【Réalisation probable】</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les activités relatives à cet indicateur ont été retardées en raison de l'impact de la COVID-19. Toutefois, elles devraient être réalisées à la fin du projet. ✓ Après avoir élaboré les TDR et la FP, le Projet et le MIS les ont proposés aux bureaux communaux. Ces deux communes ont annoncé leur acceptation des TDR et FP proposés. Par ailleurs, la commune d'Abobo a proposé d'inclure « élaboration d'un plan d'action communal de relations publiques » dans le FP de la direction de la communication. ✓ En attendant, les deux communes mettront en œuvre la méthode COSAY basées sur les TDR et FP validés. 				
2-3 : L'expérience acquise et les leçons tirées des projets pilotes ainsi que des activités de suivi sont compilées pour servir de lignes directrices pour l'utilisation de la méthode COSAY par chaque commune cible.	<p>【Réalisation probable】</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enseignements tirés tout au long des activités du projet doivent être consolidés dans le manuel. Il est prévu que le manuel soit finalisé au terme de la période du projet. 				

<p>2-4 : 80 % des CCG sont transformés en associations avec l'autorisation des communes cibles.</p>	<p>【Réalisé】</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les CCG ont été transformés en associations/ONG avec l'autorisation des communes concernées. ✓ Le CCG du Maroc dans la commune de Yopougon s'est transformé en ONG. Selon l'entretien fait en ligne avec les membres du CCG, étant donné que plusieurs membres du CCG appartiennent à différentes associations, ils ont décidé que ce CCG se transforme en ONG qui pourrait mener des activités au-delà de la communauté. <p style="text-align: center;"><Transformation de CCG en Association></p> <table border="1" data-bbox="576 551 1375 1088"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>CCG</th> <th>Type/Lot</th> <th>Date d'Association</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Abobo</td> <td>Abobo Centre</td> <td>T1L1</td> <td>29 août 2019</td> </tr> <tr> <td>Akeikoi</td> <td>T1L1</td> <td>12 octobre 2019</td> </tr> <tr> <td rowspan="5"></td> <td>M'ponon</td> <td>T1L2</td> <td>18 juin 2020</td> </tr> <tr> <td>Sagbe</td> <td>T1L2</td> <td>5 décembre 2020</td> </tr> <tr> <td>Désert</td> <td>T2</td> <td>14 avril 2020</td> </tr> <tr> <td>Sogefiha</td> <td>T2</td> <td>Septembre 2020</td> </tr> <tr> <td>Yopougon</td> <td>Andokoi</td> <td>T1L1</td> <td>12 octobre 2019</td> </tr> <tr> <td rowspan="5"></td> <td>Gesco Manutention</td> <td>T1L1</td> <td>19 octobre 2019</td> </tr> <tr> <td>La Gare</td> <td>T1L2</td> <td>28 octobre 2020</td> </tr> <tr> <td>Maroc</td> <td>T1L2</td> <td>25 juillet 2020 (déclarée en tant qu'ONG)</td> </tr> <tr> <td>Gesco Attie</td> <td>T2</td> <td>27 mai 2020</td> </tr> <tr> <td>Gbidjanto</td> <td>T2</td> <td>28 septembre 2020</td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : Informations tirées du projet et des résultats d'entretiens en ligne avec le CCG</p>	Commune	CCG	Type/Lot	Date d'Association	Abobo	Abobo Centre	T1L1	29 août 2019	Akeikoi	T1L1	12 octobre 2019		M'ponon	T1L2	18 juin 2020	Sagbe	T1L2	5 décembre 2020	Désert	T2	14 avril 2020	Sogefiha	T2	Septembre 2020	Yopougon	Andokoi	T1L1	12 octobre 2019		Gesco Manutention	T1L1	19 octobre 2019	La Gare	T1L2	28 octobre 2020	Maroc	T1L2	25 juillet 2020 (déclarée en tant qu'ONG)	Gesco Attie	T2	27 mai 2020	Gbidjanto	T2	28 septembre 2020
Commune	CCG	Type/Lot	Date d'Association																																										
Abobo	Abobo Centre	T1L1	29 août 2019																																										
	Akeikoi	T1L1	12 octobre 2019																																										
	M'ponon	T1L2	18 juin 2020																																										
	Sagbe	T1L2	5 décembre 2020																																										
	Désert	T2	14 avril 2020																																										
	Sogefiha	T2	Septembre 2020																																										
	Yopougon	Andokoi	T1L1	12 octobre 2019																																									
	Gesco Manutention	T1L1	19 octobre 2019																																										
	La Gare	T1L2	28 octobre 2020																																										
	Maroc	T1L2	25 juillet 2020 (déclarée en tant qu'ONG)																																										
	Gesco Attie	T2	27 mai 2020																																										
	Gbidjanto	T2	28 septembre 2020																																										

Handwritten marks: a signature and the letters "TD".

2-5 : Le taux de satisfaction des résidents des zones cibles à l'égard de la divulgation de l'information par la mairie connaît une croissance après les projets pilotes.

【Réalisée】

- ✓ Selon les enquêtes de base et finale que la COSAY 2 a menées, à l'exception des sites du TIL1, un nombre croissant de personnes interrogées a affirmé être suffisamment ou parfaitement informé par la commune.
- ✓ Bien que les sites du TIL1 aient diminué le taux de "suffisamment" ou "parfaitement" informés, l'analyse du contenu a permis de constater que les informations liées au projet COSAY sur la "budgétisation de la commune" et la "création d'emplois" étaient connues des populations. Le nombre de ceux qui ont affirmé ne pas être suffisamment informés par la commune sur les questions de "budget" et de "création d'emplois" a diminué de manière significative, passant respectivement de 14,12 % à 2,05 % et de 24,13 % à 5,41 %. On peut donc supposer que nombre des personnes interrogées étaient mécontents de la divulgation d'informations non liées au projet.

✓

Q2_4a : Êtes-vous suffisamment informé par la commune ?

Ont répondu "suffisamment" ou "parfaitement" informé.

	Enquête de base	Enquête finale	Différence
TIL1	32.6%	7.5%	- 25.1%
TIL2	16.6%	38.0%	+21.4%
T2	4.4%	23.8%	+19.4%

Source : Résultats du rapport de l'enquête finale (Q2_4a)

Enquête de base : TIL1 : sep 2018, T1B2 : sep 2019, T2 : mars 2019

Enquête finale : TIL1 : déc 2019, T1B2 : jun 2020, T2 : juin 2020

- ✓ Sur la base des entretiens en ligne avec les membres du CCG, l'Equipe a confirmé que la quantité et la qualité des informations provenant de la commune se sont considérablement améliorées par rapport à la période précédant le COSAY 2. Les activités du projet, notamment l'installation d'un tableau d'affichage, la communication radio, les SMS et Facebook, ont renforcé la communication et l'information au sein de membres du CCG, ainsi qu'avec la communauté en général, bien que ces outils de communication aient des avantages et des inconvénients en fonction de la génération, du lieu, etc. De nombreux membres du CCG ont souligné qu'avant l'intervention du projet COSAY 2, il leur était difficile d'obtenir des informations auprès de la mairie sans s'y rendre. Après l'intervention du COSAY 2, ils parviennent obtenir des informations directement auprès la mairie via SMS, le tableau d'affichage, et à travers les activités de sensibilisation.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'équipe a également constaté, grâce aux entretiens en ligne avec un membre du CCG, que certains problèmes étaient dus à la communication entre les bureaux de la commune et les résidents. Par exemple, il a été révélé que certains membres du CCG et certains résidents ont exprimé leur mécontentement au sujet du projet pilote sélectionné et des déguerpissements pour occupation illégale de domaine public. Les communes ont confirmé qu'elles avaient des raisons valables pour ces cas et qu'elles ont agi conformément aux procédures légales. De plus, les membres du CCG suivent la situation de près à l'effet de résoudre les problèmes des résidents touchés par les mesures de déguerpissement. Toutefois, l'équipe a noté qu'il y a possibilité d'améliorer la communication, afin de promouvoir une meilleure compréhension des communes auprès des résidents pour établir une relation de confiance. ✓ Certains membres du CCG ont fait remarquer que chaque fois qu'une activité de sensibilisation est organisée par la mairie, les membres du CCG sont invités. Par exemple, les membres du CCG ont été invités à participer à une émission de radio organisée par la commune pour parler de la cohésion sociale. ✓ Par conséquent, l'indicateur est supposé être réalisé.
--	--

L'équipe a reconnu que le Résultat 2 a été largement atteint compte tenu du niveau de réalisation des indicateurs établis. Sur 5 indicateurs, les indicateurs 2-2 et 2-3 n'ont pas été atteints. Cependant, les activités au titre de ces deux indicateurs sont en cours et seront réalisées d'ici la fin du projet. Les activités notables au titre du Résultat 2 sont comme suit :

(1) Mise en place des CCG

L'équipe a confirmé que les CCG ont été mise en place conformément aux méthodes COSAY et qu'ils se sont renforcés par la formation des membres sur le leadership, la consolidation de la paix, la cohésion sociale, etc. Les membres des CCG sont composés d'une plus grande diversité de représentants des Communautés comparativement au COSAY 1. L'entretien en ligne a confirmé que les discussions pendant la réunion du CCG et les informations provenant des communes ont été partagées par les membres du CCG avec les communautés auxquelles ils appartiennent. Le CCG est devenu la principale plateforme de collaboration et a servi d'agent intermédiaire entre les communautés, ainsi qu'entre ces derniers et les autorités municipales.

(2) Projets pilotes

Il est important de noter que les projets pilotes dans le cadre du COSAY ont été menés principalement pour promouvoir la cohésion sociale dans les communautés. Le processus d'amélioration des infrastructures est donc considéré comme un moyen vers la cohésion sociale. Par conséquent, le projet a fait usage de phases pilotes pour renforcer l'interaction, la coopération et la discussion entre différentes

parties prenantes par la mise sur pied des CCG et la réhabilitation d'infrastructures sociales. Comme indiqué ci-dessus, il y a eu deux types de projets pilotes. Les projets de type 1, identifiés à partir du plan triennal, ils sont réalisés par les communes sur fonds propre afin de renforcer l'appropriation et consolider la méthodologie COSAY en leur sein. L'ensemble du processus de mise en œuvre des projets pilotes, y compris le renforcement et le suivi des activités des CCG, la passation de marchés et l'obtention de financements, sont réalisés par chaque commune. L'équipe d'experts JICA (JET) a essentiellement assuré le suivi global et fourni des conseils. Alors que les projets de type 2, sélectionnés dans les zones où il existe des problèmes de cohésion sociale relevant des BDI et BDS, sont réalisés par les parties ivoirienne et japonaise. Dans les zones de type 2, en plus de projet d'infrastructure, des activités non liées à l'infrastructure ont été menées afin de maximiser l'effet de la cohésion sociale. Les projets non infrastructurels comprennent l'organisation de compétitions sportives et de campagnes d'assainissement.

A travers les entretiens en ligne avec les membres des CCG, le personnel homologue et le document du projet, il a été noté que la cohésion sociale entre les membres des CCG et la communauté s'est renforcée, au vu de l'objectif commun de conduite du projet pilote. Grâce à des discussions et échanges intensives, les membres des CCG de différentes origines ont pu se comprendre, même si la plupart d'entre eux étaient sceptiques les uns envers les autres avant le début du projet. En outre, les activités non liées à l'infrastructure menées pour T2, telles que les événements sportifs et la campagne de nettoyage, comme le montrent les photos ci-dessous, ont amélioré les relations entre la communauté. À cet égard, l'état des projets pilotes, en particulier celui du Type 1, n'a pas affecté l'atteinte du Résultat 2.



Photos du projet COSAY 2

(3) Activité de suivi du COSAY 1

Dans le cadre du COSAY 1, le projet a appuyé des travaux de réhabilitation de routes et d'installations en tant que projets pilotes pour la cohésion sociale. Le COSAY 2 avait pour but d'examiner les projets pilotes mis en œuvre dans le cadre de la COSAY 1 et d'envisager une éventuelle activité de suivi. Après examen, il est apparu clairement que les deux routes non bitumées adjacentes aux sites des projets pilotes du Lycée Municipal (Abobo) et de Banco 2 (Yopougon) étaient gravement endommagées par de fortes pluies imprévisibles et avaient besoin d'être remis en état. La partie ivoirienne est chargée de veiller à l'entretien et au bon usage de ces infrastructures. Toutefois, compte tenu de la gravité de l'érosion sur la partie non bitumée, la JICA a lancé des travaux d'aménagement d'urgence de ces installations routières, ainsi que des activités d'entretien, notamment une campagne de nettoyage des caniveaux en mars 2019 dans le cadre du COSAY 2.

[Handwritten signatures and initials]

Après les travaux d'aménagement d'urgence, il a été recommandé de réaliser des travaux supplémentaires sur les parties non revêtues et le système de drainage des installations routières afin d'assurer la durabilité et l'utilité de ces réseaux routiers, en complément des travaux d'urgence. En outre, les installations routières renforcent l'impact positif des projets pilotes et du projet lui-même, étant donné que ces travaux sont considérés comme une bonne pratique de cohésion sociale et peuvent s'appliquer à d'autres zones par les collectivités locales. En conséquence, l'activité de suivi des projets pilotes de COSAY 1 a été jugée nécessaire pour renforcer l'objectif du COSAY 2 visant à la cohésion sociale dans les deux communes. L'activité de suivi devrait renforcer la cohésion sociale entre les résidents en éliminant les inégalités causées par la détérioration des routes, tout en renforçant la confiance entre résidents et communes, et ainsi prouver que les communes répondent favorablement aux besoins des résidents.

Les travaux complémentaires comprenaient les services d'ingénierie, la préparation des appels d'offres et la supervision des travaux, y compris l'appui aux communes et CCG respectifs à renforcer leur capacité à mener des actions appropriées d'entretien, y compris la mobilisation communautaire. Dans cette optique, il a été convenu en février 2020 de prolonger la durée du projet COSAY 2 d'un an jusqu'en juillet 2022, afin de mener à bien les travaux complémentaires, y compris le délai de garantie. La préparation des travaux complémentaires était en cours après cette décision, cependant, en raison de l'impact de la COVID-19, la procédure a été suspendue. L'équipe a estimé qu'une prolongation d'un an supplémentaire était nécessaire, y compris la délai de garantie, compte tenu du fait que la procédure d'appel d'offres devra démarrer maintenant et que les activités relevant des travaux complémentaires, y compris la supervision de la construction par l'Equipe des Experts de la JICA et les procédures nécessaires avant et après les travaux, ne pouvaient pas être menés à distance.

(4) Activités de Relations Publiques

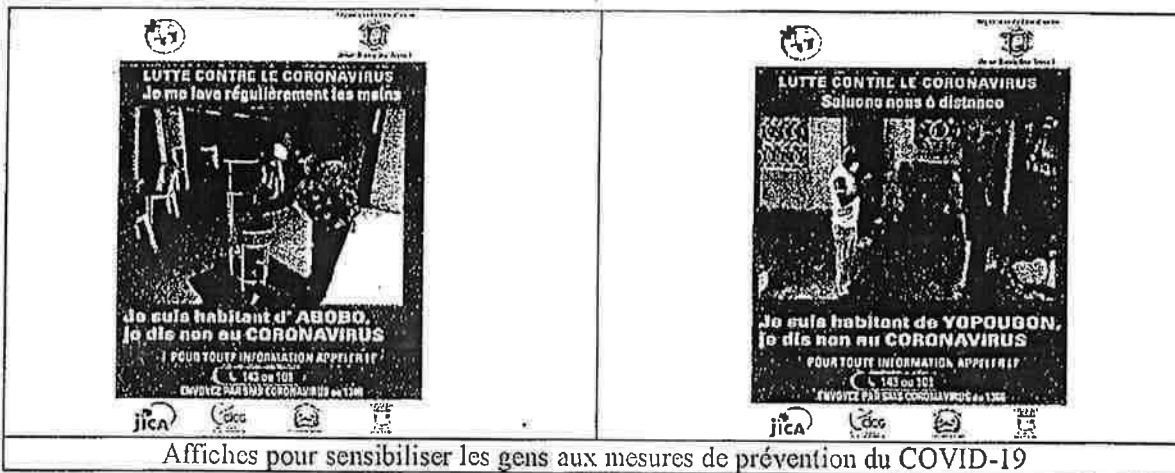
Comme indiqué ci-dessus, le projet a mené des activités de relations publiques pour promouvoir la divulgation d'information publique des communes à la communauté, et mettre en œuvre des activités de sensibilisation sur la cohésion sociale par l'installation de tableaux d'affichage, des SMS; la radio, les événements culturels, les affiches, etc. Les entretiens en ligne avec les agents communaux et les membres du CCG ont révélé que l'accès à l'information publique a augmenté de manière significative, comme le montre l'indicateur 2-5 ci-dessus. Toutefois, il a également été souligné que l'effet dépendait des moyens utilisés. La diffusion radio a été bien acceptée par la communauté en général, mais les messages via SMS et Facebook n'ont atteint qu'un nombre limité de personnes en raison de l'accessibilité aux terminaux et du taux d'alphabetisation. Les tableaux d'affichage ont été jugés utiles, mais restent limités en nombre. L'équipe a noté que ces expériences et les leçons apprises devraient être intégrées dans le manuel.

(5) Activités complémentaires en réponse à l'élection présidentielle et à la COVID-19

Le COSAY 2 a pris en compte les activités de sensibilisation complémentaires en réponse à l'évolution de la situation. En préparation de l'élection présidentielle d'octobre 2020, le COSAY 2 a organisé une formation de recyclage sur la consolidation de la paix à l'intention des membres CCG cibles. Certains CCG ont mené des activités de sensibilisation après la formation, telles que l'affichage de messages de paix sur les tableaux d'affichage (Gesco Manutention, Commune de Yopougon), appelant les leaders d'opinion des femmes, des jeunes, des religieux et autres à promouvoir une élection pacifique

et à diffuser des messages similaires dans leurs communautés (Gbedjanto, Commune de Yopougon), avec la tenue de réunions avec différents groupes ethniques (Akeikoi, Commune d'Abobo). Dans les 12 zones cibles des CCG, aucun incident grave n'a eu lieu avant, pendant et après l'élection. L'équipe a constaté que la formation de recyclage sur la consolidation de la paix était efficace et que c'était également l'une des preuves que la cohésion sociale était encouragée dans ces zones.

Concernant la COVID-19, le COSAY 2 a conçu plusieurs affiches de sensibilisation aux mesures de prévention de la COVID-19 telles que le maintien de la distanciation sociale, le port de masques et le lavage des mains. En outre, le COSAY 2 a fait une vidéo sur la stigmatisation sociale, comme la prévention de la discrimination liée à la COVID-19, afin de renforcer la cohésion sociale.



Affiches pour sensibiliser les gens aux mesures de prévention du COVID-19

Photos du projet COSAY 2

3-3 Réalisation de l'Objectif du Projet

Objectif du Projet	La méthodologie de fournitures du service public en tenant compte de la cohésion sociale est consolidée dans les communes cibles.
Indicateur 1	Des textes portant utilisation des données probantes pour l'élaboration des programmes triennaux et autres projets, mise en place et suivi des CCG ou leurs associations successeurs conformément à la méthodologie du COSAY sont pris dans les communes d'Abobo et de Yopougon.
<p>【Réalisation probable】</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La commune de Yopougon a pris un arrêté municipal le 17 septembre 2020 pour institutionaliser les des méthodes COSAY pour promouvoir de la cohésion sociale, y compris la mise en place des CCG et l'utilisation des BDI et BDS pour l'élaboration du programme triennal sur la base de données probante. L'arrêté de Yopougon stipule également que la commune s'engage à identifier chaque année deux projets à partir du programme triennal pour lesquels des CCG seront créés. ✓ La commune d'Abobo a pris le 17 novembre 2021 un arrêté municipal sur l'utilisation des bases de données scientifiques pour la préparation des documents de planification et de budget. Il précise que les bases de données scientifiques sont incluses dans les BDI et BDS qui sont des outils essentiels pour une planification rigoureuse du développement municipal et de la cohésion sociale. Cependant, à Abobo, la mise en place et le suivi des CCG pour les projets d'infrastructure devant promouvoir de la cohésion sociale n'ont pas encore été institutionnalisés. Selon l'équipe du projet, un projet arrêté municipal en la matière a été rédigé et attend d'être formalisé par signature. 	
Indicateur 2	Le nombre et les types d'activités/d'événements faits en collaboration avec les résidents augmentent sur les sites de projets pilotes.

【Réalisé】

- ✓ Plusieurs activités/événements initiés par les CCG ont été identifiés par les documents existants du et les entretiens en ligne avec les membres des CCG et les agents communaux au moment de l'évaluation finale comme suit. Il a été constaté que plusieurs activités ont été menées dans tous les CCG cibles. Bien que certaines d'entre elles soient des activités insignifiantes, l'équipe a noté que ces différents types d'activités sont importants pour établir une base solide de cohésion sociale. Par conséquent, l'indicateur est jugé comme atteint.
 - Différentes communautés religieuses se sont invitées les unes les autres à des événements religieux tels que des mariages et des funérailles. (Tous les CCG)
 - Lors des mariages, d'autres groupes religieux ont versé des fonds de soutien. (Tous les CCG)
 - Résolution des conflits entre la population locale et les enseignants de l'école primaire (Gesco Manutention, Commune de Yopougon)
 - Aide à l'inscription des résidents pour l'obtention de la carte d'assurance maladie universelle (Sagbe, commune d'Abobo)
 - Résolution des conflits entre les éleveurs de bétail et les résidents à l'occupation d'espaces (Sagbe, Commune d'Abobo)
 - Soutien à la fourniture d'eau à d'autres zones (Sagbe, commune d'Abobo)
 - Sensibilisation des résidents sur la COVID-19 (La Gare, Commune de Yopougon)
 - Formation des leaders locaux à la consolidation de la paix (SOGEFIHA, Commune d'Abobo)
 - Campagne de sensibilisation sur la COVID-19 avec la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (Gbedjanto, Commune de Yopougon)
 - Activités de sensibilisation sur les élections pacifiques (Gbedjanto, commune de Yopougon)
 - Résolutions du Nouvel An de différentes communautés (Akeikoi, Commune d'Abobo)
 - Prières d'ouverture et de clôture prononcées par des personnes de différentes religions (Maroc, Commune de Yopougon)

Indicateur
3

Au moins un CCG est mis en place par les mairies d'Abobo et de Yopougon en dehors des projets pilotes (Type 1, Lot 1 et Lot 2 ; et Type 2) pendant la durée du projet.

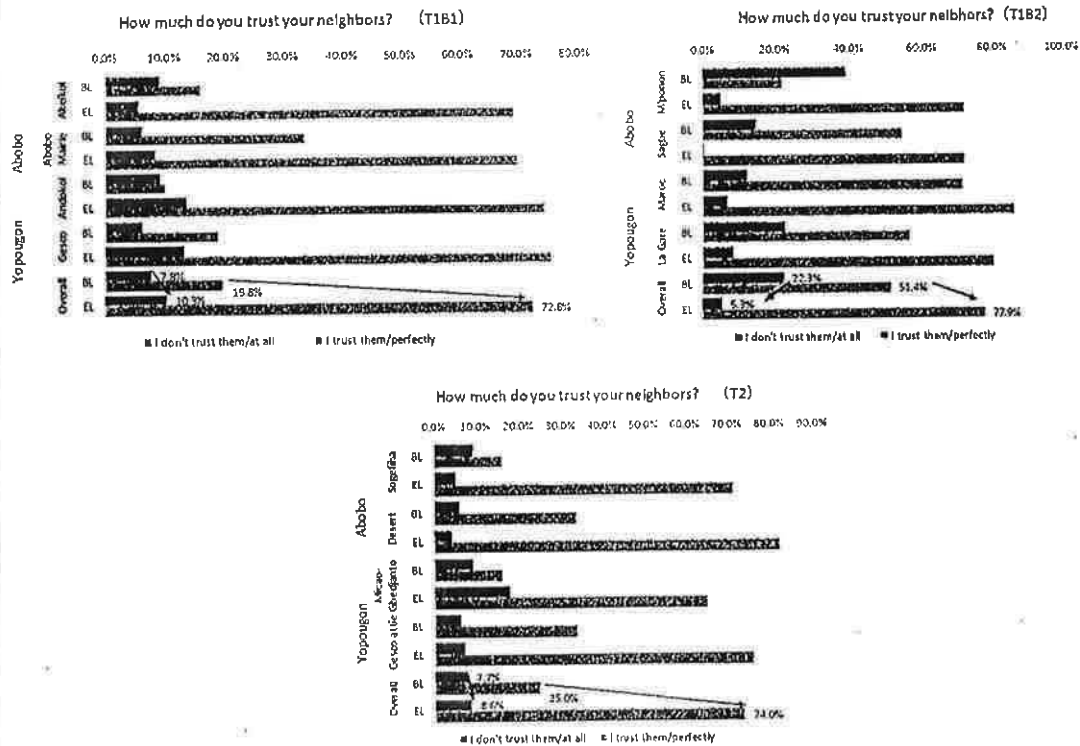
【Pas encore réalisé】

- ✓ Au moment de l'évaluation finale, les deux communes n'avaient pas encore créé de CCG en dehors des projets pilotes. Ce retard est dû à l'impact de la COVID-19. La plupart des agents des communes étaient occupés à gérer la COVID-19 et les préparatifs liés à l'élection présidentielle, et un budget a également été alloué aux mesures contre la COVID-19. Par conséquent, les activités visant à atteindre cet indicateur n'ont pas pu être mises en œuvre comme prévu.
- ✓ Dans la commune de Yopougon, deux projets d'infrastructure relevant du budget 2020 ont été identifiés en 2020 à partir du programme triennal. Selon les informations de l'Equipe d'Experts Japonais, les travaux de construction sont réalisés avant la mise en place du CCG. Le bureau de la commune de Yopougon a commencé à contacter les résidents des zones cibles pour la mise en place des CCG.
 - ✓ Dans la commune d'Abobo, le programme triennal a subi quelques modifications et les zones cibles ont été changées à plusieurs reprises. Un site cible a récemment été décidé et les résidents ont été contactés pour la mise en place de CCG dans le cadre du budget 2020. (Dénommés type 1 lot3)
 - ✓ L'équipe a noté que les Experts Japonais devraient suivre attentivement les progrès et fournir des conseils concernant la création et le renforcement des capacités des CCG, ainsi que la mise en œuvre de projets d'infrastructure en collaboration avec les CCG de Type 1 Lot 3 (au titre du budget 2020 ainsi que le lot 4 au titre du budget 2021). La mise en œuvre du Type 1 Lot 3 est considérée comme importante pour figurer dans l'arrêté. Par conséquent, le suivi et les conseils de l'Equipe des Experts Japonais seraient nécessaires pour assurer la durabilité de l'utilisation des méthodologies COSAY dans les communes cibles.

Indicateur 4	Le nombre de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents sont cohésives sur les sites de projets pilotes augmente après les projets pilotes.
-----------------	---

【Réalisé】

Pour vérifier l'indicateur, voici une comparaison des réponses à la question "Quelle est votre niveau de confiance envers vos voisins ? (Q1_7) effectuée à partir des résultats des enquêtes de base et enquêtes finale par rapport aux personnes ayant répondu "Je leur fais confiance/entièrement" et "Je ne leur fais pas confiance/du tout".



Source : Formulé par l'équipe d'évaluation à partir des données des rapports d'enquête finale dans chaque type de projet, Q1_7
 Enquête de base : T1L1 : sep 2018, T1L2 : sep 2019, T2 : mars 2019
 Enquête finale : T1L1 : Dec 2019, T1L2 : Jun 2020, T2 : juin 2020

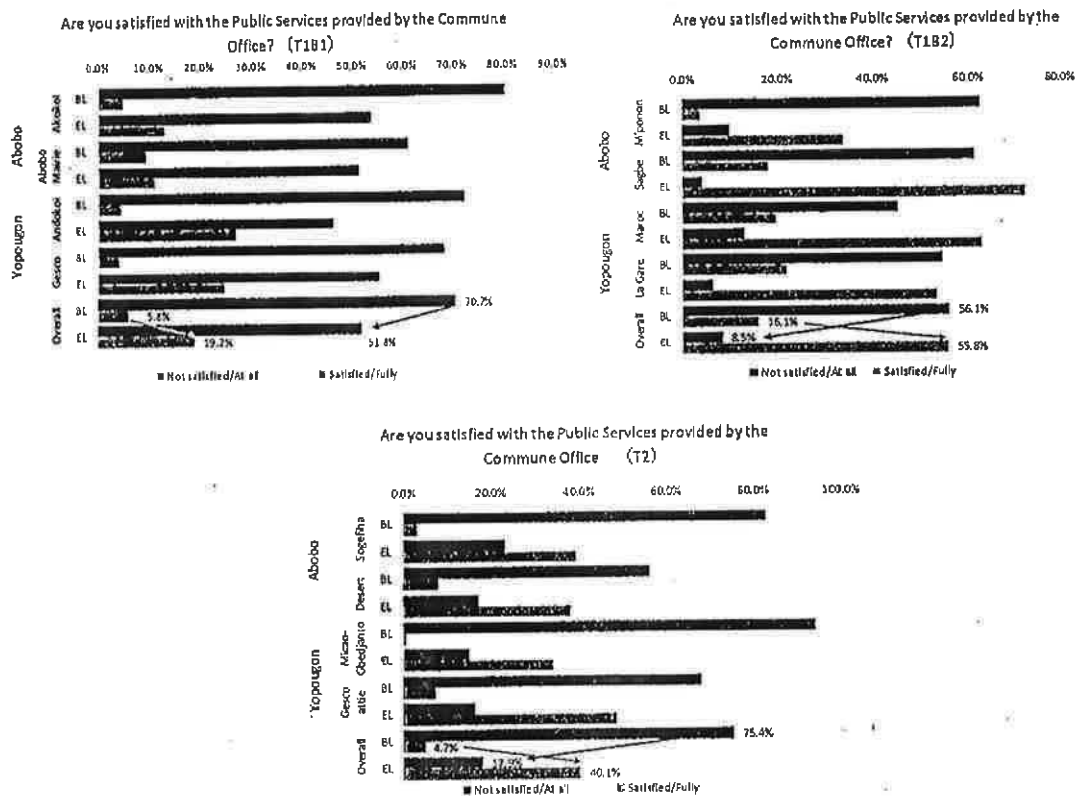
- ✓ Au T1L1, le nombre de personnes ayant répondu "confiance" ou "entière confiance" a augmenté de manière significative, passant de 19,8 % dans l'enquête de base à 72,8 % dans l'enquête finale
- ✓ Au T1L2, le pourcentage de personnes interrogées ayant répondu qu'elles faisaient confiance aux quatre communautés cibles a augmenté, et le pourcentage de celles qui ont répondu qu'elles ne faisaient pas confiance a diminué. Dans l'ensemble, le pourcentage de ceux qui ont dit avoir confiance a augmenté de 51,4 % à 77,9 %, et celui de ceux qui ont dit ne pas avoir confiance a diminué de 22,3 % à 5,3 %.
- ✓ Au T2, le pourcentage de personnes ayant répondu par "confiance" et "entière confiance" a augmenté dans les quatre communautés. Dans l'ensemble, il y a eu une augmentation significative de 25 % à 74 %.
- ✓ Tant pour le T1L1 que pour le T2, le pourcentage de l'ensemble des répondants ayant répondu "Je n'ai pas confiance" ou "Je n'ai pas confiance du tout" a légèrement augmenté, passant respectivement de 7,8 % à 10,3 % et de 7,7 % à 8,6 %. Cette hausse est considérée comme marginale. Par conséquent, l'indicateur est jugé atteint.

Indicateur 5	Le nombre ^s de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie sur les sites de projets pilotes augmente après les projets pilotes.
-----------------	--

(Handwritten signatures and marks)

[Réalisé]

Pour vérifier l'indicateur, voici une comparaison des réponses à la question "Etes-vous satisfait des services publics fournis par la commune ? (Q2_7) faite à partir des résultats des enquêtes de base et finale concernant ceux qui ont répondu "Je suis satisfait/entièrement" et "Je ne suis pas satisfait/du tout"



Source: Formulé par l'équipe d'évaluation à partir des données des rapports d'enquête finale dans chaque type de projet, Q2_7
 Enquête de base: T1L1: Sep 2018, T1L2: Sep 2019, T2: Mars 2019
 Enquête finale : T1L1 : Dec 2019, T1L2 : Jun 2020, T2: Juin 2020

- ✓ Au T1L1, le nombre de personnes ayant répondu qu'elles étaient satisfaites est passé de 5,8 % à 19,2 % globalement, et le nombre de personnes ayant répondu qu'elles n'étaient pas satisfaites est passé de 70,7 % à 51,8 %. Le taux de satisfaction augmente dans les quatre communautés.
- ✓ Au T1L2, le pourcentage de personnes interrogées ayant répondu qu'elles étaient satisfaites des quatre communautés a augmenté, et le pourcentage de celles ayant répondu qu'elles n'étaient pas satisfaites a diminué. Dans l'ensemble, le nombre de personnes satisfaites a augmenté de manière significative, passant de 16,1 % à 55,8 %. Le nombre de personnes ayant répondu qu'elles n'étaient pas satisfaites a également diminué de manière significative, passant de 56,1 % à 8,5 %.
- ✓ Au T2, comme au T1L2, le pourcentage de personnes satisfaites a augmenté, et le pourcentage de personnes insatisfaites a diminué dans les quatre communautés. Dans l'ensemble, le pourcentage de personnes satisfaites a augmenté de manière significative, passant de 4,7 % à 40,1 %, et le pourcentage de personnes insatisfaites a diminué de manière significative, passant de 75,4 % à 17,9 %.
- ✓ Dans toutes les communautés cibles, il a été observé que le taux de satisfaction avait augmenté de manière significative avant et après le COSAY 2.
- ✓ Dans l'ensemble, l'indicateur est jugé atteint.

* Selon les enquêtes de base, environ 9 % des personnes interrogées sont satisfaites des services publics fournis par les bureaux communaux (pour le projet pilote de type 1, lot 1²⁰ juin 2018, de type 2 : décembre 2018, de type 1, lot 2 : mai 2019).

Handwritten initials/signature

L'objectif du projet est supposé être atteint à la fin de la période du projet compte tenu du niveau de réalisation. Au moment de l'évaluation finale, les indicateurs 1 et 3 n'ont pas encore été atteints. L'arrêté municipal sur la mise en place et le suivi des activités des CCG (indicateur 1) n'ayant pas été institutionnalisée dans la commune d'Abobo, bien que l'ébauche ait été formulée. L'équipe a noté qu'il devrait être finalisé d'ici la fin du projet, car cela deviendrait un document important pour assurer la durabilité de l'utilisation de la méthode COSAY. La mise en place des CCG en dehors des projets pilotes en tant que Type1 lot 3 (indicateur 3) n'a pas été réalisée en raison de l'élection présidentielle et de la COVID-19. Comme cette activité est également considérée comme importante pour assurer la consolidation de la méthode COSAY dans les communes cibles, l'équipe a noté que les Experts de la JICA devraient veiller à suivre attentivement les progrès et à fournir des conseils avisés à chaque étape de la méthode COSAY pendant le reste de la période du projet. Sur la base des résultats des enquêtes de base et finale sur la relation entre les résidents, il a été constaté que le taux de confiance avec les voisins a augmenté dans toutes les communautés cibles (indicateur 4). De plus, le taux de satisfaction sur les services publics a augmenté de manière significative par rapport à avant le projet (indicateur 5).

Comme indiqué ci-dessus, les Résultats 1 et 2 devraient être atteints d'ici la fin de la période du projet, bien qu'il reste quelques activités à réaliser, notamment l'officialisation des TDR et des FP dans les communes (indicateurs 1-3 et 2-2), et la compilation des leçons apprises dans le Manuel (indicateur 2-3). L'équipe a noté que des efforts supplémentaires devraient être faits par l'Equipe des Experts de la JICA pour mettre en œuvre une supervision et un soutien nécessaires pour la mise en place de la méthode COSAY dans les communes cibles, par le développement et le renforcement des CCG. En outre, il convient de noter que les travaux complémentaires de suivi des projets pilotes du COSAY 1 nécessiteront une année supplémentaire pour obtenir la période de garantie comme indiqué au Résultat 2. L'équipe a suggéré que le projet fasse des efforts pour achever ces activités avant la fin de la période du projet.

3-4 Réalisation de l'Objectif Global

La cohésion sociale et l'harmonie sont promues dans les communes cibles.

La réalisation de l'objectif global est mentionnée dans la section 4.4 Impact des cinq critères d'évaluation.

3-5 Questions relatives au processus de mise en œuvre

(1) Mise en œuvre et suivi des projets

L'avancement des activités a été régulièrement suivi et les informations ont été partagées lors 1) de réunions ad hoc, 2) des rapports d'avancement préparés par l'Equipe des Experts JICA chaque six mois, 3) du Comité Conjoint de Coordination (CCC) avec les parties prenantes concernées. Après que l'Equipe des Experts JICA ait mené des activités depuis le Japon en raison de la prévalence de la COVID-19, des réunions bihebdomadaires (hebdomadaire avant les campagnes électorales, puis bihebdomadaires) ont été organisées avec le personnel national, ainsi qu'avec les homologues. Le CCC s'est réuni une fois par an. Jusqu'à présent, trois réunions du CCC ont eu lieu aux dates suivantes : En novembre 2017, novembre 2018

DL JD

et novembre 2019.

Le CLP a été révisée deux fois, passant du CLP 0 au CLP2. Le CLP 0 a été élaboré par l'étude détaillée de l'enquête. Au stade initial du projet, la CLP 1 a été élaborée et approuvée par le 1^{er} CCC en novembre 2017. Le CLP1 a été modifiée en tant que CLP 2 en changeant le nom de l'homologue (de MIS à MATED) et en examinant les indicateurs et les moyens de vérification en novembre 2019. Cette modification était nécessaire en raison de la clarification des indicateurs basés sur la situation réelle, ainsi que de la pertinence des questions d'évaluation. L'équipe a confirmé que la modification était réaliste, et la procédure appropriée a été suivie pour modification.

(2) Facteurs contribuant à la mise en œuvre du projet

Un engagement fort de la part du personnel homologue et de la partie japonaise a permis une mise en œuvre sans heurts du projet. L'enthousiasme et la volonté de mener et de poursuivre les activités du projet de la part du personnel homologue, en particulier au niveau des communes, ont été observés. L'appropriation du projet a été alimenté par les activités du projet. L'approche sincère et pratique de transfert technique de l'Equipe des Experts Japonais a facilité l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel homologue.

Le fort soutien et la coopération du MIS ont facilité les activités du projet telles que les arrêtés municipaux.

(3) Facteurs entravant la mise en œuvre du projet

Le projet a dû être mené à distance depuis le retour de l'Equipe des Experts au Japon en raison de la prévalence de la COVID-19 depuis environ un an, de la fin mars 2020 à la mi-février 2021. Entre-temps, l'élection présidentielle a eu lieu en octobre 2020. Les activités du projet ont été retardées et certaines ont été temporairement interrompues. Les réunions des conseils municipaux, qui devaient statuer sur l'arrêté municipal relatif à l'institutionnalisation de la démarche COSAY et à la description des fiches de poste, n'ont pu avoir lieu. Ceci à cause des mesures restrictives prises par le gouvernement Ivoirien, qui a interdit les rassemblements de plus de 50 personnes. L'enquête finale a également pris plus de temps avec les mesures de prévention de la COVID-19. Certaines des activités prévues par les communes, y compris la conception de projets pilotes, n'ont pas pu être mises en œuvre en raison du manque de budget causé par la COVID-19. L'élection présidentielle a également ralenti les activités du projet en raison de problèmes de sécurité.

Le projet s'est efforcé de surmonter la situation en mettant en œuvre à distance, tout en utilisant des membres du personnel national du projet et en communiquant étroitement avec les parties prenantes concernées.

4. Résultats de l'évaluation selon cinq critères

4-1 Pertinence

L'équipe a confirmé à nouveau que la pertinence est *élevée*.

(1) Pertinence par rapport à la politique de la Côte d'Ivoire

Le Plan national de développement (PND : 2016-2020) répond à la nécessité de créer un climat de confiance parmi la population et de renforcer la cohésion sociale dans la paix, dans le cadre de la première stratégie qui est "améliorer la qualité des institutions nationales et de la gouvernance". En outre, la *Politique nationale de solidarité et de cohésion sociale* (PNSCS : 2016-2020) stipule que la population est censée vivre dans une société harmonieuse et intégrée où l'égalité des chances et des droits est assurée dans tous les domaines de la vie quotidienne (logement, santé, culture, éducation, formation, emploi, système judiciaire, etc.)

Compte tenu de ce qui précède, les objectifs du COSAY 2, qui vise à renforcer la cohésion sociale des communes cibles, s'inscrivent bien dans la politique de la Côte d'Ivoire.

(2) Pertinence par rapport aux besoins des bénéficiaires

Dans les communes cibles, Abobo et de Yopougon ont été sévèrement touchées par la crise lors de l'élection présidentielle de 2010. Bien que sept années se soient écoulés après la fin de la crise, l'enquête de base menée en février 2017 a permis d'identifier des obstacles importants à la cohésion sociale en termes 1) de tension et de méfiance entre les résidents et 2) de manque de confiance entre les résidents et les communes. Il était donc urgent et important de renforcer la cohésion sociale entre les résidents, ainsi qu'entre les résidents et les communes.

(3) Appropriation de l'approche du Projet

L'équipe a reconnu que le projet a adopté l'approche appropriée pour répondre au besoin de cohésion sociale dans les communes cibles. En plus, les sites des projets pilotes ont été sélectionnés sur la base de critères clairs. Les projets pilotes de Type 1 ont été sélectionnés en fonction de 1) la pertinence de l'application de la méthodologie COSAY, ii) le niveau de tension sociale, iii) les interventions passées, tandis que les projets de Type 2 ont été sélectionnés en fonction du niveau de tension sociale. La sélection basée sur des critères clairs est jugée pertinente pour répondre aux besoins de cohésion sociale des communes d'Abobo et de Yopougon.

(4) Pertinence par rapport à la politique d'assistance du Japon

Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique et des stratégies japonaises. La politique générale d'assistance à la Côte d'Ivoire est de promouvoir la stabilité et le développement économique et social en tant que leader régional. Le "maintien d'une société sûre et stable" est identifié comme l'un des trois domaines prioritaires et la "construction d'une société stable" est une stratégie principale pour atteindre cet objectif.

Le projet vise à promouvoir la cohésion sociale et l'harmonie dans les communes cibles en utilisant des méthodes de fourniture de services publics qui tiennent compte de la cohésion sociale. Ainsi, l'objectif du projet est bien en rapport avec la politique et la stratégie d'assistance du Japon.

4-2 Efficacité

L'efficacité du projet est évaluée comme *élevée*.

(1) Réalisation de l'objectif du projet

Comme indiqué au point 3-3, il est fortement attendu que l'objectif du projet soit atteint à la fin de la période du projet. L'équipe a confirmé, à partir des résultats d'entretiens avec les membres des CCG et les agents communaux, ainsi que des informations et données recueillies pendant la période d'enquête, que le projet a favorisé la cohésion sociale des communautés cibles, par la mise en œuvre de la méthode COSAY.

L'efficacité du projet a été confirmée dans la réalisation suivante :

(a) Affinement du programme triennal et sélection des projets d'infrastructure sur la cohésion sociale

Bien que le processus de préparation du programme triennal se fonde sur un arrêté ministériel du MIS et est le même qu'avant le projet, les bases de données probantes (BID et BDS) ont été utilisées pour affiner le programme. En particulier, lors de la sélection des projets d'infrastructure visant la cohésion sociale à partir du programme triennal, la base de données sociale qui reflète les opinions des résidents s'est avérée efficace. Avant le COSAY 2, il n'existait aucune approche pour prendre en compte la cohésion sociale dans la sélection des projets d'infrastructure

(b) Renforcer les relations entre les résidents par les CCG

L'équipe a confirmé que les relations entre les résidents d'origines diverses se sont considérablement améliorées. Le CCG, en tant qu'intermédiaire, a joué un rôle important à cet égard. Il a été jugé efficace d'élargir les membres des CCG ayant des expériences diverses. Le CCG se compose d'environ 20 à 25 représentants d'origines diverses telles que le genre, la religion, l'ethnie, la génération et les partis politiques. Grâce à ces représentants de divers horizons, l'information et la sensibilisation à la cohésion sociale ont été diffusées dans les communautés auxquelles ils appartiennent. En outre, les outils de relations publiques tels que les tableaux d'affichage, les SMS et la radio, mis en place dans le cadre du projet, ont été jugés utiles pour faire passer le message. Comme il y avait un sentiment de méfiance dans la communauté, l'obtention d'informations de sources de confiance a contribué à promouvoir la compréhension et à instaurer la confiance au sein des communautés. Du côté des communes, les CCG ont été jugés utiles comme point focal de la communauté, car ils ne savaient pas comment transmettre efficacement les messages aux populations.

(c) Renforcer les relations entre les communes et les résidents

En ce qui concerne les relations entre les communes et les résidents, il a également été confirmé qu'elles s'étaient améliorées grâce à l'approche du projet consistant à impliquer les résidents à chaque étape de la mise en œuvre du projet d'infrastructure, depuis la sélection du projet jusqu'à sa réalisation effective. Une série de réunions, de discussions et de consultations ont été organisées pour mettre en œuvre le projet d'infrastructure avec les agents communaux, dans un objectif commun, à travers diverses activités de sensibilisation sur la base d'informations obtenues auprès des communes. Ces activités ont aidé les résidents à comprendre le travail des communes. Cependant, en raison du manque de compréhension des résidents, l'équipe a constaté des possibilités d'améliorer des rapports entre

services de la commune et résidents, comme l'ont montré certains CCG.

L'équipe a jugé l'efficacité élevée. Cependant, les efforts des agents communaux à communiquer plus attentivement pour une meilleure compréhension des résidents augmenteront davantage le niveau d'efficacité.

(2) Relation de causalité entre les résultats et l'objectif du projet

Il a été noté que les deux résultats contribuaient à l'atteinte de l'objectif du projet comme suit. Les projets d'infrastructure sont sélectionnés à partir du plan triennal basé sur des données probantes (Résultat 1) et leur mise en œuvre, ainsi que d'autres activités sur la cohésion sociale sont effectuées par le bureau communal centré sur les CCG (Résultat 2). En conséquence, la méthodologie de fourniture de services publics dans le cadre de la cohésion sociale s'en trouve consolidée en tant que méthodologie COSAY, ce qui constitue l'objectif du projet. Il est à noter que la réalisation des résultats conduit à l'objectif du projet.

4-3 Efficience

L'efficience est évaluée comme *modérée*.

(1) Retard dans les activités du projet en raison de la COVID-19 et de l'élection présidentielle.

Comme indiqué dans les "facteurs entravant la mise en œuvre du projet", les activités du projet ont été affectées par la COVID-19 et l'élection présidentielle d'octobre 2020. Les activités telles que 1-10, 2-13, 2-14, 2-15, 2-16, 2-17 ont été temporairement interrompues ou reportées. La COVID-19 et l'élection présidentielle ont affecté non seulement la partie japonaise, mais aussi la partie ivoirienne. Les homologues ont été occupés par ces mesures et le budget de la commune a également été alloué à cette fin. En fait, le budget 2020 des communes a été principalement consacré aux mesures contre la COVID-19 et les activités prévues en 2020 n'ont pas pu être mises en œuvre. Elles mettront en œuvre les activités prévues pour 2020 avec le budget de 2021. Ceci a également retardé les activités dans le cadre du COSAY 2. L'équipe a estimé que la COVID-19 et l'élection présidentielle ont retardé de 10 à 12 mois les activités du projet qui devaient être menées sur le terrain par la JET. En particulier, la formulation d'un nouveau CCG en dehors du projet pilote et les activités subséquentes des communes qui ont été retardées, sont les activités clés devant mener à la mise en place de la méthode COSAY dans les communes cibles. Elles nécessiteront une supervision attentive et intensive de la part de la JET sur le site lorsque les choses reprendront.

Bien qu'il s'agisse de facteurs externes, l'efficacité du projet a été impactée dans une certaine mesure, c'est pourquoi l'efficacité du projet est jugée modérée.

(2) Mise en œuvre des travaux complémentaires

Comme indiqué au Résultat 2, les travaux de réhabilitation complémentaires des deux projets pilotes du COSAY 1 ont été identifiés et ont nécessité la prolongation de la durée du projet d'un an, y compris le délai de garantie jusqu'en juillet 2022.

L'équipe a confirmé que l'inclusion de travaux complémentaires était appropriée, car elle renforce l'objectif du COSAY 2, comme indiqué ci-dessus. Par conséquent, l'équipe a noté que la prolongation de la durée du projet sur la base de ces travaux complémentaires n'affecte pas l'efficacité.

4-4 Impact

L'impact du projet devrait être *élevé*. Aucun impact négatif du projet n'a été observé au moment de l'évaluation finale.

(1) Réalisation de l'objectif global

Il est trop tôt pour juger du niveau de réalisation de l'objectif global. Toutefois, certains signes positifs à forts impacts ont déjà été observés. L'arrêté municipal de la commune de Yopougon stipule clairement que la commune de Yopougon s'engage à identifier chaque année deux projets du programme triennal pour lesquels des CCG seront mis sur pied (indicateur 1). Comme l'indiquent les indicateurs 2 et 4 de l'objectif du projet et les résultats des entretiens avec les membres des CCG, il est clair qu'un certain niveau de cohésion sociale dans la communauté a été renforcé par rapport à la situation antérieure au projet. L'acteur clé de la cohésion sociale au niveau communautaire est le CCG. Tous les CCG des zones cibles se sont transformés en organisations officiellement reconnues comme associations ou ONG qui assureront la mise en œuvre continue d'activités sur la cohésion sociale. Toutefois, l'équipe a noté que le soutien technique, physique et financier des communes à ces associations ou ONG permettra de renforcer leurs activités. Compte tenu des informations ci-dessus, il y a de bonnes chances que la méthode COSAY continue d'être utilisée.

(2) Autres impacts

D'autres impacts ont également été observés à partir des résultats des entretiens en ligne avec les agents communaux et les membres des CCG.

1) L'emploi des jeunes dans le projet pilote d'infrastructure

Le projet a été conçu afin d'y inclure les jeunes locaux en tant que travailleurs non qualifiés. Le constat est fait que les jeunes, non seulement gagnaient de l'argent, mais aussi acquéraient des compétences et élargissaient leurs possibilités d'emploi. En outre, leur participation au projet crée un sentiment d'appartenance à la communauté et entraîne une augmentation de l'estime de soi.

2) L'état d'esprit des agents communaux

Les exemples suivants d'impact sur l'état d'esprit et le comportement des agents communaux ont été identifiés.

<Auto-évaluation>

- Les échanges d'informations entre communes des différents services ont été valorisés.
- L'importance de la participation communautaire à chaque étape du projet d'infrastructure a été comprise.
- Les formations reçues par le projet sur le leadership, les relations publiques, et le développement communautaire, etc. leur a donné confiance et leur a appris à avoir un discours multiculturel et multiethnique lors d'une allocution publique.
- La conscience de travailler pour les résidents a changé en faveur de la conscience de travailler avec les résidents.

<Évaluation par une tierce partie>

- Les communes sont plus conscientes que les décisions manquant d'objectivité pouvaient avoir un



impact significatif sur la confiance au sein des communes.

- Les communes sont plus soucieuses à garantir l'équité.

4-5 Durabilité

La durabilité des effets du projet est *modérée*.

(1) Aspects politiques

"L'Amélioration de la qualité des institutions et de la gouvernance" est l'un des cinq piliers de l'actuel PND (2016-2020). Comme indiqué dans la rubrique "pertinence", le PND (2016-2020) et le PNSCS (2016-2020) sont toujours d'actualité au moment de l'évaluation finale, et mettent l'accent sur l'instauration de la confiance entre les personnes et le renforcement de la cohésion sociale.

À cet égard, les effets du projet, au vu des aspects politiques seront assurés.

(2) Aspects techniques

Les agents communaux qui ont participé au projet ont suffisamment de connaissances et de compétences grâce aux formations et expériences pratiques pour renforcer les capacités des membres du CCG, tenir des réunions communautaires, mettre à jour les BDI et BDS, ainsi qu'à leur formulation et suivi. Il est également possible de sous-traiter les mises à jour des BDI lorsque des technologies avancées sont nécessaires. Les effets du projet seront donc assurés au plan technique.

(3) Aspects institutionnels et financiers

L'arrêté municipal des communes d'Abobo et de Yopougon visant à utiliser la méthode COSAY pour renforcer la cohésion sociale soutiendra la mise en œuvre de la méthode COSAY au niveau institutionnel. Par conséquent, la promulgation rapide de l'arrêté de la commune d'Abobo sur la formulation des CCG est attendue.

Les effectifs des services concernés (développement social/humain, technique et communication) ne sont pas entièrement suffisants, mais considérés comme gérables si le niveau actuel des effectifs qui comprennent les méthodes COSAY est maintenu.

La COVID-19 a eu un impact négatif sur le budget des communes, notamment les ressources pour la mise en œuvre des projets d'infrastructure, ainsi que l'octroi d'un soutien financier (subvention) aux organisations dérivées des CCG (associations) se sont avérées limitées. Les activités prévues en 2020 vont être menées avec le budget de 2021 et au moment de l'évaluation finale, il n'y avait pas d'annonce sur le plafond du budget 2021. Toutefois, l'équipe a noté la ferme engagement des deux communes cibles, ainsi que celle du MIS à poursuivre les activités du projet.

Par conséquent, la viabilité institutionnelle et financière ne suscite qu'une préoccupation mineure.

5. Conclusion

Le projet est conforme au PND (2016-2020), aux besoins du pays bénéficiaire et à la politique japonaise d'assistance à la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à la politique de consolidation de la paix, ce qui en fait un projet très pertinent. L'objectif du projet devrait être atteint d'ici la fin de la période du projet, et il a été confirmé que la méthode COSAY sont efficaces pour promouvoir la cohésion sociale et seront consolidées

dans les communes cibles. L'efficacité est donc élevée. L'efficience est modérée en raison du retard et du report des activités causés par les facteurs externes, COVID-19 et élection présidentielle. L'équipe a observé quelques signes positifs pour l'atteinte de l'objectif global et d'autres impacts positifs ont été générés par le projet. Ainsi, l'impact est considéré comme élevé. La durabilité est considérée comme modérée. Si les autres indicateurs restants sont atteints, la durabilité sera assurée dans une large mesure.

6. Recommandations et leçons apprises

6-1 Recommandations

Les recommandations suivantes sont faites aux organisations concernées pour la période restante et après l'achèvement du projet.

(A) Recommandations dans le délai restant

< Commune d'Abobo >

(1) Finalisation de l'arrêté municipal sur la formulation des CCG

Il est important que l'utilisation de la méthode COSAY soit institutionnalisée. Dans la commune d'Abobo, l'arrêté municipal sur l'utilisation de bases de données probantes conçues par le projet a été pris, mais pas l'instauration des CCG. Par conséquent, la prise rapide de l'arrêté de la commune d'Abobo sur l'instauration des CCG est attendue.

< Communes d'Abobo et de Yopougon >

(2) Les TDR et FP relatives à la méthode COSAY doivent être officialisés par les communes cibles

Les TDR et FP validés sur la mise en place et le suivi des CCG, ainsi que le l'élaboration des programmes triennaux et autres projets de chaque service de la commune doivent être officialisés.

< Commune de Yopougon >

(3) Suivi des CCG ayant connu des difficultés

Comme indiqué dans l'indicateur 2-5 du Résultat 2, certaines communautés cibles ont eu des problèmes concernant la sélection du projet pilote et la question des résidents illégaux sur le site du projet pilote. L'équipe recommande à la commune de Yopougon de suivre ces CCG et la communauté pour aboutir à une compréhension commune des problèmes afin de renforcer la cohésion sociale.

< COSAY 2 >

(4) Achever les activités restantes

Le projet doit achever les activités restantes avant la fin de la durée du projet. Les principales activités sont les suivantes :

- L'élaboration d'un Manuel sur la méthode COSAY ;
- Le suivi et l'aide à l'instauration des CCG en dehors du projet pilote. À cet égard, l'Equipe des Experts de la JICA devrait faire tout son possible pour assurer la consolidation des méthodologies COSAY dans les communes cibles. Le suivi attentif sera étendu non seulement à la formulation des CCG, mais aussi pour le renforcement de leurs capacités et la mise en œuvre du développement des

infrastructures ;

- L'achèvement des travaux complémentaires pour la réhabilitation des routes issues du COSAY 1. En raison des restrictions dues à la COVID-19, les activités prévues n'ont pas été mises en œuvre. L'équipe a reconnu qu'une année supplémentaire, y compris la période de garantie, sera nécessaire ;
- L'organisation du séminaire sur la réalisation et l'introduction de la méthode COSAY invitant d'autres communes ;

Il est également recommandé de dresser un calendrier détaillé au niveau de chaque commune pour mettre en œuvre ces activités et le soumettre au coordinateur du projet.

<MIS>

(5) Envisager l'utilisation de Manuel sur la méthode COSAY

La méthode COSAY s'est avérée utile pour la cohésion sociale. Il est recommandé que le MIS envisage l'utilisation d'un Manuel sur la méthode COSAY.

(B) Recommandations après la période du projet

< Communes d'Abobo et de Yopougon >

(6) Mise à jour des BDI et BDS

Il est également recommandé que la BDI soit mise à jour lorsque de nouvelles informations sont collectées chaque année. En ce qui concerne la BDS, le tableau récapitulatif de la FIQ devrait être mis à jour chaque année ou lorsqu'il y a un changement au niveau de tension sociale.

(7) Système de collaboration multi-institutionnelle

La mise en œuvre la méthode COSAY nécessite une collaboration inter services. Il est nécessaire de mettre en place un système permettant de partager étroitement les informations et de coopérer les uns avec les autres au sein de la commune afin de continuer à promouvoir efficacement la cohésion sociale.

(8) Soutien aux CCG et associations

La poursuite de la formation des membres des CCG est recommandée, car la formation pendant le projet a permis aux CCG de devenir des vecteurs de cohésion sociale. La formation sur le partenariat public-privé (leadership, civisme, consolidation de la paix, communication), doit être poursuivie, car identifiée comme très utile par les membres actuels des CCG.

D'autres appuis doivent être fournis aux CCG et associations par les communes, y compris la mise en œuvre d'activités non infrastructurelle et des soutiens, la mise à disposition de subventions, des biens, etc. afin que les CCG et associations puissent continuer à être la plate-forme de promotion de la cohésion sociale.

6-2 Leçons apprises

Les rapports avec les communes ne s'améliorent que quand les résidents comprennent ce que font les communes.

Il est important que les résidents comprennent le rôle des communes afin de créer la confiance entre eux et les communes. Avant le projet, la plupart des résidents n'avaient aucun rapport avec la commune, sauf lorsqu'ils avaient besoin de documents administratifs ou payer des taxes.

L'obtention d'informations auprès de personnes de confiance et de diverses sources d'information a contribué à promouvoir la compréhension et à instaurer la confiance au sein des communautés.

Il a été jugé efficace d'élargir les membres des CCG ayant des expériences diverses pour promouvoir la cohésion sociale. Des représentants de divers horizons ont diffusé des informations sur la cohésion sociale aux communautés auxquelles ils appartiennent. En ce qui concerne les activités non liées à l'infrastructure, un comité de travail comprenant des personnes autres que les membres des CCG, a aidé de renforcer la cohésion sociale. Les changements de comportement des membres des CCG eux-mêmes, tels que les invitations de différents groupes religieux à leurs activités privées ont également entraîné des changements majeurs dans la cohésion sociale.

En outre, les outils de relations publiques tels que les tableaux d'affichage, le SMS et la radio, mis en place dans le cadre du projet, se sont révélés utiles pour faire passer le message. Lorsqu'il y avait un sentiment de méfiance au sein de la communauté, l'obtention d'informations de la part de pairs de confiance et de diverses sources a permis de promouvoir la compréhension et d'établir la confiance entre les communautés.

Pour promouvoir la cohésion sociale, la compréhension des résidents est une condition préalable.

Même si le processus mis en œuvre par les communes est approprié, il peut tout de même avoir un effet négatif sur la promotion de la cohésion sociale, si les résidents ne le comprennent pas. En particulier dans les zones difficiles où il existe un niveau élevé de tension, il est nécessaire de faire des efforts pour obtenir la compréhension des résidents, à travers une communication plus attentive et plus adéquate de la part des agents communaux.

FIN



Programme D'Evaluation Finale

Date		Activités Principales de la Mission d'Evaluation de la JICA
2020/7/20	M	Interview en ligne avec l'Equipe des Experts Japonais
2020/7/21	T	Réunion de Mission en ligne
2020/7/22	W	Préparation
2020/7/23	T	
2020/7/24	F	
2020/7/25	S	
2020/7/26	S	
2020/7/27	M	Préparation
2020/7/28	T	Préparation
2020/7/29	W	Interview en ligne avec le DGDDL/MATED
2020/7/30	T	Interview en ligne avec la Commune d'ABOBO au MATED
2020/7/31	F	(Jour Férié en Côte D'Ivoire)
2020/8/1	M	
2020/8/2	T	
2020/8/3	W	Documentation
2020/8/4	T	Documentation
2020/8/5	F	Interview en ligne avec le DGDDL (Complément) au MATED
2020/8/6	M	Interview en ligne avec la Commune de Yopougon au MATED
2020/8/7	T	Documentation
2021/1/5	T	Rencontre de Mission pour 2è Enquête
2021/1/6	W	Préparation
2021/1/7	T	Préparation
2021/1/8	F	Réunion en ligne avec l'Equipe d'Experts Japonais / Réunion en ligne avec l'Homologue du Projet
2021/1/9	S	
2021/1/10	S	
2021/1/11	M	
2021/1/12	T	Préparation
2021/1/13	W	Préparation
2021/1/14	T	Préparation
2021/1/15	F	Préparation
2021/1/16	S	
2021/1/17	S	
2021/1/18	M	Entretien Groupe de Discussion en ligne (CCGPE Akeikoi, Abobo) à l'EPP Akeikoi
2021/1/19	T	Entretien Groupe de Discussion en ligne (CCGPE Sagbé, Abobo) à l'Eglise Catholique
2021/1/20	W	Entretien Groupe de Discussion en ligne (CCGPE Sogefiha, Abobo) au Collège Moderne
2021/1/21	T	Entretien Groupe de Discussion en ligne (CCGPE Gesco Manutention, Yopougon) à l'Ecole Primaire
2021/1/22	F	Entretien Groupe de Discussion en ligne (CCGPE Maroc, Yopougon) au domicile d'un Membre
2021/1/23	S	
2021/1/24	S	
2021/1/25	M	Entretien Groupe de Discussion en ligne (CCGPE Gbedjanto, Yopougon) dans un espace loué
2021/1/26	T	Documentation
2021/1/27	W	Documentation
2021/1/28	T	Entretien avec la Commune Abobo dans les locaux de la Commune d'Abobo
2021/1/29	F	Entretien avec la Commune de Yopougon dans les locaux de la Commune de Yopougon
2021/1/30	S	
2021/1/31	S	
2021/2/1	M	Entretien avec le MIS dans les locaux du MIS
2021/2/2	T	Documentation
2021/2/3	W	Documentation
2021/2/4	T	Entretien avec la Commune de Yopougon dans les locaux de la Commune de Yopougon
2021/2/5	F	Réunion de Mission
2021/2/6	S	
2021/2/7	S	
2021/2/8	M	Réunion de Mission
2021/2/9	T	Réunion en ligne avec l'Equipe d'Experts Japonais
2021/2/10	W	Documentation
2021/2/11	T	
2021/2/12	F	Documentation
2021/2/13	S	
2021/2/14	S	
2021/2/15	M	Restitution au MIS, Communes d'Abobo et de Yopougon au MIS
2021/2/16	T	Documentation
2021/2/17	W	Documentation
2021/2/18	T	Préparation du CCC/Documentation
2021/2/19	F	Préparation du CCC/Documentation
2021/2/20	S	
2021/2/21	S	
2021/2/22	M	Préparation du CCC/Réunion en ligne avec le DG (M. Dago), MIS
2021/2/23	T	
2021/2/24	W	Réunion CCC en ligne

Évaluation finale : "Projet de renforcement communautaire pour la cohésion sociale dans le Grand Abidjan - Phase II (COSAY2)
Grille d'évaluation : Réalisation du projet

Objets	Questions	Données nécessaires	Sources et méthodes	Moyens	
Contraintes	1. La contribution de la partie non étatique (MATEO, Conseil communal) a-t-elle été journalière comme prévu ? (homologues, bureaux, coût du projet, etc.) Y a-t-il eu des changements par rapport au plan ?	Données des apports (Désignation des homologues, bureau, allocation budgétaire (projets pilotes de Type 1, etc.)	Données des apports, Rapport de projet, POUFCO, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens	
	2. La contribution de la partie japonaise a-t-elle été journalière comme prévu ? (experts, formation des homologues, équipements, coût du projet, etc.)	Données des apports (Experts MTA, données des équipes, matériel, équipement, etc.)	Données des apports, Rapport de projet, POUFCO, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens	
Réalisation des "Résultats"	1. Dans quelle mesure le Résultat 1 "Les plans triennaux et autres projets dans les communes d'Abobo et de Yopougon sont élaborés à travers la planification fondée sur des données factuelles et tenant compte de la cohésion sociale." a-t-il été réalisé ?	Indicateurs PDU 1.1 La base de données des infrastructures (BOI) et la base de données sociales (BOS) sont élaborées dans chaque commune cible 1.2 Les deux bases de données (BOI et BOS) sont utilisées chaque année pour l'élaboration du plan triennal dans les communes d'Abobo et de Yopougon 1.3 Les cahiers de charges des services responsables et les descriptions de poste des agents communaux chargés d'élaborer les plans triennaux et autres projets sont préparés	Données relatives aux bases de données des infrastructures (BOI) et la base de données sociales (BOS) ont été élaborées Processus de formation de la BOI et de la BOS (participation des homologues) Si le processus d'élaboration du plan triennal actuel dans les communes d'Abobo et de Yopougon diffère par rapport à la période d'avant le projet lors de la formulation d'un plan triennal Si les cahiers de charges / descriptions de poste des agents communaux concernés ont été finalisés et utilisés Points supplémentaires des cahiers de charges / descriptions de poste en ce qui concerne le formulaire d'un plan triennal (éléments obtenus de ceux d'avant le projet) Difficultés de mise en œuvre des cahiers de charges et descriptions de poste dans la réalité	Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts Rapport de projet, Directeur du MATEO Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts	Revue des documents Entretiens Revue des documents Entretiens
	2. Dans quelle mesure le Résultat 2 "Les OGC et les associations qui leur succèdent sont mis en place et suivis à Abobo et Yopougon selon les méthodologies COSAY afin de renforcer la cohésion sociale entre les résidents et le Conseil communal ainsi qu'entre les résidents." a-t-il été atteint ?	1.1 Le OGC a-t-il une vraie représentation communale comme préconisée par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon 1.2 Les cahiers de charges des services responsables et les descriptions de poste des agents communaux chargés de la mise en place et du suivi des OGC et des associations qui leur succèdent sont élaborés 1.3 Les expériences et les enseignements tirés des projets pilotes et des activités de suivi sont compilés sous forme de lignes directrices pour l'élaboration des méthodologies COSAY par chaque commune ciblée 1.4 Au total, 80% des OGC sont transformés en associations sous l'autorisation des communes cibles 1.5 Le taux de satisfaction des résidents des zones cibles concernant le budget d'informations par le Conseil communal a augmenté après la fin de projets pilotes	Processus, problèmes et contre-mesures de la formation des OGC et des associations Critères de sélection des membres des OGC Point de vue et opinion des homologues sur les avantages et les inconvénients des OGC Intention de faire du OGC une représentation plus large de la communauté par rapport au OGC de la phase I Toute implication et tout effet du OGC provenant d'une représentation communautaire plus large Si les cahiers de charges / descriptions de poste des agents communaux concernés ont été finalisés et utilisés Points supplémentaires des cahiers de charges / descriptions de poste en ce qui concerne la mise en place et le suivi des OGC (points obtenus de ceux d'avant le projet) Difficultés de mise en œuvre des cahiers de charges et descriptions de poste dans la réalité Dans quelle mesure la ligne directrice dans chaque commune a-t-elle été élaborée ? Dans quelle mesure les agents communaux ont-ils été impliqués dans l'élaboration de la ligne directrice ?	Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts	Questionnaire de revue des documents Entretiens Questionnaire de revue des documents Entretiens Questionnaire de revue des documents Entretiens
	3. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Tâches adoptées Processus visant à promouvoir la compréhension des méthodologies COSAY par les pilotes des OGC de deux communes et du MATEO Tous les avantages, problèmes et difficultés à l'adoption des idées Exemples d'activités de collaboration entre les résidents Point de vue et opinion des OGC sur les activités sociales Minimum OGC mis en place dans 13 OGC des zones des projets pilotes Si le processus de création des nouveaux OGC est conforme ou non à la méthode COSAY. Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?	Rapport de projet, Commun (SO, Technique, Social, Communication), Experts Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire de revue des documents Entretiens Questionnaire de revue des documents Entretiens Questionnaire de revue des documents Entretiens
	4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Résultats de l'évaluation interne par le projet Des cas indiquent une amélioration des relations entre les résidents Changements d'attitude et de comportement envers les voisins	Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire de revue des documents Entretiens
	5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Résultats de l'évaluation externe par le projet Les cas indiquent une amélioration de la relation avec les résidents Changements d'attitude des agents communaux à l'égard des services publics	Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts Rapport de projet, OGC, Agence communale (Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire de revue des documents Entretiens
	6. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Points de vue et opinions de MATEO/Commune sur les méthodologies COSAY pour chaque commune ciblée (avant et après le projet) Renforcement des capacités des OGC, communication et partage d'informations, et transformation des OGC en associations Actions existantes et problèmes liés à leur mise en place	MATEO, Agence communale (SO, Social, Technique, Communication), Experts MATEO, Agence communale (SO, Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire Entretiens
	7. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Des signes de fatigue des indicateurs	Agence communale (SO, Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire Entretiens
8. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Des signes de fatigue des indicateurs	Agence communale (SO, Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire Entretiens	
9. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes ?	Indicateurs PDU 1. Des tâches sur la planification fondée sur des données factuelles dans l'élaboration des plans triennaux et autres projets et sur la mise en place et le suivi des OGC ou associations conformément aux méthodologies COSAY sont adoptés dans les communes d'Abobo et de Yopougon 2. Le nombre et les types d'activités de collaboration entre les résidents ont-ils augmenté dans les zones des projets pilotes ? 3. Au moins un OGC est mis en place par le Conseil communal d'Abobo et de Yopougon en matière de projets pilotes (Type 1 ou 2 et Type 3) pendant la période du projet 4. Le nombre de résidents estimant que les relations avec les autres résidents a augmenté après la fin des projets pilotes 5. Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la commune dans les zones des projets pilotes a augmenté après la fin des projets pilotes	Des signes de fatigue des indicateurs	Agence communale (SO, Social, Technique, Communication), Experts	Questionnaire Entretiens	

[Handwritten signatures and initials]

Grille d'évaluation : Processus de mise en œuvre du projet

Sujets	Questions	Données nécessaires	Sources d'informations	Moyens
Activités	Les "activités" du projet ont-elles été mises en œuvre comme prévu pendant toute la durée du projet ?	Avancées des "activités"	Rapport de projet, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens
Transfert de technologies	Y a-t-il eu un problème dans le processus de transfert de technologie par les experts japonais ?	Comment le transfert de technologie a-t-il été effectué par chaque expert et quels en sont les effets	Rapport de projet, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens
Gestion de projet	De quel type de système de suivi le projet dispose-t-il ? (Qui en est responsable et quelle est la fréquence de suivi ?) Comment les résultats du suivi ont-ils été répercutés sur le fonctionnement du projet ?	Méthodes de suivi, système de retour d'information	Rapport de projet, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens
	Quel a été le processus décisionnel dans la révision des activités et la direction, la sélection du personnel, etc.	Le processus décisionnel et ses défis	Rapport de projet, Procès-verbal du JCC, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens
	Comment se déroulent la communication et la consultation avec les experts japonais (y compris le personnel national du projet) ? Y a-t-il eu des difficultés ?	Fréquence, style et contenu de la communication	Experts, Homologues	Entretiens
	Comment se passe la communication et la consultation avec les experts japonais pendant l'absence des experts ? Y a-t-il des difficultés ?	Fréquence, style et contenu de la communication	Experts, Homologues	Entretiens
	L'organisation partenaire japonaise (bureau et siège de la JICA en Côte d'Ivoire) a-t-elle bien soutenu le projet ? La communication était-elle bonne ?	Fréquence, style et contenu de la communication, Comment ils ont réagi au changement de plan	Experts, Bureau de la JICA	Entretiens
	Quelles considérations ont été tirées du projet en termes de gestion de projet pour prévenir les tensions/conflits dans la communauté ? (par exemple, la sélection du personnel national, le mode de communication, la langue, etc.)	Considérations faites par le projet et le contenu des activités pertinentes	Experts	Entretiens
	Comment le projet a-t-il été affecté par la situation sécuritaire/politique (difficultés, inefficacité, etc.) ? Comment le projet a-t-il fait face à la situation ? Cela a-t-il eu une incidence sur la production des résultats du projet ?	Effet potentiel et réel sur le projet (pression, perturbation, menace, etc.) Méthodologie et procédures de garantie de la sécurité	Experts, Homologues	Entretiens
Appropriation	Dans quelle mesure les organismes homologues (MATED, deux communes cibles) participent-ils activement à la gestion du projet ? Comment pensez-vous que le niveau d'appropriation a évolué au cours du projet ?	Niveau de participation des décideurs à la gestion du projet (postes des homologues participant à la prise de décision, fréquence, contenu)	Rapport de projet, Experts, Bureau de la JICA	Revue des documents Questionnaire Entretiens
	Les agences et services de chaque partenaire ont-ils participé activement aux activités du projet ?	Fréquence et méthodologie de la communication, réponse au changement de plan, réponse aux problèmes dans le projet	Rapport de projet, Experts, Homologues	Revue des documents Entretiens
Homologues du projet (MATED, Communes)	Le personnel homologue était-il approprié pour les activités du projet en termes d'expertise, de poste et de nombre ?	Désignation des homologues Expertise Postes	Allocation des homologues, Rapport de projet, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens
	Dans quelle mesure les principaux homologues ont-ils changé ? Quelles étaient les raisons de ces changements ? Les changements des homologues ont-ils eu un impact négatif sérieux sur le projet ? Comment le projet a-t-il traité ces problèmes ?	Transition dans l'allocation des homologues Raisons des changements fréquents (le cas échéant)	Allocation des homologues, Rapport de projet, Experts, Homologues	Revue des documents Questionnaire Entretiens

ANNEXE 4

Liste des personnes Interviewées

Organisation	Nom	Poste
<Fonctionnaires>		
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS)	M. Dago Djahi Lazare	DGDDL, Directeur Projet
	M. Gbala Gnato Raphael	DDL, Coordinateur Projet
	Mr Dansi Arsene-Marina Konan	Assistant Coordinateur Projet
	M. N'Dri Kouassi Norbert	Assistant Coordinateur Projet
Commune d'Abobo	M. Kone Siaka	Adjoint au Maire
	M. Tena Ouattara	Secrétaire Général
	M. Baro Mahoussa Saran	DASCPH
	Mme Kone Lessingue	Gestionnaire, DASCPH
	M. Doumbia Adama	DC
	M. Kone Moussa	DST
	M. Camara moussa	Gestionnaire, DST
Commune de Yopougon	M. Kouadio Kacou	Secrétaire Général
	Mme. Coulibaly Mamadu	DDH
	Mme. Kablan Sahi Alain	Gestionnaire, DDH
	M. Coulibaly Bengaly	DC
	M. Yeo Adama	DST
	M. Amon	Gestionnaire, DST
<Membres CCG>		
Commune d'Abobo	Akeikoi CCG	
	Sagbe CCG	
	Sogefiha CCG	
Commune de Yopougon	Gesco Manutention CCG	
	Maroc CCG	
	Gbedjanto CCG	
<Projet>		
Experts Japonais	M. Masaya Sekiguchi	Conseiller Principal/ Consolidation de la Paix
	Mme. Yoshito Nagakawa	Conseiller Principal Adjoint / Gouvernance Locale (Développement Plan / Budget)
	Mme. Ayako Nakazawa	Coordinatrice/Administration/Formation/Relations Publiques

<Bureau JICA Cote d'Ivoire>		
	M. Kojiro Fujino	Représentant Résident
	Mme. Ayano Matsudo	Représentant Adjoint

DGDDL: Directeur de la Décentralisation et du Développement Local

DDL : Directeur de la Développement Local

DST: Directeur des Services Techniques

DASCPH: Directeur des activités socio-culturelles et de la promotion humaine

DDH: Directeur du Développement Humain

DC : Directeur de Communication

Liste de Formation

<Formation sur place>

	Formation sur place	# Participants	Durée
1	Formation de démarrage	20	11.2017
2	KAIZEN et expérience du Japon	17	8.2018
3	Base de Données sur les Infrastructures	17	4.2018
4	Suivi Base de Données sur les Infrastructures	9	9.2018
5	Planification Stratégique (PRA)	83	1.2019
6	Planification Stratégique (PCM)	80	3.2019
7	Revue des méthodes COSAY	23	3.2019
8	Coopération Publique-Privée	28	6.2019
9	Coopération Publique-Privée	201	7-8.2019
10	Suivi Base de Données sur les Infrastructures	5	7.2019
11	Coopération Publique-Privée	43	10.2019
12	Gestion Sécuritaire en matière de Construction	5	11.2019
13	Relations Publiques	14	12.2019
14	Entretien	55	2.2020
15	Relations Publiques 2	28	2.2020
16	Coopération Publique-Privée	34	6.2020
17	Coopération Publique-Privée	262	6.2020
18	COVID-19 et Stigmatisation Sociale	234	6.2020
19	Coopération Publique-Privée	85	7.2020
20	Coopération Publique-Privée	136	7.2020
21	Recyclage sur la Consolidation de la Paix	121	9.2020

<Formation au Japon>

	Formation au Japon	# Participants	Durée
1	Formation pour la Promotion de la Cohésion S	8	10-21 June 2019

Liste d'équipements

Désignation	Caractéristiques	Qté.	Prix		Date d'achat	Emplacement de l'équipement	référence
			Prix (XOF)	Prix (YEN JP)			
Imprimante complexe (laser)	Konica Minolta bizhub C221	1	1,475,000	280,589	11/11/2017	Jetée	dysfonctionnement
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5	1	480,000	91,310	11/11/2017	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5	1	480,000	91,310	11/11/2017	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 470 Corei5	1	480,000	91,310	11/11/2017	Bureau du projet	
Logiciel d'édition graphique	Illustrator CS6	1	350,000	66,581	16/11/2017	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 470 Corei5	1	480,000	91,310	11/12/2017	Bureau du projet	
Véhicule	NISSAN Patrol 128M034	1	24,350,000	4,845,650	14/06/2016	Bureau du projet	
Véhicule	NISSAN Patrol 128M033	1	24,350,000	4,845,650	14/06/2016	Bureau du projet	
Etagère	Meuble de rangement Bns POLO	1	212,000	40,178	26/01/2018	Bureau du projet	
GPS	GPS GARMIN EXTREX20	2	300,000	53,604	19/03/2018	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	1	510,000	91,126	23/03/2018	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	1	580,000	106,847	11/07/2018	Bureau du projet	
Ordinateur portable	HP Probook 450 Corei5/G5	1	600,000	118,698	16/08/2018	Bureau du projet	
Climatiseur	TCL XA21	1	128,000	23,048	6/3/2019	Bureau du projet	
Projecteur	EPSON EB-S41	1	350,000	67,224	18/3/2019	Bureau du projet	
Imprimante complexe (laser)	CANON IRC3025i	1	2,343,700	420,225	14/10/2019	Bureau du projet	
Logiciels de montage vidéo	FILMORA9	1	55,000	9,973	12/5/2020	Bureau du projet	

Annexe 6

Procès-verbaux des réunions du CCC

e) 5^{ème} CCC

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
ENTRE
L'EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA
ET
LA DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL
DU
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE
RELATIVE A
LA COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR LA REALISATION DU
PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS LE GRAND ABIDJAN PHASE II
(COSAY2)**


Dans le cadre du Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II, la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (DGDDL/MIS), les Communes d'Abobo et de Yopougon et l'Equipe d'Experts de la JICA (JET) ont fait le bilan des acquis et des leçons tirées du projet lors de la 5ème réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) qui a eu lieu le 15 mars 2022. L'objectif de cette 5ème réunion du CCC était de faire valider, par les distingués membres du CCC, les acquis et les leçons tirées du projet.

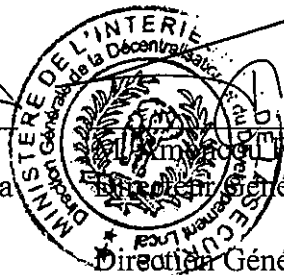
A l'issue des discussions, les parties aux présentes ont exprimé leur satisfaction quant aux acquis et aux leçons tirées du projet et n'ont fait aucune objection au rapport d'avancement (projet de rapport final) annexé aux présentes.


Fait à Abidjan, le 15 mars 2022

PROJET DE RENFORCEMENT
DES COMMUNES POUR LA PROMOTION
DE LA COHESION SOCIALE DANS
LE GRAND ABIDJAN PHASE II
COSAY II

Equipe des Experts de la JICA
Coopération Japonaise


M. Masaya SEKIGUCHI
Chef de Mission, Equipe d'Experts de la
JICA
Projet de renforcement des communes
pour la promotion de la cohésion sociale
dans le Grand Abidjan Phase II




M. Fidél YAPI
Directeur Général
Direction Générale de la Décentralisation
et du Développement Local
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

RAPPORT DU 5eme CCC

I- DEROULE DE LA CEREMONIE

I-1 : L'ordre du jour de la réunion

MR Dansi a pris la parole pour décliner l'agenda de la rencontre

II- INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

II-1 : Intervention représentant résident de la JICA

Il a rappelé que le projet visait la cohésion sociale, ensuite il a remercié les homologues et la JET pour sa contribution au projet avant de mentionner les acquis du projet, qui sont entre autre la création d'une base des données sociale et infrastructures.

Enfin Il a parlé des défis liés au projet : l'appropriation et la consolidation de la méthode COSAY par les deux communes.

II-2 : intervention de la mairie d'Abobo (koné Siaka)

Il a témoigné qu'Abobo est très satisfaite de la réalisation du projet COSAY. Il a par ailleurs pris l'engagement de pérenniser les acquis de COSAY

II-3 Intervention de la mairie de Yopougon (Edouard Kouassi adjoint au Maire)

Il s'est dit satisfait des acquis du projet et a pris l'engagement de la poursuite des acquis du projet

II-4 Intervention du Directeur Général de la Décentralisation et du développement Local (Amoncou fidel YAPI)

Il a remercié la JICA, et son représentant résident pour la réalisation du projet COSAY. Il a aussi félicité les communes d'Abobo et de Yopougon pour leur engagement à la pérennisation des acquis du COSAY. Il a enfin rappelé les objectifs du CCC, qui est de présenter les acquis du projet et les réalisations. C'est sur ces mots que l'atelier a été déclaré ouvert

III-Présentation des participants au Comité.

Cette étape à consister à la présentation des participants. Après cette étape, place a été faite au différentes présentations power point

IV- Présentations power point

IV-1 présentation du MIS (yapi) les acquis du projet

IV-2 Présentation de la Mairie de la Commune d'Abobo sur les leçons tirées du COSAY (Nezou Nichet)

IV-3 Présentation de la Commune de Yopougon sur les leçons tirées du COSAY (Coulibaly Mamadou)

IV-4 Présentation de la JET sur les leçons tirées du COSAY (Masaya Sekiguchi)

V-QUESTIONS ET REPONSES

Noms	Structures	Questions/Commentaires	REPONSES
Amoncou fidel(DG)	DGDDL	Qu'est ce qu'on fait des comités en temps de paix. les mairies sont-elles prêtes à continuer à soutenir les CCG	Koné Siaka : Oui la Mairie poursuit la formation des CCG. Elle soutient les CCG en leur fournissant du matériel pour l'entretien de leur cadre de vie
Binata fofana NAMIZATA	Ministère de la femme de la famille et de l'enfance	Quel rôle joue la femme dans le CCG ? Après leur transformation, le CCG garde-t-il son nom CCG ? Comment feront les commune pour la pérennisation de la méthode COSAY ? Est-ce que les femmes et les jeunes ont bénéficier d'activités dans le projet pour avoir des revenus ?	Coulibaly Mamadou : LE CCG est l'émanation des associations vivantes dans le quartier. Donc Une femme peut se retrouver comme président de CCG. Exemple à Yopougon quartier Maroc, la présidente est une femme. Le CGQ est créé par la volonté politique qui peut faire que certaine population ne s'y reconnaissent pas souvent. Hors le CCG est l'émanation des population avec leur propre volonté
Kafouma Mamadou diomande	Ministère de la Réconciliation et de la cohésion Nationale	Je suis très heureux de la réalisation du projet COSAY. Nous souhaiterons rencontrer la délégation japonaise au nom du ministre pour parler de réconciliation nationale	
Binata fofana NAMIZATA	Ministère de la femme de la famille et de l'enfance	Je propose qu'à l'avenir, il faut que nous impliquions les enfants vulnérables dans nos projets. Les impliquer dans la vie communautaire pour les socialiser(t	
Amoncou fidel(DG)	DGDDL	Nous pensons que nous devons apprendre à travailler ensemble pour mutualiser nos efforts	

Annexe 7

Manuel du COSAY

Manuel de promotion de la cohésion sociale à travers la collaboration entre les autorités municipales et les populations

(LEÇONS TIREES DU PROJET COSAY)

La particularité du projet COSAY réside dans sa méthodologie de promotion de la cohésion sociale dans une société en proie à des conflits, en facilitant la collaboration entre différents groupes en vue de parvenir à la réalisation d'objectifs communs pour leur communauté.

2021



Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
Communes d'Abobo et de Yopougon



Agence Japonaise de Coopération Internationale

Manuel de promotion de la
cohésion sociale à travers la
collaboration entre les autorités
municipales et les populations

LEÇONS TIRÉES DU PROJET COSAY2

Editeurs:

M. Masaya Sekiguchi, Dr. Yoshito Nakagawa, Mme. Ayano Nakazawa (Équipe d'experts de la JICA), M. DANSI Arsène Marina, M. N'dri Kouassi Norbert (MIS/DGDDL)

Publication:

Agence Japonaise de Coopération Internationale / Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Manuel de promotion de la cohésion sociale à travers la collaboration entre les autorités municipales et les populations, Tokyo, Japon, 2021.

PREFACE

Dans le cadre de la reconstruction de la cohésion sociale mis à mal par la crise post-électorale qu'a connu la Côte d'Ivoire en 2010, plusieurs initiatives ont vu le jour dans le but de renforcer la paix et l'unité.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, avec l'aide de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a mis en œuvre « le Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale du Grand Abidjan » dénommé « Projet COSAY ».

Le projet COSAY qui s'est déroulé en deux phases successives, de 2013 à 2016 et de 2017 à 2021, dans les Communes d'Abobo et de Yopougon, zones du District d'Abidjan les plus touchées par le conflit post-électorale, vise à promouvoir la cohésion sociale à travers l'adoption d'une démarche participative et inclusive dans l'exécution de projets communautaires et l'amélioration de la fourniture des services des collectivités territoriales.

Le présent manuel qui présente l'approche COSAY et sa méthode a pour but de capitaliser les résultats obtenus et de pérenniser les acquis obtenus durant le projet.

C'est ici le lieu de traduire, au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, toute notre reconnaissance au Gouvernement japonais pour son inestimable soutien lors des deux phases du projet COSAY ainsi que pour l'ensemble des projets qu'il mène en Côte d'Ivoire.

Je voudrais, en outre, remercier les Maires des communes d'Abobo et de Yopougon qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette approche innovante ainsi que la Direction Nationale du Projet COSAY, pour son engagement et la féliciter pour l'exemplarité du travail réalisé auprès des experts de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

Nul doute que la conjugaison de ces efforts contribuera à promouvoir le vivre ensemble prôné par le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Lazare DAGO Djahi

Préfet,

Directeur général de la
Décentralisation et du
Développement Local

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Table des matières.....	1
Abréviations	2
1. Introduction	3
1.1 Guide d'utilisation du présent manuel	3
1.2 Les potentiels utilisateurs.....	3
1.3 Utilisation de ce manuel	4
2. L'approche COSAY	5
2.1 Promotion de la cohésion sociale.....	5
2.2 Mobilisation des ressources locales	9
2.3 Considérations particulières dans une société en proie à des conflits	11
2.4 Evaluation du niveau de cohésion sociale	12
3. La méthode COSAY	13
3.1 Sélection de projets.....	14
3.2 Mise en place du CCG.....	17
3.3 Pratique du partenariat public-privé	19
3.4 Redevabilité et relations publiques	22
3.5 Poursuite des activités	24
3.6 Mesures nécessaires prises par la mairie	25

Annexes

1. Arrêté municipal portant élaboration de programmes de développement sur la base de données probantes et création des CCG
2. Statuts et règlement intérieur des CCG
3. Statuts et règlement intérieur des associations successeurs des CCG

ABREVIATIONS

BDI	: Base de données des infrastructures
BDS	: Base de données sociales
CCG	: Comité Conjoint de Gestion
COGES	: Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
COSAY	: Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale du Grand Abidjan (Cohésion Sociale Abobo et de Yopougon)
DGDDL	: Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
DMP	: Direction des Marchés Publics
FAQ	: Foire aux questions
Homologue	: Personnel de la mairie impliqué dans le projet
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
MIS	: Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
PPP	: Partenariat public-privé
RSE	: Responsabilité sociale des entreprises
SRI	: Statuts et règlement intérieur

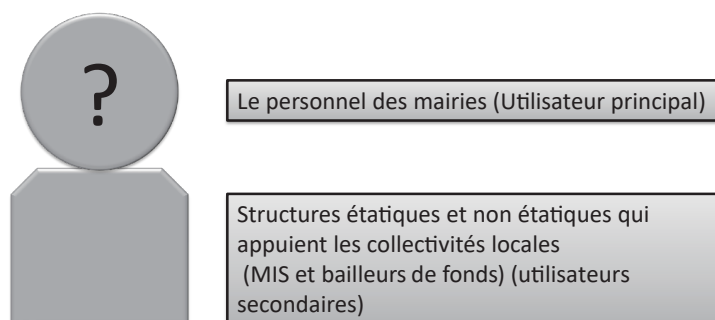
1. INTRODUCTION

1.1 GUIDE D'UTILISATION DU PRESENT MANUEL

Le présent manuel a été compilé à partir de l'expérience pratique du Projet COSAY mis en œuvre dans les Communes d'Abobo et de Yopougon de 2013 à 2016 pour la première phase et de 2017 à 2022 pour la seconde. Le Projet COSAY a mis l'accent sur la promotion de la cohésion sociale à travers la collaboration entre les autorités municipales et les populations des quartiers/sous-quartiers en proie à des conflits au sein des communes cibles. La première édition du manuel a été élaborée en 2016 et s'est appuyée sur la collaboration entre les autorités municipales et les populations locales dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration des infrastructures de base, tandis que cette seconde édition comprend certaines initiatives issues de l'expérience de la phase 2 du projet.

1.2 LES POTENTIELS UTILISATEURS

Les potentiels utilisateurs de ce manuel sont principalement les agents des collectivités décentralisées, notamment ceux chargés de la réalisation de projets d'amélioration d'infrastructures de base, du développement participatif avec les populations et des relations publiques. Les structures étatiques et non étatiques qui soutiennent la gouvernance locale et/ou la promotion de la cohésion sociale, tels que le MIS/ la DGDDL et les bailleurs de fonds, peuvent également faire référence à ce manuel pour améliorer leurs travaux.



Cependant, il convient de noter que le champ d'application de ce manuel peut varier. La riche expérience et les leçons tirées du projet COSAY peuvent être utiles pour les communes dont les populations ont été touchées par le conflit civil qui a

mis à mal les fondements de la cohésion sociale, en particulier dans un contexte urbain.

1.3 UTILISATION DE CE MANUEL

Je veux connaître la stratégie de promotion de la cohésion sociale adoptée par le projet COSAY.

2. Approche COSAY (page 5)
~ Renforcer la confiance sur le plan horizontal et vertical ~

Je veux savoir comment le projet COSAY a promu la cohésion sociale à travers la collaboration entre les autorités municipales et les populations.

3. Méthode COSAY (page 13)
~ Les méthodes et considérations à prendre en compte à chaque étape ~

Je veux consulter des modèles de documents qui peuvent être utilisés lors de la pratique de la méthodologie COSAY.

Annexes : Modèle de documents
~ Arrêtés municipaux, statuts et règlement intérieur des CCG ~

2. L'APPROCHE COSAY

2.1 PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE

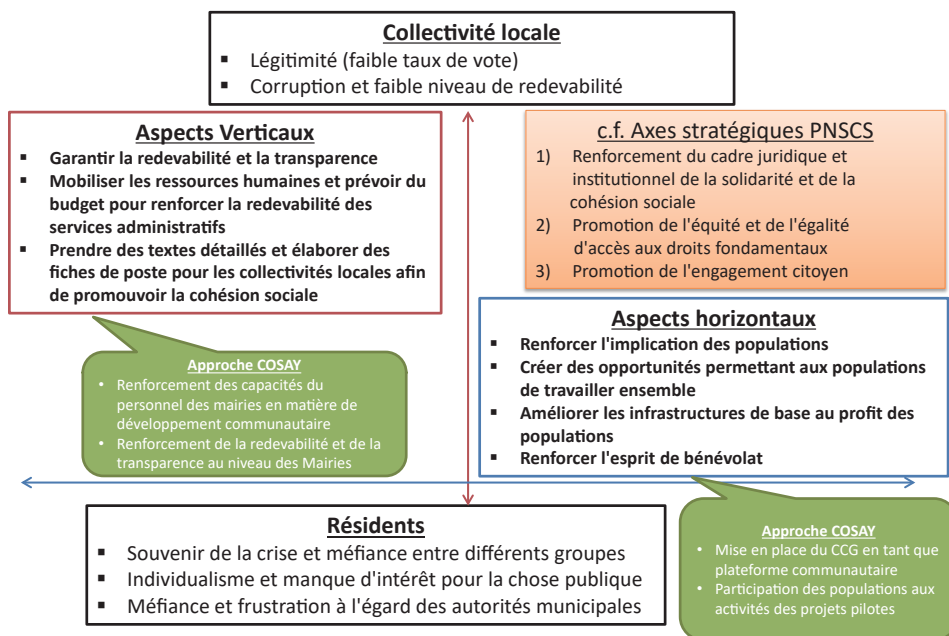
Le conflit civil prolongé et la crise post-électorale de 2010 ont accentué la fragmentation du tissu social et créé un climat d'antagonisme. Ils ont, de ce fait, rendu plus difficile pour l'Etat d'atteindre les communautés les plus démunies dans les zones touchées par le conflit. Une société cohésive permet aux communautés divisées de résoudre la question de l'animosité et de la division sociale. Elle permet également à l'Etat de fournir des biens et des services publics à ceux qui en ont besoin de manière plus efficace et efficiente. L'Etat a, par conséquent, élaboré le programme national de cohésion sociale (PNCS 2012 - 2015) et la politique nationale de solidarité et de cohésion sociale (PNSCS 2016 - 2020) en vue de promouvoir la cohésion sociale sur toute l'étendue du territoire national.



Quelle définition peut-on donner à la notion de "cohésion sociale" ? Bien que fortement contestée, elle est généralement associée à un consensus social et au consentement relatif à des divisions et différences sociales au sein des sociétés fortement divisées. Dans ce sens, le projet COSAY mis en évidence, entre autres, deux consensus auxquels il faut parvenir au sein des communautés divisées à Abidjan : celui entre les autorités municipales et les populations, sur le plan vertical ; et celui entre les populations elles-mêmes, sur le plan horizontal. Par conséquent, le Projet estime qu'une société devient cohésive à mesure que les consentements sur les plans vertical et horizontal sont acquis et que les relations y afférentes sont renforcées. Dans cette optique, avant le lancement des activités du projet, l'équipe de projet COSAY a fait une analyse de la cohésion sociale et des défis qu'elle suscite au sein des communautés en proie à des conflits à Abidjan.

La figure ci-dessous résume les défis liés à la cohésion sociale tant sur le plan vertical qu'horizontal, en ce qui concerne les relations entre l'État (les autorités municipales) et la société (les populations) dans le système d'administration

territorial. Elle présente également les axes stratégiques que le projet COSAY met en exergue. Afin d'améliorer les relations horizontales (entre les populations elles-mêmes), le projet COSAY a fourni un appui au développement des infrastructures sociales et à la mise en place de Comités Conjointes de Gestion (CCG) considérés comme des facteurs clés de la cohésion sociale. Le projet a également privilégié les interactions public-privé qui encouragent les populations à travailler ensemble et à renforcer la confiance mutuelle. Quant aux relations verticales (entre les autorités municipales et les populations), le projet a permis de réaliser des formations sur le tas en vue de renforcer les capacités en matière de fourniture de services publics au sein de l'administration locale.



Conformément au programme et à la politique nationale susmentionnés, le projet COSAY a mis l'accent sur le renforcement de la collaboration entre les populations des zones en proie à des conflits pour promouvoir la cohésion sociale. Les Communes d'Abobo et de Yopougon ont ensuite été choisies comme



cibles du projet, car elles ont été les plus touchées par le conflit dans le Grand Abidjan durant la crise post-électorale. Les travaux de réhabilitation des infrastructures de base telles que les écoles ont été considérés comme un moyen utile de promouvoir la collaboration entre les populations en conflit. En effet, la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires peuvent susciter l'intérêt des populations confrontées non seulement à la détérioration de leur cadre de vie mais aussi au chômage grandissant. Ainsi, le projet COSAY a-t-il permis d'amener les populations à travailler ensemble dans leur intérêt commun et pour atteindre des objectifs communs.

Bien que le projet COSAY ait réalisé des travaux de réhabilitation et de construction qui constituent le service public le plus attendu par les populations, l'équipe du projet a souligné que l'objectif du projet n'était pas le développement des infrastructures mais plutôt la promotion de la cohésion sociale. Le projet a également promu le développement participatif et le bénévolat au sein des communautés à travers le dialogue communautaire et les actions communautaires.

La question est de savoir comment les autorités municipales et les populations locales peuvent-elles collaborer pour promouvoir la cohésion sociale ?

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

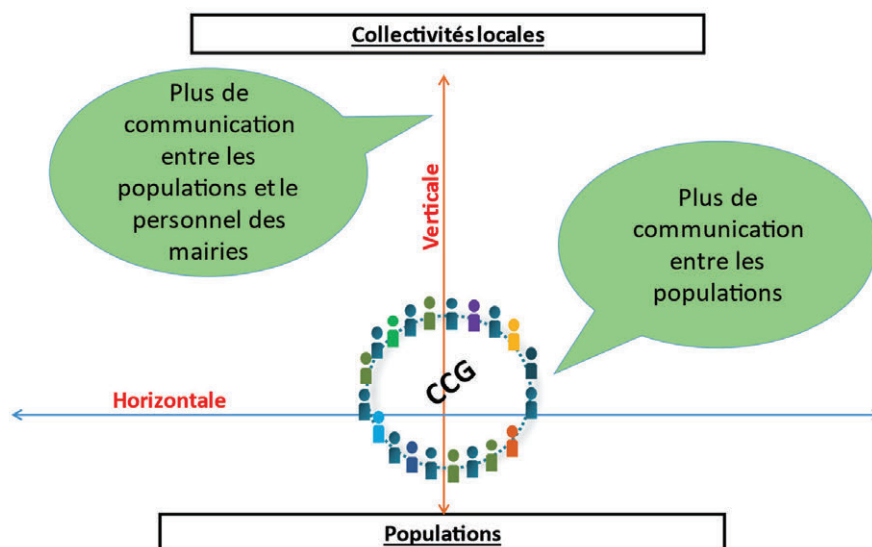
La participation des populations contribue à promouvoir la cohésion sociale grâce à leurs interactions et à leurs actions en faveur d'objectifs communs tels que l'amélioration des infrastructures de base et/ou la résolution des problèmes auxquels est confrontée la communauté. Le projet COSAY a introduit un mécanisme de collaboration en créant une interface entre les populations et les mairies. L'interface dénommée comité conjoint de gestion (CCG) a facilité l'implication des populations locales issues de différent(e)s groupes / appartenances au sein des zones cibles. Le CCG, en tant que cadre de



Réunion de CCG : les membres discutent des actions nécessaires pour faire face aux problèmes de leur communauté (Abobo)

communication, permet à ses membres de résoudre les problèmes de leur communauté à travers des dialogues et actions, et d'échanger des opinions avec les agents de la mairie en tant que représentants des populations. La participation communautaire a non seulement permis de promouvoir la bonne communication entre les populations elles-mêmes sur le plan horizontal, mais aussi entre les populations et la mairie, sur le plan vertical.

Réfléchir ensemble et travailler ensemble pour la communauté et la cohésion sociale.

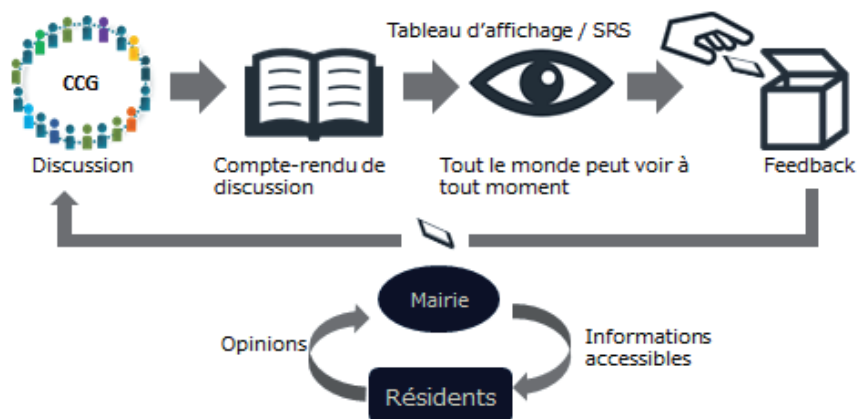


REDEVABILITE

La redevabilité et la transparence permettront aux autorités municipales de gagner la confiance des populations, car la plupart d'entre elles se méfient de leurs voisins et des autorités municipales en raison des conflits qu'elles ont vécus dans le passé.

Il est demandé à la mairie de divulguer des informations publiques, notamment celles relatives à ses programmes, ses décisions et leur exécution. De même, le CCG doit rendre compte aux populations locales de ses discussions avec la mairie ainsi que des décisions prises avec celle-ci. Le projet COSAY a donc mis l'accent sur le renforcement des capacités des agents de la mairie et des membres du CCG en matière de redevabilité.

Le droit d'être informé grâce à la divulgation de l'information et le droit d'expression à travers les consultations publiques.



2.2 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

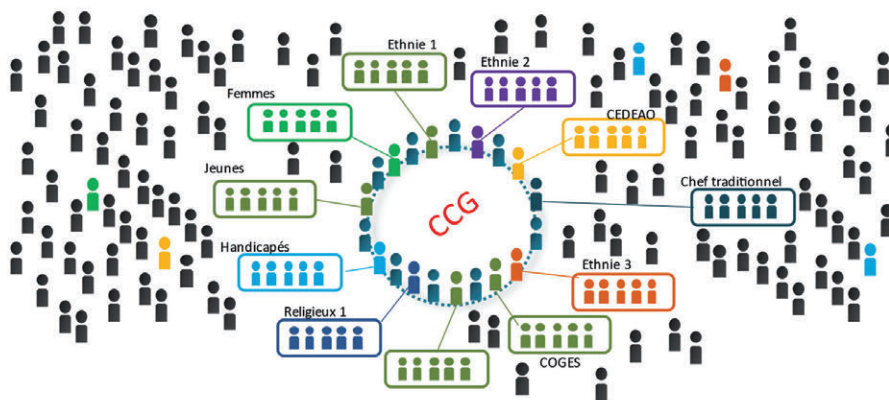
MAIRIE

En milieu urbain, les mairies représentent les services de l'administration publique les plus proches des populations. En fonction des pouvoirs qui leur sont dévolus et de leurs capacités, les communes sont chargées de fournir des services administratifs de base aux populations et de gérer les infrastructures de base. En vue de garantir la stabilité de la vie des résidents et la cohésion sociale, il s'avère essentiel de disposer d'une mairie compétente ayant la confiance de ses administrés. Ainsi, le projet COSAY a sélectionné des homologues des services techniques, des services sociaux et de développement humain, et des services de communication de la mairie afin de renforcer leur capacité en matière de promotion de la cohésion sociale à travers le partenariat public-privé. Le choix de ces homologues se justifie par leur proximité avec les populations et les associations communautaires. Le projet COSAY a notamment mis l'accent sur les aspects de développement participatif, communication, rédevabilité et de transparence. Les mairies ont par conséquent joué un rôle important dans la mobilisation et la coordination avec les populations dans le cadre de leurs services publics.

REPRESENTANTS DE DIFFERENTES COMMUNAUTES

Au sein de la communauté, l'animosité et la méfiance mutuelles entre les groupes ayant vécu le conflit violent constituent un véritable obstacle à la consolidation de la paix et à la promotion de la cohésion sociale.

Le projet COSAY a donc mis en place un comité sur chaque site du projet pilote afin d'impliquer différents groupes dans l'ensemble du processus de mise en œuvre du projet. Le comité a été dénommé CCG (Comité Conjoint de Gestion) et était composé de représentants de différents groupes existant dans le quartier, à savoir les groupes ethniques (y compris les victimes de crises), les groupes religieux, les associations de jeunes, les associations de femmes, les COGES et les chefs traditionnels, sous la supervision du personnel de la mairie.



Grâce au processus de planification et de mise en œuvre des projets pilotes, les membres du CCG sont parvenus à constituer une bonne équipe œuvrant pour les mêmes objectifs. La peur et la méfiance qui existaient entre eux se sont progressivement dissipées, alors qu'ils hésitaient à se parler au début du projet.

POPULATIONS LOCALES

Outre les leaders communautaires, des résidents sont frustrés en raison du manque d'opportunités d'emploi et de l'instabilité politique. Ces résidents, en particulier les jeunes, constituent un groupe à risque qui pourrait être mobilisé et utilisé par des entrepreneurs politiques en période de crise. Les opportunités d'emploi permettront à ces jeunes démunis d'avoir une autonomie financière et d'atténuer la cause économique liée à ce risque. Le projet COSAY a donc fait des efforts pour employer un certain nombre de jeunes pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de construction au titre des projets pilotes.

Les enquêtes sociales menées dans le cadre du projet dans les communes cibles ont révélé un lien entre l'indifférence et l'incompréhension à l'égard des voisins et de l'administration publique, et la peur et la méfiance qui existent non seulement entre les populations elles-mêmes mais aussi entre celles-ci et les mairies. Par conséquent, le projet COSAY a permis aux populations de communiquer entre elles et de se connaître grâce aux dialogues communautaires et aux actions communautaires telles que les matchs de football et les activités de sensibilisation.

2.3 CONSIDERATIONS PARTICULIERES DANS UNE SOCIETE EN PROIE A DES CONFLITS

En ce qui concerne les causes du conflit civil et de la crise post-électorale, il est important d'atténuer les divisions et la méfiance entre les résidents provoquées par des divisions collectives, socioculturelles et identitaires. Le projet COSAY a par conséquent promu l'inclusion et l'égalité en accordant un intérêt particulier à la représentation de chacun dans le processus de prise de décision.

L'expérience et les dégâts causés par le conflit étant uniques à chaque site, le projet COSAY s'est servi des résultats de l'enquête sociale pour s'imprégner de l'expérience du conflit sur chaque site cible. Le projet a, sur cette base, aidé les populations à se remettre de leurs blessures sociales et à aller de l'avant.

Ayant ces éléments à l'esprit, le projet COSAY a fait deux enquêtes au niveau des sous-quartiers, à savoir une enquête sociale et un inventaire des infrastructures. L'enquête sociale a permis d'évaluer le niveau de (d') (in)cohésion sociale et les dynamiques sociales à partir d'entretiens faits avec les résidents. Quant à l'inventaire des infrastructures, elle a permis de faire état des infrastructures, y compris les installations et équipements clés des écoles et hôpitaux. Le projet a ensuite transformé les résultats de ces enquêtes en bases de données sociales et des infrastructures, lesquelles ont été remises aux communes. Ces bases de données leur permettront non seulement de programmer leurs actions de développement sur la base de données probantes, mais aussi de savoir "où" et "quel" type de projet contribue efficacement à promouvoir la cohésion sociale dans un contexte post-conflictuel.

2.4 EVALUATION DU NIVEAU DE COHESION SOCIALE

Evaluer le niveau de réalisation de la cohésion sociale demeure un défi. La notion de cohésion sociale semble être intangible et un peu ambiguë, même si le PNSCS a défini la cohésion sociale comme "la capacité d'une société à assurer un bien-être durable à tous ses membres, y compris un accès égal et équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective, et la participation responsable". Dans le cadre du projet COSAY et de son évaluation, certains indicateurs ont toutefois été examinés pour évaluer le niveau de réalisation de la cohésion sociale telle que perçue par le projet.

Comme l'indique le point 2.1, le projet COSAY évalue le niveau de réalisation de la cohésion sociale sous deux angles analytiques. Le premier porte sur les relations horizontales, tandis que le second concerne l'aspect vertical. La question fondamentale permettant d'évaluer les relations horizontales est la suivante: "Le nombre de résidents qui estiment que les relations avec les autres résidents dans les zones cibles sont cohésives a-t-il augmenté après l'intervention du projet?". Quant aux relations verticales, la question est la suivante: "Le nombre de résidents satisfaits des services publics fournis par la mairie dans les zones cibles a-t-il augmenté après l'intervention du projet?". Le projet considère que la cohésion sociale s'est renforcée en raison de l'amélioration du niveau de réalisation de ces deux indicateurs au fil du temps.

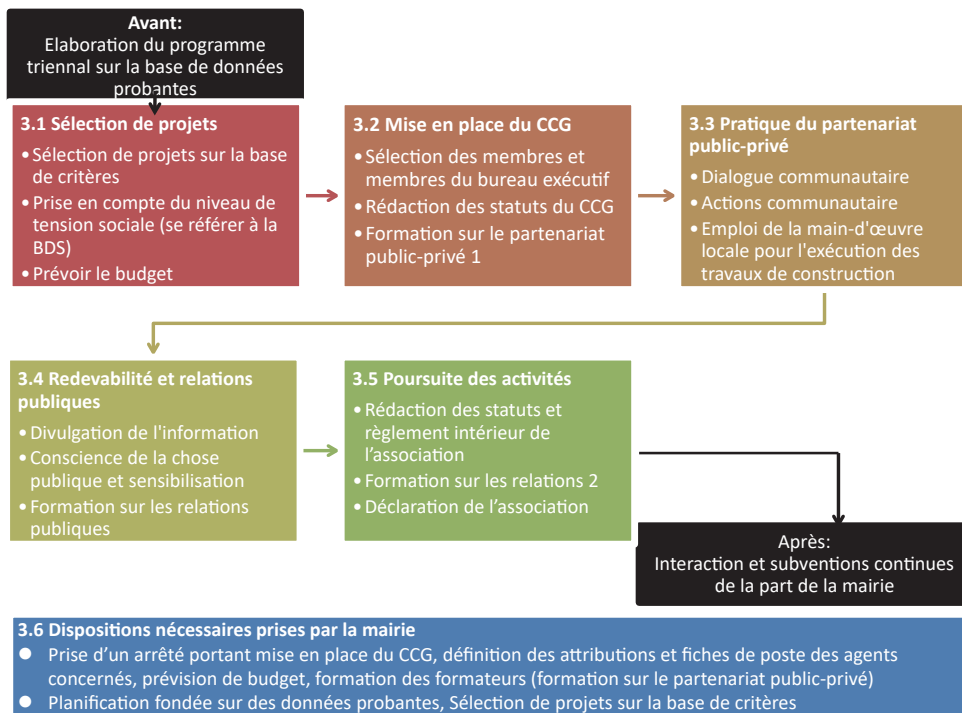
Le renforcement de la confiance envers les autorités municipales est un défi permanent

Dans le cadre du projet COSAY, des enquêtes d'état des lieux et des enquêtes finales ont été menées avant et après les projets pilotes sur 12 sites en vue d'évaluer les indicateurs relatifs aux relations horizontales et verticales. Les enquêtes ont utilisé une méthode d'échantillonnage aléatoire avec une marge de 5% pour les résidents vivant sur les sites cibles. En ce qui concerne l'indicateur de mesure des relations horizontales, 74,89 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête finale ont déclaré faire confiance à leurs voisins, tandis que 32,80 % des personnes interrogées avaient donné la même réponse dans le cadre des enquêtes d'état des lieux. Quant à l'indicateur de mesure des relations verticales, au total 37,36% des personnes interrogées ont déclaré être satisfaites des services publics lors de l'enquête finale, tandis que 8,85% des personnes interrogées ont donné la même réponse lors des enquêtes d'état des lieux.

3. LA METHODE COSAY

Comme indiqué dans l'approche COSAY, afin de renforcer les relations horizontales (entre les populations elles-mêmes) et verticales (entre les autorités municipales et les populations), le projet COSAY a mis en place des Comités Conjointes de Gestion (CCG) qui servent d'interface entre ces entités dans le but d'encourager les interactions public-privé qui favorisent la collaboration entre les populations locales et la confiance mutuelle. En outre, le projet COSAY a souligné l'importance de la redevabilité des communes et de la planification sur la base de données probantes au sein des communes.

Sur la base de l'approche et de l'expérience du projet COSAY, la méthode COSAY a été compilée en tant qu'une méthode de partenariat public (administration locale) privé (population) pour la promotion de la cohésion sociale. Elle comprend cinq étapes et une disposition institutionnelle résumées dans le schéma ci-après.



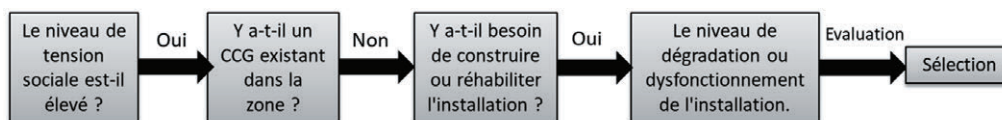
3.1 SELECTION DE PROJETS

Avant la mise en place du CCG, il est nécessaire de choisir un projet à partir du programme triennal de la mairie. Sur la base de l'expérience du projet COSAY, il est recommandé de choisir un projet d'infrastructure lors de l'application de cette méthode. En effet, ce type de projet est plus attractif pour les populations et permet de les mobiliser plus facilement par rapport à d'autres types de projets tels que les projets d'acquisition d'équipements. Les projets de construction d'écoles, de centres de santé et de bureaux d'état civil, par exemple, sont relatifs aux services de base qui répondent aux besoins des populations locales. En outre, un projet d'infrastructure peut générer des opportunités d'emploi pour les populations locales et répondre ainsi à leurs besoins. Afin de garantir la redevabilité et la transparence, la sélection de projets doit se faire sur la base d'éléments probants et rationnels tels que les critères de sélection.

Les critères de sélection comprennent notamment:

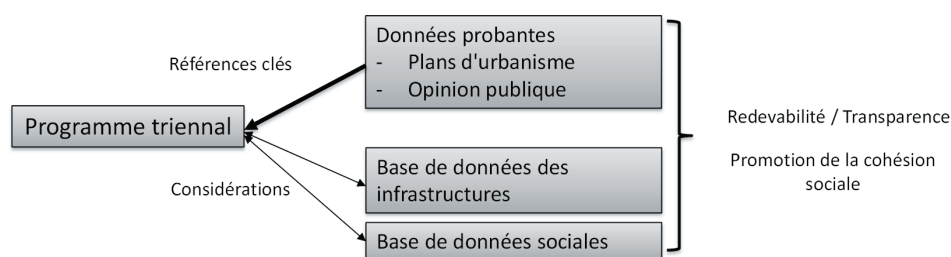
- Niveau de tension sociale (sur la base d'enquêtes sociales)
- Eviter d'intervenir deux fois sur le même site
- Equité et besoin en matière de rénovation (dans chaque installation d'un groupe d'infrastructures)
- Niveau de dégradation des installations (une évaluation technique est nécessaire)

Le processus type de sélection est présenté ci-après.



Nécessité d'inscrire des projets appropriés au programme triennal - Importance d'une planification fondée sur des données probantes

Il est vrai qu'un projet pour lequel un CCG doit être mis en place doit sélectionner à partir du programme triennal. Cependant, il arrive qu'il n'y ait pas de projet approprié dans le programme triennal. Cela s'est produit même dans le cadre du projet COSAY. Il n'y avait pas de projet d'infrastructure dans une zone où le niveau de tension sociale était élevé. Par conséquent, il est nécessaire de faire preuve de vigilance au cours du processus d'élaboration du programme triennal. Lors de l'élaboration du projet de programme triennal, il est nécessaire de répertorier les éventuels projets d'infrastructure situés dans des zones ayant un niveau de tension sociale élevé. C'est pour cette raison que l'inventaire des infrastructures (base de données des infrastructures) et les résultats des enquêtes sociales (base de données sociales) faits dans le cadre du projet COSAY ont été pris en compte par les communes lors de l'élaboration de leurs programmes triennaux.



Il est nécessaire de prendre en compte les données d'inventaire des infrastructures telles que le niveau de dégradation des installations et le niveau de tension sociale dans les quartiers, même si le programme triennal est élaboré sur la base des priorités du plan d'urbanisme existant. Cela permet non seulement d'inscrire au programme triennal des projets appropriés qui contribuent à la promotion de la cohésion sociale, mais aussi de garantir la redevabilité de la mairie grâce à la planification fondée sur des données probantes.

FAQ 1

Q: *Comment gérer l'intervention du politique dans le processus de sélection ?*

R: *Etant donné que le politique est un représentant élu par la population, son avis doit être pris en compte. Cependant, d'autres aspects doivent être pris en compte. La sélection de projets doit se faire suivant des critères bien définis et le processus de sélection doit être entièrement transparent pour toutes les parties.*

Parallèlement à cela, la mairie doit prévoir dans le budget la prise en compte des :

- Dépenses liées aux réunions (préparation par le service social et réunions du CCG)
- Frais de transport (pour le personnel de la mairie et les membres du CCG)
- Frais de communication (pour le personnel du service de communication)
- Dépenses liées aux formations (impression des documents et collations).

FAQ 2

Q: *Pour combien de temps faut-il que la mairie prévoie le budget ?*

R: *Cela peut dépendre de la durée du projet sélectionné. Sur la base de l'expérience du COSAY, une année est le délai approprié entre la création du CCG et sa transformation en association, quelle que soit la taille du projet.*

3.2 MISE EN PLACE DU CCG

REUNION DES PARTIES PRENANTES POUR DESIGNER LES POTENTIELS MEMBRES DU CCG

Pour la mise en place du CCG, la mairie contacte les représentants de la population locale du quartier (ou du sous-quartier) dans lequel le projet est mis en œuvre, en tenant compte du calendrier d'exécution des travaux de construction. Au nombre des représentants doivent figurer les personnes appartenant aux différents groupes de la zone, y compris les principales parties



prenantes de la crise ainsi que ses les victimes . La mairie organise ensuite une réunion des parties prenantes en invitant les candidats aux postes de membres du CCG et présente le projet ainsi que les grandes lignes du CCG.

FAQ 3

Q: *Comment la mairie trouve-t-elle les représentants appropriés ?*

R: *Le projet COSAY a constitué une base de données sociales à l'issue des enquêtes sociales faites dans tous les quartiers. Cette base de données a été utilisée à l'époque. L'enquête sociale étant coûteuse, la mairie peut utiliser les réseaux existants de ceux qui connaissent la zone cible (par exemple les ONG) et l'expérience des interventions passées.*

MISE EN PLACE DU CCG EN TANT QU'INTERFACE ENTRE LES RESIDENTS ET LA MAIRIE

Le CCG sert d'interface entre les résidents eux-mêmes et entre ceux-ci et la mairie. A ce titre, il doit être une plateforme indépendante et neutre composée de représentants des différents groupes de la zone. Bien que le CCG soit mis en place dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet inscrit au programme triennal, sa mission et ses activités devraient se poursuivre après l'achèvement du projet, car la

promotion de la cohésion sociale n'est pas une activité limitée dans le temps. Ainsi, le projet COSAY a-t-il introduit un mécanisme de gestion autonome du CCG, même si au départ la mairie désigne et examine la qualité des membres du CCG.

Le CCG est régi par un règlement intérieur adopté par tous ses membres. Il est géré par un bureau exécutif dont les membres sont choisis par le CCG. Il s'agit d'un système de gestion similaire à celui d'une association.

Le règlement intérieur est rédigé par les membres du bureau exécutif (voir le modèle de règlement intérieur joint en annexe 2 mis à disposition par la mairie). Il fait ensuite l'objet de discussions approfondies et est adopté par les membres du CCG.

FAQ 4

Q: Comment un CCG peut-il modifier son règlement intérieur ?

R: Bien que le projet recommande au CCG de conserver son modèle initial, le CCG peut modifier le nom, la vision, la composition, les activités et les tâches, ainsi que les rôles et les obligations des membres en tenant compte des particularités de la zone et des membres.

FORMATION SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (PPP) 1

Dès la mise en place du CCG, la mairie organise une formation sur le partenariat public-privé (PPP 1) à l'intention de tous les membres du CCG. Les séances de formation sont animées par le personnel de la mairie et sont importantes dans la mesure où elles permettent aux membres du CCG de comprendre l'objectif du CCG, de la cohésion sociale, et d'acquérir des compétences nécessaires pour leurs activités par la suite. Le projet COSAY a conçu quatre modules, présentés ci-dessous, qui constituent des contenus essentiels pour le renforcement des capacités des membres du CCG.



Formation sur le PPP 1 (Yopougon)

Module 1: Cohésion sociale et rôles de la communauté

Module 2: Communication et leadership

Module 3: Redevabilité

Module 4: Action communautaire

3.3 PRATIQUE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

REUNION ORDINAIRE DU CCG

La réunion du CCG est une bonne occasion pour les membres de se connaître et de discuter des défis auxquels les populations locales sont confrontées dans leur quartier. De plus, la mairie, qui participe en qualité d'observateur à la réunion du CCG, peut saisir cette occasion pour informer les membres du CCG de ce qu'elle prévoit de faire dans le cadre du projet et entendre les voix des populations par l'intermédiaire des membres du CCG. La réunion sert de plateforme d'interaction non seulement entre les résidents eux-mêmes mais aussi entre ces derniers et la mairie. Elle doit être régulière et se tenir de préférence sur une base mensuelle.



FAQ 5

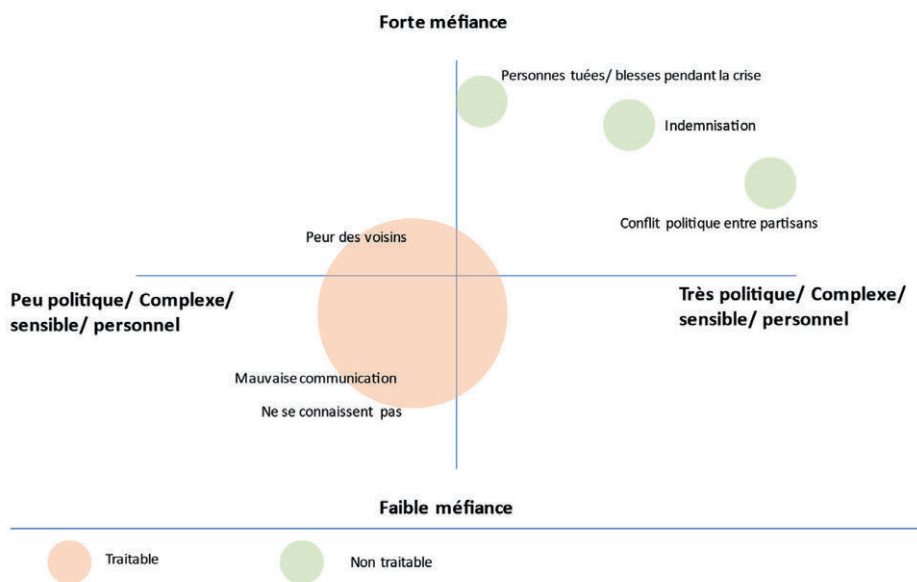
Q: *Quelle action pourrait être requise lorsque la mairie constate des problèmes de gestion au niveau du CCG ?*

R: *Les problèmes de gestion peuvent inclure un taux élevé d'absentéisme et une répartition inégale des pouvoirs au sein des membres du CCG. La mairie doit écouter attentivement les membres concernés et les aider à trouver des solutions eux-mêmes. Cependant, si le problème s'avère sérieux, la mairie peut intervenir en qualité de superviseur.*

DIALOGUE COMMUNAUTAIRE POUR LA COHESION SOCIALE

Le dialogue communautaire est un élément fondamental de la réunion du CCG. Grâce au dialogue entre les membres et avec la mairie, les membres du CCG peuvent identifier des problèmes auxquels les populations sont confrontées dans leur quartier et/ou leur communauté, puis discuter des solutions.

En ce qui concerne la résolution des problèmes et la médiation des conflits au sein de la communauté, il convient de noter que le CCG n'est pas en mesure de tous les résoudre. La figure ci-dessous présente les questions pouvant être traitées ou non par le CCG.



ACTIONS COMMUNAUTAIRES

En vue de promouvoir la cohésion sociale et l'entente mutuelle entre les résidents, le CCG initie des actions communautaires telles que :

- Sensibilisation des résidents à la cohésion sociale
- Organisation d'événements pour les résidents. Par exemple un festival interethnique, des activités sportives, des sketches et des campagnes de salubrité.

Même si les actions communautaires de petite envergure peuvent être organisées et financées par les CCG eux-mêmes, le projet COSAY a fourni un appui en vue de l'organisation d'actions communautaires de plus grande envergure dans le cadre

de son projet pilote après avoir examiné la possibilité d'utiliser les subventions de la mairie. Dans le cas des actions communautaires organisées par le projet, un budget a été nécessaire pour l'acquisition de matériels et l'accueil des participants, même si les membres du CCG et leur équipe de soutien travaillent en tant que bénévoles pour ces activités.



Sketch sur la cohésion sociale (Abobo)



Campagne de salubrité (Yopougon)

FAQ 6

Q: *Comment le CCG ou la mairie peuvent-ils mobiliser les ressources financières pour les actions communautaires ?*

R: *Ni le CCG ni la mairie ne peuvent mobiliser la totalité des ressources financières pour la réalisation des actions communautaires. Ils peuvent financer ce qui est possible pour eux. Par exemple, la mairie fournit un camion et des sacs pour la collecte des ordures, tandis que le CCG met à disposition des volontaires et une collation pour une campagne de salubrité. Dans le cas où ni la mairie ni le CCG ne disposent de moyens financiers suffisants, la recherche de financement est un moyen efficace permettant de solliciter des dons pour les actions communautaires. A Abidjan, les acteurs du secteur privé et notamment les entreprises de téléphonie mobile et de produits alimentaires peuvent fournir un appui aux actions communautaires dans le cadre de leur promotion ou de leur RSE.*

GENERER DES EMPLOIS AU NIVEAU LOCAL POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Les populations locales ont beaucoup apprécié le fait que le projet ait employé la jeunesse locale pour la réalisation des travaux de construction au titre des projets pilotes.

La mobilisation de la jeunesse locale pour la réalisation d'un projet nécessite que le CCG dresse une liste des jeunes chômeurs à employer en tenant

compte de l'équilibre des origines (groupe ethnique, religion et/ou genre). Cela nécessite également que la mairie négocie avec l'entrepreneur l'emploi de la jeunesse locale pour la réalisation des travaux de construction. Le CCG et la mairie font le suivi de l'emploi de la main d'œuvre locale par l'entrepreneur.



La jeunesse locale participe à la construction de la clôture d'une école (Abobo)

3.4 REDEVABILITE ET RELATIONS PUBLIQUES

DIVULGATION DE L'INFORMATION ET DIFFUSION DE MESSAGES

La redevabilité est essentielle dans le renforcement de la confiance envers les autorités municipales, surtout pour ceux qui se méfient des autorités municipales et restent indifférents aux questions publiques. De même, la diffusion de messages de paix et de vivre ensemble auprès de la population peut contribuer à promouvoir la cohésion sociale. Il est donc demandé à la mairie et aux CCG de divulguer des informations (par exemple, les comptes-rendus des réunions, les avis) à l'ensemble de la population locale (non membres des CCG).

Par ailleurs, les membres du CCG doivent recueillir et écouter l'opinion des résidents, et transmettre cela à la mairie.

FORMATION SUR LES RELATIONS PUBLIQUES

La mairie organise une formation sur les relations publiques (RP) pour les membres du CCG en charge des relations publiques. Les séances de formation sont une bonne occasion pour eux de comprendre les méthodes et les compétences en matière de relations publiques. Le projet COSAY a conçu des modules présentés ci-dessous qui constituent des contenus essentiels pour le renforcement des capacités des membres du CCG.

- Module 1: Théorie et pratique des relations publiques
- Module 2: Stratégie et plan d'action de relations publiques
- Module 3: Utilisation des réseaux sociaux, tableaux d'affichage et radio

PRATIQUE DES RELATIONS PUBLIQUES

Il est demandé aux membres du CCG de mener des activités de relations publiques en utilisant des outils tels que les tableaux d'affichage et les plateformes de réseaux sociaux des CCG. Le projet COSAY a installé des tableaux d'affichage avec des boîtes à suggestions et créé des plateformes de réseaux sociaux pour les CCG. Les CCG ont affiché des informations relatives à leurs communautés et des posters de sensibilisation sur le tableau d'affichage. Ils ont également mis en ligne leurs activités et photos sur leurs plateformes de réseaux sociaux.

En outre, le projet COSAY a initié des programmes radiophoniques via les radios des communes. A ces programmes ont été invités des influenceurs et des membres des CCG pour délivrer des messages de cohésion sociale.

FAQ 7

Q: Quels outils de relations publiques sont efficaces ?

R: Le projet COSAY a évalué l'efficacité des outils de relations publiques utilisés dans le cadre du projet. Cela dépend des efforts consentis par les membres du CCG, notamment la mise à jour régulière des tableaux d'affichage et des plateformes de réseaux sociaux. Les membres du CCG sont toutefois convaincus que le moyen le plus efficace demeure la communication régulière et le porte à porte. Quant aux programmes radio, l'expérience montre qu'il est efficace d'inviter des influenceurs tels que des artistes musiciens et humoristes.



Tableau d'affichage (Abobo)



Programme radio pour la promotion de la cohésion sociale (Abobo)

3.5 POURSUITE DES ACTIVITES

FORMATION SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE 2 (PPP 2)

Etant donné que le mandat du CCG est limité dans le temps, il s'avère nécessaire de le transformer en une entité permanente, comme une association, afin de permettre à cette dernière de poursuivre ses activités de promotion de la cohésion sociale.

Le projet COSAY a conçu deux modules, présentés ci-dessous, qui constituent des contenus essentiels pour le renforcement des capacités des membres du CCG dans le cadre de la poursuite de leurs activités.

- Module 1: Gestion durable des organisations
- Module 2: Recherche de financement

DECLARATION DE L'ASSOCIATION

La mairie met à disposition le modèle de statuts et règlement intérieur ainsi que le modèle de demande d'agrément des associations auprès de la mairie. Les membres du CCG rédigent un projet de statuts et règlement intérieur pour l'association successeur et déclarent l'association à la mairie. Un modèle de statuts et règlement intérieur est joint en annexe 3.

FAQ 8

Q: Pourquoi le CCG doit-il se déclarer comme association auprès de la mairie ?

R: La déclaration de l'association permettra à l'association d'accroître ses chances d'obtenir un appui de la part de la mairie (techniquement et financièrement).

REMISE DE CERTIFICATS AUX MEMBRES DU CCG

A la fin du projet, la mairie fait une évaluation interne des activités et résultats du CCG. Les résultats de l'évaluation peuvent servir à l'intervention future de la mairie et à l'amélioration de la gestion de l'association successeur. La mairie remet ensuite aux membres du CCG des récompenses telles que des certificats et des petits dons en guise de remerciement pour leurs efforts.



Cérémonie de récompense (Yopougon)

3.6 MESURES NECESSAIRES PRISES PAR LA MAIRIE

TEXTES

La méthode COSAY est une démarche nouvellement introduite au niveau des communes. Le projet COSAY a financé ses activités, y compris la création des CCG et la mise en œuvre des travaux de construction au cours de sa première phase. Cependant, afin de consolider la méthode dans les communes, la plupart des activités de la seconde phase ont été financées par les communes.

La mise en œuvre de la méthode COSAY nécessite un budget et des ressources humaines. Les communes doivent donc intégrer la méthode dans leurs activités administratives. A cet effet, le projet COSAY a fourni un appui aux communes en vue de la prise d'arrêtés portant création des CCG, élaboration des programmes triennaux sur la base de données probantes et, attributions et fiches de poste des services/agents concernés (secrétariat général, service social/humain, service de communication, services techniques et service financier). Les arrêtés pris et les attributions/ fiches de poste sont joints en Annexe 1.

FAQ 9

Q: *Comment des arrêtés peuvent-ils être pris de manière plus aisée ?*

R: *Il est indispensable de consulter et convaincre le maire et les personnalités politiques avant de leur soumettre les projets d'arrêtés.*

Les attributions et fiches de poste relatives à la création des CCG sont résumées dans le tableau ci-après:

Services	Attributions	Fiches de poste
Secrétariat général	Veiller à ce que la planification et l'exécution des projets financés par la mairie, l'Etat et les bailleurs de fonds sur le territoire de la commune soient faites sur la base de données probantes et suivant une approche participative.	Faire le suivi et la promotion de la planification en tenant compte des données probantes et de la mise en place de CCG sur tout le territoire communal.
Social/ Développement humain	Promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal.	<ol style="list-style-type: none"> 1.Organiser des réunions de résidents et mettre en place des CCG au niveau des quartiers et sous-quartiers. 2.Aider les CCG à définir leur calendrier, à rédiger leurs statuts et règlements intérieurs et à les adopter en interne. 3.Identifier les besoins de formation des membres du CCG et les former. 4.Sensibiliser les membres du CCG à la promotion de la participation citoyenne et de l'inclusion. Les amener à encourager les résidents à participer aux activités du CCG. 5.Fournir un appui aux CCG en vue de leur transformation en associations officielles. 6.Coordonner avec les services financiers le financement des activités des CCG. 7.Coordonner avec le service de communication afin de diffuser les informations relatives aux activités du CCG. 8.Coordonner avec les services techniques en vue de promouvoir l'emploi de la main d'œuvre locale dans l'exécution des projets d'infrastructures.
Communication	Aider les CCG à diffuser les informations relatives à leurs activités.	<ol style="list-style-type: none"> 1.Installer des tableaux d'affichage/boîtes à suggestions, créer des plates-formes sur Internet et permettre aux CCG d'explorer divers moyens de communication, y compris les radios municipales et communautaires. 2.Coordonner avec les services financiers en vue du financement des activités des CCG.
Financier	Prendre des mesures budgétaires pour financer les activités des CCG.	<ol style="list-style-type: none"> 1.Évaluer les coûts et les dépenses à engager pour les activités des CCG en consultation avec les services sociaux, techniques et de communication. 2.Prévoir et exécuter le budget des activités de CCG.

Les communes font le suivi des activités et des membres des CCG/associations successeurs conformément à leur statuts et règlement intérieur.

FORMATION DES FORMATEURS

Le projet COSAY a formé le personnel des communes d'Abobo et de Yopougon en qualité de formateurs chargés de former les membres du CCG. Les thématiques suivantes ont été abordées lors des dites formations : "Théories de la cohésion sociale et consolidation de la paix", "Communication", "Leadership", "Actions communautaires", "Redevabilité et relations publiques", "Organisation durable" et "Recherche de financement". La formation des formateurs est primordiale pour le fonctionnement du CCG. Cependant, il est nécessaire que la mairie forme en permanence les agents concernés afin de préserver leurs capacités de formation et tenir compte des départs à la retraite et des mutations qui pourraient intervenir.

FAQ 10

Q: Comment le MIS/ la DGDDL peut-il/elle introduire la méthode COSAY dans d'autres communes ?

R: Le MIS/la DGDDL peut assurer la coordination et la supervision de la formation du personnel des nouvelles communes en dépêchant par exemple les formateurs expérimentés des communes d'Abobo et de Yopougon.

BUDGET POUR LA PRATIQUE DE LA METHODE COSAY

La mairie doit prévoir une subvention pour la mise en œuvre de la méthode COSAY dans son programme triennal. Compte tenu du nombre de CCG à mettre en place, le budget pour les réunions, la formation, la communication, le transport et les subventions aux CCG/associations successeurs doit être prévu.

Conclusion !

La méthode COSAY nécessite un processus participatif.

Elle ne requiert pas un budget énorme mais plutôt l'engagement de la mairie et des populations pour le développement communautaire.

Leur engagement contribuera à promouvoir la cohésion sociale.

Il s'agit d'un investissement qui permet non seulement d'améliorer les conditions de vie, mais aussi de bâtir des communautés pacifiques et cohésives qui constitueront le socle de la prospérité de la Côte d'Ivoire à l'avenir.



Annexes

1. Arrêté municipal portant planification fondée sur des données probantes et création de CCG
2. Règlement intérieur de CCG
3. Statuts et règlement intérieur de l'association successeur du CCG

ANNEXE 1

Arrêté municipal portant planification fondée sur des données probantes et création de CCG

DEPARTEMENT D'ABIDJAN



COMMUNE D'ABOBO

13 BP 928 Abidjan 13



ARRETE MUNICIPAL N°2021- 01 /MAB/SG DU 12 AVR. 2021
PORTANT INSTITUTIONNALISATION DE LA METHODOLOGIE DU PROJET DE
RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE DANS
LE GRAND ABIDJAN (COSAY) DANS LA COMMUNE D'ABOBO.

LE MAIRE

- VU la loi n°78-07 du 09 janvier 1978 portant institution des Communes de plein exercice en Côte d'Ivoire ;
- VU la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales
- VU la loi n° 2003-489 du 26 décembre 2003, portant régime financier, fiscal et domanial des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi n° 2012-1128 du 13 décembre 2012, portant organisation des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi n°2014-451 du 05 août 2014, portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
- VU la loi n°2014-453 du 05 août 2014 portant statut du District Autonome d'Abidjan ;
- VU le décret n° 82-140 du 27 janvier 1982, portant délégation des pouvoirs et attributions de l'autorité de tutelle à l'égard des Communes et de la Ville d'Abidjan ;
- VU le décret n°82-1092 du 24 novembre 1982, fixant les règles de programmation et de budgétisation des actions et des opérations de développement des Communes et de la Ville d'Abidjan, ainsi que leur nomenclature budgétaire et comptable ;
- VU le décret n° 82-1093 du 24 novembre 1982, portant règlement financier et comptable des Communes et de la Ville d'Abidjan ;
- VU l'arrêté n° 358/MIS/DGDDL/DTA/SDCLC du 25 mars 2019 portant constatation des résultats des élections des Maires et Adjoints aux Maires des Communes de COTE D'IVOIRE ;

VU le procès-verbal en date du 26 juillet 2017 relatif à la discussion pour le Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale dans le Grand Abidjan, phase II entre le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, les Communes d'ABOBO et de YOPOUGON de la République de Côte d'Ivoire et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale ;

VU Considérant la nécessité d'utilisation des bases de données scientifiques du COSAY dans l'élaboration des programmes triennaux pour renforcer la capacité de la Commune en matière de Cohésion Sociale ;

VU Considérant que la méthodologie du Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale dans le Grand Abidjan (COSAY) couvre les étapes essentielles depuis la sélection du projet jusqu'à la phase post-exécution des projets d'amélioration des infrastructures en considérant la Promotion de la Cohésion Sociale au niveau des Communes ;

Considérant la nécessité d'intégrer la méthodologie du Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale dans les services publics ;

Considérant la nécessité de la planification sur les bases de données probante dans la Commune d'ABOBO ;

Considérant la nécessité de la mise en place des Comités Conjointes de Gestion (CCG) dans la Commune d'ABOBO ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE

ARTICLE 1 : En vue du Renforcement de la Cohésion Sociale, la Commune d'ABOBO, dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de ses opérations de développement, s'engage à s'appuyer sur une méthodologie comprenant deux (02) étapes :

- l'utilisation de données probantes ;
- l'implication des populations concernées à travers la mise en place de Comités Conjointes de Gestion (CCG).

ARTICLE 2 : Les données probantes sont issues :

- des documents de stratégie, de planification et de programmation nationaux tels que le Programme National de Développement (PND), les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT), etc.
- des bases de données sociales et bases de données des infrastructures issues du Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale dans le Grand Abidjan (Projet COSAY).
- des documents et études produits par les administrations et les structure publiques telles que les Ministères, l'Institut National de la Statistique (INS), le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement, etc.
- de diverses études.

ARTICLE 3 : La MAIRIE D'ABOBO s'engage à identifier, chaque année, deux (02) projets à partir du Programme Triennal pour lesquels ces CCG seront mis en place. Les populations sont ainsi impliquées dans le Développement de la Commune à travers la mise en place de Comités Conjointes de Gestion (CCG) qui devront être transformés en association à la fin de chaque projet avec l'assistance de la MAIRIE.

Les membres des CCG sont choisis parmi les résidents et devront représenter au moins un des groupes suivants au sein du quartier : les jeunes, les femmes, les organisations religieuses, les organisations ethniques, les organisations socioprofessionnelles (associations de commerçants, de fonctionnaires, de transporteurs, etc.), les personnes âgées (retraités,) les comités de quartiers les non-ivoiriens ou tout autre groupe pertinent, les responsables officiels de l'infrastructure cible.

Les Comités Conjointes de Gestion (CCG) ou associations de quartier traduisent les besoins des populations et participent activement à l'entretien des infrastructures et équipements mis à leur disposition.

L'organisation ainsi que le Renforcement des Capacités (matérielles, financières et techniques) des Comités Conjointes de Gestion (CCG) et des associations sont assurés par la Commune dans la mesure des moyens disponibles.

ARTICLE 4 : Pour l'application de la méthode COSAY visée aux articles 2 et 3, référence doit être faite aux fiches de postes et attributions annexés au présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le Présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature.

ARTICLE 6 : Le Secrétaire Général de la Mairie, le Directeur des Services Financiers et Economiques et le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera. /- *to*

Fait à Abobo, le 2 AVR. 2021

AMPLIATIONS :

MIS	1
DGDDL	1
MAIRE	1
SG	1
TRESORERIE PRINCIPALE	1
CHEF DU PROJET	1
HOMOLOGUES	14
ARCHIVES	1
CHRONO	1

P/LE MAIRE ET P/D
LE 1^{er} ADJOINT AU MAIRE



MME PEUHMONT JEANNE

ANNEXE 2

Règlement intérieur de CCG



Août 2019

REGLEMENT INTERIEUR DU CCGQ DE GARE NORD

Yopougon

COSAY

COSAY 2
2017-2021

1. Des dispositions Générales

- 1.1** Le Comité Conjoint de Gestion (en abrégé "CCG") est une organisation communautaire de base créée sous l'ère du Projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan Phase II (en abrégé "COSAY"). Le CCG vise à créer un cadre de dialogue pour la gestion des projets pilotes et la promotion de la cohésion sociale au sein de la communauté.
- 1.2** Le CCG est une organisation apolitique, non religieuse et non ethnique travaillant dans l'intérêt des populations que les membres représentent.
- 1.3** Le CCGQ de Gare Nord est un nom provisoire et peut être changé sur la base d'un accord entre ses membres.

2. De la vision

- 2.1** La vision du CCGQ est la réalisation de la cohabitation pacifique

3. Des objectifs

- 3.1** Renforcer les liens entre les résidents dans la communauté (relations horizontales).
- 3.2** Faciliter une communication interactive entre les résidents et les autorités publiques (relations verticales).

4. De la qualité de membre

- 4.1** Tous les membres du CCGQ de Gare Nord sont des bénévoles, à ce titre, ils ne perçoivent aucun salaire pour leur participation aux activités.
- 4.2** Le membre du CCGQ de Gare Nord qui a assisté à plus de 70% des réunions du CCGQ sera félicité pour son dévouement par COSAY au terme du projet
- 4.3** Pour assurer une discussion harmonieuse et efficace, le nombre total de membres du CCGQ de Gare Nord ne doit pas dépasser 24.
- 4.4** Tous les membres doivent être choisis parmi les résidents et doivent représenter au moins un des groupes suivants dans le quartier :
 - 1) Les jeunes
 - 2) Les femmes
 - 3) Les organisations religieuses
 - 4) Les organisations ethniques
 - 5) Les organisations socio-professionnelles (association de commerçants, de fonctionnaires, de transporteurs etc.)
 - 6) Les personnes âgées (retraités)
 - 7) Représentants des comités de quartiers
 - 8) Les non-Ivoiriens ou tout autre groupe pertinent
 - 9) Nouveaux venus dans le quartier
 - 10) Responsables officiels de l'infrastructure cible (ex : Principal/Proviseur, COGES)

La composition du CCGQ doit refléter la division géographique du quartier.

4.5 Des critères de sélection

- 4.5.1** Les membres du CCGQ de Gare Nord doivent être sélectionnés selon les critères suivants:
 - 1) Connaissance et compréhension des problèmes auxquels le groupe qu'il représente est confronté
 - 2) Connaissance de la situation sociale et économique générale du quartier
 - 3) Participation active aux activités de quartier
 - 4) Bonnes aptitudes de communication et bon leadership dans son quartier
 - 5) Personnalité respectée
 - 6) Volonté de travailler en tant que bénévole
 - 7) Disponibilité pour participer aux réunions programmées (le minimum requis est de 60%)
 - 8) Compétences en rédaction / saisie (Seulement le rapporteur)
 - 9) Respect des statuts et règlement intérieur

4.6 De la supervision

- 4.6.1** L'équipe d'experts de la JICA ou toute autre organisation pourrait participer à toutes les activités du CCGQ avec la permission de la mairie.
- 4.6.2** Toutes les activités du CCGQ seront supervisées par la Direction du Développement Humain de la Mairie de Yopougon.

5. De la durée

- 5.1** Ce mandat est valable du démarrage du projet jusqu'à sa réalisation.
- 5.2** A la fin de son mandat, le comité peut continuer ses activités en se muant en association si ses membres le désirent.

6. Des activités et des tâches du CCGQ de Gare Nord

6.1 Des réunions du CCGQ de Gare Nord

- 6.1.1** Le CCGQ de Gare Nord est censé tenir des réunions régulièrement (au moins une fois par mois) pour discuter des points suivants :
 - 1) La vision de la communauté
 - 2) Le suivi de l'évolution des projets
 - 3) Les problèmes que rencontrent les résidents (Dialogue Social)
 - 4) L'utilisation de l'infrastructure réhabilitée
 - 5) La gestion de l'espace public
- 6.1.2** Les réunions du CCGQ de Gare Nord se tiendront à l'Ecole primaire Gare Nord sauf en cas de changement.
- 6.1.3** Avant les réunions du CCGQ, les membres doivent recueillir les avis des résidents (plus précisément, les membres qu'ils représentent) en fonction des points qui seront débattus à la réunion.
- 6.1.4** Après la réunion du CCGQ, les membres doivent partager les décisions arrêtées aux groupes qu'ils représentent.
- 6.1.5** Si un membre du CCGQ reçoit des suggestions ou des plaintes des résidents concernant le projet, ce dernier informe les autres lors de la prochaine réunion.
- 6.1.6** Les grandes lignes des discussions et des décisions prises lors des réunions du CCGQ doivent être consignées dans un document écrit.
- 6.1.7** Toutes les informations sur les réunions du CCGQ doivent être accessibles à tous les résidents du quartier de manière claire et transparente, sauf s'il est convenu que l'information doit être gardée confidentielle et donc inopportun pour qu'elle soit rendue publique.

6.2 Des activités et des tâches du CCGQ

- 6.2.1** Conduire des discussions de groupe pour identifier les questions liées à la cohésion sociale ainsi qu'au développement communautaire dans le quartier
- 6.2.2** Analyser et identifier les problèmes de la communauté et élaborer des stratégies pour promouvoir la cohésion sociale dans le quartier
- 6.2.3** Suivre les travaux de construction du projet
- 6.2.4** Gérer la boîte à suggestion ainsi que le tableau d'affichage des informations.
- 6.2.5** Planifier et mettre en œuvre des activités culturelles/sportives, le renforcement des capacités ou toute sorte d'activité.

7. Des rôles et des obligations des membres

7.1 Des membres

- 7.1.1** Les Membres doivent avoir des informations pertinentes sur les groupes respectifs.
- 7.1.2** Les membres doivent participer autant que possible aux réunions du CCGQ (minimum requis est de 60%).
- 7.1.3** Les membres doivent rendre compte des discussions et des décisions prises lors des réunions du CCGQ avec le groupe que le membre représente.

7.2 Du président

- 7.2.1** Un membre du CCGQ est élu par ses pairs comme président.

7.2.2 L'autorité et le rôle du président sont strictement limités aux activités logistiques ci-dessous :

- 1) Préparer un lieu pour les réunions
- 2) Convoquer les réunions en cas de besoin,
- 3) Animer les réunions du CCGQ
- 4) Réunir les autres membres du CCGQ pour les réunions (ordinaires et extraordinaires)
- 5) Vérifier la conformité du compte rendu aux discussions fait par le rapporteur
- 6) Organiser le voter s'il n'y a pas de consensus

7.3 De la Vice-Présidence (2 personnes)

- 1) Suppléer le Président en cas d'absence,
- 2) Recueillir les opinions de la boîte à suggestions, mettre à jour le tableau d'information

7.4 Du rapporteur (2 personnes)

- 1) Enregistrer les discussions du CCGQ et archiver les informations
- 2) Gérer les questions relatives aux relations publiques
- 3) Vérifier régulièrement la boîte à suggestions et compiler les opinions pour les transmettre au CCGQ
- 4) Mettre à jour le tableau d'information en y affichant le compte rendu des réunions du CCGQ etc.

8. De la convocation

8.1 La convocation de la réunion du CCGQ doit être faite par le président du CCGQ.

9. De la perte de la qualité de membre et du remplacement

9.1 Le président ou les autres membres du CCGQ ne peuvent pas prendre de décisions concernant la radiation ou le remplacement d'un membre du CCGQ sans consulter la mairie.

9.2 La qualité de membre se perd par:

- 1) Démission;
- 2) Indisponibilité permanente ou décès;
- 3) Violation des règles ou tout autre comportement de même nature

9.3 La démission d'un membre du CCGQ doit se faire par courrier adressé au président au moins deux semaines avant la tenue de la prochaine réunion. Cette lettre doit mentionner le motif du départ du CCGQ. Le président procède à son remplacement dans un délai maximum de deux (2) semaines.

9.4 La révocation peut être prononcée en cas de manquement grave aux dispositions du Règlement intérieur ou de motifs tels que:

- 1) L'absence répétée aux réunions,
- 2) L'absence de compte rendu aux représentés,
- 3) La délocalisation (le membre déménage dans un autre quartier)

9.5 En cas de force majeure, d'empêchement absolu ou de radiation d'un membre, le président procède à son remplacement dans les mêmes formes que celles de l'admission.

10. De la révision des statuts

10.1 Le présent statut peut être révisé sur la base d'un accord entre les membres du CCGQ de Gare Nord et la Mairie

LU ET APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Fait à Abidjan le

La Mairie

Le Président du CCGQ de Gare Nord

ANNEXE 3

Statuts et règlement intérieur de l'association successeur du CCG

UCSYA

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DE L'UCSYA

**(Union pour la Cohésion Sociale de
Yopougon Attié)**

Contacts : 55 55 58 57/ 08 38 25 51/ 09 31 21 43

PREAMBULE

La création de la présente association résulte de la volonté d'une part de contribuer à l'épanouissement de nos populations et d'autre part de donner une nouvelle impulsion au développement communautaire de nos localités et la promotion de la cohésion sociale.

L'intérêt de cette association répond au souci de susciter un engouement et un esprit de créativité au sein des populations, promouvoir la paix et la cohésion sociale.

Conscients de nombreux problèmes relevés au sein de notre société ;

Conscients que la population résidant à Yopougon Attié doit se développer ;

Conscients du manque d'assistance et soucieux de notre bien-être, de notre épanouissement économique et social ;

Considérant que ce développement souhaité est plus possible dans la mise en commun de nos ressources humaines, matérielles et financières ;

Considérant que les partenaires au développement sont également soucieux du bien-être des populations ;

Vu la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960, portant réglementation des associations sur le territoire de la Côte d'Ivoire ;

Nous, leaders de Yopougon Attié, soucieux du fait que l'union soit un élément indispensable à toutes sociétés, décident de mettre en place une association dénommée **“Union pour la Cohésion Sociale de Yopougon Attié en abrégé UCSYA”**.

Il s'agit pour cette association de mener des activités allant essentiellement dans le sens de la cohésion sociale et du développement communautaire.

STATUTS

TITRE I : CONSTITUTION – DENOMINATION – SIEGE – DUREE - OBJET

Article Premier : Constitution

Il est constitué entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une organisation à base communautaire, apolitique, non religieuse, non ethnique, régie par la loi 60-315 du 21-09-1960.

Article 2 : Dénomination

L'organisation visée à l'article premier est dénommée "**Union pour la Cohésion Sociale de Yopougon Attié** en abrégé **UCSYA**"

Article 3 : Durée

UCSYA est constitué pour une durée de 99 ans renouvelable.

Article 4 : Siège

Le siège social d'UCSYA est établi à Yopougon Attié. Il peut être transféré partout sur le territoire sur décision de l'Assemblée Générale.

Article 5 : Vision

La vision d'UCSYA est de promouvoir le vivre ensemble et le développement communautaire à Yopougon Attié.

Article 6 : Objet

L'UCSYA a pour objectif de :

- Renforcer les liens entre les résidents de de Yopougon Attié (relations horizontales) ;
- Faciliter une communication interactive entre les résidents et les autorités publiques (relations verticales) ;
- Faciliter la réalisation de projets de développement communautaire pour le bien-être des populations de de Yopougon Attié ;
- Contribuer à la consolidation de la cohésion sociale entre les communautés ;
- Promouvoir la cohésion sociale.

TITRE II : DE L'ACQUISITION ET DE LA PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE

CHAPITRE I : DE L'ACQUISITION DE LA QUALITE DE MEMBRE

Article 7 : Qualité de membre

L'UCSYA se compose de membres fondateurs, de membres actifs, de membres consultants et de membres d'honneur.

✓ 7-1 : Les membres fondateurs

Les membres fondateurs sont tous les membres issus du Comité Conjoint de Gestion de Quartier (CCGQ) qui ont participé à l'assemblée générale constitutive de l'UCSYA.

✓ **7-2 : Les membres actifs**

Les membres actifs sont ceux qui adhèrent aux statuts qui assistent aux assemblées de l'UCSYA, qui payent régulièrement leurs cotisations, qui respectent les textes de l'UCSYA. L'adhésion à l'UCSYA n'est liée à la religion, au parti politique, à l'ethnie, au genre encore moins à la génération.

✓ **7-3 : Critères de sélection des membres adhérents**

Les membres de l'UCSYA doivent être sélectionnés selon les critères suivants :

- Sur proposition du bureau exécutif et sur adoption de l'assemblée générale ;
- Être résident de Yopougon Attié ;
- Avoir une connaissance et une compréhension des problèmes communautaires qui sont vécus dans leurs quartiers ;
- Avoir une connaissance de la situation sociale et économique générale du quartier ;
- Participer activement aux activités de son quartier d'origine ;
- Avoir une volonté de travailler en tant que bénévole ;
- Avoir une bonne moralité (Être une personnalité respectueuse et respectée, ne pas avoir de procédure judiciaire en cours, jouir de ses droits civils) ;
- Être disponible à participer aux réunions et aux programmes (minimum requis est de 80%) ;
- Se conformer strictement aux statuts et au règlement intérieur.

Article 8 : Les membres consultants

Les membres consultants sont composés des personnes internes ou externes ayant une expertise dans les domaines d'action de l'UCSYA.

Article 9 : Les membres d'honneur

Les membres d'honneurs sont ;

- Les institutions nationales et internationales, qui ont contribué à la naissance de l'UCSYA ou qui peuvent contribuer à son développement tels que ;
- La mairie
- La JICA
- Les syndicats et associations
- Les Chancelleries
- Les services étatiques et publics
- Etc.

CHAPITRE II : DE LA PERTE DE QUALITE DE MEMBRE

Article 10 : La perte de la qualité de membre peut advenir par :

- Démission ;
- Exclusion ;
- Dissolution ;
- Décès.

TITRE III : ORGANISATION ADMINISTRATIVE

CHAPITRE I : L'ASSEMBLEE GENERALE

Article 11 : L'Assemblée Générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de l'UCSYA. Elle est qualifiée d'ordinaire et extraordinaire suivant l'objet des délibérations.

Article 12 : Composition

L'Assemblée générale est composée des organes suivants :

- Le bureau Exécutif ;
- Le commissariat aux comptes ;
- Les membres actifs ;
- Les membres consultants ;
- Les membres d'honneur.

Article 13 : Pouvoirs

Les pouvoirs de l'assemblée générale sont les suivants :

- Définir la politique générale de l'UCSYA ;
- Élire le président du bureau exécutif et les commissaires aux comptes ;
- Fixer les taux de cotisations, le droit d'adhésion ;
- Entendre les rapports du bureau exécutifs et du commissariat aux comptes ;
- Discuter et approuver le bilan et les comptes de l'exercice ;
- Se prononcer sur les sanctions à l'encontre d'un membre ;
- Décider du transfert du siège dans une localité ;
- Décider des modifications des statuts et du règlement intérieur et de la dissolution de l'UCSYA ;
- Donner quitus au bureau exécutif quant à sa gestion ;
- Délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les pouvoirs de l'assemblée générale cités ci-dessus sont énonciatifs et non limitatifs.

Article 14 : Périodicité des réunions

L'Assemblée générale se réunit une fois par an en sessions ordinaire sur convocation du président du Bureau Exécutif.

Elle peut se réunir en session extraordinaire à la demande du bureau Exécutif, du commissariat aux comptes ou des 2 /3 des membres actifs pour délibérer sur un ordre du jour bien précis.

Article 15 : Quorum

L'Assemblée générale pour délibérer valablement doit être composée de 2/3 de ses membres actifs.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Nul ne peut être muni de plus de voix y compris la sienne.

Article 16 : Présidence des séances

Les séances de l'assemblée générale réunie ordinairement ou extraordinairement sont présidées par le président du bureau exécutif de l'UCSYA ou par l'un des membres du bureau exécutif sur ordre du président.

CHAPITRE II : LE BUREAU EXECUTIF**Article 17 : Bureau Exécutif**

Le bureau exécutif est l'organe de gestion et d'administration de l'UCSYA.

Il agit conformément aux pouvoirs qui lui sont propres et ceux qui lui sont délégués par l'assemblée générale.

Article 18 : Composition

Le bureau exécutif comprend :

- 1 Président
- 1 Vice-Président
- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Général Adjoint
- 1 Trésorier Général
- 1 Trésorier Général Adjoint
- 1 Délégué à l'organisation
- 1 Délégué à la communication et à l'animation
- 1 Délégué au règlement des litiges et conflits
- 1 Délégué adjoint au règlement des litiges et conflits

Article 19 : Pouvoir du bureau exécutif

Le bureau exécutif est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'UCSYA. Il :

- Délibère sur toutes les questions courantes ;

- Arrête l'inventaire annuel ; les bilans et les comptes et établi tout documents qui pourrait être soumis à l'assemblée générale ;
 - Dresse un rapport d'activités à présenter à l'assemblée générale et faire des propositions ;
 - Convoque l'assemblée générale et arrête les projets de son ordre du jour ;
 - Exécute les décisions de l'assemblée générale ;
 - Détermine le placement des fonds disponibles ;
 - Autorise tout retraits et transfert de fonds appartenant à l'UCSYA avec ou sans garantie
 - Établit le règlement intérieur de l'UCSYA et le soumet à l'approbation de l'assemblée générale.
- Les pouvoirs ci-dessus du bureau exécutif sont énonciatifs et non limitatifs.

Article 20 : Réunion

Le bureau exécutif se réunit une fois par mois à compter du jour de sa mise en place et autant de fois qu'il est nécessaire à la demande des 2/3 de ses membres sur un ordre du jour précis.

Article 21 : Quorum

La délibération du bureau exécutif n'est valable que si les 2/3 de ses membres sont présents. Le vote a lieu à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante en cas de partage.

Article 22 : Mandat

Le président du bureau exécutif est élu par l'assemblée générale pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois. Le président élu nomme les autres membres du bureau exécutif.

Article 23 : Commissions Spécialisées

Des Commissions Spécialisées peuvent être créées par le bureau exécutif en fonction du besoin.

CHAPITRE III : LE COMMISSARIAT AU COMPTE

Article 24 : Composition du commissariat au compte

L'assemblée élit, dans les mêmes conditions que celles du président du bureau exécutif, deux (2) Commissaires aux Comptes pour une durée de trois (03) ans renouvelable une (1) fois. Ils ne sont pas rééligibles.

TITRE IV : RESSOURCES FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Article 25 : Ressources

Les ressources de l'UCSYA proviennent essentiellement :

- Des droits d'adhésion fixés à cinq mille (5.000) francs ;
- Des cotisations mensuelles fixées à cinq cents (500) francs ;
- Des dons et legs provenant des membres d'honneur ou tout organisme public ou privé ;
- Des subventions.

Article 26 : Année budgétaire

L'année budgétaire de l'UCSYA commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de l'année civile en cours.

Article 27 : Dépôt des fonds

Les fonds de l'UCSYA sont déposés dans une banque agréée par le bureau exécutif dans un Compte ouvert à cet effet.

Article 28 : Mouvement financier

L'ouverture des comptes et les ordres de retraits des fonds doivent comporter deux (2) signatures à savoir :

- Celle du président ou en cas d'absence ou d'empêchement celle du vice-président ;
- Celle du trésorier général ou en cas d'absence ou d'empêchement celle du trésorier général adjoint.

TITRE V : DISPOSITIONS FINALES**Article 29 : Fonctions**

Les fonctions exercées dans les organes de l'UCSYA sont gratuites. Toutefois, l'assemblée générale fixe les taux de remboursement des frais de déplacement, mission ou stage effectué par les membres de l'UCSYA dans le cadre de leur fonction.

Article 30 : Modification des statuts et des règlements de l'UCSYA

Les modifications de l'UCSYA sont proposées par le bureau exécutif et adoptées en session extraordinaire par l'assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 13.

Article 31 : Liquidation

En cas de dissolution, le bureau exécutif désigne un commissaire chargé de la liquidation des biens de l'UCSYA. L'actif est attribué à une organisation ayant les mêmes buts.

Article 32 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur fixera les modalités d'application des présents statuts.

Fait et adopté en Assemblée Générale Constitutive à Abidjan, le 28 octobre 2020.

Le Président

Le Secrétaire Général

REGLEMENT INTERIEUR

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 :

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les missions, la composition, le fonctionnement et les modalités d'application des statuts de l'UCSYA.

TITRE II : DE L'ACQUISITION ET DE LA PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE

CHAPITRE I : STATUT DES MEMBRES

L'association se compose de membres fondateurs, de membres actifs, de membres consultants et de membres d'honneur.

Article 2 : Membres actifs

Sont membres actifs, les membres fondateurs et les personnes qui:

- Ont formulé une demande écrite dans ce sens ;
- Ont adhéré aux statuts ;
- Se sont acquittés d'une part de leur droit d'adhésion et d'autre part de leur cotisation annuelle.

Article 3 : Les membres consultants et les membres d'honneur

Les membres consultants sont des personnes qui ont un rôle consultatif selon leur expertise dans un domaine précis. Ils sont membres de l'AG mais ne disposent pas du droit de décision au sein de l'association.

Sont Membres d'honneur, les personnes qui ont rendu, rendent ou sont susceptibles de rendre des services éminents à l'association.

CHAPITRE II : ADHESION ET EXCLUSION

Article 4 : Adhésion

Peuvent adhérer à l'association toutes les personnes qui jouissent de leurs droits civils.

Article 5 : Exclusion

La qualité de membre se perd par :

- Démission ;
- Radiation ;
- Décès ;
- Dissolution de l'association.

TITRE III : DROITS ET DEVOIRS DES MEMBRES

CHAPITRE I : DROITS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES

Article 6 : Droits des membres

La qualité de membre actif confère le droit de prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale (AG).

Article 7 : Devoirs des membres

Les membres actifs ont le devoir de :

- S'acquitter de leur différentes cotisations (annuelles et exceptionnelles) ;
- Participer à toutes les réunions et activités de l'association ;
- Respecter les décisions et les délibérations du Bureau Exécutif (BE) et de l'AG.

CHAPITRE II : SANCTIONS

L'inobservation des devoirs déterminés à l'article 7 du présent règlement intérieur donne lieu aux sanctions suivantes :

- Avertissement ;
- Blâme ;
- Radiation.

Article 8 : Sanctions de premier degré

L'avertissement et le blâme sont prononcés par le Bureau Exécutif (BE).

Article 9 : Sanctions de deuxième degré

La radiation est prononcée par l'Assemblée Générale (AG).

TITRE IV : MISSIONS, MOTIVATIONS ET EXCLUSION

Article 10 : Missions

L'association est une structure apolitique, non confessionnelle, sans discrimination ethnique, de genre et de nationalité. Elle est composée de volontaires et bénévoles. Elle a pour mission principale de promouvoir les actions pour le bien-être de la jeunesse, des associations, des communautés et des populations.

A ce titre, l'UCSYA doit :

- Veiller à la bonne conduite des projets d'éducation, d'environnement, de protection des droits humains et de cohésion sociale dans lesquels elle est impliquée ;
- Mener des actions pour de meilleures conditions de vie pour les populations ;

- Participer à toute initiative nationale et internationale qui vise le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Il faut également préciser que les membres ou des tierces personnes peuvent être recrutés et salariés selon leurs compétences sur des projets donnés.

Article 11 : Mécanisme de motivation

- ✓ **11-1** : L'association est composée de bénévoles et de volontaires, ses actions sont à but non lucratif. Lorsque ces derniers sont engagés dans des fonctions particulières, ils peuvent être rémunérés en fonction des tâches qui leurs sont dévolues. Ce traitement est fait en tenant compte des ressources financières et matérielles disponibles. Cependant, leurs activités peuvent générer des ressources (Ressources humaines, ressources matérielles et ressources financières). L'utilisation des ressources est décidée par l'AG. Les ressources peuvent émaner de tierces personnes ou de structures.
- ✓ **11-2** : Par ailleurs, afin de contribuer au fonctionnement de l'association, un taux de dix pour cent (10%) est reversé à la trésorerie de l'association pour toute activité exercée par un membre dans le cadre des activités de l'organisation et ayant générée des fonds en espèce ou en nature (Salaire, Prime, Perdiem, Frais de transport, Gadgets,...).

Article 12 : Exclusion

- ✓ **12-1** : Les situations suivantes :
 - La non-participation répétée d'un membre aux activités et réunions ;
 - Des cas d'indiscipline avérée ;
 - La mauvaise utilisation de son titre de membre de l'association ;
 - La mauvaise utilisation des ressources de l'association ;

Peuvent entraîner l'exclusion du membre par l'AG de l'association. Celle-ci doit être prononcée par l'AG à la majorité des 2/3, seulement après avoir entendu les explications du membre contre lequel la procédure d'exclusion est engagée.

- ✓ **12-2** : Si l'exclusion est prononcée, une option d'appel peut être autorisée dans un délai de quinze (15) jours maximum. Au cas où le membre est réhabilité, il a le devoir de s'acquitter de nouveau de son droit d'adhésion.

Le non-paiement des cotisations (annuelles et exceptionnelles) par un membre l'expose à des sanctions.

TITRE V : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

L'association est dotée des organes suivants :

- L'Assemblée Générale (AG) ;
- Le Bureau Exécutif (BE) ;
- Le Commissariat aux Comptes (CC) ;
- Les Commissions Spécialisées (CS).

CHAPITRE I : L'ASSEMBLEE GENERALE

Article 13 : Composition

L'Assemblée Générale (AG) se compose de tous les membres actifs. Les Conseillers et les membres d'honneur peuvent participer aux sessions de l'association et y être entendus, sauf objection de celle-ci mais ils ne disposent pas du droit de vote.

Article 14 : Attributions

L'AG est l'organe suprême de décision de l'association. Elle est souveraine et ses principales fonctions consistent à :

- Déterminer la politique générale de l'association ;
- Contrôler la politique financière, approuver le budget et le règlement financier de l'association ;
- Se prononcer sur l'adhésion de nouveaux membres de l'association et déterminer la nature de leurs droits et obligations ;
- Fixer d'une part le taux du droit d'adhésion et d'autre part le taux de cotisation annuelle ;
- Amender les statuts et créer tout autre organe nécessaire au bon fonctionnement de l'association ;
- Élire le Président et les Commissaires aux comptes ;
- Nommer éventuellement les liquidateurs de l'association ;
- Déplacer le siège de l'association ;
- Prendre toutes les mesures propres à la réalisation des objectifs de l'association.

CHAPITRE II : LE BUREAU EXECUTIF

Article 15 : Composition

Le Bureau Exécutif comprend dix (10) membres.

Il est constitué de la manière suivante :

- Un Président;
- Un Vice-président ;
- Un Secrétaire Général ;
- Un Secrétaire Général Adjoint ;

- Un Trésorier Général ;
- Un Trésorier Général Adjoint.
- 1 Délégué à l'organisation
- 1 Délégué à la communication et à l'animation
- 1 Délégué au règlement des litiges et conflits
- 1 Délégué adjoint au règlement des litiges et conflits

Article 16 : Attributions

Les attributs des membres du BE sont les suivantes :

- **Président** : Le Président est le chef du BE.

A ce titre :

- Il convoque les AG et les réunions du BE et veille à l'application des délibérations et des décisions qui y sont prises ;
- Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs à cet effet ;
- Il a le pouvoir discrétionnaire de prendre une décision nécessaire au bon fonctionnement de l'association, tout en restant dans le cadre de sa politique générale ;
- Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association.

- **Vice-président** : Le Vice-président remplace le Président en cas d'absence ou d'empêchement.

- **Secrétaire Général** : Le Secrétaire Général est le responsable administratif de l'association.

A ce titre :

- Il rédige les procès-verbaux des délibérations et des décisions des AG, des réunions du BE et en assure la transcription sur les registres prévus à cet effet ;
- Il rédige les rapports des activités réalisées par l'association;
- Il rédige toutes les correspondances de l'association ;
- Il assure la garde des archives de l'association.

- **Secrétaire Général Adjoint** : Le Secrétaire Général Adjoint remplace le Secrétaire Général en cas d'absence ou d'empêchement.

- **Trésorier Général** : Le Trésorier Général est le responsable financier de l'association. Il est chargé notamment du recouvrement des cotisations (annuelles et exceptionnelles) des membres. Il est chargé de proposer une politique financière objective et favorable à l'association.

- **Trésorier Général Adjoint** : Le Trésorier Général Adjoint remplace le Trésorier général en cas d'absence ou d'empêchement.

CHAPITRE III : LE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Article 17 : Composition

Le Commissariat aux comptes est composé de deux (02) membres.

Article 18 : Attributions

Les Commissaires aux comptes sont chargés de :

- Contrôler la gestion financière du BE ;
- Examiner et donner leur avis sur la politique financière de l'association.

TITRE VI: ELIGIBILITE/MODE DE SCRUTIN

Article 19 : L'accession au poste de Président ou de Commissaire aux Comptes de l'UCSYA.

Pour être Président ou Commissaire aux Comptes de l'UCSYA, il faut :

- Avoir une ancienneté d'une année au sein de l'UCSYA sans distinction de race, ni d'ethnie de religion et d'apparence politique ;
- Avoir une régularité irréprochable aux activités (au moins 80% de présence) ;
- Être également à jour de ses différentes cotisations.

Article 20 : Conditionnalité d'électeur

Pour être électeur, il faut être membre actif de l'association, sans distinction de race, ni d'ethnie de religion et d'apparence politique. Également être à jour de ses différentes cotisations.

Article 21 : Contrôle de régularité

Le contrôle de régularité des élections en ce qui concerne l'égalité des candidats et les votes est dévolu au seul comité d'organisation des élections. Ce comité est mis sur place par consensus avec les membres de l'assemblée générale et ceux du bureau.

Article 22 : Mode de scrutin

Le vote est individuel et secret. Il est soumis au suffrage direct. Si un membre a été mandaté, il ne peut être muni de plus de deux voix y compris la sienne. Le vote est validé si 50% des membres sont présents ou représentés. La proclamation des résultats se fait sur place par le comité d'organisation des élections. La victoire est prononcée selon la majorité simple. En cas d'égalité, de nouvelles élections sont organisées dans l'espace de 7 jours.

TITRE VII : DISPOSITIONS FINALES

Article 23 : Modifications du règlement intérieur

Les modifications des dispositions du règlement intérieur sont proposées à l'AG par le BE.

Article 24 : Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur sera communiqué et diffusé à tous les membres de l'association.

Fait et adopté en Assemblée Générale Constitutive à Abidjan, le 28 octobre 2020.

Le Président

Le Secrétaire Général

COSAY

Cohésion Sociale Abobo et Yopougon
Coopération Japonaise